



Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

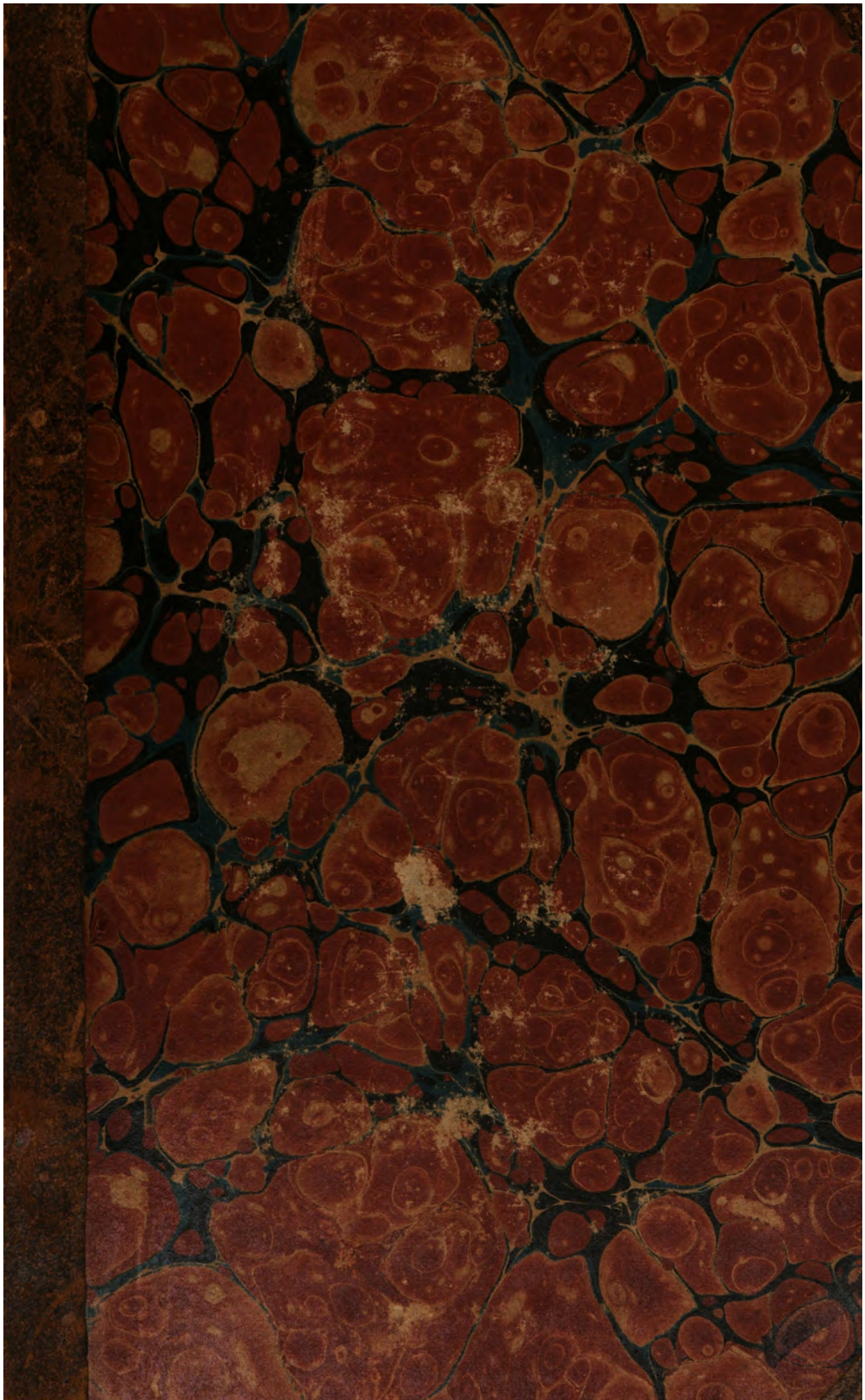
This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>



This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.

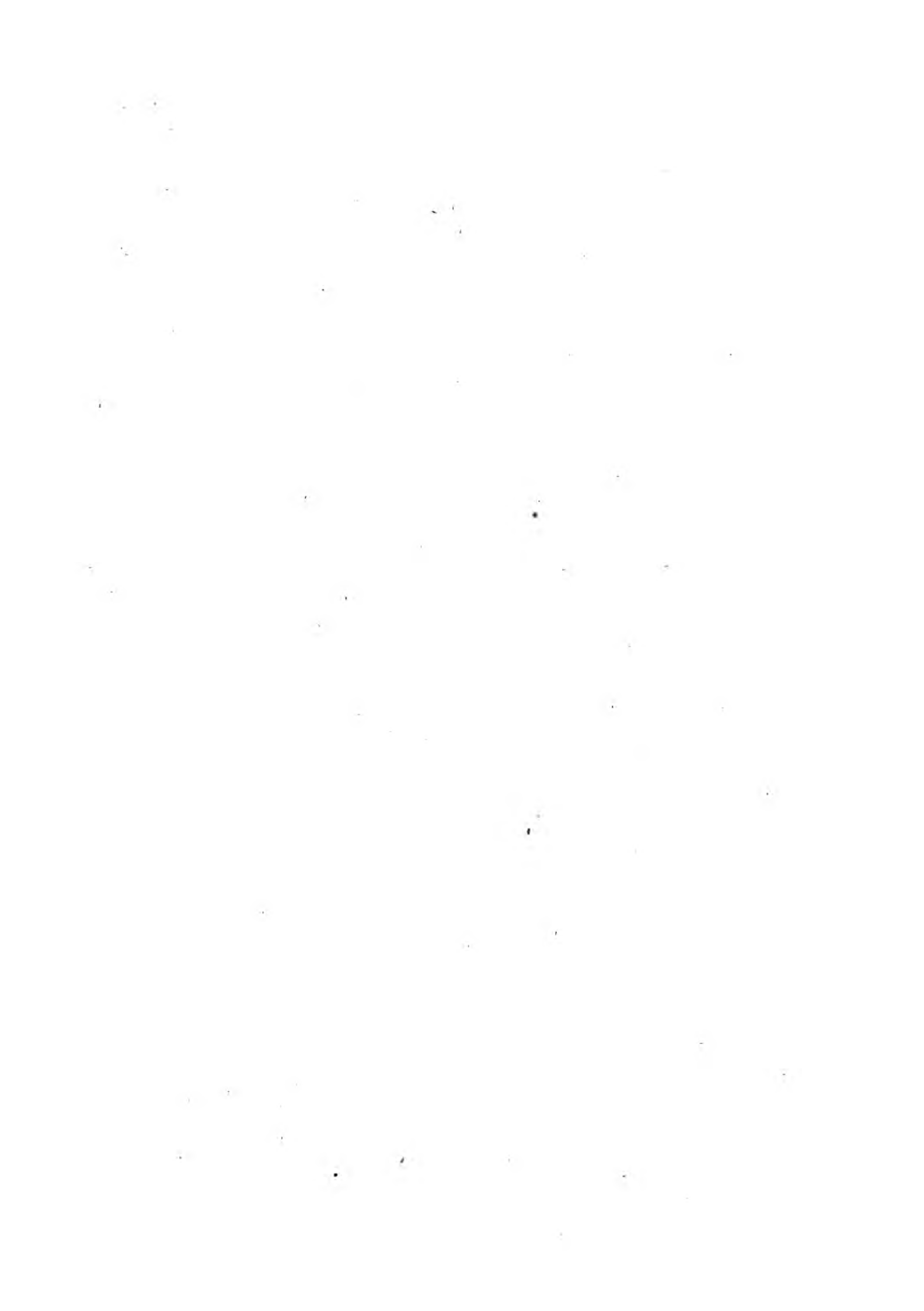


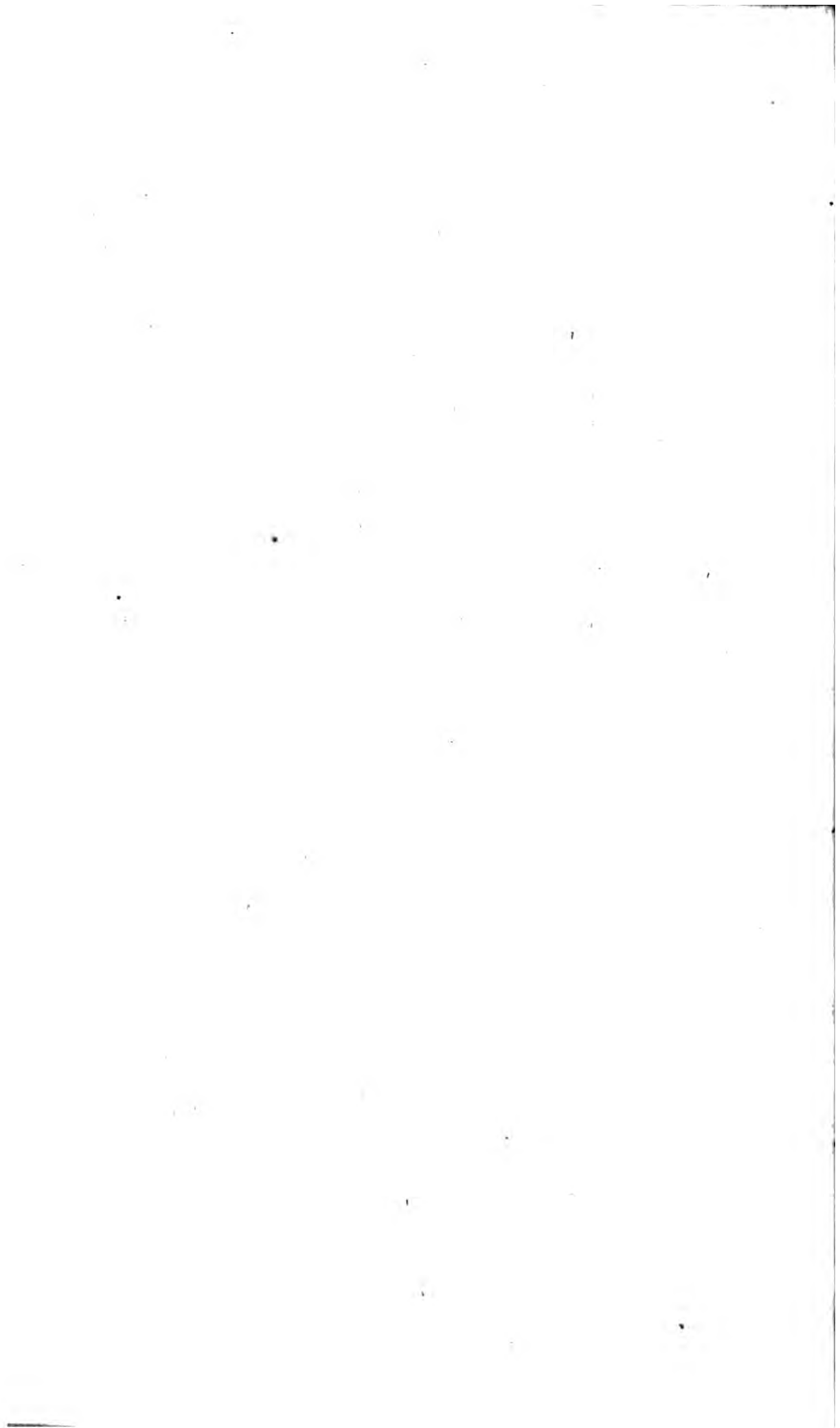


W. J. Codrington.

3977 e. 529

[4]



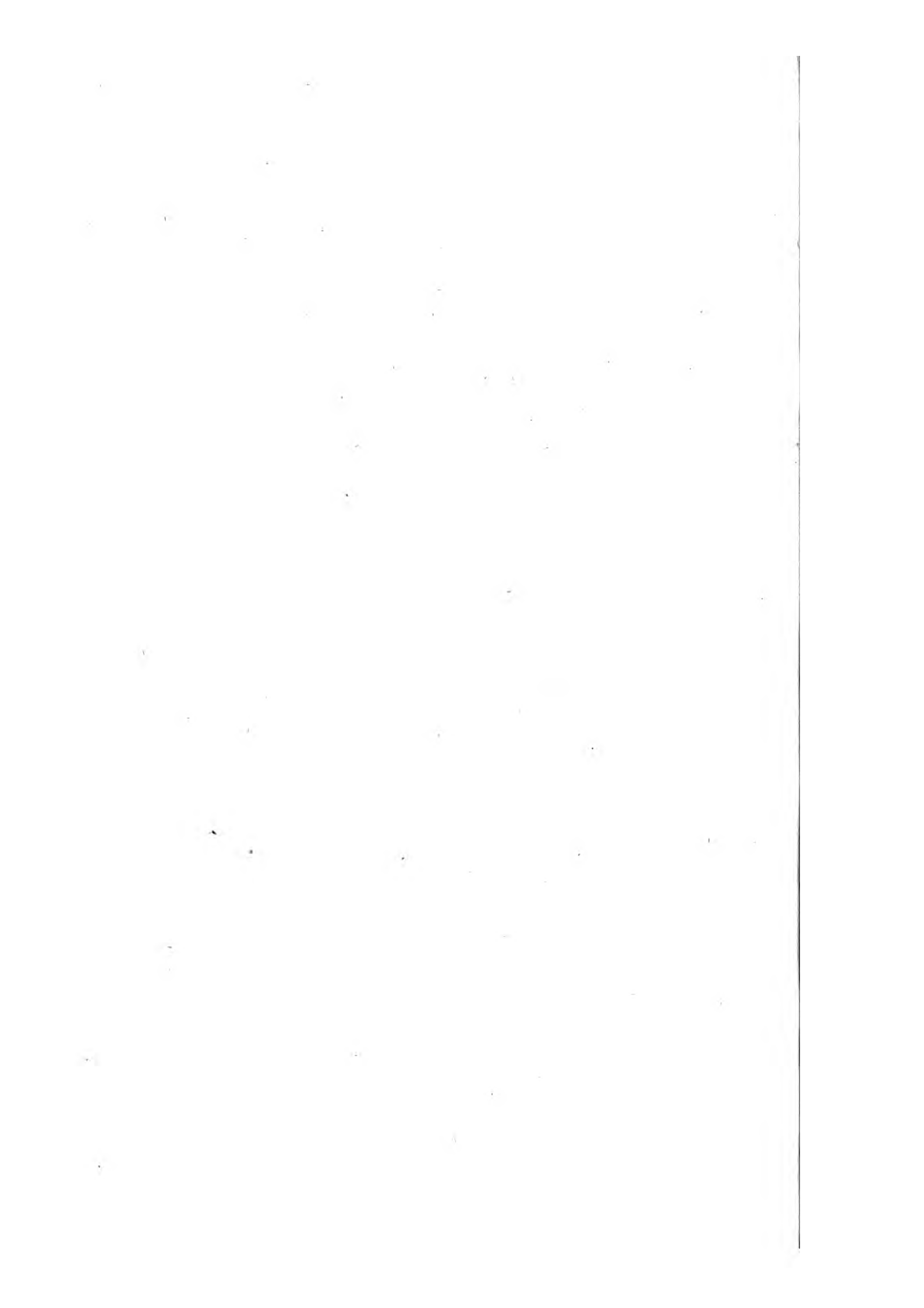


Handwritten line at the top left of the page.

Handwritten vertical line on the right side of the page.

Handwritten vertical line on the left side of the page.

Handwritten vertical line on the right side of the page, extending from the bottom.



MÉMOIRES
HISTORIQUES, LITTÉRAIRES,
&c. &c. &c.

De l'imprimerie de SCHULZE et DEAN,
13, Polandstreet, à Londres.

MÉMOIRES

HISTORIQUES, LITTÉRAIRES

ET

ANECDOTIQUES,

TIRÉS DE LA

CORRESPONDANCE

PHILOSOPHIQUE ET CRITIQUE,

ADRESSÉE AU

DUC DE SAXE GOTHA,

DEPUIS 1770 JUSQU'EN 1790,

PAR

LE BARON DE GRIMM,

ET

PAR DIDEROT.

FORMANT

UN TABLEAU PIQUANT DE LA BONNE SOCIÉTÉ DE PARIS SOUS
LES RÈGNES DE LOUIS XV. ET LOUIS XVI.

TOME IV.

SECONDE ÉDITION, REVUE ET CORRIGÉE.

LONDRES :

CHEZ COLBURN, LIBRAIRE, CONDUIT STREET,

HANOVER SQUARE.

1814.



TABLE DES ARTICLES

CONTENUS

DANS CE QUATRIÈME ET DERNIER VOLUME:

	Page
Lettre sur les Confessions de J. J. Rousseau - - -	1
Voyage en Pologne, Russie, &c. de M. William Coxe, traduit de l'Anglais par M. P. H. Mallet - - -	39
Le Pêcheur et le Peuplier, fable du Vicomte de Ségur -	41
Assemblée des Notables - - - - -	42
Épithaphe de Madame de Lassay par son mari - - -	46
Couplets sur l'Assemblée des Notables, attribués à M. de Rulhière - - - - -	- ibid.
Anecdote sur M. de Calonne et le Vicomte de Ségur -	47
Calembourg sur un marchand bonnetier député à l'Assemblée des Notables - - - - -	- ibid.
Fragment d'une lettre de Diderot à Mademoiselle Voland	48
Le Souterrain, ou Matilde, par Miss Sophie Lee, traduit de l'Anglais - - - - -	52
Vers adressés aux Femmes Sensibles par M. Sylvain Maré- chal - - - - -	53
Réponse d'une Femme Sensible aux vers du berger Sylvain	ibid.
Voyage philosophique d'Angleterre par M. de La Coste	ibid.
Caricature de l'Assemblée des Notables, représentant un gros Fermier au milieu de sa basse-cour - - -	59
Portrait des Maris, chanson - - - - -	60
Inscription pour le buste de Washington par Marmontel	61
Anecdote sur un Sénateur de Venise, tirée des Lettres de Diderot à Mademoiselle Voland - - - - -	- ibid.
Une année de la vie du Chevalier de Faublas par Louvet	62
Conte vrai, en vers, par Rulhière - - - - -	64
Épithaphe de mon voisin, par l'abbé de la Reynie - -	- ibid.

	Page
Requête grotesque au Baron de Breteuil contre les abus des voitures - - - - -	65
Réclamation d'un Citoyen contre la nouvelle enceinte de Paris ; vers plaisant à ce sujet - - - -	68
La Religion considérée comme l'unique base du bonheur, par Madame de Genlis - - - - -	- ibid.
Correspondance de Frédéric II Roi de Prusse avec M. de Subm - - - - -	76
Inscription Latine pour le nouveau marché des Innocens, par Lemierre - - - - -	77
Passage de Massillon proposé pour épigraphe du dernier ouvrage de Madame de Genlis - - - -	- ibid.
Mémoire historique sur la dernière année de la vie de Frédéric II Roi de Prusse, par le Comte de Hertzberg	78
Séance publique de l'Académie Française pour la réception de M. de Rulhière - - - - -	82
De la France et des Etats-Unis de l'Amérique, par Clavière et Brissot de Warville - - - - -	87
Eloge du Roi de Prusse, par le Comte de Guiber - -	91
Inscription du Kiosque Astronomique au Jardin du Roi	96
Anecdote sur l'Abbé Delille - - - - -	97
Essai sur la Nature Champêtre, en vers, par le Comte de Marnésia - - - - -	- ibid.
Lettres du Prince de Ligne au Baron de Grimm sur Catherine II et sur la Russie - - - - -	99
Vers supprimés par ordre de la Police à la seconde représentation d'Antigone, tragédie de M. Doigny du Ponceau - - - - -	106
Séance académique - - - - -	- ibid.
Complainte imitée de l'Anglais - - - - -	109
Panegyrique de Trajan, traduit de l'Italien d'Alfieri - -	110
Billet en vers de M. Artaud à l'abbé Delille - - -	112
Augusta, tragédie de Fabre d'Eglantine, fondée sur l'histoire tragique du Chevalier de la Barre - - -	113
Vie de St. Vincent de Paule - - - - -	116
Charade par le Chevalier de Lomont - - - - -	- ibid.

	Page
Mort de Gluck. - - - - -	- 117
Lettres écrites de Lausanne par Madame de Charrière	- 122
Eclaircissemens historiques sur les causes de la révocation de l'édit de Nantes, par M. de Rulhière - - -	- 123
De la morale naturelle - - - - -	- 129
Lettre de Madame Necker à l'auteur de la morale naturelle	130
Lettre de M. Necker au même - - - - -	- 132
Vers à Madame Helvétius, par M. Cabanis - - -	- 133
Epigramme sur le Marquis de Bièvre - - - - -	- 133
Mot du Marquis de Genlis au Marquis de Chastellux	ibid.
Mot de Fontenelle sur le Carnaval - - - - -	- 134
Mot de Buffon sur Montesquieu - - - - -	- 135
Naïveté de Madame la Marquise de Voyer - - -	- ibid.
Calembourg sur MM. d'Aguesseau et Bauzée - -	- ibid.
Eloge historique de l'abbé de Mably, par l'abbé Brizard	136
Vie du Baron de Trenck, traduite de l'Allemand -	- 139
Succès prodigieux de ces Mémoires - - - - -	- 140
Séance publique de l'Académie Française pour la réception de M. d'Aguesseau - - - - -	- 141
Mort du célèbre Gessner - - - - -	- 142
Considérations sur l'Esprit et les Mœurs, par M. Sénac de Meilhan - - - - -	- ibid.
Mort de Buffon - - - - -	- 150
Séance publique de l'académie Française pour la réception du Chevalier de Florian - - - - -	- ibid.
Correspondance secrète concernant la Constitution de la Prusse - - - - -	- 155
Couplets du Comte de Tott à une femme - - -	- 158
Mot d'un Thaumaturge à Venise - - - - -	- 159
Lettres de Mylady Craven à son fils, traduites de l'anglais	ibid.
Etudes de la Nature, tome IV. - - - - -	- 160
Vers de M. de Mugnerot à Madame S. en lui envoyant un paquet de plumes taillées - - - - -	- 161
Anecdote sur une statue de Louis XIV à Pau - -	- 162
Séance académique le jour de la St. Louis - - -	ibid.
Epigramme de M. de Rulhière contre le Médecin Barthès	171

	Page
Relation des îles Pelew, traduite de l'Anglais de George Keate - - - - -	172
De la Monarchie Ptussienne sous Frédéric le Grand, par le Comte de Mirabeau - - - - -	173
Traduction en vers de l'ode d'Horace à Pyrrha - -	180
Mot sur Mademoiselle *** - - - - -	181
Mot de Madame de Coaslin - - - - -	- ibid.
Mot de M. Martin sur un menteur - - - - -	- ibid.
Mémoires du Duc de Saint Simon - - - - -	- ibid.
Nouveau Voyage en Espagne, par le Chevalier de Bourgoïn	183
Séance publique de l'Académie Française pour la réception de M. Vicq d'Azyr ; présence du Prince Henri de Prusse - - - - -	184
Pétition des habitans de Paris rédigée par le Docteur Guillotin ; plaisanterie à ce sujet - - - - -	192
Réponse d'un homme du tiers-état à un gentilhomme du Dauphiné - - - - -	- ibid.
Fausse prédiction de l'abbé de Mably sur le Système Anglois et sur le Sénat de la Suède - - - - -	- ibid.
Voyages du jeune Anacharsis en Grèce, par l'abbé Barthélemy - - - - -	194
Lettres de Madame la Baronne de Staël sur les ouvrages et le caractère de J. J. Rousseau - - - - -	- ibid.
Harangue burlesque, impromptu du Vicomte de Ségur -	205
Mon Arrivée à la Ville, chanson par Collin d'Harleville -	206
Inscription d'une Statue de Pygmalion - - - - -	208
Epigramme par le Chevalier de La Pougade - - - - -	- ibid.
Une Hirondelle ne fait pas le Printemps, proverbe joué dans une fête donnée par le Duc de Nivernois au Prince Henri de Prusse - - - - -	- ibid.
Séance publique de l'Académie Française pour la réception du Chevalier de Boufflers ; présence du Prince Henri de Prusse - - - - -	210
Qu'est-ce que le Tiers Etat ? par l'abbé Siéyès - - - - -	215
Couplets à l'abbé Barthélemy par Madame la Baronne de Staël - - - - -	- ibid.

	Page
Œuvres posthumes du Roi de Prusse - - -	216
Episode ajouté par le Chevalier de Boufflers au Bourgeois Gentilhomme joué chez la Comtesse de Sabran pour le Prince Henri de Prusse et la Duchesse d'Orléans	218
Séance publique de l'Académie Française pour la réception du Duc d'Harcourt ; présence du Prince Henri de Prusse - - - - -	223
Des Droits et des Devoirs du Citoyen par l'abbé de Mably, ou entretiens avec Mylord Stanhope dans les jardins de Marly - - - - -	226
Quelques aperçus sur les causes de la Révolution - -	230
Le Plaisir, l'Espérance et la Pudeur. Fable allégorique par M. Grainville - - - - -	241
Mot de M. de Lauragais chez Madame d'Aligre - -	ibid.
Opinion du Comte de Mirabeau sur son frère le Vicomte	242
Demande d'un Laboureur aux Etats-Généraux - -	ibid.
L'Homme à Sentimens, Comédie de M. Pluteau, imitée de la pièce Anglaise <i>The School for Scandal</i> de M. She- ridan - - - - -	ibid.
Quelques vues sur les Suites probables des Etats-Généraux	246
Séance publique de l'Académie Française pour la réception du President de Nicolai - - - - -	253
Ouverture des Etats-Généraux à Versailles - - -	257
Vers à une jeune personne nommée Rose - - -	267
Examen du Voyage d'Anacharsis - - - - -	ibid.
Considérations sur le Gouvernement d'Athènes après une lecture du Voyage d'Anacharsis - - - - -	274
Voyage en Crimée par Mylady Craven, traduit de l'Anglais	286
De l'autorité de Montesquieu dans la Révolution, par M. Grouvelle - - - - -	292
Des Propriétés et des Privilèges. Extrait d'un ouvrage ma- nuscrit - - - - -	296
Le Fleuve et les Ruisseaux. Fable - - - - -	313
Lettres de la Comtesse de *** au Chevalier ***, attribuées au Comte de Lameth et ensuite à M. de Vaines -	316

	Page
Tablettes d'un Curieux - - - - -	318
Observations faites dans les Pyrénées par M. Ramond de Carbonières - - - - -	319
Prologue de la comédie du Joueur ; par le Père Porée	325
Mot du Vicomte de Noailles au Duc de Dorset	326
Mort du Baron d'Holbach ; notice sur sa vie	ibid.
Chanson d'un Suisse à sa Maîtresse sous les armes	333
Anecdote sur le Masque de Fer rapportée par M. de La Borde - - - - -	334
Lettre de M. Suard sur la Censure des Théâtres, à l'occa- sion de la Tragédie de Charles IX. demandée à grands cris par le public - - - - -	338
Epitaphe du Président d'Ormesson, par la Marquise de La Feronière - - - - -	341
Séance publique de l'Académie Française pour la réception de l'abbé Barthélemy - - - - -	ibid.
Quelques réflexions qui ne sont pas du moment, sur les Ré- volutions - - - - -	345
Vers à une Dame en lui envoyant des jarrettières en échange d'un Serre-tête, par l'abbé Girod - - - - -	353
Correspondance du Maréchal de Richelieu avec M. Pâris Du Verney ; Mot attribué au Duc de Fronsac fils du Maré- chal - - - - -	ibid.
Sur la seconde partie des Confessions de J. J. Rousseau	354
Le Nuage, apologue imité du Hollandais, par M. Mallet de Genève - - - - -	358
Vers pour le vieillard âgé de 120 ans présenté au Roi et à l'Assemblée Nationale - - - - -	359
Extrait du manuscrit d'une femme célèbre, intitulé, Conseils à ma jeune amie - - - - -	ibid.
Lettre de M. Pitra sur le peintre Vernet	362
Le Don Patriotique, Sixain	372
Inscription Latine pour un Monument à la félicité publique	ibid.
Lettre de la Marquise de Champcenetz à un député démagogue	373
Regrets d'un Sybarite, pièce en vers - - - - -	375

	Page
La Journée des Dupes, pièce tragi-politi-comique attribuée	
à MM. de Puysegur et Bergasse - - - -	376
Anecdote oubliée dans les Confessions de J. J. Rousseau	
rapportée par le Baron d'Holbach - - - -	378
Doris, Eglogue en vers Français par un Prince Russe	380
Le Cerf-volant, Fable du Marquis de Bonnay	383
Couplet impromptu à Madame de Lingrée en jouant au volant	384
L'amante abandonnée, Romance par M. Carrière	385
Apologue du moment - - - - -	386
Motion en faveur de la Gaieté Française, Chanson par M.	
Valade - - - - -	ibid.
Dialogue champêtre, en vers, d'après Chatterton	387
Lettres de la Princesse de Gonzague pendant un Voyage en	
Italie - - - - -	390
Quelques lettres du Baron de Grimm à son ami sur son	
voyage d'Angleterre - - - - -	391
La Volupté, pièce de vers par Demoustier	410
Mémoires ou Essais sur la Musique par M. Grétry	411
Anecdotes sur M. d'Hélé, ou Hales	414
Anecdote sur le Voyage en Afrique de Le Vaillant	416
La Rose enlevée, Romance tirée du Philosophe moderne,	
Comédie de Mylady Craven - - - - -	ibid.
Adresse en vers pour l'amour, à l'Assemblée Nationale	417
Conseil en vers à la jeune Ophélie	418
Reprise de Macbeth au Théâtre de la Nation	ibid.
Traduction en vers d'une ode de Klopstock sur la Révolution	420
Lettre de M. de Voigt au Chevalier de Bourgoïn, sur le	
même sujet - - - - -	421
Lettre de Mr. Prévost, sur les premiers principes du Système	
Social - - - - -	423
Discours sur l'Education de Dauphin et sur l'adoption, par	
Madame de Genlis - - - - -	429
Eloge du Comte de Guibert par Madame la Baronne de	
Staël - - - - -	433
Dévouement du Monachisme à la Patrie, Stances par le	
Prieur d'Arobe - - - - -	441
Romance par la Comtesse de Beaufort	ibid.

	Page
Séance Académique du jour de Saint Louis - - - - -	441
Comédie pantomime représentée à Vlitéa, une des îles de la Société - - - - -	446
Les Echecs, vers - - - - -	447
Jeanne Gray, tragédie de Madame la Baronne de Staël	ibid.
Les Mais, vers - - - - -	448
Violence du parterre du Théâtre Français - - - - -	449
La Politique d'une femme honnête et sensible ; Vers à une dame avant son mariage - - - - -	451
Fragment de la Comédie des Sentimens Secrets de Madame la Baronne de Staël - - - - -	452
Encore quelques réflexions assez inutiles sur la Révolution	ibid.
Représentation tumultueuse de la tragédie de Brutus - - - - -	459
Anecdote révolutionnaire - - - - -	462
Mot de Mirabeau sur le nouveau Ministère - - - - -	463
Les deux Figaro, comédie de Martelli - - - - -	ibid.
Cartel sérieux - - - - -	468
Réflexions sur la Révolution de France, par Edmund Burke ; traduit de l'Anglais - - - - -	469
Mémoires secrets sur les règnes de Louis XIV et de Louis XV, par Duclos - - - - -	477
Pierre trouvée près d'Athènes - - - - -	478
Facéties philosophiques tirées des Manuscrits du Baron d'Holbach ; essai sur l'art de ramper à l'usage des Cour- tisans - - - - -	ibid.

Fin de la Table des articles du quatrième et dernier Volume.

MÉMOIRES
HISTORIQUES, LITTÉRAIRES
ET
ANECDOTIQUES.

Janvier, 1787.

Lettre sur les Confessions de J. J. Rousseau.

C'EST pour offrir aux yeux des hommes le portrait d'un homme tout entier que Jean-Jacques Rousseau a écrit ses mémoires. Il espère les présenter au trône de Dieu, et il défie tous les autres hommes d'en faire autant ; il assure qu'il ne trouvera personne qui ne vaille infiniment moins que lui, et ne doute pas que Dieu ne soit de son avis.

Il est né à Genève en 1712. Son père avait épousé la fille du ministre Bernard, sœur d'un ingénieur Bernard qui s'était distingué au service de l'Empereur. Madame Rousseau mourut en accouchant de Jean-Jacques ; il avait eu un frère aîné qui, très-jeune, s'enfuit de la maison paternelle ; et comme on prit peu de peine pour le retrouver, on n'en a jamais entendu parler depuis.

A peine le jeune Rousseau sut-il lire, que son père l'occupa dans sa boutique à lui lire, pendant

son travail, tantôt des romans héroïques, tantôt la *Vie des Hommes illustres* de Plutarque. Cette occupation fit à Rousseau, de son propre aveu, beaucoup de mal et beaucoup de bien. Le père de Jean-Jacques eut une querelle avec un Genèveois de la classe de ceux qui ont gagné de l'argent avec honneur aux dépens des Français, et qui en conséquence ont bâti des maisons dans les rues hautes. Les deux citoyens se donnèrent un rendez-vous pour se battre ; le syndic de la république, qui était des rues hautes, envoya ordre à l'horloger Rousseau de se rendre en prison, et se contenta d'imposer les arrêts à son voisin des rues hautes. L'horloger, partisan de l'égalité républicaine, refusa d'obéir au syndic, à moins que son adversaire ne fût traité comme lui. Le syndic s'obstina pour les privilèges des rues hautes, et M. Rousseau s'expatria. Il était bon citoyen, mais il aimait le plaisir. Retiré à Nyon, il fit la cour aux jeunes filles du pays, en épousa une, et oublia le pauvre Jean-Jacques. Il avait environ huit ans : on le mit en pension dans une campagne auprès de Genève, chez un ministre nommé Lamercier, avec Bernard son cousin, fils de l'ingénieur Bernard. Leur vie y fut très-douce. Cependant M. Lamercier, s'étant imaginé qu'il était nécessaire d'employer quelquefois les voies de rigueur, les condamna à recevoir le fouet de la main de mademoiselle Lamercier sa sœur. Dès la seconde fois que Rousseau reçut le fouet (il avait alors dix à onze ans tout au plus), mademoiselle Lam-

bercier fit des remarques qui, malgré le goût que les prêtres de toutes les communions chrétiennes ont pour ce genre de correction, déterminèrent son frère à la supprimer, et Rousseau ne fut plus traité en enfant par mademoiselle Lambercier ; elle prit même avec lui un ton de réserve qui lui déplut beaucoup. Cependant Rousseau contracta une manie singulière : l'idée d'une jolie femme et des caresses qu'un homme en peut recevoir se lia si fortement dans sa tête avec les corrections infligées par mademoiselle Lambercier, que pendant toute sa vie ses idées voluptueuses ne se portaient que sur un traitement semblable : c'était le seul moyen d'allumer ses désirs, de le rendre heureux. En sorte qu'ayant toujours eu de l'aversion pour les femmes publiques, et n'osant pas trop, auprès d'autres femmes, joindre à ses déclarations d'amour l'aveu de cette manie, il croit que s'il n'a point été un débauché, c'est en partie à cette même manie qu'il le doit.

Rousseau avait d'abord été heureux dans cette maison ; il avait fait quelques progrès dans ses études ; mais M. Lambercier s'avisa un jour de faire châtier les deux enfans pour une faute dont ils étaient innocens, et de vouloir les forcer à l'avouer à force de châtimens. Rousseau, irrité de cette injustice, prit de l'horreur pour le maître et pour l'instruction ; il cessa de travailler ; on le retira de la pension ; on le plaça chez un greffier, dans l'intention d'en faire un praticien. Au bout de quelques semaines, le greffier déclara qu'il ne serait bon tout

au plus qu'à pousser la lime ; et en conséquence Rousseau entra en apprentissage chez un graveur en métaux. Pendant cet apprentissage, Rousseau allait voir quelquefois son père à Nyon. C'est là qu'il fit connaissance avec une demoiselle Goton, à-peu près de son âge, qui, ayant appris de lui ou deviné le goût que les corrections de mademoiselle Lambercier lui avait fait contracter, s'empressa de le rendre heureux autant qu'il pouvait l'être de cette manière-là. Les caresses de mademoiselle Goton ont paru sans doute à Rousseau dignes d'occuper l'univers et d'être présentées au trône de Dieu.

Le maître de Rousseau était un brutal sans éducation, qui le rouait de coups, le faisait sortir de table au dessert, et le renvoyait dans la boutique quand il avait compagnie. Rousseau, humilié par ces traitemens, s'avilit peu à peu, devint menteur, gourmand, voleur même ; il assure que jamais il n'a pu se corriger de voler, non de l'argent ou des métaux précieux, mais des misères à son usage. C'est ainsi qu'il en usait chez son maître ; à qui il volait des fruits, du papier à dessiner, des outils, mais jamais aucune des plaques d'or ou d'argent qui étaient sous sa main.

Cependant Rousseau avait pris du goût pour la lecture ; mais il lisait au hasard et sans projet les livres qu'un libraire lui louait, suivant l'usage de Genève, où les ouvriers et les domestiques louent des livres pour s'occuper le dimanche.

Rousseau avait été battu plus d'une fois pour

avoir oublié l'heure de la clôture des portes, et n'être rentré dans la ville que le lundi matin; il fut menacé d'une correction plus forte, s'il retombait dans la même faute. Un dimanche au soir, il était encore à quelque distance de la ville lorsqu'il entendit la cloche annoncer la clôture des portes; il court avec deux camarades, arrive à la porte; mais malheureusement celui qui y commandait ce jour-là se plaisait à fermer un peu plus tôt que les autres, et Rousseau était à quatre pas de la porte lorsqu'il la vit fermer sur lui, sans que ses cris ni ses larmes aient pu lui faire obtenir grâce. Il se jette sur le glacis, mord la terre de rage, jure de ne jamais rentrer dans Genève, et dit adieu à ses camarades, qui, plus patients ou ne craignant pas d'être traités si rigoureusement, attendirent tranquillement l'heure de l'ouverture des portes.

Le matin, Rousseau écrivit à son cousin Bernard, qui avait conservé pour lui de l'amitié, quoique la conduite de Rousseau et son état d'ouvrier les eussent un peu séparés. Bernard vint le voir, lui apporta de l'argent, une petite épée, quelques nippes, et lui dit adieu.

Lorsque Rousseau partit de Genève, il avait oublié le peu de latin qu'il avait appris chez M. Lamercier; les romans qu'il avait lus avaient échauffé son imagination, mais il avait été plus frappé des aventures des héros que de leurs sentimens; sa tête était devenue romanesque, son âme était celle d'un polisson mal élevé. Il avait pris

chez son maître l'habitude de voler, et ne savait pas assez son métier pour gagner sa vie. Au bout de quelques jours, des paysans Savoyards, à qui il avait demandé une retraite, l'adressèrent à un curé qui, disaient-ils, le recevrait bien : c'était un gentilhomme Savoyard du même lieu qu'un des gentils-hommes de l'escalade. Rousseau, qui avait ouï dire à Genève que tous ces gens-là avaient faite pacte avec le diable pour détruire la sainte œuvre de la réformation, fut curieux de voir comment un de leurs descendans serait fait. Il trouva un fort bon homme qui le retint à dîner et lui fit boire de bon vin, accompagnant chaque rasade d'un argument en faveur de la présence réelle. Rousseau, qui savait fort peu de théologie, aimait mieux boire que répondre, le curé le crut ébranlé ; mais ne se sentant point assez fort pour achever une conquête de cette importance, il lui proposa d'aller à Annecy achever sa conversion, par les soins d'une respectable dévote, qui comme lui avait autrefois été engagée dans l'erreur. Rousseau prit une lettre pour elle et partit.

Il n'avait point changé d'opinion sur la religion catholique, n'était point ébranlé sur le peu qu'il savait des dogmes de sa communion ; il n'avait non plus aucune envie de vendre sa conversion. Cependant il partit pour Annecy, ne cherchant qu'un moyen de vivre et de voir du pays. En arrivant à Annecy, Rousseau va chez madame de Warrens (c'était la dame à qui il était adressé) ; on lui dit qu'elle est sortie pour aller à vêpres, qu'il pourra la

joindre en chemin ; il court sa lettre à la main. Le nom de respectable dévote l'avait effrayé. A son approche, madame de Warrens se retourne, et Rousseau reste stupéfait d'admiration et d'amour. C'était une femme de trente ans, petite, un peu grasse, mais fraîche, animée, avec l'air de la bonté et (ce que Rousseau ne voyait pas, quoiqu'il en éprouvât déjà l'effet) le regard d'une femme pour le moins voluptueux. Elle lui dit de revenir après vêpres, lui donna ensuite à souper, à coucher, à dîner le lendemain, et Rousseau eût trouvé fort doux d'être converti par elle.

Rousseau apprend ici à ses lecteurs que madame de Warrens, née d'une des premières maisons du pays de Vaud, s'étant brouillée avec son mari et sa famille par des aventures un peu multipliées, était venue se jeter aux pieds de Victor Amédée, dans un voyage qu'il avait fait en Savoie. Victor la reçut bien, la mena à Turin, la convertit, mais, au bout de très-peu de temps, la renvoya en lui donnant une pension de deux mille francs, qu'elle mangeait à Annecy. Elle se livrait à toute sorte de projets : chimie, finance, politique, manufactures, commerce, tout était de son ressort. Le désordre de sa tête tenait, à ce que dit Rousseau, à la facilité avec laquelle elle adaptait les opinions de ses amans, ce qui, vu leur multiplicité, avait dû produire un grand bouleversement dans ses idées. Peut-être paraîtrait-il extraordinaire à des esprits vulgaires que Rousseau imprime des réflexions de cette espèce

sur une femme qui l'a nourri pendant plusieurs années, et qu'il a contribué, par ses dépenses, à faire tomber dans la misère. Mais ses mémoires devant être un jour présentés au trône de Dieu, Rousseau n'a pas cru devoir lui faire grâce des petits péchés de madame de Warrens.

Cette dame ne voulut point se charger de la conversion de Rousseau ; il fut décidé qu'on l'enverrait à l'hospice de Turin. L'évêque d'Annecy donna quelque argent pour le voyage. On mit Jean-Jacques entre les mains d'un des faiseurs de projets de madame de Warrens, qui partait pour Turin. On fit le voyage à pied, et l'homme à projets eut soin de s'arranger de manière que Rousseau, en arrivant, n'avait plus un sou. Il se présenta à l'hospice, et lorsqu'il eut entendu refermer sur lui les lourdes portes de cette triste demeure, il commença à réfléchir sur la démarche qu'il avait faite et sur les suites qu'elle pourrait avoir.

M. Rousseau, le père, avait appris la fuite de son fils ; il alla jusqu'à Annecy pour le retrouver, et il arriva le jour même ou le lendemain de son départ. Comme il était à cheval, il eût pu joindre son fils, qui voyageait à pied avec le faiseur de projets et sa femme ; mais il n'en prit pas la peine. Il n'en avait pas fait davantage pour retrouver son fils aîné lors de sa fuite. Il paraît que l'amour paternel n'était pas le sentiment dominant de cette famille.

Jean-Jacques, enfermé dans l'hospice, fut conduit aux instructions ; il y vit arriver trois néophites

qui avaient l'air de francs bandits, et leur mine n'était pas trompeuse. Ils se disaient alors Esclavons, et prétendaient avoir besoin d'être baptisés. Cependant ils l'avaient déjà été deux ou trois fois, comme l'un d'eux l'avoua depuis à Rousseau; mais ils trouvaient cette manière de gagner leur vie plus douce que de travailler. D'une autre porte sortirent quelques filles dont la malpropreté et la figure étaient fort assorties à la mine des bandits. Une seule était très-jolie. Rousseau espérait lier société avec elle, mais les hommes et les femmes ne communiquaient ensemble qu'aux heures de l'instruction.

Il y avait déjà long-temps que cette fille était dans l'hospice; les prêtres ne la trouvaient jamais assez convertie. Mais peu de temps après l'entrée de Rousseau, l'ennui la prit à un tel point qu'elle déclara positivement aux prêtres qu'elle sauterait les murs de la maison, si, convertie ou non, on ne lui en ouvrait les portes; et ils furent obligés, à leur grand regret, de recevoir son abjuration.

Rousseau n'avait aucune envie d'être catholique, mais l'ennui le gagnait, et, moitié pour se désennuyer, moitié pour différer sa conversion ou la rendre plus brillante, il se mit à disputer vigoureusement, citant à tort et à travers quelques passages de l'écriture qu'il avait retenus, et quelques raisonnemens qu'il avait entendu faire à des ministres contre le papisme. On le trouva si savant qu'on fut obligé de faire venir un théologien du dehors.

Cependant un des Esclavons s'attacha singulière-

ment à Rousseau, et après quelques agaceries, auxquelles Rousseau ne comprenait rien, se trouvant seuls un jour, l'Esclavon lui fit des propositions très-claires. Rousseau les rejeta ; l'Esclavon se borna ensuite à demander de légères caresses ; voyant enfin qu'il ne pouvait rien espérer de son camarade, il prit le parti de s'en passer, et Rousseau vit des choses dont il n'avait aucune idée, et dont il fait une description d'un style bien étrange pour un homme qui a peint les amours d'Emile et de Sophie.

Rousseau raconta son aventure à une vieille femme employée dans l'hospice ; elle le redit, et l'économe envoya chercher Rousseau, le loua sur sa pudeur, le blâma d'avoir fait un éclat qui pouvait nuire à la réputation d'une sainte maison ; lui raconta que lui-même dans sa jeunesse avait allumé les mêmes désirs ; qu'on l'avait surpris dans le sommeil, qu'en se réveillant il avait voulu se défendre, mais inutilement ; et il finit par dire à Rousseau que, si c'était la douleur qui lui faisait peur, il pouvait l'assurer que cela ne faisait pas autant de mal qu'il le croyait. Ces étranges paroles étaient prononcées devant un grave prêtre qui n'en paraissait pas scandalisé. Rousseau fut effrayé, et n'ayant, pour échapper à ce qui le menaçait, d'autre ressource que de se faire catholique, il aima mieux prendre le parti de croire à la présence réelle.

Voilà donc Rousseau déterminé à se convertir. L'Esclavon eut le pas sur lui ; on le baptisa huit

jours avant l'abjuration de Rousseau, et la cérémonie fut plus pompeuse ; car on rend d'autant plus d'honneurs aux néophytes qu'ils ont eu un plus grand chemin à faire pour devenir catholiques. La cérémonie de Rousseau fut pourtant assez belle : il y avait devant lui deux hommes portant chacun un grand bassin de cuivre, sur lequel ils frappaient avec une petite baguette. Les bonnes âmes jetèrent leurs aumônes dans le bassin. L'abjuration faite, on ramena Rousseau à l'hospice en procession ; ensuite on lui ôta son habit de cérémonie, on lui rendit le sien ; on lui donna 20 francs, qui étaient tout le produit de la quête, et on le mit à la porte de la maison. Jean-Jacques avait imaginé que la conversion d'un Genèveois ferait, à Turin, bien plus d'effet ; il vit disparaître en un clin d'œil toutes les espérances romanesques dont il s'était bercé, et trouva heureusement une logeuse qui, pour un sou par nuit, lui donnait une retraite. Il vivait de pain et de lait : son hôtesse, à qui il raconta son histoire, et qui était une femme de bon sens, lui promit de lui chercher quelque place, et lui conseilla de tâcher de tirer parti du peu qu'il savait de son métier de graveur. En effet, il se proposa pour graver à très-bon marché des armoiries et des chiffres sur de la vaisselle ou des bijoux, et il trouva quelques pratiques, entre autres madame Basile, jeune et très-jolie femme d'un vieux marchand jaloux, qui avait, en partant pour un voyage, laissé madame Basile sous la garde d'un commis très-brutal, et d'autant

plus incapable de laisser tromper son maître pour d'autres, qu'il aurait eu plus d'envie que madame Basile le trompât pour lui-même. Rousseau devint éperdument amoureux de madame Basile ; il eut un jour le bonheur de passer une demi-heure à genoux sur la natte où elle avait les pieds posés : enivré par le plaisir de la regarder, sa tête se laissa tomber sur les genoux de madame Basile, sa bouche se colla sur sa main, tout cela se passait sans dire une parole ; mais on entendit tout-à-coup arriver le commis. Rousseau, en écrivant cette histoire cinquante ans après, n'en avait pas oublié la plus légère circonstance, et ce fut, dit-il, un des plus heureux momens de sa vie. L'arrivée du mari interrompit cette liaison, au grand regret de Rousseau. Quant à madame Basile, il paraît qu'elle n'avait jamais eu d'intentions bien sérieuses. La logeuse de Rousseau lui procura, par son crédit, l'avantage d'entrer comme laquais chez madame la comtesse de Vercelis, femme dont Rousseau, qui lui a servi de secrétaire, compare le style à celui de madame de Sévigné. Cependant elle parut sentir très-faiblement le mérite de son nouveau laquais, ne montra point un désir bien vif de connaître ses aventures, se contentant des réponses très-courtes de Rousseau à quelques questions qu'elle lui fit comme par manière d'acquit, et en mourant, trois mois après, ne lui laissa rien par son testament. Rousseau en paraît encore étonné en écrivant ses mémoires. Cependant, quand il entra chez ma-

dame de Vercelis, elle était mourante d'une maladie incurable, et sa manière de penser l'aurait plutôt éloignée que rapprochée d'un petit vagabond de Genève, qui était venu comme un étourdi se faire catholique à Turin. A la mort de madame de Vercelis, le comte de La Roque, son neveu et son héritier, renvoya toute la maison. Dans le déménagement, un ruban rose glacé d'argent se trouva perdu ; la nièce de la femme de chambre, à qui il appartenait, s'en plaignit ; on fouilla les paquets des domestiques, et le ruban se trouva dans une des poches de Rousseau. Rousseau, surpris, soutint qu'il n'avait pas pris le ruban, et que Marie le lui avait donné. Marie était une petite Savoyarde assez jolie, très-jeune et fort innocente ; madame de Vercelis, qui, dans les derniers temps de sa vie, n'avait plus besoin de cuisinier, l'avait prise pour faire son bouillon. Le comte de La Roque voulut que Marie et Rousseau fussent confrontés devant lui en présence de toute la maison. Marie parut très-calme et très-affligée ; elle protesta en pleurant de son innocence : *Ah ! M. Rousseau*, lui dit-elle pour tout reproche, *je ne vous aurais pas cru d'un si mauvais caractère*. Rousseau, au contraire, continua d'accuser Marie avec une effronterie *infernale* (je crois me rappeler que c'est son expression). L'assemblée parut être contre Marie ; il paraît que c'était aussi l'opinion du comte de La Roque, puisqu'il donna depuis Rousseau à un de ses amis. Cependant il ne voulut pas juger, et chassant de sa

présence les accusés, *sortez*; leur dit-il, *j'abandonne le coupable à ses remords*. Rousseau dit que cinquante ans après cette aventure, la nuit, pendant ses insomnies, il crut encore entendre la voix du comte de La Roche. Mais il paraît que ses remords n'ont commencé à le tourmenter que long-temps après l'évènement, lorsque, se trouvant à Paris dans cette société qu'il méprisa si fort depuis, il commença à éprouver quelques sentimens honnêtes; du moins pendant le temps qu'il resta dans la ville de Turin, pendant celui qu'il passa en Savoie, on ne voit pas qu'il ait pris la moindre peine pour s'informer du tort que sa calomnie avait pu faire à Marie, et pour chercher à le réparer; et même lorsque dans ses Mémoires il insiste sur les malheurs qui ont pu arriver à Marie, sur les remords que cette idée lui fait éprouver, il ne montre pas avoir songé une seule fois en sa vie qu'il pouvait réparer ses malheurs en partie, et qu'il y était obligé. Rousseau retourna chez sa logeuse; il fit alors connaissance avec M. Guème, précepteur des enfans de M. de Mélarède, qui lui donna d'excellens conseils, tâchait de lui inspirer quelques principes d'une véritable morale, cherchait à élever son âme. C'est un des deux hommes d'après lesquels il a tracé le tableau du *Vicaire Savoyard*; mais le deuxième, qui était un prêtre du séminaire d'Annecy, devint curé quelque temps après ses liaisons avec Rousseau, et fut interdit pour avoir fait un enfant à sa voisine. Rousseau attribue cette aventure à un vieux Savoyard, qu'il dit,

dans *Emile*, être protégé par M. de Mélarède : d'où il résulte que Jean-Jacques, pour rendre au précepteur des enfans de M. de Mélarède un témoignage public de sa reconnaissance, a imaginé de lui attribuer, dans son *Emile*, une aventure qu'il n'a jamais eue.

Rousseau commençait à ne savoir que devenir, lorsqu'un jour le comte de La Roque l'envoya chercher, lui annonça que sur sa recommandation M. le marquis de Villefranche (à ce que je crois), de la maison de Solar, lui donnerait une place dans sa maison. M. de La Roque lui parla de cet arrangement comme d'une chose très-avantageuse, et qui pouvait le conduire à la fortune. Rousseau courut bien vite chez le marquis de Villefranche. Il trouva un vieillard vénérable, ayant de l'esprit, et surtout beaucoup de raison et de bonté. Il traita Rousseau avec amitié, et lui proposa d'accepter dans sa maison une place de laquais. Rousseau ne s'attendait pas à cette chute. Il accepta cependant ; à la vérité, le vieux marquis lui déclara qu'il ne porterait point la livrée, qu'il ne monterait pas derrière les voitures, et qu'il ne serait attaché au service de personne en particulier.

Rousseau fut à peine établi dans la maison, qu'il devint amoureux de Mlle. de Solar, petite-fille du marquis ; il ne quittait pas son antichambre, où il attendait des journées entières le plaisir de la voir passer, et sa vue le saisissait à un tel point que Mlle. de Solar ayant un jour laissé tomber son gant,

Rousseau n'eut pas la force de le ramasser, et eut le chagrin de voir un autre laquais attirer les regards de Mlle. de Solar, et recevoir ses remerciemens. En servant à table, il épiait toutes les occasions de la servir, et, les yeux fixés sur elle, il cherchait à deviner ce qu'elle avait envie de demander, car jamais Mlle. de Solar ne s'avisait de s'adresser à lui. Enfin, un jour qu'un seigneur Piémontais, qui prétendait bien savoir le français, s'avisa de trouver une faute d'écriture dans la devise de la maison de Solar, *tel fiert qui ne tue point*, et de dire qu'il eût fallu écrire *fier*, Rousseau ne put s'empêcher de sourire; le marquis de Villefranche lui ordonna de parler; il prouva très-bien que le mot *fiert* était bien écrit, parce que ce mot venait du latin *ferit*. Son explication eut un grand succès, et Mlle. de Solar eut la bonté de lui demander à boire. Rousseau, tout hors de lui, répandit sur l'assiette et sur Mlle. de Solar la moitié du verre, et pour comble de malheur, le jeune Solar s'avisa de lui dire : *Pourquoi tremblez-vous donc en donnant à boire à ma sœur ?* Mlle. de Solar rougit, et le lendemain sa mère défendit au pauvre Rousseau de rester dans l'antichambre de sa fille.

Vers ce temps, l'abbé de Solar revint dans la maison paternelle; il prit Rousseau en affection, l'employa à copier tantôt des mémoires de politique, tantôt des dissertations sur la littérature italienne, et, trouvant qu'il ne savait pas le latin, se chargea de lui en donner une leçon chaque jour. Rousseau

ne profita point cette partie de son éducation ; mais comme l'abbé de Solar connaissait très-bien la littérature, et surtout la poésie italienne, et que Rousseau eut occasion d'écrire sous lui beaucoup de remarques sur ces objets, il en prit le goût qui ne l'a point abandonné depuis.

L'amitié de l'abbé de Solar améliora le sort de Rousseau ; il ne servit plus à table, ne fut plus traité comme un domestique. Il paraît que la famille de Solar, occupée des intrigues de la Cour de Turin, et prétendant aux places dans les négociations, avait envie de s'assurer d'un homme qui eût des talens, et qui fût absolument son ouvrage. Elle avait jeté les yeux sur Rousseau ; mais Rousseau avait fait connaissance avec un polisson Genèveois de son âge, et qui avait comme lui quitté son pays. La société de ce polisson lui fit négliger ses instructions ; on lui en fit des reproches, et on ferma à son ami la porte de la maison. Enfin Rousseau continuant à se mal conduire, on lui signifia son congé ; mais on lui dit qu'avant de sortir, il fallait qu'il parlât au jeune Solar. Ce jeune homme lui fit sur son étourderie, sur les conséquences qu'elle pouvait avoir pour lui, un discours si sensé, si supérieur à son âge et à ce que Rousseau lui connaissait d'esprit, qu'il était aisé de voir que ce discours était le fruit des leçons du grand-père ou de l'abbé de Solar. Il fut terminé par la proposition de le reprendre et de tout oublier s'il voulait promettre de renoncer à ses liaisons avec le petit Genèveois, et de continuer à travailler pour

s'instruire. Rousseau avait déjà arrangé son voyage avec son ami ; ils devaient courir ensemble le Piémont et la Savoie, munis d'une fontaine de Héron, qu'ils montreraient pour de l'argent ; il répondit fièrement qu'il ne s'exposerait pas à être chassé deux fois de la même maison. Il sortit, et M. de Solar lui ferma la porte un peu rudement sur les épaules. Après cette aventure, Rousseau partit, sans même dire adieu à l'abbé de Solar, et sans le remercier des leçons de latin qu'il lui avait données. Au bout de quelques jours, la fontaine de Héron se cassa. Rousseau s'aperçut que son ami n'était qu'un polisson, et ils se quittèrent sans regret à Annecy, où Rousseau retourna chez madame de Warrens, qui le reçut à merveille. *On en dira tout ce qu'on voudra*, dit-elle à sa femme de chambre, *je le garderai ici*. On lui donna donc une jolie petite chambre, dont la vue donnait sur une prairie agréable, et le voilà établi chez madame de Warrens.

Il remarque à cette occasion qu'il avait encore son puc...., mais qu'il n'était plus vierge. Malgré l'horreur que l'Esclavon lui avait inspirée, il avait profité de ses leçons ; content de jouir à sa manière (c'est-à-dire d'après la manie que les corrections de mademoiselle Lambercier lui avaient fait contracter) des objets que son imagination lui présentait, il avait appris à se suffire à lui-même. Son tempérament s'était développé, et dans le temps où il était chez sa logeuse, ne sachant pas comment déterminer les femmes à le rendre heureux, quand il espérait de

pouvoir se retirer sans être surpris, il s'amusait à montrer à celles qu'il rencontrait l'objet dont mademoiselle Lamercier avait si singulièrement ému la sensibilité ; du moins c'est ce que j'ai entendu, car il s'exprime ainsi : *ce n'était pas l'objet obscène, c'était l'objet ridicule que je leur montrais.* Un jour il s'était emparé d'une allée souterraine, voisine d'un puits où les servantes des maisons voisines allaient chercher de l'eau. Là il avait commencé sa facétie ordinaire, se montrant et se retirant tour à tour ; tout d'un coup il entend qu'on veut reconnaître et châtier le polisson caché dans l'allée ; il s'enfonce ; elle était très-longue, mais une lumière le poursuit ; enfin il est surpris à l'extrémité par quelques vieilles femmes armées de manches à balai et par un grand homme noir qui commandait la troupe. On l'interroge assez brutalement ; il répond qu'il est un pauvre prince allemand attaqué de folie, et qui voyage pour rétablir sa raison. Alors le grand homme qui lui avait fait tant de peur prononce qu'il faut le laisser aller, au grand regret des vieilles, qui auraient bien voulu que leurs manches à balai ne restassent pas inutiles. Quelques jours après, étant avec ses camarades, il rencontra le grand homme, qui le reconnut. *Ah ! vous voilà, mon prince,* lui dit-il : avouez que je vous ai fait grand-peur, moi qui ne suis qu'un coïon. Heureusement, dit Rousseau. Ses camarades ne demandèrent aucune explication au grand homme.

Rousseau vécut heureux quelque temps chez

madame de Warrens, éperdument amoureux d'elle sans qu'il s'en doutât. Elle était très-gaie, et ils passaient les journées à s'amuser comme des pensionnaires de couvent. Cependant madame de Warrens, s'était trop occupée de projets pour n'en pas former sur l'état futur de Rousseau. Elle décida d'abord qu'il serait prêtre. Il fallut donc sortir de la maison, et s'en aller dans le plus triste séminaire apprendre le latin pour la troisième fois. Le supérieur était un bon homme. C'était un petit vieillard borgne, hideux, ami de madame de Warrens, qui lui avait donné dans la maison l'emploi de la lacer, fonction qu'il remplissait gravement, tandis que madame de Warrens jouait tantôt avec Rousseau, tantôt avec quelques autres de ses amis, le traînant après elle toujours fidèlement attaché à son lacet. Le premier maître qu'on donna à Jean-Jacques lui déplut au point de lui donner des vapeurs ; le deuxième fut un très-bon homme, c'est un des deux modèles du *Vicaire Savoyard*. Mais Rousseau n'apprit point encore le latin, et il fut déclaré incapable de devenir prêtre, comme on l'avait déjà déclaré incapable d'être procureur. Rousseau était alors assez bon catholique, et croyait de très-bonne foi au dieu de madame de Warrens. Il ignorait encore quel accommodement elle avait fait avec son Dieu pour le dogme ou pour la morale. Ce fut, à ce que je crois, peu après cette sortie du séminaire que Rousseau fut témoin d'un miracle. Le feu avait pris dans la ville

d'Annecy, et menaçait l'église des Cordeliers. La maison de madame de Warrens était fort proche. Rousseau aida dans le déménagement, et revint ensuite dans le jardin, prier Dieu d'éteindre le feu à côté de sa bonne maman. L'évêque, qui accourut avec les cérémonies de l'église, le pria de plus près encore. Enfin le vent changea, l'église ne fut pas brûlée; on cria au miracle, et Rousseau y crut de très-bonne foi; il n'était pas même éloigné de s'imaginer qu'il y avait eu aussi quelque part, tant la présence de madame de Warrens et la circonstance de la nuit et du jardin avaient donné de ferveur à sa prière. C'est ce miracle qu'il attesta dix ans après, et bien tard pour son honneur, lorsqu'on voulut faire un saint de ce pauvre évêque d'Annecy. Fréron déterra cette attestation, et l'inséra dans ses feuilles, lorsque les *Lettres de la Montagne* parurent. Rousseau a la bonne foi de convenir que c'était une excellente plaisanterie.

Madame de Warrens, ne pouvant tirer parti de la théologie pour la fortune de Jean-Jacques, voulut essayer de la musique de la cathédrale. Cette manière de vivre convint davantage à Rousseau. Son maître était un ivrogne très-gai; il soupait quelquefois avec Rousseau chez madame de Warrens. C'est dans ce temps, à ce que je crois, que Rousseau raconte en grand détail qu'étant sorti un matin de chez lui pour voir le lever du soleil, il trouva sur le bord d'un ruisseau voisin de la maison deux jeunes demoiselles à cheval, dont l'une

était d'Annecy, et l'autre, née en Suisse, s'était établie chez son amie pour quelque temps. Elles avaient seize à dix-sept ans, et Rousseau environ dix-neuf ans. Les chevaux ne voulaient point passer l'eau ; Rousseau en prend un par la bride, se met dans l'eau jusqu'aux genoux, et fait passer les demoiselles de l'autre côté du ruisseau. Elles lui proposent de les accompagner à quelques lieues de là, dans une métairie appartenant aux parens de la demoiselle d'Annecy, où elles vont passer la journée. Rousseau accepte et monte en croupe derrière une d'elles. Ici Rousseau interrompt sa narration pour demander pardon aux dames de la Cour d'avoir été en croupe derrière cette demoiselle sans prendre quelques libertés. Cependant on arrive ; la journée se passe très-bien ; les jeunes filles étaient fort innocentes et fort gaies ; Rousseau fut fort nigaud et fort amoureux, mais sans savoir bien précisément de laquelle des deux ; toujours prêt à faire une déclaration à celle avec qui on le laissait seul un instant, et toujours interrompu par l'autre avant que la première phrase fût arrangée. Cependant il eut dans ces tête-à-tête le bonheur de baiser la main d'une de ces demoiselles, qui eut à peine l'air de s'en apercevoir. Rousseau crut alors que le moment de son bonheur était venu ; mais la compagne arriva. En se séparant le soir les demoiselles convinrent que l'une d'elles prendrait Rousseau pour amoureux, et que l'autre jouerait le rôle de confidente. Cette

plaisanterie, que Rousseau était tenté de prendre autrement, n'eut pas de suite ; mais en écrivant ses mémoires, il paraît dans le récit de cette aventure ne pas pouvoir se persuader que deux jeunes filles aient pu traiter avec légèreté un petit écolier de musique qui devait un jour devenir Jean-Jacques Rousseau. Il ne fit pas de grands progrès en ce genre, et il fallut quitter cette étude, parce que M. Le Maître (c'est le nom de sa dignité) ; parce que, dis-je ce M. Le Maître, qui était vieux, sujet à des attaques d'épilepsie, et qui n'avait pour tout bien que ses recueils de messes, de motets, etc., voulait tâcher d'en tirer quelque parti pour s'assurer de quoi vivre. Il n'avait rien à espérer de la reconnaissance du chapitre d'Annecy, et beaucoup à se plaindre de la hauteur des chanoines, qui ne croyaient pas qu'un homme qui a prouvé des quartiers paternels et maternels puisse avoir tort contre un roturier. Il résolut donc de quitter Annecy ; mais les chanoines, avec qui il avait des engagements, eussent empêché son départ ou saisi sa musique. Il partit en secret pour Lyon avec Rousseau. La musique allait plus doucement. Le pauvre musicien s'avisa de conter son aventure à un comte de Lyon et à un cordelier : tous deux trahirent le musicien, et avertirent les chanoines d'Annecy. La musique fut confisquée. Ce qu'il y a de plaisant, c'est que le même cordelier ayant passé en Savoie, et se trouvant de la société de madame de Warrens quelque temps après, Rousseau

en fait le portrait comme d'un très-honnête homme ; après quoi il ajoute froidement : *Il est vrai qu'il trahit le secret du pauvre Le Maître, et il faut avouer que ce ne fut pas le plus beau trait de la vie du père Caton.*

M. Le Maître, quelques jours après son arrivée à Lyon, eut une attaque d'épilepsie dans la rue. Rousseau l'accompagnait ; le peuple accourt ; Rousseau dit à ses voisins l'adresse de Le Maître, tourne le coin de la rue, et part pour Annecy, laissant son maître et son ami étendu sur le pavé entre les mains de la populace. A son retour, Rousseau fut reçu de madame de Warrens comme s'il ne venait pas de faire une mauvaise action, (je ne suis pas cependant sûr qu'il la lui ait avouée) ; il passa quelque temps encore chez elle ; après quoi madame de Warrens fut obligée, par la suite de ses projets, et pour des affaires dont Rousseau n'a jamais su le secret, de quitter Annecy pour aller à Turin, de Turin à Paris et de Paris à Chambéry, où elle fixa ensuite son séjour. Elle commença par charger Rousseau de conduire sa femme de chambre à Fribourg, chez ses parens. Elle était assez jolie, et Rousseau, pendant tout le voyage, coucha dans la même chambre ; il ne croyait pas que la bonne fille eût fait beaucoup de résistance ; mais il avoua qu'il n'osa rien tenter, parce qu'il ignorait quelle attitude il fallait prendre, et qu'il craignait apparemment que la jeune fille ne voulût point se donner la peine de l'instruire. Après avoir remis

cette fille à ses parens, Rousseau passa par Nyon, où il vit son père qui était remarié. On le reçut bien ; on lui donna d'excellens avis, à souper, à coucher, mais on ne lui parla ni de rester ni de lui procurer une place. Il partit donc, ne sachant où aller, et ayant à peine de quoi payer son gîte pendant quelques jours.

Dans ce voyage de Suisse, il lui arriva deux fois de coucher dans les auberges, ou d'y vivre sans avoir de quoi payer. Il a remboursé depuis ces bonnes gens. Il parle beaucoup à ce sujet de la générosité des pauvres. On voit, par la suite de son histoire, qu'il aurait pu parler aussi de celle des riches ; mais jamais à leur égard il ne lui échappe d'effusion de cœur. On voit qu'il regardait un bienfaiteur riche comme un homme qui avait de la supériorité sur lui, au lieu qu'il devenait lui-même le supérieur en honorant des effusions de sa reconnaissance quelques malheureux cabaretiers de village. Je ne sais si c'est à l'occasion de la détresse où il était alors que, parlant de son indépendance, de son peu de prévoyance, de son insouciance qui l'exposaient sans cesse à manquer de tout, il dit ces paroles que j'ai retenues, et que les bons éditeurs n'auront pas la malice de supprimer : Quant à ma subsistance, pourquoi m'en serais-je embarrassé, *j'aurais pu mendier ou voler*. (Je souligne ces paroles parce qu'elles sont dans les mémoires, *totidem verbis*, *mendier ou voler* !)

De Nyon Rousseau passe à Vevay ; il s'y arrête,

s'établit dans une auberge, se donne pour un Parisien, grand musicien, compose pour le concert de la ville une cantate sans se douter des règles de la composition, la fait exécuter au milieu des éclats de rire des musiciens et des spectateurs, et finit par être totalement démasqué par un jardinier, véritable Parisien, qui découvre que, loin d'être né à Paris, il n'y a jamais été.

Madame de Warrens avait quitté Annecy sans instruire Rousseau de sa marche; il erre dans la Suisse, et rencontre dans une auberge une espèce d'évêque Grec qui se disait chargé par le patriarche Latin de Jérusalem de recueillir des aumônes dans toute la chrétienté. Il parlait Italien et ne savait pas le Français. Rousseau s'arrange avec lui pour lui servir d'interprète en Suisse, et pour le suivre ensuite dans son diocèse. Arrivé à Soleure, l'évêque va rendre visite à l'ambassadeur de France, accompagné de son interprète, qui se donnait pour Français. Malheureusement, M. de Bonnac, alors ambassadeur en Suisse, l'avait été à Constantinople; il se connaissait en évêques Grecs, et lorsque Rousseau voulut sortir, on lui signifiâ un ordre de M. l'ambassadeur de ne pas sortir de l'hôtel. Il fut conduit devant M. de Bonnac, qui lui dit que le prélat Grec était un escroc, et que, le sachant Français, il s'était servi de son autorité d'ambassadeur pour l'empêcher de se perdre en suivant son aventurier Grec. Rousseau fut alors obligé de dire qu'il n'était pas Français; il avoua sa misère et une

partie de ses folies. M. de Bonnac le plaignit, lui promit de s'occuper de son sort, lui proposa de rester chez lui et d'être employé dans ses bureaux, jusqu'à ce qu'il pût juger des emplois auxquels il était ou pourrait se rendre propre ; lui dit que pour son bien il le retiendrait jusqu'à ce que l'évêque Grec fût sorti de Soleure, et qu'aussitôt il reprendrait sa liberté.

Rousseau fut quelque temps employé dans les bureaux de M. de Bonnac : mais soit que dégoûté de rester subalterne, il négligeât le travail ; soit qu'il parût à son protecteur plus propre à la littérature qu'aux affaires (car, à l'exemple d'un premier secrétaire de M. de Bonnac, homme de lettres connu, mais dont j'ai oublié le nom, il était devenu poète), M. de Bonnac crut qu'il valait mieux lui procurer une éducation à Paris que de le garder dans ses bureaux. On lui proposa celle du neveu d'un officier Suisse, nommé Godard. M. de Bonnac lui donna de quoi faire le voyage de Paris, et comme cette affaire ne réussit point, il lui envoya de quoi retourner en Suisse. Mme. de Warrens avait quitté Paris lorsque Rousseau eut découvert où elle y avait logé ; il partit donc pour Lyon, où il resta le temps qu'il fallait pour apprendre dans quelle ville son ancienne protectrice s'était fixée. Prêt à manquer d'argent, il jugea à propos de coucher dans la rue pour ménager le peu qui lui restait. Il y eut deux aventures destinées encore par les éditeurs à être supprimées ; l'une avec un courrier de Lyon, qui,

le voyant la nuit sur un banc dans Bellecour, vint lui proposer de se déssennuyer à côté l'un de l'autre, et lui en donna l'exemple. Ce spectacle fit l'effet contraire de la leçon que lui avait donnée l'Esclavon de l'hospice, il corrigea Rousseau de ce vice. Quelques jours après, un abbé, le voyant aussi sur la place, lui proposa de venir coucher chez lui ; Rousseau apprit, en arrivant dans l'appartement, qu'il était question de partager le lit de l'abbé ; et, lorsqu'ils furent couchés, il vit, par les propos de son hôte, que ce n'était point par un pur motif d'hospitalité, qu'il l'avait recueilli. Rousseau le refusa poliment mais nettement ; et ils passèrent la nuit très-tranquillement. Le lendemain, l'abbé lui proposa à déjeuner, et le mena chez ses hôtes qui, voyant l'abbé avec un homme qui avait couché chez lui, leur donnèrent à tous deux les marques de haine et de mépris qu'elles purent imaginer. L'abbé faisait semblant de ne pas s'en apercevoir, et Rousseau ne pouvait deviner en quoi il leur avait déplu.

Rousseau apprit enfin que madame de Warrens était à Chambéry ; il alla l'y joindre ; elle était alors logée dans une très-vilaine maison qu'elle louait fort cher ; mais cette maison appartenait à un ministre qui ne trouvait guère à la louer, et madame de Warrens avait trouvé ce moyen de n'être plus exposée à des tracasseries pour le paiement de sa pension. Elle reçut Jean-Jacques avec la tendresse d'une mère, et eut bientôt le crédit de le faire entrer, en qualité de commis, dans un bureau

établi à Chambéry pour former un cadastre en Savoie. Au lieu de s'occuper du cadastre, Rousseau s'occupait de musique, et quitta son emploi pour se faire maître de chant. Il eut des écoliers et de jolies écolières, dont il devint amoureux, suivant son usage. Il y avait, entre autres, une demoiselle Lard, qui ressemblait à une statue de marbre et à qui son père faisait apprendre la musique dans la vue de l'animer. Madame Lard sa femme n'en avait pas besoin ; elle avait pris du goût pour Rousseau, et à chaque leçon qu'il donnait à sa fille, elle l'obligeait à recevoir cinq ou six baisers sur la bouche très-vivement appliqués. La présence de M. Lard lui-même ne l'arrêtait point. Rousseau ne manquait pas de faire confidence de ses petites aventures à madame de Warrens ; il lui racontait les agaceries de madame Lard, la passion qu'une des principales couturières de la ville avait pris pour lui, quoique assez vieille et fort laide ; la bonté avec laquelle cette couturière se chargeait de ses billets pour une jeune demoiselle à laquelle il adressait des déclarations. Madame de Warrens comprit alors tout le danger que courait Rousseau. Une première liaison décide quelquefois du sort de la vie ; il pouvait faire de mauvais choix ; plus il était innocent, plus le danger était grand. Elle résolut de choisir pour lui, de l'enlever aux périls de l'ignorance, et de le délivrer de cette envie de s'instruire qui aurait pu finir par le rendre complètement fou.

Dans les premiers temps de son mariage, madame de Warrens s'était liée avec un comte de Tavel, qui avait le malheur d'être athée, et qui lui avait inspiré sur la fidélité conjugale des principes dont il avait su profiter. Elle quitta bientôt ce premier amant, mais elle resta fidèle à ses principes, et devenue catholique de bonne foi, elle continua de regarder ses faveurs comme une chose dont elle avait droit de disposer. Tantôt c'était un moyen de s'attacher davantage ses amis, une autre fois c'était le prix de l'amitié ou des services. Le tempérament n'y entraît pour rien, à ce que Rousseau prétend. Ce point de morale n'était pas le seul objet sur lequel l'opinion de madame de Warrens différât de celle des prêtres : l'éternité des peines, la grâce, les mystères étaient traités avec la même légèreté ; et tout ce que les prêtres obtenaient d'elle, c'était un acte de soumission entière à toutes les décisions de l'église, quelles qu'elles fussent ; après quoi elle ne se faisait aucun scrupule de critiquer chaque décision en particulier. Depuis son établissement à Chambéry, elle avait jugé que le zèle et les vertus de Claude Anet, son laquais, méritaient la récompense la plus douce qu'elle pût accorder. En même temps elle l'avait changé en directeur de son jardin des plantes ; c'était lui qui allait chercher dans les Alpes les herbes dont elle avait besoin pour son laboratoire. Rousseau savait le germe des liaisons de madame de Warrens avec Claude Anet. Un jour que,

dans un mouvement de colère, madame de Warrens lui avait dit qu'il n'était qu'un manant, le pauvre garçon s'empoisonna. Il fut secouru à temps par Rousseau, et madame de Warrens, dans le trouble où cette circonstance l'avait jetée, ne put garder son secret.

Ce fut quelque temps après que madame de Warrens mena Rousseau dans le jardin des plantes qu'elle avait hors de la ville : il y avait dans ce jardin un salon, où elle le fit entrer seul avec elle. Là, après lui avoir fait sentir le danger que ses mœurs ou sa santé pourraient courir si on l'abandonnait à ses sens et à son inexpérience, et après lui avoir exposé ses principes sur la continence, madame de Warrens proposa à son élève de lui faire connaître ce bonheur qu'il ignorait encore, et se chargea de calmer ses sens et de le délivrer de l'état d'angoisse et de tourment où l'excès de continence l'avait réduit. Elle lui proposa alors des conditions dont il fallait jurer solennellement l'exécution, lui donna huit jours pour y réfléchir, au bout duquel temps il reviendrait dans ce jardin pour y déclarer son refus, ou y faire le serment et perdre son puc. . . . en cérémonie. Rousseau aimait madame de Warrens avec la plus grande tendresse ; cependant l'effet de ce discours fut de lui inspirer l'effroi le plus mortel. Bien loin d'attendre la fin des huit jours avec impatience, jamais il ne se plaignit tant de la brièveté des jours. Le terme fatal arriva. Rousseau se rendit au jardin

tout tremblant, fit le serment convenu, dont il n'a pas jugé à propos de nous donner les détails (quoiqu'ils fussent sûrement bien dignes d'être présentés avec le reste au trône de Dieu). Enfin il reçut avec docilité les leçons de madame de Warrens, le bon Claude Anet fut mis dans la confiance. Ce *respectable* garçon avait pour sa maîtresse un attachement, une vénération, qui l'empêchaient de se plaindre du partage. Au contraire, il donnait à Rousseau les avis les plus salutaires sur la manière dont il fallait s'y prendre pour rendre heureuse madame de Warrens. Claude Anet mourut peu de temps après d'une pleurésie qu'il avait gagnée en allant herboriser sur les Alpes. Il fut fort regretté de madame de Warrens, qui était parvenue à faire réussir le projet de l'établissement d'une chaire de botanique à Chambéry, école où Claude Anet eût été le premier professeur. Rousseau le pleura comme s'il n'eût pas été son rival. Il parle avec regret des scènes délicieuses qui se passaient entre eux trois, lorsque madame de Warrens les assurait que tous les deux étaient également nécessaires à son bonheur.

Déarrassé de son puc.....Rousseau fut plus tranquille, il s'occupa un peu de littérature française. M. Simon, juge-mage de Chambéry, avait une bibliothèque bien composée, faisait venir les livres nouveaux, et ne manquait ni d'instruction, ni de goût. Ses conseils et sa société furent utiles à Rousseau. Ce M. Simon était d'ailleurs pétri de

ridicules : une grosse tête sur le corps d'un nain, des cuisses et des jambes longues et mal tournées, des bras qui descendaient au-dessous du genou, une perruque qui tombait sur ses talons, tel était l'extérieur de M. Simon. D'ailleurs, galant auprès des dames, parlant de ses bonnes fortunes, et ayant tous les airs que les véritables bonnes fortunes peuvent donner à un sot. Après ce portrait, Rousseau ajoute : *c'était un bon petit homme, et j'ai cru devoir lui donner ici une marque de ma reconnaissance.* Ce fut vers ce temps que Rousseau lut les *Lettres philosophiques* ; il avoue que cet ouvrage fit naître en lui le goût de la philosophie, *quoique, dit-il, ce ne soit pas le meilleur ouvrage de Voltaire.* Il vit aussi à Chambéry beaucoup d'officiers français qui allaient à l'armée d'Italie et en revenaient, entre autres M. de Senneterre, dont il parle avec éloge. Le roi de Sardaigne était allié de la France ; Rousseau, qui ne voyait que des Français et leurs alliés, se passionna pour la France, et cette passion, il l'a toujours conservée : les défaites des Français ont toujours été pour lui un chagrin très-vif, et leurs victoires le comblaient de joie. Cependant Rousseau, étant encore à Annecy, avait fait un rêve ; il s'était vu transporté dans une petite maison située dans un beau paysage ; il y avait passé des instans délicieux avec une femme charmante. Il résolut de réaliser ce rêve avec madame de Warrens : elle loua donc une maison de campagne, où ils allèrent passer l'été. Rousseau

s'y trouva très-heureux ; il partageait sa vie entre les soins champêtres, auxquels il n'entendait rien, l'étude, et madame de Warrens. Aucun importun ne venait les y troubler, excepté deux jésuites, dont l'un était leur confesseur. Rousseau avait cependant dès ce moment des doutes sur l'enfer ; ces doutes l'embarrassaient beaucoup ; il serait réellement bien désagréable d'aller en enfer uniquement pour avoir cru qu'il n'y en avait point. Jean-Jacques chercha donc un moyen de se délivrer de ses doutes et de savoir à quoi s'en tenir. Il se plaça vis-à-vis d'un arbre, une pierre à la main, et prêt à lancer la pierre, après une fervente prière à Dieu, il dit : *si cette pierre touche l'arbre, je croirai qu'il n'y a point d'enfer ; si elle manque l'arbre, je croirai qu'il y en a un.* Heureusement il avait pris la précaution de choisir un gros arbre et de se placer très-près ; la pierre frappa l'arbre, et Rousseau resta convaincu toute sa vie qu'il n'y avait point d'enfer.

Voilà donc Rousseau tête-à-tête avec madame de Warrens dans la petite maison des Charmettes, partageant son temps entre l'amour, l'étude et les soins champêtres. Il gagna des vapeurs à force d'être heureux, et, ce qu'il y a de plaisant, c'est qu'écrivant trente ans après cette partie de son histoire, il en paraît comme étonné. Ces vapeurs devinrent très-fortes. Un jour qu'il rangeait une table, il éprouva un mouvement extraordinaire ; il crut que son cœur allait s'élaner de sa poitrine, que ses

vaisseaux allaient se briser. Depuis ce moment, son tempérament a changé : plus de nuits paisibles, plus de calme dans le poulx ; une palpitation de cœur presque continuelle, tel fut son état le reste de sa vie, et l'altération du tempérament en produisit une dans son caractère, qui devint plus ardent et plus passionné.

La fortune de madame de Warrens était si bornée, elle avait fait tant de projets, protégé tant de gens, que ses 2000 livres de pension, saisies souvent par des créanciers, suffisaient à peine à sa subsistance. Cependant, quoiqu'elle eût une maison à la ville, elle avait pris une campagne par complaisance pour Rousseau, et cette campagne, loin d'être un objet d'économie et de revenu, avait été une augmentation de dépense. Cela donnait quelque scrupule à Rousseau, qui trouvait qu'il n'était pas trop moral de réduire à la mendicité une femme qui avait tant fait pour lui. Ce scrupule n'aboutit qu'à quelques voyages entrepris par lui pour se procurer quelques places, voyages inutiles, pour chacun desquels madame de Warrens lui faisait un petit équipage, ce qui augmentait encore la détresse commune.

A la fin ses vapeurs devinrent si fortes, que madame de Warrens crut devoir conseiller à Rousseau de quitter la maison des Charmettes, où ils n'avaient pour compagnie que deux jésuites, leurs confesseurs ; elle lui proposa d'aller consulter les médecins de Montpellier. Il partit, et à peine

eut-il quitté ce séjour délicieux, qu'il se trouva presque guéri. Après quelques jours de voyage, il rencontra une femme encore jeune et jolie, et un vieux marquis voyageant pour sa santé, et très-mauvais plaisant. Ce marquis s'avisa de supposer, dès le premier jour, que Rousseau était amoureux de la dame, mais que son respect l'empêchait de montrer toute sa passion, et il lui faisait entendre qu'avec moins de respect il serait plus goûté. Ces manières intimidèrent tellement Rousseau, qui s'imagina que l'on voulait lui faire une déclaration ridicule pour se moquer ensuite de lui, qu'il fallut absolument qu'un jour, pendant que le marquis faisait sa méridienne, la dame le menât hors de la ville (c'était à Valence ou Montelimart), dans un petit bois, et là s'expliquât d'une manière excessivement claire sur la preuve d'amour à laquelle elle avait le plus de confiance. Rousseau la trouva infiniment plus ardente que madame de Warrens, et jugea qu'à tout prendre, c'était meilleure jouissance. Il profita de l'occasion pendant quelques jours, et promit à sa dame, qui était de Bourg-St.-Andéol, d'aller passer l'hiver avec elle. Il est bon de savoir que dans tout ce voyage Rousseau s'appelait M. Dunning, Anglais, quoiqu'il ne sût pas un mot de cette langue, et que la dame de Bourg-St.-Andéol, qui vit encore, apprendra en lisant ces mémoires que le Dunning Anglais qu'elle a presque violé il y a quarante ans, est l'illustre Jean-Jacques. Rousseau a mis son nom en toutes lettres, appa-

remment par reconnaissance, ou de peur que Dieu, à qui il destine ce beau livre, ne pût pas le deviner.

Il resta quelques mois à Montpellier. Il prévint madame de Warrens qu'il passerait l'hiver à Bourg-St.-Andéol, afin *d'être plus près de sa chère maman* (cette galanterie n'est pas dans les mémoires, mais dans les lettres imprimées.) Cependant il lui prit des remords ; il trouva qu'il n'était pas trop juste d'employer l'argent de madame de Warrens à se divertir avec une autre. D'ailleurs, la dame de Bourg-St.-Andéol avait une jolie fille, dont Rousseau était sûr de devenir amoureux. Il prit donc le parti très-sage de retourner à Chambéry, et il ne se crut pas même obligé d'avertir la dame de Bourg-St.-Andéol qu'il avait changé d'avis. Rousseau part donc pour Chambéry, annonce son arrivée, et s'attend que suivant son usage, madame de Warrens aura préparé une petite fête pour le recevoir. Point du tout, il trouve tout tranquille dans la maison ; il monte en tremblant à la chambre de madame de Warrens. *Ah ! te voilà, petit, j'en suis bien aise*, fut toute la réception ; elle n'était pas seule, un garçon perruquier était auprès d'elle ; Rousseau l'avait déjà rencontré dans la maison ; alors il y était établi, et Rousseau apprit par la bonne madame de Warrens qu'il avait succédé à Claude Anet. Rousseau voulut hasarder une représentation sur ce qu'un cœur qu'il croyait à lui *Mais, mon ami*, lui dit madame de Warrens, *vous étiez absent*. Elle lui proposa ensuite de

vivre comme du temps de Claude Anet, mais Rousseau ne put s'y résoudre ; il se jeta aux pieds de madame de Warrens, prit le ton d'un héros de roman, dit qu'il ne voulait point, par un indigne partage, déshonorer l'autel où il avait sacrifié, avilir l'objet de son adoration et de son amour. Madame de Warrens forcée de choisir, préféra le perruquier. C'est à cette époque que Rousseau s'écrie : *Ame céleste, qui es actuellement dans le sein de Dieu, pardonne si j'ai révélé tes faiblesses ; sois sûre que s'il a existé des femmes plus chastes, du moins il n'y a jamais eu d'âme plus pure.* Cela est beaucoup mieux dit, mais en voilà le sens, et j'ai retenu les mots essentiels que je souligne. Peu de temps après cette aventure, Rousseau fut placé à Lyon comme gouverneur des enfans de M. de Mably, frère de l'abbé de Mably ; on lui donna le soin de la cave. Dans cette cave il y avait du vin d'Arbois très-joli, qui devint trouble ; Rousseau se chargea de l'éclaircir et manqua son coup ; mais le vin gâté pour les autres ne l'était pas pour lui, il en volait de temps en temps des bouteilles qu'il buvait en secret, mangeant des gâteaux et en lisant un roman ; car quelque bon que pût lui paraître du vin volé, il lui était impossible de le boire sans gâteaux et sans livres. Les bouteilles accumulées dans sa chambre le trahirent, on lui ôta la clef de la cave. Peu après, ayant eu le bonheur de trouver un moyen nouveau de noter la musique, il quitta M. de Mably, et après avoir été prendre

conseil de madame de Warrens, que le perruquier achevait de ruiner, il vint à Paris présenter son ouvrage à l'Académie des Sciences ne doutant pas qu'il n'y eût là de quoi l'enrichir et le couvrir de gloire. Telle est la vie de Rousseau jusqu'à trente ans. Il serait difficile de deviner, en la lisant, que c'est le commencement de l'histoire d'un philosophe moraliste.

Voyage en Pologne, Russie, Suède, Danemarck, etc. par M. William Coxe, membre du Collège Royal de l'Université de Cambridge, etc. traduit de l'anglais, enrichi de notes et des éclaircissemens nécessaires, par M. P. H. Mallet, ci-devant professeur royal à Copenhague, etc. ; ouvrage orné de cartes géographiques et portraits. Quatre vols. in 8°, à Genève.

Le succès qu'avaient eu les *Lettres sur la Suisse* ne pouvait manquer de faire accueillir avec empressement ce nouvel ouvrage de M. Coxe ; on y retrouve le même ton de simplicité, de candeur, des faits curieux, intéressans, des observations qui annoncent un esprit sage, beaucoup d'exactitude et d'impartialité. Quelques lecteurs lui ont reproché l'emphase un peu bourgeoise avec laquelle il s'est permis de parler de l'accueil dont les différens souverains à qui il a eu l'honneur d'être présenté ont daigné l'honorer ; mais comment ce léger ridicule pourrait-il faire oublier tout ce que son livre offre, d'ailleurs, d'intérêt et d'instruction ?

Ce n'est pas la partie descriptive qui est la plus étendue ; des digressions historiques occupent au moins les deux tiers de ce nouveau Voyage. Nous ne pouvons dissimuler que M. Coxe s'est beaucoup plaint, pendant le voyage qu'il vient de faire ici, de l'extrême liberté avec laquelle son traducteur avait disposé de son ouvrage ; il nous paraît cependant assez bien démontré qu'en général nous n'y avons rien perdu ; M. Mallet a toujours l'attention d'avertir des changemens qu'il a cru devoir se permettre, et d'en expliquer le motif ; il nous paraît difficile qu'on ne soit pas le plus souvent de son avis. Les additions les plus importantes que nous devons à M. Mallet regardent principalement le Danemarck ; or, M. Coxe avoue lui-même, dans la préface de son ouvrage, que c'est l'article de son livre le moins complet, et c'est assurément celui que l'historien du Danemarck pouvait suppléer de la manière la plus intéressante. Son morceau sur la révolution de 1660 nous a paru fait de main de maître. Le *Voyage en Norvège* est un tableau absolument neuf ; peut-être y remarque-t-on quelques réflexions un peu hasardées, mais il y règne aussi un ton plus facile et plus animé que ne l'est ordinairement celui de l'auteur ; ce morceau se ressent de l'âge où il a été fait, c'est en 1755 ; M. Mallet était fort jeune alors. Le long séjour qu'il a fait depuis en Danemarck, ses liaisons avec des personnes très-instruites, l'ont mis en état de rec-

tifier ses propres observations et de les étendre ; mais, quant à la forme épistolaire qu'il avait donnée d'abord à ce petit ouvrage, il a cru devoir la conserver, et nous pensons que ses lecteurs lui en sauront gré.

—

*Le Pécher et le Peuplier, fable, par M. le
vicomte de Ségur.*

Un jeune peuplier, tout fier de sa verdure,
Portait jusques aux oieux l'orgueil de ses rameaux.
Un pécher, qu'élevaient et l'art et la nature,
Produisait près de lui mille fruits les plus beaux.
 Ah ! que je plains ton esclavage !
 Lui dit un jour le peuplier.
Toujours sous le ciseau d'un cruel jardinier,
A peine on te permet d'étendre ton feuillage,
Sans cesse on te contraint ; la douce liberté
Pour toi n'est plus qu'un nom ; moi, j'en connais l'usage :
 Tantôt j'éleve avec fierté
Mon feuillage ondoyant qui se perd dans la nue ;
D'autres fois, pour montrer ma flexibilité,
Je m'agite en ployant mes rameaux à ta vue. . . .
A tout ce beau discours le pécher, tout honteux,
 Ne répondait que par ses plaintes ;
Pour la première fois il se crut malheureux ;
De ces mauvais conseils il sentit les atteintes.
Tout-à-coup un orage obscurcit le soleil,
Le vent souffle et mugit, un éclair fend le ciel,
La foudre qui le suit gronde sur les montagnes ;
L'on voit le pâtre errant s'enfuir dans les campagnes ;
 Le jardinier soigneux
 Accourt de sa chaumière ;
Et donne à son pécher le secours nécessaire ;
Il le couvre, il l'étaye avec de forts épieux,

Et sait le préserver du vent et de l'orage.
 Le peuplier gémit en perdant son feuillage ;
 Ses rameaux en débris tombent à chaque instant,
 Nul n'a pitié de lui dans ce danger pressant.
 Le destin du pêcher alors lui fait envie ;
 Il paraît de sa liberté
 Des soins qui sauveraient sa vie ;
 Le vent redouble sa furie,
 L'abat, le déracine ; il l'avait mérité.
 Entière indépendance est folie et chimère ;
 A tout âge, dans tout pays,
 Pour les grands et pour les petits,
 L'avis est sage et salulaire,
 Nous avons tous besoin de secours et d'amis.

Il est aisé d'imaginer qu'un évènement aussi intéressant que l'assemblée des notables, convoquée pour le 29 de ce mois, occupe tous les esprits. Les bons citoyens, ceux même qui avaient montré quelque prévention contre le caractère ou les vues du ministère actuel, osent en concevoir de grandes espérances ; ils reconnaissent, dans l'intention qui en put faire adopter le projet, un des plus beaux mouvemens de l'âme bienfaisante et patriotique de notre jeune monarque. Les frondeurs, qui se sont imposé la triste loi de ne croire ni au bien ni à la vertu, sont forcés de convenir que le ministre qui en a conçu la première idée ne pouvait former un coup de partie plus heureux, si ce n'est pour affermir son crédit, du moins pour lui donner plus d'éclat, et s'assurer par-là même une retraite plus glorieuse. Il n'y a qu'une ignorance grossière, les préjugés de

l'esprit de parti ou la défiance plus ombrageuse encore de l'esprit de corps, qui aient pu voir avec quelque inquiétude la convocation d'une pareille assemblée. Quoi qu'il en soit, on a jugé à propos de rassurer à cet égard toutes les opinions, en laissant répandre dans le public la note que voici ; sans avoir l'authenticité d'un écrit émané du gouvernement même, on ne saurait douter qu'il n'en ait approuvé la publicité.

“ L'assemblée des notables du royaume, qui n'avait pas été convoquée depuis près de deux siècles, sera un évènement bien intéressant pour la France. Ce n'est pas pour obtenir des secours en argent que le roi la convoque, c'est, au contraire, un père bienfaisant qui veut consulter son peuple sur un plan vaste et sage qui doit faire le bonheur de la nation. Parmi les résultats de ce plan, on peut compter, 1° l'abolition de plus de 50 millions d'impôts sur la classe la plus pauvre du peuple ; 2° plus d'égalité dans la contribution à la chose publique ; 3° une grande diminution dans les frais de la perception ; 4° l'abolition des entraves et des droits à l'infini dont le royaume est hérissé, ainsi qu'une grande amélioration dans les gabelles.

“ Il résultera aussi de cette assemblée une sanction nationale de la dette publique. Le tableau qui sera présenté offrira une égalité entre la recette et la dépense, quoique, dans cette dernière, soient portés les 60 millions de remboursement annuel qui, dans vingt ans, ne subsistera plus, ainsi que

des rentes viagères, dont l'extinction se fera avec une somme pareille dans le même laps de temps. Cet événement sera un des plus beaux et des plus touchans du règne de notre monarque, et fera connaître la sagesse et la supériorité de son ministre dans les finances."

Quelque douces et consolantes que soient les espérances que ce précis offre aux vœux de la nation, on la connaîtrait bien peu si l'on pouvait penser qu'elles fussent capables d'en imposer à cette gaîté maligne qui se joue également et du bonheur et du malheur public. En France, le meilleur des rois ne sera pas moins en butte à ses traits que ne le serait le plus injuste des tyrans. Les couplets, les sarcasmes, les facéties de toute espèce sont dans tous les temps le hochet favori de ce peuple enfant. Qu'on lui fasse du bien ou du mal, en rire est son premier besoin :

.... Il peste, il crie,

Et tout finit par des chansons.

N'a-t-on pas vu des placards où l'on annonce que la grande troupe de M. de Calonne donnera, le 29, la première représentation des *Fausse Apparence*, des *Dettes* et des *Méprises*? N'a-t-on pas ajouté que si les acteurs hésitaient dans leur rôle, l'auteur se chargerait lui-même de les souffler? N'a-t-on pas dit encore qu'un des objets les plus curieux de la prochaine assemblée serait un discours de M. le duc de Chabot, sur l'économie, traduit en français par M. le duc de Laval? M. le duc de Chabot est

connu par la prodigalité de ses dépenses ; M. de Laval par un jargon très-original, parce qu'avec assez d'esprit naturel, ses idées et ses expressions ne marchant jamais de concert, il ne cesse de faire les coqs-à-l'âne du monde les plus ridicules. La société de madame de La Vallière est dans l'usage de lui donner toutes les années, pour ses étrennes, de superbes présens en parfilage. Ne s'est-on pas avisé de lui donner cette année une table, au milieu de laquelle sont deux ou trois gros chats entourés d'animaux de toute espèce, décorés de mitres, de cordons, de rochets, et faisant de la bouillie, etc. etc. Quelqu'un écrivait l'autre jour à madame la duchesse d'Enville : Que pensez-vous de l'assemblée des notables ? Voici sa réponse :

“ Moi, je n'augure bas bien

“ D'un choix qui n'est pas le mien.”

Ces paroles sont tirées de *la Fausse Magie*.

On donnait dernièrement à Versailles, au théâtre de la ville, une représentation du *roi Théodore*, opéra de Paësiello, que les privilèges de l'Académie royale de musique ne nous permettent point de voir à Paris. Au moment où Théodore exprime si naturellement sa détresse et l'embarras où il se trouve, une voix du parterre lui cria tout haut : *Que n'assemblez-vous les notables ?* On voulut saisir l'homme soupçonné de s'être permis une plaisanterie aussi indécente ; mais la reine, présente au spectacle, eut la sagesse et la bonté d'empêcher qu'on ne donnât plus de suite et plus d'éclat à une pareille impertinence, en la punissant comme elle l'eût mérité.

Tous les jours l'on entend citer quelque nouvelle gaîté de ce genre ; mais de semblables folies, à force d'être communes, ne sont plus heureusement d'aucun effet. Le bien qui doit se faire se fait également ; la nation ne perd pas l'habitude de rire, et, bien ou mal à propos, rire est toujours une assez bonne chose.

*Épitaphe sur le tombeau de madame de Lassay,
par son mari.*

La mort seule nous sépara.
Notre amour constant et fidèle
Aux amans toujours servira
De reproche ou bien de modèle.

*Couplets sur l'Assemblée des Notables, attribués
à M. de Rhulière.*

Dis-moi, mon cher, ce que tu penses.
Les notables vont s'assembler
Pour régler, dit-on, les finances.—
Sans doute.—Ah ! tu me fais trembler.—
Pourquoi ?—Lorsqu'un malade empire,
On réunit des médecins.
Ils viennent, le malade expire,
On paye encor les assassins.
On nous parle aussi de réforme ;
C'est bien fait, j'approuve cela.
Eh ! bon, ce n'est que pour la forme,
Jamais on n'y travaillera.
Ministres, commis, secrétaires,
Evêques, ducs et cætera,
Entendent trop bien leurs affaires
Pour donner dans ce paquet-là.

Avons-nous au moins l'espérance
De voir soulager les sujets ?
Eh ! mon ami, toujours en France
On fut magnifique en projets.
Dans la solennelle assemblée
Maint orateur s'élèvera ;
Mais, avant deux mois, en fumée
Tout cela se dissipera.

M. de Calonne était à jouer, l'autre jour, au tric-trac ; il entendit M. le vicomte de Ségur qui fredonnait au coin de la cheminée ce vieux couplet :

Voulez-vous savoir le souverain bien ?
C'est de manger tout, de ne laisser rien,
Voir les fillettes,
Boire du bon,
Envoyer ses dettes,
A colin trampon.

Voudriez-vous bien, mon cher vicomte, me donner l'adresse de ce monsieur ?

Parmi cette foule de calembours et de jeux de mots qu'on entend répéter tous les jours sur l'assemblée des notables, nous ne nous permettrons d'en citer qu'un seul, qui a du moins le mérite d'être exact et gai. L'on prétend que M. Gobelet, avant d'être pourvu de la dignité de premier échevin, était un fort honnête marchand bonnetier ; il se plaignait à un ami de l'embarras où il allait se trouver pour remplir dignement son rôle dans l'assemblée des notables. Ce que je vous conseille, ma foi, lui répliqua celui-ci, c'est de parler *bas* et d'opiner du *bonnet*.

Fragment d'une Lettre de feu M. Diderot à son amie mademoiselle Voland.

Du Grand-Val (maison de campagne de M. le baron d'Holbach), le 20 Octobre, 1760.

.... Sur les sept heures, on s'est mis à des tables de jeu, et M. Le Roi, Grimm, l'abbé Galiani et moi nous avons causé. Oh ! pour cette fois, je vous apprendrai à connaître l'abbé, que peut-être vous n'avez regardé jusqu'à présent que comme un agréable. Il est mieux que cela.

Il s'agissait, entre Grimm et M. Le Roi, du génie qui crée et de la méthode qui ordonne. Grimm déteste la méthode ; c'est, selon lui, la pédanterie des lettres ; ceux qui ne savent qu'arranger feraient aussi bien de rester en repos ; ceux qui ne peuvent être instruits que par des choses arrangées feraient aussi bien de rester en repos ; ceux qui ne peuvent être instruits que par des choses arrangées feraient aussi bien de rester ignorans.—Mais c'est la méthode qui fait valoir.—Et qui gâte.—Sans elle on ne profiterait de rien.—Qu'en se fatigant, et cela ne serait que mieux. Où est la nécessité que tant de gens sachent autre chose que leur métier ?—Ils disent beaucoup de choses que je ne vous rapporte pas, et ils en diraient encore si l'abbé Galiani ne les eût interrompus comme ceci :

Mes amis, je me rappelle une fable, écoutez-la ; elle sera peut-être un peu longue, mais elle ne vous ennuiera pas.

Un jour, au fond d'une forêt, il s'éleva une contestation sur le chant entre le rossignol et le coucou. Chacun prise son talent. Quel oiseau, disait le coucou, a le chant aussi facile, aussi simple, aussi naturel et aussi mesuré que moi ? Quel oiseau, disait le rossignol, l'a plus doux, plus varié, plus éclatant, plus léger, plus touchant que moi ?

Le Coucou.—Je dis peu de choses, mais elles ont du poids, de l'ordre, et on les retient.

Le Rossignol.—J'aime à parler, mais je suis toujours nouveau et je ne fatigue jamais. J'enchanter les forêts, le coucou les attriste. Il est tellement attaché à la leçon de sa mère, qu'il n'oserait hasarder un ton qu'il n'a point appris d'elle. Moi, je ne connais point de maître, je me joue des règles, c'est surtout lorsque je les enfrens qu'on m'admire. Quelle comparaison de sa fastidieuse méthode avec mes heureux écarts !

Le coucou essaya plusieurs fois d'interrompre le rossignol, mais les rossignols chantent toujours et n'écoutent point, c'est un peu leur défaut. Le nôtre, entraîné par ses idées, les suivait avec rapidité, sans se soucier des réponses de son rival. Cependant, après quelques dits et contredits, ils convinrent de s'en rapporter au jugement d'un tiers animal. Mais où trouver ce tiers également instruit et impartial qui les jugera ? Ce n'est pas sans peine qu'on trouve un bon juge. Ils vont en cherchant un partout.

Ils traversaient une prairie lorsqu'ils aperçurent

un âne des plus graves et des plus solennels ; depuis la création de l'espèce, aucun n'avait porté d'aussi longues oreilles. Ah ! dit le coucou en le voyant, nous sommes trop heureux ; notre querelle est une affaire d'oreilles, voilà notre juge ; Dieu le fit pour nous tout exprès.

L'âne broutait. Il n'imaginait guère qu'un jour il jugerait de musique, mais la providence s'amuse à beaucoup d'autres choses. Nos deux oiseaux s'abat-tent devant lui, le complimentent sur sa gravité et sur son jugement, lui exposent le sujet de leur dispute, et le supplient très-humblement de les entendre et de décider ; mais l'âne, détournant à peine sa lourde tête, et n'en perdant pas un coup de dent, leur fit signe de ses oreilles qu'il a faim, et qu'il ne tient pas aujourd'hui son lit de justice. Les oiseaux insistent, l'âne continue de brouter ; en broutant son appétit s'appaise. Il y avait quelques arbres plantés sur la lisière du pré : Eh bien ! leur dit-il, allez là, je m'y rendrai ; vous chanterez, je digérerai, je vous écouterai, et puis je vous en dirai mon avis. Les oiseaux vont à tire-d'aile et se perchent. L'âne les suit de l'air et du pas d'un président à mortier qui traverse les salles du palais ; il arrive, il s'étend à terre et dit : Commencez, la cour vous écoute..... C'est lui qui était toute la cour.

Le coucou dit : Monseigneur, il n'y a pas un mot à perdre de mes raisons. Saisissez bien le caractère de mon chant, et surtout, daignez en observer l'artifice et la méthode ; puis, se rengorgeant et battant

chaque fois des ailes, il chanta : Coucou, coucoucou, coucou, coucoucoucou, coucoucou, coucou ; et après avoir combiné cela de toutes les manières possibles, il se tut.

Et le rossignol, sans préambule, déploie sa voix, s'élance dans les modulations les plus hardies, suit les chants les plus neufs et les plus recherchés ; ce sont des cadences ou des tenues à perte d'haleine : tantôt on entendait les sons descendre et murmurer au fond de sa gorge, comme l'onde du ruisseau qui se perd sourdement entre des cailloux ; tantôt on l'entendait se lever, se renfler peu à peu, remplir l'étendue des airs et y demeurer comme suspendus ; il était successivement doux, léger, brillant, pathétique, et quelque caractère qu'il prît, il peignait ; mais son chant n'était pas fait pour tout le monde.

Emporté par son enthousiasme, il chanterait encore ; mais l'âne, qui avait déjà bâillé plusieurs fois, l'arrêta et lui dit : Je me doute que tout ce que vous avez chanté là est fort beau, mais je n'y entends rien ; cela me paraît bizarre, brouillé, décousu ; vous êtes peut-être plus savant que votre rival, mais il est plus méthodique que vous, et j'en suis, moi, pour la méthode.

Et l'abbé, s'adressant à M. Le Roy, et montrant Grimm du doigt, voilà, lui dit-il, le rossignol, vous êtes le coucou, et moi je suis l'âne qui vous donne gain de cause. Bon soir.

Les contes de l'abbé sont bons, mais il les joue supérieurement ; on n'y tient pas. Vous auriez

trop ri de lui voir tendre son cou en l'air et faire la petite voix pour le rossignol, se rengorger et prendre le ton rauque pour le coucou, redresser ses oreilles, et imiter la gravité bête et lourde de l'âne, et tout cela naturellement et sans y toucher ; c'est ce qui est pantomime depuis la tête jusqu'aux pieds.

M. Le Roy prit le parti de louer la fable et d'en rire.

Le Souterrain ou Matilde, par miss Sophie Lee, traduit de l'Anglais, sur la dernière édition. Quatre vols. in-12.

Ce roman est, dans la manière de l'abbé Prévôt, une imitation de *Cleveland* ; c'est l'histoire d'une fille de Marie Stuart et du duc de Norfolk, un tissu d'incidens romanesques, tristes, invraisemblables, mais dont l'enchaînement a pourtant je ne sais quel charme qui peut attacher des lecteurs qui aiment ce genre d'ouvrages. Ce qui nous a paru le plus révoltant dans celui-ci, c'est que, pour intéresser à de vaines fictions, l'on s'est permis de compromettre, par les imputations les plus hasardées et les plus atroces, un nom aussi auguste, aussi respectable que celui d'Elizabeth. La mort de sa rivale, l'infortunée reine Marie, excite sans doute par elle-même assez de compassion et de regrets ; pourquoi y ajouter encore des circonstances qui en aggravent l'horreur et le crime ?

Mars, 1787.

*Vers adressés aux Femmes sensibles, par M. Sylvain
Maréchal.*

A vos bontés on recommande
Un berger qui bien aimera ;
Pour son salaire il ne demande
Qu'un peu d'amour quand Mai viendra.
C'est une bonne créature ;
Mais si personne ne daignait
Partager les maux qu'il endure,
Avant Avril il en mourrait.

*Réponse d'une Femme sensible aux vers du berger
Sylvain.*

JE savais bien depuis long-tems
Que les pinçons et les fauvelles,
Ivres d'amour quelques instans,
Au mois de Mai contaient fleurettes ;
Mais je croyais que les Sylvains,
Plus heureux dans leur destinée,
Bergers, ainsi que les humains,
Fesaient l'amour toute l'année.

*Voyage philosophique d'Angleterre, fait en 1783 et
en 1784, en forme de lettres. Deux vols. in-8°,*

Esquisses poétiques de l'aspect des campagnes ;
notices détaillées des bâtimens les plus remarquables
de Londres et des environs ; vues philosophiques sur
le gouvernement, les mœurs et les usages du pays,
ses manufactures, son commerce et ses finances ;
observations critiques sur l'état actuel des lettres et
des arts en Angleterre ; tableaux piquans des nuan-
ces du caractère national dans les différens états et

dans les différentes situations de la vie ; contes moraux, anecdotes sentimentales à la manière de Sterne ; instructions minutieuses sur les grands chemins, les postes et les auberges, mais qui peuvent n'être pas sans quelque utilité pour les voyageurs, il n'est rien qu'on ne trouve dans ces deux volumes ; mais ce qu'on a sans doute été plus étonné d'y remarquer, c'est la réunion de deux choses qu'on avait cru jusqu'ici tout-à-fait incompatibles, beaucoup de manière dans le style, quelquefois même une affectation ridicule avec un grand fonds de candeur et de vérité dans les idées et dans les sentimens. Il faut que l'auteur, que nous ne connaissons point personnellement, mais à qui l'on ne refusera point, après avoir lu son ouvrage, et beaucoup d'esprit et beaucoup de sensibilité, se soit laissé séduire à la fantaisie d'imiter un modèle qui ne convenait ni à la nature de son talent, ni au génie de sa langue. En lui pardonnant ses néologismes, ses afféteries sentimentales, *la philanthropie qui taille ses plumes, l'équilibre des humeurs qui monte ses affections morales au ton de l'expansive bienveillance, la multitude des êtres environnans qui sont les doigts rapides du facteur qui inventa l'instrument homme, le langage grossier, mais français, des matelots qui vibre doucement ses fibres, etc.* vous trouverez dans sa manière d'observer et les hommes et les choses de la finesse, de l'intérêt, très-souvent même une vérité simple et naïve.

Tout ce que nous avons pu apprendre de l'auteur,

c'est qu'il se nomme M. de Lacoste, et qu'il a fait le voyage d'Angleterre à la suite de M. le duc de Chaulnes, dont il a sans doute eu fort à se plaindre; car il y a plus d'un endroit de son livre où ce seigneur français est infiniment maltraité; voici les derniers traits sous lesquels il s'est plu à le montrer à ses lecteurs.

“.....Dans le même hôtel (à Douvres) logeait aussi un grand seigneur de nom et armes. Cet homme, trop connu, avait amené de Londres une fille enlevée aux porteurs de chaise de Covent-Garden; les caprices entre deux amans de cette trempe ne sauraient être de ces aimables bouderies qui sont autant d'anneaux ajoutés à une chaîne de fleurs.... A la suite d'un de ces passe-temps, un coup de pied dans le ventre ayant jeté à croix pile la fugitive amante, cette fière beauté se relève, saisit un balai, et d'un bras exercé sous les portiques et dans les bagnes de bière de son quartier, elle charge son auguste amant. Un homme de qualité, un pair de France pirouetter sous un manche à balai, cela n'est pas soutenable; celui-ci court à ses pistolets, la princesse s'effraye, se sauve, saute les escaliers et gagne la rue en criant à l'aide; son amant, l'œil égaré, bouche ouverte et écumante, langue paralysée, la poursuit un pistolet à la main, et parvient sans opposition jusqu'à la porte; mais, ô revers! quelques matelots rassemblés et causant devant l'hôtel s'indignent de voir un homme poursuivre un être faible et sans défense; l'un d'eux se détache, croise l'étranger,

et, un coude en arrière, l'autre élevé à la hauteur des yeux, lui offre le combat ; celui-ci le fixe, l'évalue, ne juge pas la partie avantageuse, et lui présente le pistolet. Cette détermination était un peu ducale ; l'anglais, qui n'apercevait en lui qu'un homme, se croit dégagé des lois du combat seul à seul, écarte l'arme à feu d'un revers du bras qu'il tenait élevé pour la défense, et d'un coup de pied dans le ventre envoie dans le ruisseau la lourde masse de son adversaire. La jeune fille avait eu le temps de disparaître ; le vainqueur la recherche des yeux, ne la voit plus, jette un froid regard sur le vaincu, qui se débat dans la boue, et rentre à pas lents dans le cercle d'où il s'était détaché. Le grand seigneur n'ayant plus à craindre que les huées des spectateurs, qui cependant ne daignèrent pas en accompagner sa retraite, le grand seigneur se releva, ramassa son pistolet, son faux toupet et ses dents postiches, entra, et remonta dans son appartement, en passant devant plusieurs groupes d'Anglais qui souriaient avec dédain, et de Français qui baissaient les yeux, humiliés de l'opprobre dont se couvrait un de leurs compatriotes."

Au lieu de recueillir ici quelques observations du nouveau voyageur, qui perdraient infiniment de leur prix détachées de l'espèce de tableau qui sert à les faire valoir, qui leur prête du moins le plus grand intérêt, nous préférons de rappeler à nos lecteurs un précis des réflexions de M. le baron d'Holbach

sur l'Angleterre, tel que nous l'avons trouvé dans la lettre d'un de ses meilleurs amis.

“ Ne croyez pas (dit cet ami) que le partage de la richesse ne soit inégal qu'en France. Il y a deux cents seigneurs anglais qui ont chacun six, sept, huit, neuf, jusqu'à dix-huit-cent mille livres de rente ; un clergé nombreux qui possède, comme le nôtre, un quart des biens de l'État, mais fournit proportionnellement aux charges publiques, ce que le nôtre ne fait pas ; des commerçans d'une opulence exorbitante : jugez du peu qui reste aux autres citoyens. Le monarque paraît avoir les mains libres pour le bien, et liées pour le mal, mais il est autant et plus maître de tout qu'aucun autre souverain ; ailleurs la cour commande et se fait obéir, là elle corrompt et fait ce qui lui plaît, et la corruption des sujets est peut-être pire à la longue que la tyrannie. Il n'y a point d'éducation publique ; les collèges, somptueux bâtimens, palais comparables à notre château des Tuileries, sont occupés par de riches fainéans qui dorment et s'ennuient une partie du jour, dont ils emploient l'autre à façonner grossièrement quelques maussades apprentifs ministres. L'or qui afflue dans la capitale, et des provinces et de toutes les contrées de la terre, porte la main-d'œuvre à un prix exorbitant, encourage la contrebande et fait tomber les manufactures. Soit effet du climat, soit effet de l'usage de la bière et des liqueurs fortes, des grosses viandes, des brouillards continuels, de la fumée du charbon de terre qui les enveloppe sans cesse, le

peuple est triste et mélancolique. Les jardins sont coupés d'allées tortueuses et étroites ; partout on y reconnaît un hôte qui se dérobe et qui veut être seul. Là vous rencontrez un temple gothique, ailleurs une grotte, une cabine chinoise, des ruines, des obélisques, des tombeaux. Un particulier opulent fait planter un grand espace de cyprès ; il a disposé entre ces arbres des bustes de philosophes, des urnes sépulcrales, des marbres antiques sur lesquels on lit : *Diis manibus* ; ce que le baron appelle un cimetière romain, ce particulier l'appelle l'Elysée. Mais ce qui achève de caractériser la mélancolie nationale, c'est leur manière d'être dans ces édifices immenses et somptueux qu'ils ont élevés au plaisir ; on y entendrait trotter une souris ; cent femmes, droites et silencieuses, s'y promènent autour d'un orchestre construit au milieu, où l'on exécute la musique la plus délicieuse. Le baron compare ces tournées aux sept processions des Egyptiens autour du mausolée d'Osiris. Ils ont des jardins publics qui sont peu fréquentés ; en revanche, le peuple n'est pas moins serré dans les rues qu'à Westminster, célèbre abbaye décorée des monumens funèbres de toutes les personnes illustres de la nation. Un mot charmant de notre ami Garrick, c'est que Londres est bon pour les Anglais, mais Paris est bon pour tout le monde. Lorsque le baron rendit visite à ce comédien célèbre, celui-ci le conduisit par un souterrain à la pointe d'une terrasse arrosée par la Tamise ; là il trouva une coupole élevée sur des colonnes de marbre noir, et

sous cette coupole, en marbre blanc, la statue de Shakespeare : voilà, lui dit-il, le tribut de reconnaissance que je dois à l'homme qui a fait ma considération, ma fortune et mon talent.....L'Anglais est joueur, il joue des sommes effroyables, il joue sans parler, il perd sans se plaindre. Il use en un moment toutes les ressources de la vie; rien n'est plus commun que de trouver un homme de trente ans devenu insensible à la richesse, à la table, aux femmes, à l'étude, même à la bienfaisance. L'ennui les saisit au milieu des délices, et les conduit dans la Tamise, à moins qu'ils ne préfèrent de prendre un pistolet entre les dents, etc.

“Après cela, voyez combien un voyageur et un voyageur se ressemblent peu. Helvétius est revenu de Londres, fou à lier des Anglais. Le baron en est revenu bien désabusé.”

Il ne faut pas dissimuler que le baron ne passa que fort peu de temps à Londres, et que c'est en 1765 qu'il y fut, époque où il était difficile à un Français de parler de l'Angleterre sans humeur.

Quelques personnes ont assuré avoir vu, ces jours passés, une gravure représentant un gros fermier au milieu de sa basse-cour, entouré de poules, de coqs, de dindons, etc. avec ce petit dialogue au bas :

Le Fermier.—Mes bons amis, je vous ai rassemblés tous pour savoir à quelle sauce vous voulez que je vous mange.

Un Coq (dressant sa crête).—Mais nous ne voulons pas qu'on nous mange.

Le Fermier.—Vous vous écartez de la question.

Nous n'avons point vu cette gravure ; mais qu'elle ait jamais existé ou non, le bruit qui en a pu donner l'idée est entièrement tombé ; il n'est plus permis de douter aujourd'hui que l'intention du seigneur bienfaisant ne soit que ses notables délibèrent également et sur le fond et sur la forme des projets confiés à leur examen.

Avril, 1787.

Portrait des Maris. Chanson.

Un amant léger, frivole,
 D'une jeune enfant rafole :
 Doux regard, belle parole
 Le font choisir pour époux.
 Soumis quand l'hymen s'apprête,
 Tendre le jour de la fête,
 Il faut déjà filer doux.
 Sitôt que du mariage
 Le lien sacré l'engage,
 Plus de vœux, pas un hommage,
 Plaisirs, talens, tout s'enfuit.
 En vertu de l'hyménée
 Il vous gronde à la journée,
 Bâille toute la soirée ;
 Et Dieu sait s'il dort la nuit.
 Sa countenance engourdie,
 Quelque grave fantaisie,
 Son humeur, sa jalousie,
 Oui, c'est là tout notre bien ;
 Et pour avoir l'avantage
 De rester dans l'esclavage,
 Il faut garder au volage
 Un cœur dont il ne fait rien.

*Inscription donnée à M. le marquis de La Fayette
par M. Marmontel, pour le buste du général
Washington.*

.... *Te belluosus qui remotis
Obstrepat oceanus Britannis,
Te non paventis funera Galliae
Duræque tellus audit Iberiæ,
Te cæde gaudentes Sicambri
Compositis venerantur armis.*

HOR. Od. 14. l. iv.

*Anecdote tirée des Lettres de Diderot à mademoi-
selle Voland, en 1760.*

Quelqu'un nous raconta, ce fut, je crois, le docteur Gati, le trait suivant : Il faut que vous sachiez que les sénateurs de Venise sont les esclaves les plus malheureux de leur grandeur ; ils ne peuvent s'entretenir avec aucun étranger, sous peine de perdre la vie, à moins qu'ils n'aillent s'accuser eux-mêmes, et dire qu'ils ont, par hasard, trouvé un Français, un Anglais, un Allemand, à qui ils ont dit un mot. Entrer dans la maison d'un ambassadeur de quelque Cour que ce soit est un crime capital. Un sénateur aimait une femme de son rang dont il était aimé. Tous les soirs, sur le minuit, il sortait, enveloppé dans son manteau, seul, sans domestique, et allait passer une ou deux heures avec elle. Il fallait, pour arriver chez son amie, faire un grand circuit ou traverser l'hôtel de l'ambassadeur de France : l'amour ne voit point de danger, et l'amour heureux compte les momens

perdus. Notre sénateur amoureux ne balança pas à prendre le plus court chemin ; il traversa plusieurs fois l'hôtel de l'ambassadeur français ; enfin il fut aperçu, dénoncé et pris. On l'interroge : d'un mot il pouvait perdre l'honneur et exposer la vie de celle qu'il aimait, et conserver la sienne ; il se tut et fut décapité. Cela est bien ; mais était-il permis aussi à la femme qu'il aimait de garder le silence ?

Une Année de la Vie du chevalier de Faublas,
Cinq vols. petit format.

C'est une année de la vie d'un jeune homme de qualité qui entre dans le monde ; il a seize ans, arrive à Paris, et devient éperdument amoureux de Sophie de Pointis, jeune personne qui demeure dans le même couvent que sa sœur ; mais cette grande passion ne l'empêche pas de se livrer tous les jours à de nouvelles illusions ; il passe sa vie à concilier son amour avec ses bonnes fortunes, et j'ai trouvé des lecteurs moins étonnés de la facilité avec laquelle il y réussit, que du merveilleux talent avec lequel on le voit suffire à tant de travaux. La belle marquise de B*** est l'heureuse enchantresse qui se charge de l'éducation de notre jeune Hercule ; c'est une femme de vingt-quatre à vingt-cinq ans, qui sait tirer parti de tout, ne s'embarrasse de rien, et joint à la présence d'esprit la plus imperturbable infiniment d'usage, d'intrigue et de séduction. Son mari est tel qu'on pouvait le désirer, aussi fat qu'imbécille, un vrai personnage de co-

médie ; il finit, à la vérité, par ouvrir les yeux et vouloir venger son honneur, mais cela lui réussit mal, on le tue ; et si après ce duel le chevalier est obligé de s'enfuir, il emmène, pour s'en consoler, sa chère Sophie ; elle se trouve être la fille du meilleur ami de son père, et il l'épouse.

Le récit des malheurs du père de Sophie, un des confédérés de Pologne, épisode où l'on a fait entrer l'histoire singulière de l'enlèvement du roi à Varsovie, une expédition de Tartares et d'autres aventures également étrangères à nos mœurs, pour être fort romanesque, n'en forme pas moins un contraste assez piquant avec toutes les scènes de boudoir qui occupent la plus grande partie de ce nouveau roman ; mais ce qui distingue de la manière la plus favorable le talent de l'auteur, c'est le grand nombre de situations et de scènes plaisantes qu'offre son ouvrage. Il en est sans doute où la gaîté paraîtra poussée un peu trop loin, mais dont le génie original de Collé n'eût désavoué ni l'idée ni l'exécution ; plusieurs sont toutes dialoguées et semblent faites pour le théâtre : on y trouve autant d'esprit que de naturel et de vérité, quelques-unes même ont un côté très-moral, telles que la scène où la marquise, déguisée sous les habits du vicomte de Florville, et cachée dans un cabinet, entend de quelle manière la traite le baron dans les remontrances qu'il se croit obligé de faire à son fils, etc.

L'auteur de ce roman est M. Louvet ; c'est un jeune homme de vingt-six à vingt-sept ans, qui,

comme M. Rétif de la Bretonne et le célèbre Richardson, a commencé par être prote d'imprimerie. Il a trouvé, comme son héros, une Sophie, il l'a épousée, et avec elle une petite dot qui lui permet, dit-on, de se livrer entièrement à son goût pour les lettres.

Conte vrai, par M. de Rhulière.

Dans le palais auguste où le meilleur des rois
 Assemble ses sujets pour balancer leurs droits,
 En robe du vieux temps, la femme d'un notable,*
 De vive repartie et d'humeur agréable,
 D'un antique damas qu'elle apporta de Tours,
 Etalait dignement le superbe ramage,
 Et de ses larges fleurs les ondoyans contours.
 Un jeune courtisan †, cette espèce est peu sage,
 Voit la dame au damas, l'aborde lestement,
 Et baise du vieux goût les pompeuses reliques.—
 Eh ! mais, d'où vous vient donc ce vif empressement ?—
 Madame, pardonnez, moi j'aime les antiques,
 Et mon cœur enchanté ne voit rien au-dessus.—
 Vous les aimez ? Eh bien, il faut vous satisfaire,
 Et vous n'avez, Monsieur, qu'à baiser mon derrière ;
 L'antiquité vous plaît, il a vingt ans de plus.

Építaphe de mon voisin, par M. l'abbé de la Reynie.

Ci-gît le compère Clément,
 Honnête citoyen Normand,
 Qui rendait très-exactement
 Salut, visite, compliment,
 Tout en un mot, hormis l'argent
 Qu'on lui prêtait imprudemment.

* La femme du maire de Tours. † Le prince de Léon.

*Requête présentée à M. le baron de Breteuil.**

Monseigneur, supplie avec la plus profonde soumission, Denis Topineau, bourgeois de Paris, y demeurant, rue de Poitou, au Marais, maison du chapelier, et dit :

Que le jour d'hier, à une heure après midi environ, il passait son chemin dans une contre-allée du boulevard St-Honoré, entre le corps-de-garde du guet et le chantier de la Madeleine, pour aller manger la soupe avec son épouse qui avait mis le pot au feu ; il ne pensait à rien lorsqu'un carrosse, qui était arrêté dans la contre-allée, à la porte d'une maison, est parti tout-à-coup, l'a frappé du timon dans les côtes, et l'a jeté les quatre fers en l'air ; le suppliant a bien vite recommandé son âme à Dieu, car il s'est cru mort, ou pour le moins estropié. Il s'est relevé à grand'peine, à l'aide de braves gens qui l'ont reconduit chez lui par-dessous le bras. Quand son épouse l'a vu revenir dans cet état, avec la culotte crottée et déchirée, elle s'est mise à jeter les hauts cris et à se trouver mal. On a appelé l'apothicaire du coin, qui l'a visité et qui lui a trouvé une grosse

* Cette requête, qu'on pourrait bien prendre pour une plaisanterie, n'en est pas une ; elle a du moins eu des suites assez sérieuses pour la demoiselle Rosalie, actrice de la comédie Italienne, qui, sur la plainte de M. Topineau, a été priée d'aller passer sept ou huit jours à l'hôtel de la Force. N'y pouvant faire des heureux à la manière qui lui convient le mieux, elle a tâché d'en faire d'un façon plus méritoire, en délivrant quelques prisonniers pour dettes, et en faisant faire très-bonne chère à beaucoup d'autres.

meurtrissure, sur laquelle un de ses garçons a appliqué un cataplasme de vulnéraire suisse, disant qu'il souffrirait beaucoup pendant six semaines, mais que ce n'était rien. En voyant cela, madame Topineau s'est un peu consolée; les voisins et elle voulaient le faire saigner, mais il n'a pas voulu, attendu qu'il craint la saignée. Le suppliant reconnaît, Monseigneur, que ce n'est pas la faute du carrosse s'il n'est pas roué ou s'il n'a pas quelque membre de moins, et qu'il doit une belle chandelle à Dieu. Les braves gens qui l'ont reconduit chez lui ont dit que le cocher, et la bourgeoise qui était dedans, et le valet qui était derrière, en habit d'écarlate, riaient à gorge déployée de sa culbute; qu'il y avait un autre carrosse et deux cabriolets bien haut montés à la porte de la maison dans la dite contre-allée, qui étouffaient de rire; que c'était une dame à équipage qui logeait en cette maison; que cette dame était une fille de joie appelée mademoiselle Rosalie; que le carrosse dont il s'agit était le sien, ou peut-être celui du monsieur; qu'on avait placé, il est vrai, sur la chaussée de cette partie du boulevard des pierres de taille pour la nouvelle église de la Madeleine, qui gênaient un peu, mais qui n'empêchaient pas les carrosses de s'y ranger et de laisser la contre-allée libre; qu'au demeurant il était plus opportun que la dite demoiselle Rosalie se donnât la peine de traverser à pied la contre-allée et les pierres de taille, pour aller chercher son équipage sur la chaussée du bout, que de passer sur le ventre

aux bourgeois de Paris qui payent la capitation, les vingtièmes, et sont tout prêts à payer la subvention territoriale ; que ce n'était pas le premier malheur qui était arrivé, non plus que dans d'autres contre-allées, particulièrement au coin de celle de la rue Favart, près la Comédie Italienne, ou dans une autre au-dessus de l'Opéra, boulevard St-Martin, où il logeait aussi des filles de joie ; que cependant la contre-allée du boulevard n'était que pour les gens de pied, et que les carrosses, cabriolets et chevaux n'y devaient jamais entrer ; que pour être fille de joie on n'avait pas le droit d'écraser tout le monde ; que c'étaient apparemment quelques-uns de messieurs les commissaires ou inspecteurs de police qui donnaient ces permissions, puisqu'on le souffrait sans rien dire, mais qu'elles étaient contraires au privilège des bourgeois de Paris ; que les gens de pied seraient pourtant les plus forts s'ils le voulaient, mais qu'on se compromettrait en allant se battre avec sa canne contre des chevaux et autres animaux ; que si le roi savait tout cela il y mettrait bon ordre.

Le suppliant, qui par bonheur en est quitte pour des contusions et sa culotte gâtée et déchirée, dont il compte être guéri dans six semaines, a trop de sentimens pour répéter des dommages et intérêts contre la demoiselle Rosalie ; mais comme il a peur de n'en être pas quitte à si bon marché une autre fois, il a été conseillé, Monseigneur, de recourir à ce qu'il vous plaise rendre compte au roi de son exposé ; ce faisant défendre aux carrosses, cabriolets et chevaux,

de quelque qualité et condition qu'ils soient, de fouler aux pieds les bourgeois de la bonne ville de Paris ; ordonner aux dits carrosses, cabriolets et chevaux de se tenir sur la chaussée du boulevard, et non dans les contre-allées, sans que, sous aucun prétexte, ils puissent occuper lesdites contre-allées et y rouler pêle-mêle avec les gens de pied, au grand préjudice de ceux-ci ; ordonner pareillement que les rues soient mieux balayées ; et ferez justice.

Réclamation d'un citoyen contre la nouvelle enceinte de Paris, élevée par les fermiers généraux. Brochure in-8vo.

L'auteur anonyme prétend prouver que la nouvelle enceinte, élevée uniquement pour assurer davantage la perception des droits d'entrée, nuit à la salubrité de l'air, et qu'en donnant plus d'étendue à la capitale, elle rend plus difficiles les moyens de prévenir les maux, les abus, les désordres qui l'inondent. Ses argumens, quant au premier point, ne décèlent qu'une grande ignorance ; sur tout le reste, n'avançant que des assertions fort vagues, fort communes et fort exagérées, il ne nous apprend rien de plus que ce vers si digne de Chapelain, qu'on a vu gravé ces jours derniers sur un coin de la nouvelle muraille :

Le mur murant Paris rend Paris murmurant,

La Religion considérée comme l'unique base du bonheur et de la véritable philosophie ; ouvrage fait

pour servir à l'éducation des enfans de S. A. S. monseigneur le duc d'Orléans, et dans lequel on expose et l'on réfute les principes des prétendus Philosophes modernes. Par madame la marquise de Sillery, ci-devant madame la comtesse de Genlis. Un gros vol. in-8vo. avec cette épigraphe tirée des sermons de Massillon.

Il y a dans les maximes de l'Évangile une noblesse et une élévation où les cœurs vils et rampans ne sauraient atteindre.

Le bon roi David avait commencé par jouer de la harpe ; il finit par être un héros, et, qui plus est, un prophète. Madame la marquise de Sillery a débuté, dit-on, dans le monde comme le prophète-roi : eh bien ! serait-ce une raison pour ne pas lui pardonner aujourd'hui d'aspirer au titre glorieux de Mère de l'Église ? Le charme des talens agréables occupa les premières années de sa vie, et l'on put croire long-temps que le désir de plaire était sa seule étude. Ses premiers ouvrages, ses *Mères rivales*, et les deux premières parties de son *Théâtre d'Éducation*, annoncèrent déjà des vues plus élevées, mais on n'y pouvait reconnaître encore qu'une prétention qu'il y aurait eu bien de l'humeur à lui disputer, celle de paraître dans ses écrits, aux yeux de tous ceux qui avaient alors le bonheur de la voir, une femme charmante, pleine d'esprit, de grâce et de naturel. En admirant encore dans ses *Veillées du Château*, ainsi que dans son *Adèle et Théodore*, un mérite de style infiniment rare et des

morceaux entiers d'une imagination très-douce et très-sensible, le public parut juger l'ensemble de ces deux ouvrages avec plus de sévérité, il y remarqua des principes hasardés avec autant d'assurance que de légèreté, des satires trop amères, ce ton imposant sans aucun droit à l'être, dont elle a fait souvent elle-même une critique si fine et si juste, et qui sied sûrement encore moins au visage d'une jolie femme qu'à celui d'un sage ou d'un docteur. Ses *Annales de la Vertu* n'offrent qu'une compilation également dépourvue de méthode et d'intérêt; si c'est de tous ses ouvrages celui qui a le plus ennuyé, c'est peut-être aussi celui qui lui appartient le moins. Quoi qu'il en soit, tous ces ouvrages qu'on vient de rappeler, et dont la collection complète forme déjà quinze ou seize volumes de quatre ou cinq cents pages chacun, tous ces ouvrages n'étaient que des leçons de morale, de littérature et de philosophie. Celui que nous avons l'honneur de vous annoncer est un livre de théologie et même de controverse; l'objet qu'on s'y propose est de défendre la religion, et de la défendre contre ses plus dangereux ennemis, les philosophes modernes. Voici de quelle manière on a cru devoir exécuter cette pieuse entreprise.

On commence par rapporter quelques passages de Clarke et de l'abbé Gauchat, pour démontrer l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme. Il y a long-temps qu'on a rendu justice à l'excellent traité de Clarke, mais la plupart de nos lecteurs auront

besoin sans doute qu'on leur fasse connaître l'abbé Gauchat ; c'est un grand docteur en théologie qui a fait un petit ouvrage en dix-huit ou vingt volumes seulement, intitulé, *Lettres critiques, ou Analyse et Réfutation de divers Ecrits modernes contre la Religion* ; c'est un si beau livre que personne n'a jamais pu le lire, et que madame de Sillery, malgré tout son respect pour l'auteur, est convenue elle-même n'en avoir pas osé citer quatre phrases de suite sans en retoucher le langage. Ce premier point de doctrine si heureusement établi, l'on passe tout de suite à l'éternité des peines, et il n'est aucun dogme de notre sainte religion sur lequel on se soit arrêté avec plus de complaisance. L'auteur y paraît tendrement attaché ; après avoir fait sentir, dans un assez long chapitre, tout l'agrément et toute l'utilité des peines éternelles, sa morale croit pouvoir se passer des remords ; il nie absolument que les scélérats en soient susceptibles : à ce compte, vous voyez que la conscience n'est plus qu'un effet de la grâce. On explique l'aveuglement spirituel par quelques passages des sermons de Bourdaloue. Le péché originel n'est pas de nos mystères celui qu'on trouve le plus incompréhensible ; on lui consacre cependant un chapitre entier, et l'on se contente de quatre ou cinq pages pour expédier tous les autres. On revient ensuite à des réflexions sur la création et sur la providence, où l'auteur semble reprendre son ton naturel, celui d'une éloquence simple et touchante. Il paraît s'en écarter encore

de nouveau en voulant prouver théologiquement la nécessité d'un culte, d'une révélation, en discutant de la même manière la mission divine des apôtres et des prophètes. Dans toute cette première partie de l'ouvrage, qui n'est pas à beaucoup près la plus étendue, il est aisé de s'apercevoir que l'auteur se fatigue très-vainement à vouloir manier des armes qui ne sont point du tout à son usage.

Madame de Sillery retrouve un emploi plus heureux de son talent lorsque sa charité se permet d'attaquer plus directement le ridicule de nos philosophes modernes ; les traits dont elle peint leurs préjugés, leur fanatisme, leur inconséquence, leur morgue et leur orgueil, pourront paraître quelquefois assez piquans ; nous citerons, par exemple, la manière dont elle caractérise l'auteur de la *Vie de M. Turgot* : on sait que c'est M. le marquis de Condorcet. “ L'auteur, froid, sérieux, compassé, propose tranquillement le bouleversement total des lois et des coutumes religieuses, politiques et civiles ; il ne s'anime jamais ; il débite les maximes les plus bizarres avec cette pesanteur que l'on ne reproche guère qu'à la raison ; sa folie ne ressemble point au délire, elle n'est point par accès ; elle est constante, égale, flegmatique, et quoiqu'excessive, elle n'amuse point ; elle est si monotone, elle se manifeste d'une manière si peu piquante, qu'elle n'inspire ni curiosité ni surprise. La destinée du livre a été aussi extraordinaire que le livre même ; il attaquait la religion, le gouverne-

“ ment et les lois, et il n'a point fait de bruit. C'est
“ d'une manière beaucoup plus détournée que M.
“ de La Harpe s'est senti vivement blessé de la cita-
“ tion d'un certain auteur dramatique (nommé
“ Magnon), beaucoup moins célèbre par ses talens
“ que par l'excès de son amour-propre et de son or-
“ gueil, qui, dans la préface de sa *Jeanne de Naples*
“ (mauvaise tragédie), dit au lecteur : Mon entre-
“ prise est de te produire, en dix volumes de vingt
“ mille vers, une science universelle, mais si bien con-
“ çue et si bien expliquée, que les bibliothèques ne
“ te serviront plus que d'un ornement inutile, etc.”

Si la charité seule a pu dicter tant de traits d'une satire plus ou moins personnelle, c'est ce que nous n'examinerons point ici ; mais ne paraîtra-t-il pas toujours assez singulier que les trois quarts d'un ouvrage intitulé : *la Religion considérée comme la base unique du bonheur et de la véritable philosophie*, soient employés uniquement à relever les ridicules, les inconséquences, les fautes de langage et de goût de nos philosophes modernes ? Regardera-t-on comme une preuve fort édifiante de l'humilité chrétienne de madame de Sillery, ci-devant madame de Genlis, la prétention d'apprendre aux premiers écrivains de la nation leur langue, les premiers éléments de la grammaire et de la rhétorique ? Pourra-t-on se persuader encore que la preuve la plus évidente de la vérité de l'Évangile, puisque c'est celle que notre nouvel apôtre s'attache à faire valoir avec le plus de chaleur et de zèle, ce soit précisément le

mauvais style de MM. de Voltaire, Diderot, d'Alembert, Marmontel, etc. ?

Il me semble que si j'étais docteur de Sorbonne, je ne pourrais voir tout ceci trop gaiement ; je me croirais obligé en conscience de dénoncer à la censure publique cette nouvelle manière de défendre la religion. Je prendrais pour mon texte ces paroles de saint Paul à Timothée : *Gunaïki de didaskein ouk epitrepó*, et je dirais :

“ Nous n'avons pu voir sans la plus vive douleur qu'un livre dont le titre annonce un ouvrage fait pour inspirer la véritable piété, cache en effet le poison subtil et dangereux d'une sagesse toute mondaine. Les dogmes de notre sainte religion y sont presque tous entièrement défigurés ; par un respect purement humain, on passe les uns sous silence, on a la témérité d'altérer les autres pour s'accommoder avec une lâche complaisance à la faiblesse et au ton du siècle. Les plus sublimes mystères y sont à peine rappelés. On cite des hérétiques pour prouver l'existence de Dieu, et l'on ne dit pas un mot de la Trinité. On glisse le plus légèrement du monde sur l'incarnation, la rédemption, le sacrifice de la messe, et quoiqu'on traite avec plus de confiance l'éternité des peines, on ne prend aucun soin de montrer le rapport de ce dogme important avec la justice et la miséricorde divines ; à peine est-il question du Purgatoire, dogme si précieux à l'Eglise.

“ Au lieu de démontrer solidement tant de vérités, qui auraient assurément le plus grand besoin

de preuves nouvelles, l'auteur se presse d'attaquer les philosophes, et de les attaquer avec des armes qui jusqu'alors n'avaient été employées que par la vanité des sages de ce monde. Vouloir rendre ridicules quelques philosophes, est-ce donc venger la sainteté de notre doctrine ? Que ne risque-t-on point d'ailleurs dans une pareille lutte ? Quand on parviendrait à persuader l'univers, ce qui n'est pas fait encore, que Voltaire et Diderot sont de méchants écrivains, la religion chrétienne en serait-elle mieux défendue ? Nos adversaires, avec moins d'esprit et de peine, ne prouveraient-ils pas plus clairement encore que nos théologiens, sans excepter l'abbé Gauchat, sont des écrivains ridicules ? A cela que gagnera la religion ? Loin de nous à jamais de si dangereux débats ! Qu'y a-t-il donc entre la sagesse du ciel et la sagesse du monde, entre d'éternelles vérités et quelques vaines délicatesses de langage et de goût ? Que fait à la piété le bon ou le mauvais style de quelques écrivains plus ou moins célèbres ? Devons-nous oublier que c'est à travers cette distinction des apôtres et des évangélistes que ressort davantage la majesté des divines écritures ? Devons nous oublier enfin que ce sont les balayures du monde, le rebut de la terre que Dieu a choisi pour faire éclater, au sein même de l'ignorance et de la faiblesse, tout le pouvoir de sa grâce et toute la gloire de son nom ?

“ Désavouons donc hautement un ouvrage où l'on prétend soutenir la religion par des armes trop

frivoles et trop peu dignes d'elle ; ce sont des secours profanes qu'il faut rejeter avec une sainte indignation, etc. etc.

J'ajouterai tout bas à mes confrères : Au moment où les philosophes se taisent ou ne sont guère entendus lorsqu'ils parlent, conseillons à nos amis d'éviter tout ce qui pourrait renouveler la guerre ; ne réveillons pas le chat qui dort.

Correspondance familière et amicale de Frédéric II, roi de Prusse, avec U. F. de Suhm, conseiller intime de l'Electeur de Saxe, et son envoyé extraordinaire aux Cours de Berlin et de Pétersbourg. 2 vols. in-12, à Berlin.

Quoique l'objet de ces lettres soit en général assez peu important, on y retrouve quelques traits de l'âme du grand Frédéric, avec quelques anecdotes de sa première jeunesse, et c'est assez sans doute pour en rendre la lecture intéressante. Il paraît que ce prince éprouva de bonne heure le besoin d'un sentiment qui manque trop souvent au bonheur des rois ; il paraît qu'il sut inspirer de bonne heure à ceux qui l'approchèrent la passion la plus vive de le servir aux dépens même de leur repos et de leur sûreté. On voit dans plusieurs de ses lettres des preuves remarquables de son extrême application, de l'ardeur insatiable qu'il eut de s'instruire dès sa plus tendre jeunesse ; on y voit que les ouvrages de Wolf occupèrent long-temps ses loisirs et son admiration, ce n'est pas sans raison qu'un

de nos écrivains accuse ce philosophe d'avoir noyé le système de Leibnitz dans un fatras de livres et dans un déluge de paroles ; ce n'est pas sans raison qu'un autre a dit que sa méthode ressemblait à la marche d'un homme qui ferait toujours deux pas en arrière pour mesurer avec plus d'attention celui qu'il avait tenté de faire en avant ; mais on n'en serait pas moins injuste de vouloir lui disputer le mérite d'être le premier en Allemagne qui ait répandu sur plusieurs parties de la métaphysique des lumières dont elles ne paraissent guère susceptibles, et sa petite logique, le moins diffus de ses ouvrages, est un chef-d'œuvre d'ordre et de clarté.

Il est souvent question dans cette correspondance des emprunts que M. de Suhm était chargé de négocier pour le jeune prince, et ces emprunts sont toujours déguisés sous des emblèmes assez plaisans ; on les couvre tantôt du voile d'une souscription pour les compagnies du prince Eugène, tantôt d'un projet pour l'Académie de Pétersbourg. Tous ces détails ont quelque chose d'original et de plaisant.

Inscription pour le nouveau Marché établi dans l'emplacement du cimetière des Innocens ; par M. Lemierre, de l'Académie française.

*Quas funestavit quondam mors hospita sedes,
Nunc flores hilarant dulcique ditat olus.*

Le passage de Massillon que madame de Genlis a pris pour épigraphe de son dernier ouvrage n'a pas

paru d'un choix aussi heureux que celui qu'une femme de ses amies lui a conseillé d'y substituer ; le voici :

Souvent enflé de quelques lumières qu'on croit avoir puisées dans les lectures les plus recherchées, on veut tout instruire sans connaissance, tout entreprendre sans talens, tout décider sans autorité ; tout paraît au-dessous de ce qu'on croit être soi-même.

Ce passage est tiré d'un sermon de Massillon pour le jour de la Purification, sur les dispositions nécessaires pour se consacrer à Dieu par une vie nouvelle ; volume des *Mystères*, p. 102.

Mémoire historique sur la dernière année de la vie de Frédéric II, roi de Prusse, avec l'avant-propos de son histoire écrite par lui-même, lu dans l'assemblée publique de l'Académie de Berlin, le 25 janvier, 1787, par M. le Comte de Hertzberg, curateur et membre de l'Académie. Brochure in 8°

On trouve dans ce mémoire, rempli de faits curieux et de vues intéressantes, la décision la plus claire de la contestation qui s'est élevée parmi quelques-uns de nos écrivains économistes sur la population des États Prussiens. M. Mallet du Pan, rédacteur du *Journal de Paris*, ayant avancé, dit M. de Hertzberg, d'après une de mes assertions académiques, que la population des États Prussiens avait presque doublé sous le règne de Frédéric II, M. l'abbé Bandeau, rédacteur du *Mercure de*

Paris,* a soutenu qu'elle avait à peine augmenté d'un tiers, en faisant le calcul que la population prussienne ayant été en 1740 de 2,240,000, et n'ayant été en 1785 que de 5 millions et demi, il fallait en déduire pour les nouveaux Etats deux millions et demi ; qu'alors la population des anciens Etats ne restait que de trois millions ; mais M. Bandeau commet deux erreurs en ne donnant en 1785 à tous les Etats Prussiens qu'une population de cinq millions et demi, pendant qu'elle est de six millions, y compris le militaire, et en décomptant deux millions et demi pour les nouveaux Etats, qui ne donnent que deux millions. En posant en fait, comme on peut le faire avec fondement et selon le dénombrement, que la population totale des Etats Prussiens n'était en 1740 que de 2,240,000, qu'elle était en 1789 de six millions, qu'on ne peut en déduire pour les nouveaux Etats que deux millions, alors la population des anciens Etats a effectivement augmenté, depuis 1740 jusqu'en 1785, de 1,600,000

* Les plus grands ministres comme les plus grands rois ne sont pas à l'abri de l'erreur ; il faut donc bien relever, pour l'instruction des siècles à venir, celle qui est échappée ici à M. le comte de Hertzberg. L'abbé Bandeau est bien l'auteur d'une lettre imprimée dans le *Journal de Paris* contre M. Mallet, mais il n'est dans ce moment le rédacteur d'aucun journal ; il a rédigé autrefois les *Ephémérides du citoyen*. M. Mallet est le rédacteur de la partie politique du *Mercure de France*, et n'a pas plus de part à la rédaction du *Journal de Paris* que l'abbé Bandeau. Les derniers articles insérés dans cette feuille contre M. Mallet sont de M. de Saint-Lambert et de M. Suard.

têtes, et par conséquent on peut dire avec raison qu'elle a presque doublé.

Pour donner une idée des détails intéressans qu'offre la précision de ce mémoire historique, nous nous contenterons de citer la manière dont l'auteur raconte la seule et véritable origine du partage de la Pologne.

“ L'Impératrice Reine, ayant fait occuper en 1772, à l'occasion des troubles de Pologne, l'importante starostie de Zips, contiguë à la Hongrie, qu'un ancien roi de Hongrie avait hypothéquée à la Pologne pour quatre cent mille ducats, le roi et l'impératrice de Russie conçurent en même temps et durant le séjour que S. A. R. le prince Henri fit à Pétersbourg, l'idée que si la Cour de Vienne voulait profiter de ces troubles, les Cours de Berlin et de Pétersbourg pourraient et devaient, selon l'intérêt d'Etat, faire également valoir les prétentions qu'elles pouvaient avoir à la charge de la Pologne. Elles firent en conséquence un traité de partage, auquel on admit aussi ensuite la Cour de Vienne, et en vertu duquel le roi réclama et s'appropriâ toute la Prusse polonaise, à l'exception des villes de Dantzic et de Thorn. Il voulut d'abord faire valoir les droits de la Silésie sur les Palatinats de Posen et de Kalisch ; mais je fis sentir qu'il était plus essentiel de réclamer la Poméranie avec la ville de Dantzic, et si on ne pouvait pas obtenir celle-ci, toute la Prusse polonaise, parce que c'était le moyen de combiner

la Prusse et la Poméranie, et par conséquent de consolider une fois le corps principal de la monarchie prussienne, et de se rendre maître du grand fleuve de la Vistule et du principal commerce de la Pologne, etc.”

Le mémoire de M. le Comte de Hertzberg est suivi de l'avant-propos de l'Histoire de Frédéric II. écrite par lui-même. Si quelque chose pouvait encore ajouter à l'extrême empressement que l'on avait de connaître un monument si précieux, ce serait sans doute cet avant-propos. En voici un passage fait, ce semble, pour garantir la sincérité, la franchise avec laquelle l'auguste historien a résolu de se dévoiler lui-même aux yeux de la postérité.

“ Les princes sont les esclaves de leurs moyens ; l'intérêt de l'Etat leur sert de loi. Si le prince est dans l'obligation de sacrifier sa personne même au salut de ses sujets, à plus forte raison doit-il leur sacrifier des liaisons dont la continuation leur deviendrait préjudiciable. Les exemples de pareils traités rompus se rencontrent communément. Notre intention n'est pas de les justifier tous ; j'ose pourtant avancer qu'il en est de tels que la nécessité ou la sagesse, ou la prudence, ou le bien des peuples obligeait de transgresser, ne restant au souverain que ce moyen d'éviter leur ruine, etc.”

Ce principe s'écarte un peu, je pense, de la morale que Mentor enseignait au bon roi de Salente ; mais quelque sage que fût ce vénérable vieillard, l'on sait bien qu'il n'avait pas deviné tout le secret

des rois. Un sentiment auquel il eût applaudi avec transport, c'est celui qui termine cet excellent discours :

“ Les ambitieux devraient considérer surtout que les armes et la discipline militaire étant à-peu-près les mêmes en Europe, et les alliances mettant pour l'ordinaire l'égalité des forces entre les parties belligérantes, tout ce que les princes peuvent attendre de leurs plus grands avantages dans le temps où nous vivons, c'est d'acquérir par des succès accumulés, ou quelque petite ville sur les frontières, ou une banlieue qui ne rapporte pas les intérêts des dépenses de la guerre, et dont la population n'approche pas du nombre des citoyens périés dans les campagnes. Quiconque a des entrailles et envisage ces objets de sang froid doit être ému des maux que les hommes d'Etat causent au peuple, manque d'y réfléchir, ou bien entraînés par leurs passions. . . . ”

La séance publique de l'Académie française, qui eut lieu le 4 de ce mois pour la réception de M. de Rhulière, a été des plus nombreuses et des plus brillantes. La présence de plusieurs ministres, de M. l'archevêque de Toulouse, de M. le baron de Breteuil, de M. le comte de Montmorin, de M. de Malesherbes, de M. le duc de Nivernois ; leur éloge, que l'orateur du jour a su amener avec adresse en parlant des espérances de bonheur que laissent concevoir à la nation les vues patriotiques manifestées avec tant d'éclat dans l'assemblée des Notables ; tout

s'est réuni pour réveiller des impressions touchantes et pour exciter les plus vifs applaudissemens.

M. de Rhulière, après avoir tâché de justifier avec autant de modestie que de dignité le choix dont l'avait honoré l'Académie, n'a pas épargné l'encens que sa reconnaissance a cru devoir à ses nouveaux confrères ; aucun, je crois, n'a été oublié, pas même aucun de ses ennemis personnels, sans en excepter M. de la Harpe. Il s'est appliqué ensuite à retracer le tableau de la révolution qui se fit dans l'empire des lettres françaises au moment où son prédécesseur, M. l'abbé de Boismont, parut dans le monde ; il en a fixé l'époque à l'année 1749, époque marquée par les plus célèbres travaux de Voltaire, de Montesquieu, de Buffon, de *l'Encyclopédie*.

“ Un mouvement général se fit alors, dit-il, dans l'esprit humain. Ces profondes études, sortant tout à la fois des retraites solitaires où elles s'étaient mûries, répandirent tout-à-coup de nouvelles idées, de nouvelles lumières, des espérances nouvelles. . . Il semble dans la destinée de l'esprit humain, et l'expérience de tous les siècles peut nous le faire croire, que la philosophie doit toujours succéder aux belles-lettres, les Aristote aux Euripide, les Sénèque aux Térence, les Galilée aux Tasse, les Locke aux Milton. Mais le temps où une nation est éclairée par cette brillante aurore des sciences, avant que les lettres soient penchées vers leur déclin, n'est-il pas un de ses plus beaux âges ? Est-il dans l'univers un spectacle plus digne d'admiration que cette

ravissante saison des pays septentrionaux, qui, pendant sa durée, laisse voir tout ensemble et les feux du couchant conservant long-temps encore leur éclatante lumière, et les rayons naissans du jour éclairant déjà tout l'espace du monde?.... Cette année même où se produisirent tous ensemble ces grands ouvrages philosophiques, nous vîmes commencer une suite d'évènemens malheureux qui, peu à peu et de jour en jour, ôtèrent au Gouvernement cette approbation, cette estime publique dont il avait joui jusque là; et, pendant que nous passions de l'amour des belles-lettres à la philosophie, la nation, par un autre changement qui tenait à des causes bien différentes, passa des applaudissemens aux plaintes, des chants de triomphe au bruit des perpétuelles remontrances, de la prospérité aux craintes d'une ruine générale, et d'un respectueux silence sur la religion à des querelles importantes et déplorables.... Il était difficile que les hommes de lettres conservassent le ton de la louange sans se dégrader.... On craignit leurs opinions, on craignit leur société, on calomnia les lettres auprès du Gouvernement, on chercha à les rendre odieuses et suspectes.... Ce fut alors que s'éleva parmi nous ce que nous avons nommé *l'empire de l'opinion publique*. Les hommes de lettres eurent l'ambition d'en être les organes et presque les arbitres. Un goût plus sérieux se répandit dans les ouvrages d'esprit, le désir d'instruire s'y montra plus que le désir de plaire. *La dignité d'homme de lettres*, expression juste et nouvelle, ne

tarda pas à devenir une expression avouée et d'un usage reçu. Mais si dans le période précédent l'abus inévitable du bel esprit avait été ce luxe stérile, cette vaine subtilité de pensées et d'expressions, l'abus dans ce nouveau période fut une espèce d'emphase magistrale, une audace imprudente, une sorte de fanatisme dans les opinions, et surtout un ton affirmatif et dogmatique, qui faisait dire à Fontenelle, alors dans sa centième année et témoin encore de cette révolution....*Je suis effrayé de l'horrible certitude que je rencontre à présent partout.*"

L'esquisse de cette révolution remarquable, dont nous n'avons cru devoir conserver que les masses principales, a paru tracée en général d'une manière grande, juste, facile; mais on ne saurait disconvenir que l'éloge de l'abbé de Boismont ne comportait guère ce beau préambule. M. de Rhulière a bien senti lui-même le peu de rapport qu'il y avait entre l'étendue de la niche qu'il venait d'élever à nos yeux et la petite statue du saint à qui cette niche était destinée; il a tâché d'y suppléer en couvrant son modèle de la draperie la plus ample et la plus propre à en exagérer les proportions. Tous ses efforts cependant n'ont pu faire de l'abbé de Boismont qu'un orateur aimable, qui, à force d'esprit et de grâce, faisait oublier quelquefois la distance prodigieuse qu'il y avait de son talent au génie des Massillon, des Bourdaloue et des Bossuet.

On a su beaucoup de gré au nouvel académicien de l'art avec lequel il a rajeuni en quelque manière

l'éloge usé depuis si long-temps du cardinal de Richelieu, " de ce ministre dont le souvenir, dit-il, laisse tant de terreur mêlée à tant d'admiration : il ne l'a loué que sur deux actions également sages et magnanimes, l'établissement de l'Académie et l'édit de grâce accordé aux calvinistes, édit mémorable, et dont enfin nous pouvons dire qu'on oublia trop tôt la profonde sagesse. Il dut à l'une la prospérité de son gouvernement, à l'autre la perpétuité de sa gloire."

La réponse faite au récipiendaire par M. le marquis de Châtellux, en qualité de directeur de l'Académie, quoique assez courte, a paru fort longue ; avec beaucoup de finesse, d'étendue et de subtilité dans l'esprit, on serait tenté de croire que M. de Châtellux a reçu du ciel le talent et l'éloquence en raison inverse, c'est-à-dire, qu'au lieu d'avoir celui de faire de l'effet, il a précisément celui de l'éteindre. Il a loué M. de Rhulière comme poète, sur l'excellente pièce des *Disputes*, qui fit dire à Voltaire avec toute l'autorité de son grand âge et de sa grande renommée : *Lisez, ceci est du bon temps* ; il l'a loué comme historien profond, comme philosophe politique, pour avoir retrouvé la plume de Tacite au-delà des lieux où celle d'Ovide s'arrêtait entre ses doigts glacés. Il n'a pas craint d'assurer le public que s'il ne jouissait pas encore des ouvrages historiques de M. de Rhulière, c'était l'effet d'une sage circonspection qui voulait rendre ces ouvrages dignes d'un public plus imposant encore, de la postérité, etc.

Mais n'est-ce pas occuper trop long-temps votre at-

tention de discours académiques ? *Les discours de ce genre*, disait un homme qui en a fait quelquefois, *passé le jour où ils ont été prononcés, ressemblent aux carcasses enfumées d'un feu d'artifice tristement éteint.* Celui de M. de Châtellux avait par malheur, le jour même de la fête, tout l'air du lendemain.

M. l'abbé Delille a terminé la séance par la lecture d'un morceau de poésie sur la manière de peindre la nature, destiné, je crois, à entrer dans une nouvelle édition du poème des *Jardins*. On n'a trouvé dans ce morceau nulle conception vraiment poétique, mais un style plein d'imagination, et le plus beau ramage dont notre langue puisse s'enorgueillir depuis Racine.

De la France et des Etats-Unis, ou de l'importance de la révolution de l'Amérique pour le bonheur de la France, des rapports de ce royaume et des Etats-Unis, des avantages réciproques qu'ils peuvent retirer de leurs liaisons de commerce, et enfin de la situation actuelle des Etats-Unis. Par E. Clavière et J. P. B. de Warville. A Londres. Un volume in-8°, avec cette épigraphe tirée du Discours de M. le marquis de La Fayette au Congrès :

Le passé assure l'alliance de la France avec les Etats-Unis ; l'avenir ne fait qu'agrandir la perspective, et l'on verra se multiplier ces rapports qu'un commerce indépendant et avantageux doit produire en raison de ce qu'il est mieux connu.

Tel est le titre d'un ouvrage que viennent de publier

M. Brissot de Warville et M. Clavière ; le premier connu par un *Journal de littérature anglaise* qui n'a eu aucun succès, et par une *Critique du Voyage en Amérique de M. le marquis de Châtellux* ; le second, malheureusement célèbre par le rôle qu'il a joué dans les derniers troubles qui ont agité Genève, sa patrie, dont il a été banni, après avoir abandonné honteusement le parti dont il s'était déclaré le chef, et depuis lors, en France, dans les tripots de l'agiotage, dont il a été un des principaux acteurs et une des premières victimes.

Cet ouvrage paraît avoir été composé pour combattre celui que fit publier à Londres le lord Sheffield à l'instant où l'Angleterre venait de signer le traité qui la séparait à jamais de ses colonies Américaines. Ce livre, intitulé, *Observations sur le commerce des Américains*, ne fut pas le seul par lequel on essaya de consoler la nation de la perte qu'elle venait de faire, MM. Chalmers, Champion, Edwards et Anderson, écrivirent aussi sur la même matière, et leurs ouvrages, ainsi que celui du lord Sheffield, tendent à prouver que l'Angleterre continuera toujours d'être l'entrepôt du commerce des Etats-Unis ; que les Américains, attirés par l'excellence de ses manufactures, la bonne foi éprouvée de ses négocians, et le long crédit qu'eux seuls en Europe pouvaient leur accorder, ne tarderaient pas à leur faire oublier les injures et les ressentimens qui les avaient forcés à se séparer de la mère patrie. Le laps de cinq années qui se sont écoulées depuis cette

grande révolution n'a que trop bien justifié la vérité de ces assertions. La France, qui s'attendait à trouver dans les suites de cet événement un grand accroissement pour son commerce, et dans les bénéfices de ce commerce une sorte d'indemnité des sommes immenses sacrifiées à cet objet, voit encore aujourd'hui l'Angleterre, comme auparavant, fournir aux Américains la plupart des marchandises que ce grand continent du Nouveau-Monde tire de l'ancien. Une même origine, une même religion, une même langue, une conformité plus impérieuse encore, celle des mêmes goûts et des mêmes usages, tout a contribué à ces liaisons de commerce entre deux peuples que séparaient leurs intérêts politiques. Il n'y avait que le principe unique de toute transaction mercantile, *le meilleur prix et la supériorité*, qui pût engager les Américains à se fournir de préférence chez la nation qui avait contribué à les rendre indépendans. Il n'est que trop prouvé que la reconnaissance, lors même qu'elle devrait avoir pour motif un intérêt politique, n'a jamais été et ne peut pas être une des vertus du commerce, surtout quand elle contrarie son principal et peut-être son unique but; ce qui ne sert pas ses vues de la manière la plus lucrative lui est toujours étranger. A ce principe général se joint encore le malheureux essai que fit l'Amérique des productions françaises durant le cours d'une guerre qui lui interdisait toute communication avec l'Angleterre; les marchandises que la France envoya secrètement aux insurgens, par le

ministère du sieur Pierre-Augustin Caron de Beaumarchais, furent si défectueuses, que leur agent à Paris, malgré les risques et le haut prix des assurances, ne balança pas à employer les subsides que lui fournissait le Gouvernement français à acheter à Londres même les fusils, les draps et les toileries dont l'Amérique avait besoin pour secouer le joug de ses tyrans. Cette infidélité dans nos premières transactions avec les Etats-Unis a jeté un discrédit sur nos productions nationales, que le temps, avec une supériorité de main-d'œuvre qui nous reste encore à acquérir, pourra seul détruire. L'opinion influe long-temps, même sur les choses usuelles qui n'en paraissent guère susceptibles, et détermine presque toujours la préférence qu'on leur accorde. La bonne foi, les talens mercantiles de l'agent que le Gouvernement français ne dédaigna point d'employer dans les envois secrets qu'il fit aux insurgens, n'étaient pas faits pour disposer cette opinion en faveur de nos manufactures; il est trop prouvé par le fait que M. de Beaumarchais vendit bien cher à notre administration le droit si peu important qu'elle se réservait de pouvoir désavouer son agent, et que c'est à un choix que déterminina ce motif si ridicule que la France doit la cessation presque absolue de son commerce avec les Etats-Unis, qui, à la paix, ont redonné leur confiance à des négocians qui n'avaient pas commencé par s'en rendre indignes. Ce n'était pas avec les rebuts de nos armes à feu, de nos toileries et de nos draps, que nous devions

espérer d'accoutumer les Américains à se passer du produit des manufactures Anglaises, et à nous accorder la préférence, que notre Gouvernement devait surtout ambitionner. Le commerce ne connaît d'autre loi que l'intérêt de sa convenance, et c'est cette convenance, que tant de motifs ont concouru à écarter jusqu'à ce jour que MM. Brissot de Warville et Clavière ont essayé de démontrer dans l'ouvrage que nous avons l'honneur de vous annoncer.

Eloge du Roi de Prusse, par l'auteur de l'Essai Général de Tactique. Un vol. in-8^o de 304 pag., avec cette épigraphe, tirée des *Épîtres de Pline* :

Enseigner aux rois ce qu'ils doivent être est une tâche honorable sans doute, mais difficile, et peut-être orgueilleuse. Louer un grand prince, et répandre ainsi sur la postérité, comme du haut d'un phare, une lumière qui la guide, c'est remplir le même but sans annoncer la même présomption.

C'est moins un discours oratoire qu'un précis rapide de la vie du roi de Prusse, et principalement de sa vie militaire. L'auteur n'apprend rien qui ne soit fort connu, peut-être même sa manière de le dire n'est-elle pas toujours la plus heureuse ; il raconte plutôt son héros, s'il est permis de s'exprimer ainsi, qu'il ne le montre ; les formes de son style ne sont ni assez variées, ni assez dramatiques ; c'est une analyse et non pas un tableau ; mais avec quelque justice qu'on puisse en faire la critique, avec quelque sévérité que l'ouvrage ait été jugé dans le monde, on finira pourtant par convenir que la lecture en est intéressante, et que l'espèce d'intérêt

qu'elle inspire ne tient pas uniquement au fond du sujet, tout imposant qu'en est sans doute le caractère en lui-même. Si ce n'est pas sans raison qu'on s'est plaint que M. de Guibert avait également maltraité, dans cet Eloge, sa langue et sa nation, on n'en sent pas moins qu'il chérit l'une et l'autre, et qu'il ne désirerait rien avec plus de passion que de pouvoir leur donner l'élan, la chaleur, l'énergie, dont il pense que l'une et l'autre ont encore besoin pour s'élever au degré de supériorité auquel elles peuvent prétendre. L'extrême négligence qu'on a si justement reprochée à la manière d'écrire de M. de Guibert n'empêche pas qu'on ne retrouve dans tous ses ouvrages un sentiment de force, de franchise et d'élévation, dont le charme est fait pour couvrir une multitude de fautes. Dans celui que nous avons l'honneur de vous annoncer, il y a sûrement moins d'emphase et plus de simplicité que dans tout ce qu'il a jamais écrit. Il aura senti le danger qu'il y aurait à vouloir exagérer des objets déjà si grands par eux-mêmes ; peut-être même cette crainte l'a-t-elle laissé quelquefois trop loin du but qu'il fallait tâcher d'atteindre.

Après avoir passé fort légèrement sur les premières années de la vie de Frédéric II, M. de Guibert commence par retracer aux yeux de ses lecteurs la situation politique de l'Europe au moment où son héros monta sur le trône. Ce morceau, qu'on a trouvé généralement assez bien fait, débute cependant par une étrange bévue. " En Russie, dit-il,

“ Anne, nièce de Pierre, portée sur le trône par
“ un de ces coups de fortune, au préjudice du mal-
“ heureux Ivan, y pense moins à régner qu'à semer
“ sa vie de fleurs.”... Il est évident que cette phrase
n'a aucun sens, ou que l'auteur a confondu le règne
d'Elisabeth avec celui de la grande-duchesse, mère
du prince Ivan.

Nous ne nous aviserons point de décider si la ma-
nière dont l'auteur cherche à caractériser ensuite les
différentes actions de la vie militaire de son héros
est toujours aussi exacte, aussi profonde qu'elle est
vive et rapide ; nous avons vu s'élever encore sur ce
point de fort grands doutes ; mais il nous a paru
qu'au milieu de tant de détails de guerre et de
tactique, il avait su rappeler quelquefois très-
heureusement ces mots d'âme et de caractère que
Plutarque n'eût pas manqué de recueillir avec le
même soin, et qui faisaient dire à M. de Voltaire,
que les César, les Antoine, les Octave, tous devan-
ciers de Frédéric II, avaient été comme lui gens à
grandes actions et à bons mots.

Voici quel est, suivant M. de Guibert, le dernier
résultat des progrès que le roi de Prusse fit faire à
l'art de la guerre.

“ L'étude de la guerre des anciens, dit-il, devint
entre les mains du roi de Prusse une mine féconde.
Il découvrit, dans les mouvemens de doublement et
de dédoublement de la phalange grecque, les élé-
mens des déploiemens. Pyrrhus les avait établis
dans ses troupes ; Gustave, et depuis lui Charles

XII., en avaient eu quelque idée imparfaite. Frédéric les perfectionna, les introduisit dans son infanterie et ensuite dans sa cavalerie... Les batailles de Leuctres et de Mantinée lui donnèrent l'idée de son ordre oblique. Mais qu'il y avait loin de cette manœuvre qu'Epaminondas fit avec cinq à six mille hommes dans une petite plaine où il pouvait tout conduire, tout voir, tout réparer, à en faire l'application à nos grandes armées allongées à perte de vue dans des terrains coupés et inégaux, tels que ceux que nous recherchons aujourd'hui pour combattre ! qu'il fallut à Frédéric de talent et d'art pour s'approprier cette combinaison, et pour la transporter sur une échelle aussi immense !... L'exemple de César à Pharsale lui enseigna l'usage des troupes placées en potence ou en crochet aux ailes, et c'est là sans doute qu'il prit la méthode constante d'avoir des brigades de flanc, et de placer derrière la pointe de ses ailes de cavalerie des réserves de hussards en échelon ou en colonne pour envelopper l'ennemi au moment de la charge. Il y a ainsi des leçons de tout genre parsemées dans les débris des siècles ; les générations passent et repassent sans les mettre à profit, jusqu'à ce qu'enfin un esprit supérieur s'élève et s'en empare, etc."

Pour prouver que l'art de saisir les détails et de les peindre avec une vérité touchante n'est pas étranger au talent de M. de Guibert, nous ne nous permettrons de citer que le morceau suivant.

“ Peu de temps avant sa mort, un officier français,

avide de l'apercevoir seulement et d'emporter ce grand souvenir, pénètre dans les jardins du palais ; il s'avance pas à pas, et à la faveur d'une palissade, il voit près de l'appartement du roi, sur les marches du péristyle, un homme seul et assis. Cet homme était vêtu en uniforme et à demi recouvert d'un manteau ; il était coiffé d'un grand chapeau à plumet, une seule de ses jambes était bottée, l'autre était allongée, et il paraissait en souffrir ; il caressait un chien, et il se ranimait aux rayons du soleil levant. Cet homme était Frédéric, et ce costume, dont l'originalité même a quelque chose de grand, ce tableau, dans lequel on voit tout ensemble le héros qui dispute à la mort les restes d'une vie qui peut être utile encore, et le philosophe qui s'approche avec simplicité de sa fin, sont piquans à transmettre à la postérité."

Nous avons déjà relevé, dans l'ouvrage de M. de Guibert, une erreur en histoire politique, qu'on a peine à concevoir ; il en a commis une autre en histoire littéraire, que nos journalistes lui pardonneront encore moins, c'est d'avoir dit que lorsque Frédéric commença ses liaisons avec Voltaire, *la Henriade* n'avait pas encore paru, tandis que dans la première lettre que Voltaire reçut du prince royal de Prusse, en 1736, lettre imprimée dans toutes les éditions de Voltaire, le premier ouvrage dont ce prince lui parle est précisément *la Henriade*. Si des fautes de ce genre sont très-faciles à corriger, elles prouvent toujours avec quelle précipitation M. de Guibert

a composé cet éloge ; si c'est le plus grand tort de l'ouvrage, peut-être en est-ce aussi la seule excuse.

Toute impertinente qu'elle est, comment ne pas rappeler ici la saillie échappée à la vivacité de l'abbé Delille, après la lecture qu'il avait entendu faire dans une société fort nombreuse de l'éloge de M. de Guibert, avant qu'il fût imprimé ? Tout le monde accablait l'orateur d'éloges, notre étourdi d'abbé lui adressa ces deux vers impromptu :

Que vous avez bien peint ce fameux potentat

Qui vécut comme un tigre et mourut comme un chat !

Cette folie a du moins un sens raisonnable, c'est de reprocher à l'auteur de n'avoir montré, pour ainsi dire, son héros que sous un seul rapport, d'avoir trop laissé dans l'ombre des vertus qui, sans exciter la même admiration, sont cependant plus intéressantes pour l'exemple des rois, et pour le bonheur de l'humanité.

Juin, 1787.

Inscription du nouveau kiosque astronomique qu'on vient de construire au Jardin du Roi, sur la partie la plus élevée du labyrinthe.

Dum calore et lumine mundum sol vivificat, Ludovicus decimus-sextus sapientiâ et justitiâ, humanitate et munificentâ undique radiat.

M. de Piis a essayé de la faire passer dans notre langue sans y employer plus de quatre vers, et en n'ajoutant, pour développer cette noble comparaison, que deux ou trois mots pris de la même métaphore :

France, quand le soleil donne la vie au monde,
 Par sa chaleur et sa clarté,
 Sage, humain, libéral, rayonnant d'équité,
 Louis de toute part t'éclaire et te féconde.

Anecdote.

L'abbé Delille avait l'honneur de souper, ces jours derniers, avec M. le duc d'Orléans. Pendant qu'on était à table, on lui apporta un gros paquet de lettres qu'il voulut mettre dans sa poche sans l'ouvrir; on le pressa de voir ce que c'était. Je le sais, ce sont des vers d'un poète de province. On insiste davantage; voyons. A peine a-t-il jeté les yeux sur la nouvelle épître, qu'il dit à M. le duc d'Orléans: Monseigneur, ce n'est point à moi, c'est à votre altesse que ceci s'adresse.

Qui peut de tes Jardins sonder la profondeur?

Juillet, 1787.

Essai sur la Nature champêtre, en vers, avec des Notes. Un vol. in-8°

Cet Essai, en cinq chants, est de M. le comte de Marnésia, de Franche-Comté. C'est un nouveau poème sur les jardins, mais qui n'est pas fait assurément pour faire oublier ceux de M. l'abbé Delille. Dans les deux premiers chants, l'auteur retrace les beautés et les défauts qu'offrent les jardins de différents peuples, des Anglais, des Hollandais, des Italiens, des Français, etc. Il dit des Allemands:

Ils auront des jardins, puisqu'ils ont des poètes.

Dans les trois derniers chants il donne des préceptes sur

l'art de cultiver la nature ; il y a dans ses leçons plus de raison que de méthode, plus de goût et de sensibilité que d'imagination et de poésie. Ce qu'il recommande surtout, c'est de ne jamais forcer les effets, d'embellir la terre en la fécondant, de diriger toujours les ornemens vers un but d'utilité, etc.

On a remarqué dans ce poëme quelques détails heureux, de la douceur, de la facilité, mais en général peu de couleur, un style faible et lâche qui manque souvent de verve et de correction ; il arrive même quelquefois à l'auteur de dire précisément le contraire de ce qu'il voulait dire, comme dans ce vers :

Le fard du Marini fait adorer Virgile.

Il serait aisé de relever un grand nombre de fautes de ce genre, mais nous préférons de donner à nos lecteurs une idée plus avantageuse du talent qu'on ne saurait refuser à M. de Marnésia en citant un des meilleurs morceaux de son ouvrage, c'est le commencement de la description des jardins anglais.

A la Cour, au Sénat, dans son parc solitaire,
Il porte en tous les lieux le même caractère,
Et semblable aux volcans dans le Nord allumés,
Toujours couverts de neige et toujours enflammés,
Il cache un cœur de feu sous l'austère apparence
D'un philosophe froid qui médite en silence.
Adorateur des arts, il en brave les lois,
Et regarde le goût du même œil que ses rois.
Le génie est son guide, et pourtant il s'égaré ;
Sublime quelquefois et plus souvent bizarre,
Entassant des beautés sans ordre, sans dessein,
D'un tyrannique usage il croit braver le frein ;

Mais du but emporté par l'esprit de système,
 Il cesse d'être grand sitôt qu'il est extrême.
 Des antiques jardins il a vu les défauts,
 Et les a remplacés par des vices nouveaux.
 Justement fatigué des formes symétriques,
 Des compas, des niveaux, des plans géométriques,
 Il a, dans sa fureur, une hache à la main,
 Renversé le tilleul, abattu le sapin.
 Hélas ! ils ne sont plus ces temples de verdure,
 Ces dômes que le temps, les soins et la culture
 Avaient si lentement élevés jusqu'aux cieux.
 Un gazon les remplace et ne présente aux yeux
 Qu'un immense tapis, froid, monotone, aride,
 Où tout est naturel et tout est insipide.
 Quelques arbres épars, qui paraissent se fuir,
 Apauvrisent la scène au lieu de l'enrichir.

Le *Poëme sur la nature champêtre* est suivi de quelques pièces fugitives et d'un conte moral en prose, intitulé *l'Heureuse Famille*.

Copie d'une lettre de M. le prince de Ligne à M. le baron de Grimm.

De Moscou, le 3 Juillet, 1787.

“ On vous aime beaucoup, M. le baron, on parle souvent de vous, mais vous écrit-on ? *Catherinele Grand* (car elle fera faire une faute de français à la postérité) n'en a peut-être pas le temps. Peut-être ces petits détails que je viens de dicter vous donneront-ils une idée, quoique bienfaible, de ce que nous avons vu ; d'ailleurs, c'est *indignatio fecit relation* ;* car je suis outré de la basse jalousie qu'en Europe, l'on a conçue contre la Russie. Je

* On trouvera cette relation à la suite de la lettre.

voudrais apprendre à vivre à cette petite partie de l'Europe qui cherche à déshonorer la plus grande ; si elle se donnait la peine de voyager, elle verrait où il y a le plus de barbarie. Il est extraordinaire, par exemple, que les Grâces aient sauté notre saint Empire à pieds joints pour venir de Paris s'établir à Moscou, et deux cents werstes encore plus loin, où nous avons trouvé des femmes charmantes, mises à merveille, dansantes, chantantes, et aimantes peut-être comme des anges.

“ L'empereur a été extrêmement aimable les trois semaines qu'il a passées avec nous. Les conversations de deux personnes qui ont soixante millions de sujets et huit cent mille soldats ne pouvaient être qu'intéressantes en voiture, où j'en profitais bien, les interrompant souvent par quelque bêtise qui me faisait rire en attendant qu'elle fit rire les autres, car nous avons toujours joui de la liberté, qui seule fait le charme de la société ; et vous connaissez le genre simple de celle de l'impératrice, qu'un rien divertit, et qui ne monte à l'élévation du sublime que lorsqu'il est question de grands objets.

“ Il faut absolument, M. le baron, que nous revenions ici ensemble ; ce sera le moyen que je sois encore mieux reçu. Ce n'est pas que vous ayez besoin de rappeler à l'impératrice tout ce que vous avez d'aimable ; car absent, elle vous voit, mais elle sera fort aise de dire : Présent, je le trouve. Vous ferez de charmantes connaissances ; M. de Momonow, par exemple, est un sujet de grande

espérance ; il est plein d'esprit, d'agrément et de connaissances. Vous vous doutez bien de l'agrément que le comte de Ségur a répandu dans tout le voyage. Je suis désolé qu'il soit presque fini.

“ J'ai fait bâtir un temple dédié à l'impératrice par une inscription, près d'un rocher où était celui d'Iphigénie, et un autel à l'amitié pour le prince Potemkin, au milieu des plus beaux et gros arbres à fruits que j'aie vus, et au bord de la mer, où se réunissent tous les torrens des montagnes. Cette petite terre, que m'a donnée l'impératrice, s'appelle *Parthenizza* ou le cap Vierge, et est habitée par cinquante-six familles tartares, qui ne le sont pas autant que les déesses et les rois qui exigeaient de durs sacrifices, comme tout le monde sait. Je ne connais pas de site plus délicieux ; je pourrais dire :

Sur les bords fortunés de l'antique Idalie,

Lieux où finit l'Europe et commence l'Asie,

car on découvre les montagnes de la Natolie. Ce qu'il y a d'assez singulier, c'est que c'est sur les bords de la mer Noire que, tranquille et vivant au milieu des infidèles, j'ai appris que les fidèles sujets de la maison d'Autriche se révoltaient sur les bords de l'Océan. Je ne m'attendais pas qu'il y eût plus de sûreté pour moi dans mes terres du Pont-Euxin que dans celles de la Flandre.

“ Auriez-vous la bonté de faire remettre ce paquet à son adresse, et de recevoir les assurances de la considération distinguée que je partage pour vous avec tous ceux qui vous connaissent ou ont entendu

parler de vous, de même que je partage avec vos amis le tendre attachement que vous inspirez si vite, et avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc. Signé le *prince de Ligne*."

De Moscou, le 3 Juillet, 1787 (nouveau style).

“ Il y a aujourd'hui deux mois que nous sommes partis de Kiovie, et nous arrivons tous ici en bonne santé du voyage le plus intéressant, le plus triomphal et le plus magnifique qui se soit jamais fait, sans la moindre contrariété et sans le plus petit accident. Il ne m'est pas possible de m'empêcher de dire que les gazettes qui ont eu la bonté de s'occuper de nous nous ont bien amusés. Pour rassurer tant de gens bien intentionnés pour la Russie, je leur dirai qu'après une navigation charmante sur le Borysthène, nous avons trouvé des ports, des armées et des flottes dans l'état le plus brillant ; que Cherson et Sébastopol surpassent tout ce qu'on peut en dire, et que chaque jour était marqué par quelque grand évènement ; tantôt c'était la manœuvre de soixante-dix escadrons de troupes réglées et superbes qui chargeaient en ligne à merveille ; tantôt un nuage de Cosaques qui exerçaient autour de nous à leur manière ; tantôt les Tartares de la Crimée, qui, infidèles jadis à leur kan Sahin-Guerai, parce qu'il voulait les enrégimenter, avaient formé d'eux-mêmes des corps pour venir au-devant de l'impératrice. Les espèces de désert qu'on avait à traverser pendant deux ou trois jours aux lieux d'où sa majesté

impériale a chassé les Tartares Nogais et Zaporoviens qui, il y a dix ans encore, ravageaient ou menaçaient l'empire, étaient ornés de tentes magnifiques aux dînées et aux couchées, et ces campemens de pompe asiatique avec l'air de fête qui, sur l'eau comme sur terre, nous a suivis partout, présentaient le spectacle le plus militaire. Que ces déserts même n'alarment pas trop les gens bien intentionnés, comme les gazetiers du Bas-Rhin, de Leyde, le Courier de l'Europe, etc., ils seront bientôt couverts de grains, de bois et de villages ; on y en bâtit déjà de militaires, qui, étant l'habitation d'un régiment, deviendront bientôt celle des paysans qui s'y établiront à cause de la bonté du terrain. Si ces messieurs apprennent que, dans chaque ville de gouvernement, l'impératrice a laissé des présens pour plus de cent mille écus, et que chaque jour de repos était marqué par des dons, par des bals, des feux d'artifice et des illuminations à deux ou trois lieues à la ronde, ils s'inquiéteront sans doute des finances de l'empire. Malheureusement elles sont dans l'état le plus florissant, et la Banque nationale, sous la direction du comte André Schuvalow, l'un des hommes qui ont le plus d'esprit et de connaissances, source inépuisable pour la souveraine et les sujets, doit les rassurer. Si, par humanité, ils sont inquiets du bonheur des sujets, qu'ils sachent qu'ils ne sont esclaves que pour ne pas se faire du mal, ni à eux ni aux autres, mais libres de s'enrichir, ce qu'ils font souvent, et ce qu'on peut voir par la richesse des

différens costumes des provinces que nous avons traversées. Pour les affaires étrangères, que les bien intentionnés s'en rapportent à l'impératrice elle-même ; elle travaillait tous les jours en voyage, le matin avec le comte Bezborodkow, ministre du plus grand mérite ; et qu'ils apprennent, outre cela, que le prince Potemkin, homme du génie le plus rare, esprit vaste, ne voyant jamais qu'en grand, seconde parfaitement les vues de l'impératrice ou les prévient, soit comme chef du département de la guerre et des armées, ou comme chef de plusieurs gouvernemens. L'impératrice, qui ne craint pas qu'on l'accuse d'être gouvernée par quelqu'un, lui donne, ainsi qu'à ceux qu'elle emploie, toute l'autorité et la confiance possibles ; il n'y a que pour faire du mal qu'elle ne donne de pouvoir à personne. Elle se justifie de sa magnificence en disant que donner de l'argent lui en rapporte beaucoup, et que son devoir est de récompenser et d'encourager ; d'avoir créé beaucoup d'emplois dans ses provinces, parce que cela fait circuler les espèces, élève des fortunes, et oblige les gentilshommes à y demeurer plutôt qu'à s'entasser à Pétersbourg et à Moscou ; d'avoir bâti en pierres deux cent trente-sept villes, parce qu'elle dit que tous les villages de bois, brûlés si souvent, lui coûtaient beaucoup ; d'avoir une flotte superbe dans la mer Noire, parce que Pierre Ier. aimait beaucoup la marine. Voilà comme elle a toujours quelque excuse de modestie pour

toutes les grandes choses qu'elle fait. Il n'y a pas d'idée à se faire du bonheur qu'on a eu de la suivre. On faisait quinze lieues le matin ; on trouvait au premier relai à déjeuner dans un joli petit palais de bois, et ensuite à dîner dans un autre ; et puis encore quinze lieues, et un plus grand, plus beau et meublé à merveille pour coucher, à moins que ce ne fût dans les villes de gouvernement, où les gouverneurs-généraux ont partout de superbes résidences en pierres, colonnades et toutes sortes de décorations. Il y a des marchands très-riches dans toutes les villes et beaucoup de commerce depuis Kremenschuk, Kaurisk, Orel, Toula, jusqu'ici, et une surprenante population dont l'impératrice est adorée. Dans le dénombrement qu'on en rapporte quelquefois dans les papiers publics, on ne parle que des mâles, et dans les autres pays on compte tout. Si les bien intentionnés (car je n'écris que pour eux) craignent que la Tauride ne soit une mauvaise acquisition, qu'ils se consolent en apprenant qu'après avoir traversé quelques espaces abandonnés par des familles Tartares, qui demandent aujourd'hui à y revenir, on trouve le pays le mieux cultivé ; qu'il y a des forêts superbes dans les montagnes ; que les côtes de la mer sont garnies de villages en amphithéâtre, et tous les vallons plantés en vignes, grenadiers, palmiers, figuiers, abricotiers et toutes sortes de fruits et plantes précieuses de beaucoup de rapport : Je trouve enfin qu'il ne suffit pas que nous ayons été fort heureux

de suivre l'impératrice, et que ses sujets le soient, mais qu'il faut encore que les gazettiers et ceux qui les ont crus le soient en apprenant la fausseté de leurs nouvelles, et qu'ils nous aient une éternelle obligation de les avoir rassurés au point qu'ils peuvent promettre de notre part une récompense de mille louis à celui qui prouvera la fausseté d'un seul des faits que nous avons rapportés ici par l'intérêt le plus pur pour leur instruction, ce qui leur fera croire qu'en conservant nos mille louis, nous n'avons pas mis autant de soins à économiser notre temps.

Le parterre ayant applaudi avec une affectation indécente ces quatre vers, la police les a fait supprimer à la seconde représentation d'*Antigone, ou la Piété fraternelle*, tragédie.

Créon. — Les grands l'ont approuvé, pourrait-il vous déplaire ?

Vous avez vu le peuple obéir et se taire.

Hémon. — La voix du courtisan soutient d'injustes lois ;

Quand le peuple se tait, il condamne ses rois.

Cette pensée est la même que M. l'évêque de Senes avait encore mieux exprimée dans son *Oraison funèbre de Louis XV*: *Le silence du peuple est la leçon des rois.*

On a même fort applaudi ces deux vers-ci de Tirésias à Créon :

Le remords, il te presse, il s'attache à tes pas ;

C'est le maître de ceux qui n'en connaissent pas.

La séance publique de l'Académie Française,

tenue, suivant l'usage, le 25 de ce mois, n'a pas été fort brillante. C'est M. de Beauzée qui l'a ouverte, en qualité de directeur, en annonçant que le prix de poésie proposé par une personne de la plus haute distinction (c'est, comme l'on sait, monseigneur le comte d'Artois) avait été donné à l'Ode de M. Terrasse Desmareilles, officier de la chambre de la reine. Cette Ode, dont M. de la Harpe a fait la lecture en conscience, a été faiblement applaudie. Il a lu ensuite plusieurs strophes d'une même Ode sur le même sujet, de M. l'abbé Noël,* qui, au jugement de l'Académie, avait paru mériter la première *mention honorable*. Le public, en prodiguant à ce dernier ouvrage les applaudissemens les plus marqués, a témoigné hautement qu'il osait en appeler du jugement des quarante immortels. Quelque respect que nous portions à la liberté des enrégistremens de cette cour, liberté peut-être plus incontestable encore que celle de toutes les cours souveraines du royaume, nous ne pouvons pas dissimuler qu'il pouvait se trouver dans l'assemblée plus de quatre-vingts personnes fort intéressées à douter de l'infaillibilité académique, M. Terrasse Desmareilles n'ayant pas eu moins de quatre-vingts concurrens. En laissant à part toute espèce de préventions, on ne sera pas éloigné de convenir qu'il y a dans l'Ode de l'abbé Noël plus d'images et plus de pensées ; mais un goût sévère trouvera, je

* Professeur en l'Université de Paris au collège de Louis-le-Grand.

pense, moins à reprendre dans celle de M. Terrasse; l'ensemble en est mieux ordonné, la marche plus rapide, la diction en général plus facile et plus pure. Voici quelques-unes des strophes de l'Ode mentionnée qui ont paru les plus propres à justifier l'espèce d'enthousiasme séditieux qu'a excité la lecture de cet ouvrage.

Filles des monts voisins, cent sources vagabondes

A l'Oder ont porté le tribut de leurs ondes;

Il s'enfle, il gronde, il bat ses bords épouvantés,

Et bientôt, franchissant sa barrière impuissante,

La vague mugissante

S'élançe et se répand à flots précipités.

Lorsqu'aux fiers Aquilons, à la Nuit, à Neptune,

César dans un esquif oppose sa fortune,

La victoire et l'empire est le prix qu'il attend.

D'un dévouement obscur autant que volontaire

Quel est donc le salaire ?

Ah ! qu'il sauve un seul homme, et Brunswick meurt content.

Bientôt le dieu cruel des rives inondées,

Ramenant à grand bruit ses ondes débordées,

Dédaigne d'inspirer de vulgaires terreurs.

Peuples, ne craignez plus ; l'impitoyable abîme

A choisi sa victime,

Et Léopold suffit à toutes ses fureurs.

Ainsi, lorsque le sein de la terre ébranlée

S'entrouvrit dans les murs de Rome désolée,

A peine Curtius eut dévoué ses jours,

Trois fois l'avare Erèbe en tressaillit de joie,

Et, content de sa proie,

Le gouffre empoisonné se ferma pour toujours.

Cessez donc de penser, dieux mortels de la terre,

Que vous ne devez rien à l'humble tributaire,

A la foule sans nom des villes, des hameaux :
 Fleuves majestueux, dans votre anguste course
 N'oubliez pas la source
 Dont l'urne intarissable alimente vos eaux.

Toutefois des sujets la facile tendresse
 De vous n'exige pas cette sublime ivresse.
 Non, non, vos vertus sont d'un usage plus doux :
 D'un seul mot, d'un regard, d'un geste populaire,
 L'amour est le salaire ;

Vivez pour nous, ô rois ! et nous mourrons pour vous.

Il est à remarquer que, dans l'extrait des deux *accessit*, on n'a conservé aucune des strophes consacrées à l'éloge de monseigneur le comte d'Artois.

Après l'annonce des prix ordinaires de poésie et d'éloquence, l'Académie a proposé de nouveau, pour l'année 1788, un prix d'éloquence pour l'*Eloge de feu M. d'Alembert*. M. Marmontel, en se plaignant avec une douleur amère de n'avoir pas encore reçu un seul ouvrage pour ce prix proposé déjà depuis quatre ans, a observé que c'était sans doute la difficulté de louer dignement un des plus grands géomètres de l'Europe qui avait intimidé les concurrens.

Août, 1787.

Complainte imitée de l'Anglais.

Naissez, mes vers, soulagez mes douleurs,
 Et sans effort coulez avec mes pleurs.
 Voici d'Emma la tombe solitaire,
 Voici l'asile où dorment les vertus.
 Charmante Emma, tu passas sur la terre
 Comme un éclair qui brille et qui n'est plus.
 J'ai vu la mort dans une ombre soudaine.

Envelopper l'aurore de ses jours,
 Et ses beaux yeux, se fermant pour toujours,
 A la clarté renoncer avec peine.
 Naissez, etc.

Ce jeune essaim, cette foule frivole
 D'adorateurs qu'enchaînait sa beauté,
 Ce monde vain dont elle fut l'idole,
 Vit son trépas avec tranquillité.
 Les malheureux que sa main bienfaisante
 A fait passer de la peine au bonheur,
 N'ont pu trouver un soupir dans leur cœur
 Pour consoler son ombre gémissante.
 Naissez, etc.

L'amitié même, oui, l'amitié volage
 A rappelé les ris et l'enjouement ;
 D'Emma mourante elle a chassé l'image,
 Son deuil trompeur n'a duré qu'un moment.
 Sensible Emma, douce et constante amie,
 Ton souvenir ne vit plus dans ces lieux ;
 De ce tombeau l'on détourne les yeux,
 Ton nom s'efface et le monde t'oublie.
 Naissez, etc.

Malgré le temps, fidèle à sa tristesse,
 Le seul Amour ne se console pas,
 Et les soupirs renouvelés sans cesse
 Vont te chercher dans l'ombre du trépas :
 Pour te pleurer je devance l'aurore ;
 L'éclat du jour augmente mes ennuis ;
 Je gémis seul dans le calme des nuits ;
 La nuit s'envole, et je gémis encore.
 Vous n'avez point soulagé mes douleurs,
 Laissez, mes vers, laissez couler mes pleurs.

*Panegyrique de Trajan, par Pline, nouvellement
 trouvé ; traduit du Latin en Italien par M. le
 comte d'Alfiéri d'Asti, et de l'Italien en Français*

par M. de S... , de l'Académie royale de Florence. Brochure in-8°, avec cette épigraphe tirée du premier livre de l'*Histoire de Tacite* :

*Rara temporum felicitate, ubi sentire quæ velis
et quæ sentias dicere licet.*

Il n'est pas besoin sans doute d'apprendre à nos lecteurs que ce nouveau panégyrique n'a été trouvé que dans la tête de M. le comte Alfieri,* déjà connu par quelques tragédies où l'on a remarqué de l'élevation, de la chaleur, mais dont le style n'a pu plaire à des oreilles accoutumées au ramage harmonieux des vers de Métastase. L'objet de ce nouveau panégyrique est de prouver à l'empereur Trajan que le meilleur parti qu'il ait à prendre pour sa propre gloire et pour le bonheur de sa patrie, c'est d'abdiquer la suprême puissance. " Je n'ai pas fait le moindre éloge, lui dit-il, des grandes et belles actions par lesquelles vous vous êtes signalé tant de fois ; mais il me semble, Trajan, vous avoir offert tacitement un éloge bien plus digne de vous, en vous reconnaissant capable d'une seule action dont la première tentative serait plus honorable pour vous que l'accomplissement de toutes les autres."

* C'est un gentilhomme Piémontais, qui a cédé à sa sœur la meilleure partie d'une très-grande fortune pour dépenser l'autre à sa fantaisie. Ses passions dominantes sont les vers et les chevaux. On sait qu'il a porté long-temps les chaînes de madame la comtesse d'Albanie. S'il faut l'en croire, on s'est beaucoup trompé jusqu'ici en France et en Italie sur la manière de concevoir la tragédie ; on a cru que c'était avec des larmes, c'est avec du sang qu'il faut l'écrire.

Il n'y a pas une grande profondeur d'idées dans les moyens que l'orateur emploie pour déterminer son héros à ce sublime sacrifice, mais quelques-uns de ces moyens nous ont paru présentés du moins d'une manière fort heureuse. " Nous désirons ardemment la liberté, lui dit-il, et certes c'est un titre bien fort pour la mériter. N'allez pas croire qu'au mot de liberté j'attache une autre idée que celle d'obéir toujours à Trajan, c'est-à-dire aux lois dont il est l'observateur et le défenseur."

Et quel fut enfin le résultat de ce beau discours ? Le voici : " On dit que Trajan et les sénateurs " présens à ce discours en furent touchés jusqu'aux " larmes, que cela fit beaucoup d'honneur à Pline, " mais que Trajan conserva l'empire, et que Rome, " le sénat et Pline lui-même restèrent dans l'escla- " vage."

Ceci nous rappelle la réponse que fit le roi de Pologne au comte de Rzewski, qui lui disait un jour : *Sire, à votre place j'abdiquerais.—Vous pourriez bien avoir raison ; mais croyez-moi, mon cher comte, quelque près qu'on soit du trône, on ne le voit jamais d'en bas comme lorsqu'on y est monté.*

Septembre, 1787.

Billet envoyé à M. l'abbé Delille, pour lui offrir un appartement au Palais-Royal ; par M. Artaud.

Vous avez fait tout le butin
Qu'on peut faire au pays latin,
En volant Horace et Virgile ;

Mélant l'agréable à l'utile,
 Venez jouir dans ce palais
 De votre brillante richesse :
 C'est pour la Grâce enchanteresse
 Que nos beaux portiques sont faits.
 Nous sommes dans le voisinage
 De mille Grâces et des neuf Sœurs ;
 Vous avez le rare avantage
 De choisir entre leurs faveurs.
 Tout homme fou, tout homme sage
 Pour être heureux ici n'a rien qu'à le pouvoir.
 Enfin je crois que notre aimable Horace
 Aurait été charmé de rencontrer le soir
 Amathonte au bas du Parnasse.

Octobre, 1787.

En 1766, Madame Feydeau de Brou, fille d'un garde des sceaux de France, et abbesse du couvent de Villancourt, à Abbeville, avait fait venir auprès d'elle le chevalier de la Barre son neveu, jeune militaire, petit-fils d'un officier général, dont le père avait dissipé sa fortune. Elle le logea dans l'extérieur de son couvent. Un nommé Belleval, lieutenant d'une petite juridiction de cette ville, était amoureux de cette abbesse, et elle fut obligée, pour faire cesser ses importunités, de le chasser de sa maison. Belleval ne douta pas que ce ne fût l'amour de la tante pour son neveu qui l'eût fait expulser, et il conçut le projet de perdre le chevalier de La Barre. Il sut que ce jeune militaire et un sieur d'Etallonde, fils d'un président de l'élection, à peine âgé de dix-huit ans, avaient passé devant une procession sans ôter leurs chapeaux ; que des

gens qu'on n'a jamais pu connaître avaient endommagé un crucifix de bois posé sur un pont d'Abbeville, et il résolut de se servir de ces moyens pour perdre son prétendu rival. L'évêque d'Amiens, à qui il dénonça ces faits, fit lancer des monitoires, ordonna une procession solennelle en l'honneur du crucifix mutilé, ce qui ne manqua pas d'exalter toutes les têtes de son diocèse. Le dénonciateur Belleval attira chez lui des valets, des servantes, des manœuvres, pour les engager à lui servir de témoins ; malgré toutes ces insinuations, il n'obtint aucune déposition qui pût constater formellement que l'on eût vu ces jeunes gens mutiler *le signe heureux du salut des humains* ; le seul crime dont ils furent dûment atteints et convaincus, c'est d'avoir chanté des chansons irréligieuses, et d'avoir lu avec trop de plaisir le *Dictionnaire philosophique de Voltaire*. Les juges d'Abbeville ne s'en crurent pas moins obligés à les condamner à avoir la langue et le poing coupés, et à être brûlés à petit feu. Le sieur d'Etallonde échappa au supplice en fuyant en Prusse, où le grand Frédéric accueillit son infortune, et le plaça dans ses troupes. Quant au chevalier de La Barre, qui était prisonnier, le parlement de Paris, juge en dernier ressort de la sénéchaussée d'Abbeville, confirma la sentence, malgré une consultation de dix des plus célèbres avocats de Paris qui démontraient son innocence ; il diminua seulement quelque chose de l'atrocité du supplice (si la question ordinaire et extraordinaire

à laquelle il condamna cet infortuné ne l'aggrava pas), en ordonnant qu'il serait décapité avant d'être jeté dans les flammes. Ce qu'il y a de véritablement affreux dans ce dernier jugement, c'est que de vingt-cinq juges qui composaient la Tournelle, quinze juges furent long-temps d'avis d'absoudre le malheureux jeune homme, et ils ne passèrent à l'avis des dix autres que parce qu'on leur fit observer que dans un moment où le parlement attaquait par ses arrêts les jésuites, les évêques et les billets de confession, il était essentiel de se montrer zélés d'une religion dont ils se voyaient obligés de persécuter les ministres. Ainsi, c'est à la bulle *Unigenitus*, c'est à la faiblesse qu'eut Louis XIV., de la sanctionner de son autorité, que nous devons les malheureuses querelles qui troublèrent presque la vie entière de Louis XV., que nous devons le régicide de ce roi, et l'assassinat que les lois ont commis dans la personne du chevalier de La Barre.

Cette déplorable histoire est le sujet d'*Augusta*, tragédie de Fabre d'Eglantine, qui n'a pas eu de succès au théâtre Français.

La tragédie finit par un vers tiré des *Proverbes du roi Solomon* ; c'est Augusta qui s'adresse à son fils.

Et souvenez-vous bien

Qu'un excès de vertu n'est pas toujours un bien.

Tournure de phrase qui rappelle malheureusement celle d'un axiome trop connu du *Lutrin* :

Et souvenez-vous bien

Qu'un dîner réchauffé ne valut jamais rien.—

La Vie de Saint Vincent de Paule, instituteur et fondateur des Prêtres de la Mission et des Filles de la Charité. A Paris, 2 volumes in-12 de plus de 500 pages chacun.

Si Vincent de Paule est devenu le saint à la mode depuis que l'abbé Maury en a fait un si beau panégyrique, nous craignons beaucoup cependant que l'histoire de sa vie, en deux gros volumes, n'effraie un grand nombre de lecteurs. On y trouve quelques détails intéressans, mais noyés dans un style prolix et mêlé d'une foule de puérités dignes de nos vieilles légendes; une des plus originales est peut-être ce trait du zèle inconsidéré d'un missionnaire nommé Guérin. Quelqu'un lui ayant dit la veille de son départ qu'il allait se faire prendre en Barbarie: *C'est trop peu de chose*, répondit-il, *je n'y voudrais pas aller si je croyais en être quitte à si bon marché; j'espère bien que Dieu me fera la grâce d'être empalé ou de souffrir quelque chose de pis.* Cela est assurément très-fou; mais cela ne l'est guère plus que le mot du chevalier de Crussol, qui, regardant une pente fort escarpée qu'il y avait à franchir pour monter à la brèche, s'écria: *Qui diable voudrait monter là s'il n'y avait pas des coups de fusil à gagner?*

Décembre, 1787.

Charade, par M. le chevalier de Lomont.

Mon premier est égal en tout à mon second.

Sans chercher on ne peut trouver ni l'un ni l'autre.

Si, devenant amant, je devenais le vôtre,
De mon tout partagé j'aimerais bien le nom.*

Janvier, 1788.

C'est surtout à la France à regretter, dans la personne du Chevalier Gluck, mort à Vienne, le 17 Novembre 1787, un compositeur dont le nom marquera une époque intéressante dans l'histoire de la musique. Nous ne voulons retracer ici ni la révolution que le chevalier Gluck opéra sur notre théâtre lyrique, ni la guerre injuste et ridicule dont il fut la cause ou le prétexte ; nous ne parlerons ni de ses ouvrages ni de ses succès ; quel éloge pourrions-nous en faire qui ne parût faible et languissant auprès de l'hommage que M. Piccini vient de décerner à la gloire de ce grand homme ?

Dans une lettre insérée dans le *Journal de Paris*, après avoir loué l'auteur d'*Alceste* d'une manière qui, nous osons l'avouer, n'appartenait qu'à l'auteur de *Didon*, M. Piccini propose une souscription, non pour élever au chevalier Gluck un buste, comme l'ont fait Rome et Florence au célèbre Sacchini, mais pour fonder à perpétuité, en l'honneur de ce compositeur, un concert annuel exécuté le jour de sa mort, uniquement composé de sa musique, pour transmettre, dit-il, l'esprit et le caractère de l'exécution de ses compositions aux siècles qui succéderont à celui qui a vu naître ces chefs-d'œuvre, et comme un modèle du style et de la marche de la

* Le mot de la Charade est chercher.

musique dramatique qu'il importe de retracer aux jeunes artistes qui se destineront à la musique théâtrale.

Cet hommage, qui honore également le grand homme qui le décerne et celui qui en est l'objet est une heureuse imitation de ce que l'Angleterre vient de faire pour la mémoire de Handel ; mais c'est près d'un demi-siècle après la mort de ce compositeur qu'elle a pensé à lui rendre cet hommage ; une fondation n'en garantit pas la perpétuité, et ce n'est pas le rival de Handel qui a élevé ce monument à sa gloire. Cette circonstance, qui en effet honore de la manière la plus touchante le caractère de M. Piccini, a étonné presque également et ses propres partisans et ceux du chevalier Gluck. Les uns ont vu avec peine, parce qu'ils avaient juré et, qui plus est, imprimé le contraire, que Gluck pourrait bien, à la rigueur, être un grand homme, puisque son rival ne refusait pas de lui accorder ce titre ; les autres ont éprouvé une sorte de dépit que ce fût le plus redoutable de ses rivaux qui vînt parer lui-même la tête de leur idole d'une couronne immortelle que sa main semble flétrir à leurs yeux. Tel est l'esprit de parti. Il est vrai que ces sentimens outrés n'ont été que ceux des personnes qui, dans cette guerre de musique, dont les débats eurent tant d'importance et de folie, ont joué un rôle plus ou moins tranchant. Mais tous ces chefs de parti, dont les uns avaient fondé sur ces divisions leur gloire littéraire et les autres un intérêt plus solide,

affectaient d'ignorer que ces deux grands hommes se rendaient une égale justice dans le temps même que ceux qui osaient les juger leur refusaient les qualités qui distinguent le plus éminemment le genre de leur talent. Gluck admirait les chants heureux et faciles de son rival, la clarté de son style, l'élégance et la vérité de son expression ; il avait vu ses succès en Italie surpasser ceux qu'il y avait obtenus lorsqu'il essaya pour la première fois, sur le théâtre de Naples, son nouveau système dramatique dans l'opéra d'*Orphée*. La sagacité de l'esprit de M. Piccini lui avait fait sentir également que le nouveau point de vue sous lequel Gluck envisageait une action dramatique chantée, le mélange des chœurs avec le dialogue des principaux interlocuteurs, la marche plus rapide de la scène, le développement des sentimens que devaient faire naître les différentes situations d'un drame intéressant, ne pouvaient qu'étendre la carrière de l'art musical. Il n'avait jamais douté qu'en soumettant les procédés de cet art aux principes de la bonne tragédie, il n'en résultât de plus grands effets, un intérêt plus attachant, des caractères plus variés, une expression plus vraie et plus profonde ; que Gluck enfin rappelait la musique à l'emploi sublime qu'en avaient fait les Grecs sur leur théâtre, ce théâtre fait pour servir de modèle à tous les autres.

Mais ce n'était guère en Italie que M. Piccini pouvait rencontrer un poète propre à servir son génie. Les spectateurs de Naples et de Rome

étaient trop accoutumés à ne vouloir trouver dans un opéra que de beaux airs, et cependant c'est au moment même où il fut appelé en France qu'un poète italien lui avait promis un opéra d'*Iphigénie en Aulide* d'après ces nouveaux principes. Malheureusement pour Piccini, et long-temps avant son arrivée en France, M. Marmontel avait prononcé dans l'*Encyclopédie* que l'introduction de la tragédie sur le théâtre de l'Opéra était impraticable, qu'elle ne servirait qu'à confondre les genres, qu'elle était destructive de l'art musical, et que Quinault nous avait laissé les seuls modèles de poèmes qui pussent convenir à cet art. Ce qui était encore bien plus fort que ces assertions imprimées dans l'*Encyclopédie*, c'est que M. Marmontel attendait M. Piccini avec sept à huit opéra de ce poète trop dénigré par Boileau et par trop loué par les écrivains de ce siècle. Ce fut avec le poème de *Roland*, réduit en trois actes, que M. Piccini eut à lutter contre un rival qui venait s'emparer de la scène lyrique par un succès dont il n'y avait pas encore eu d'exemple ; ce fut avec ce poème, dont l'action est insignifiante et presque ridicule, que l'*Orphée* de Naples se vit condamné à descendre dans l'arène et à combattre un rival armé de la superbe tragédie d'*Iphigénie en Aulide*. Le succès qu'eut *Roland* appartient en entier au génie de M. Piccini, et celui d'*Atys* prouva qu'il ne manquait à ce grand compositeur, pour égaler la gloire de son rival et même la surpasser, que des poèmes dont le fond fût plus

intéressant, la coupe et la marche plus dramatiques. Celui de *Didon*, dans lequel M. Marmontel voulut bien enfin déroger à ses principes, justifia universellement l'opinion que tous les bons esprits avaient déjà conçu des talens de M. Piccini.

Nous ne nous sommes permis cette petite digression que parce qu'elle servait à mettre dans un plus beau jour l'hommage désintéressé que M. Piccini vient de rendre à son rival, dont le parti a si longtemps traversé ses succès, et qui fut le prétexte d'une persécution dont il a pensé être la victime. Nous osons le répéter à la gloire du chevalier Gluck, puisque c'est l'aveu même de M. Piccini, *le théâtre lyrique doit à ce grand compositeur ce que la scène française doit à Corneille*, et nous croyons qu'en s'exprimant ainsi M. Piccini a parlé le langage de la postérité ; c'est à des hommes de génie comme lui qu'il appartient d'en être les interprètes. Mais ce que ne pouvait pas dire M. Piccini, ce que pensent les hommes les plus éclairés, et ce que confirmera sans doute cette même postérité dont l'équité plaça *Phèdre* et *Athalie* au rang des premiers chefs-d'œuvre de tous les théâtres, c'est que si la révolution faite par le chevalier Gluck sur notre scène lyrique, si le caractère de son génie, l'aspérité de ses productions, le sublime de ses idées, l'incohérence, la trivialité, osons le dire, de celles qu'il leur fait succéder quelquefois, offrent des traits de la ressemblance la plus frappante entre lui et le père du théâtre français, il n'est pas moins vrai que

l'Opéra doit à Piccini ce que la scène française doit à l'inimitable Racine, cette pureté, cette élégance continue de style, cette sensibilité exquise qui caractérise si particulièrement l'auteur de *Phèdre*, qui manquait également à Gluck et au grand Corneille, et qui fait le charme des compositions de M. Piccini, comme elle fera éternellement celui des vers de Racine. Peut-être est-ce encore une chose assez digne d'être remarquée, que comme le grand Corneille n'a jamais été mieux loué qu'il ne le fut par Racine dans le discours que celui-ci prononça à l'Académie française pour la réception de Thomas Corneille et de M. Bergeret, c'est aussi de son émule et de son rival Piccini que le chevalier Gluck a reçu l'éloge le plus digne d'honorer sa mémoire.

Lettres écrites de Lausanne, première partie. *Caliste*, ou suite des *Lettres écrites de Lausanne*, deux petits volumes in-8vo.

Ces lettres sont de madame de Charrière, née de Theuil*, d'une des plus anciennes familles de Hollande; elle a fait dans sa première jeunesse, il y a quinze ou vingt ans, un conte fort original intitulé *le Noble*. Le premier volume des *Lettres écrites de Lausanne* offre plusieurs peintures de mœurs et de caractères, où l'on trouve beaucoup de finesse et de vérité, mais dont les détails sont quelquefois minutieux et de mauvais goût. L'histoire de *Caliste* nous a paru d'un ton fort supérieur; quoique ce soit l'rom an

* M. de Charrière avait été le gouverneur de son frère.

d'une fille entretenue, elle n'a rien dont le sentiment le plus pur puisse être blessé, et nous connaissons peu d'ouvrages où la passion de l'amour soit exprimée avec une sensibilité plus vive, plus profonde et dont l'intérêt soit tout à la fois plus délicat et plus attachant.

Février, 1788.

M. de Rhulière vient de publier des *Eclaircissements historiques sur les causes de la révocation de l'édit de Nantes et sur l'état des protestans en France depuis le commencement du règne de Louis XIV. jusqu'à nos jours, tirés des différentes archives du Gouvernement.* Un vol. in-8vo. de 384 pages.

Il prouve d'une manière très-évidente, grâce aux documens les plus authentiques, quoique ignorés de la plupart de nos historiens, qu'au moment où Louis XIV. prit les rênes du gouvernement, il fut bien éloigné de concevoir le dessein d'anéantir le protestantisme dans son royaume, ainsi que l'ont prétendu tour à tour ses détracteurs et ses panégyristes ; qu'à l'époque même où la dévotion eut sur les sentimens de ce monarque la même influence qu'avait eue auparavant l'amour des femmes et celui de la gloire, il n'eut jamais la volonté de priver les protestans de son royaume des droits de leur état civil ; que la révocation de l'édit de Nantes, cet acte du pouvoir arbitraire qui fit à la France une plaie si sensible, n'embrassait point alors à ses yeux toute l'étendue de l'injustice et des désordres qui en furent la suite ; qu'enfin cette violation manifeste

des droits les plus sacrés ne doit être attribuée qu'aux séductions d'une fausse politique ; que ni le monarque, qui crut expier les plus doux péchés de sa jeunesse en réunissant tous ses sujets dans la même croyance, ni la femme adroite qui crut devoir l'affermir dans ce dessein de peur d'être soupçonnée de favoriser une secte dans laquelle elle était née, n'eurent jamais ni dans le cœur ni dans l'esprit les sentimens persécuteurs dont les protestans se virent les victimes ; que les violences qu'on leur fit éprouver, vers la fin malheureuse de ce beau règne, furent autant de surprises faites à la religion du roi et à son autorité ; que ce ne fut que pour soutenir son crédit déjà chancelant que Louvois crut devoir employer ces moyens de persécution dont il déroba sans cesse l'atrocité à son maître, en ne lui montrant que la liste des conversions fausses ou vraies qu'il obtenait journellement à ce prix.

Plusieurs de ces vérités ont été, ont dû être ignorées de la plupart des historiens de Louis XIV ; elles étaient enfouies dans les dépôts des divers départemens, et surtout de celui du ministre qui est chargé des affaires de la religion prétendue réformée. Ils ont été ouverts à M. Rhulière. Il a rassemblé dans ces divers dépôts tous les documens qui pouvaient jeter quelque jour sur cette œuvre de ténèbres ; il y a joint les anecdotes éparses dans les *Mémoires de la Maison de Noailles*, dans les *Lettres de madame de Maintenon*, dans les *Souvenirs de madame de Caylus*, sa nièce ; et c'est en rassemblant, en dis-

cutant et en comparant ces circonstances déjà connues avec celles qui ne l'étaient pas, que cet écrivain a composé un ouvrage qui nous a paru répandre un jour tout-à-fait nouveau sur cette partie importante de l'histoire de Louis XIV.

Il résulte de tous les faits recueillis par l'auteur que Louis XIV fut conduit, sans le savoir, à persécuter ses sujets protestans, parce qu'on avait accusé sa maîtresse d'être de cette secte, et parce que la chute de sa rivale nécessitait son ministre à servir les vues que madame de Maintenon se crut obligée d'embrasser.

Du logement des gens de guerre à leurs exactions il n'y avait qu'un pas, surtout dans un temps où la discipline ne faisait que de naître, et ce pas, Louvois le franchit bientôt.

C'est dans l'intervalle qui sépara ces exécutions militaires des persécutions plus directes auxquelles ce ministre ne tarda pas de livrer les protestans, que M. de Rhulière place l'époque où Louis XIV. pensa, pour la première fois, à révoquer l'édit de Nantes. Toutes les lettres des évêques, des commandans et des intendans des provinces assuraient ce monarque qu'il n'y avait plus de protestans dans son royaume ; ce résultat était l'objet essentiel d'un mémoire sur lequel il avait inscrit *bon à revoir*, et que la secte moliniste lui avait présenté dans un de ces momens où il retournait de la volupté à la dévotion. Louis, trompé alors par tous les agens de son autorité, par les conseils même de l'attachement le plus intime, et

surtout par l'orgueil qui dominait sur toutes ses passions, ne douta plus que tous ses sujets protestans n'eussent adopté le culte que sa faveur annonçait qu'il leur était important de préférer, et, dans l'ivresse de sa gloire et de sa dévotion, il fit promulguer la malheureuse loi de 1685. Le préambule même de l'édit annonce que le roi était persuadé qu'il n'y avait presque plus de protestans en France ; cette loi détruit leur culte et leurs privilèges, mais on n'y trouve encore aucun article qui les prive de leur état civil ; ce ne fut qu'après la dernière infidélité qu'il fit à Dieu, pour madame de Montespan, que ce monarque, pour expier cette vieille faiblesse, et croyant abattre entièrement les restes expirans de l'hérésie, résolut enfin la révocation de l'édit de Nantes, proposée plusieurs années auparavant dans ce mémoire des Jésuites resté enfoui depuis si longtemps dans le dépôt du ministre qui avait alors le département de la religion prétendue réformée.

Après nous avoir rendu compte de cette suite d'incidens, de mesures si diverses, de surprises de toute espèce qui conduisirent un roi estimé sage à persécuter des sujets qui avaient le malheur de ne pas penser comme lui, M. de Rhulière nous offre le tableau plus connu des faits qui furent la suite de la révocation de l'édit de Nantes ; ce détail n'a de curieux que quelques fragmens de la correspondance de Louvois, et des exécuteurs de ses ordres dans les provinces. Une particularité pourtant assez digne

de remarque, c'est que ce fut dans ce temps de persécution que commença la liaison de madame de Maintenon avec le célèbre archevêque de Cambrai, alors l'abbé de Fénélon ; les duchesses de Beauvilliers et de Chevreuse, toutes deux filles de Colbert, et qui, n'ayant jamais fait leur cour à madame de Montespan, étaient devenues à ce titre de la société intime de madame de Maintenon, approchèrent d'elle l'abbé de Fénélon, l'oracle de ces deux sœurs et de toute leur famille. Nous regrettons de ne pouvoir transcrire ici les fragmens de plusieurs lettres, recueillies par M. de Rhulière, de cet homme que les siècles modernes peuvent opposer à tout ce que l'antiquité nous offre de plus grand dans la conduite morale ; elles respirent cette sensibilité, cet amour des hommes, ces sentimens de tolérance que Fénélon développa depuis d'une manière si touchante dans l'ouvrage immortel qu'il fit pour M. le duc de Bourgogne, dont il ne tarda pas à diriger l'éducation. Simple abbé alors, et envoyé comme missionnaire par madame de Maintenon, qui goûtait sa douceur et commençait à admirer son esprit, il exhortait sa protectrice à *inspirer au roi la méfiance des conseils durs et violens et l'horreur pour les actes d'autorité arbitraire*. Sa mission fut bientôt colomniée par les Jésuites ; le Père de La Chaise le fit rayer de la feuille des bénéfices où madame de Maintenon l'avait fait inscrire pour l'évêché de Poitiers, et le roi prit dès lors quelques fâcheuses impressions contre lui. Cette sorte de défaveur n'empêcha pas

Fénélon, peu de temps après son retour à la Cour, d'être admis dans la plus intime confiance de madame de Maintenon.

Ainsi, c'est à l'esprit de tolérance de Fénélon, à ses liaisons avec madame de Maintenon, que l'on doit imputer le changement si prompt qui se fit en elle, justifié par ce qu'elle mandait dans ce temps à Villette son parent : *Vous êtes converti, ne vous mêlez plus de convertir les autres.* Louis XIV et son conseil changèrent alors de principes ; sans infirmer par aucune déclaration expresse l'édit révocatoire, on autorisa par des ordres secrets les intendants et les commandans des provinces à déroger en faveur des calvinistes aux rigueurs de la nouvelle loi ; on ralentit les persécutions, le zèle des convertisseurs fut moins ardent, et Louis XIV, quoiqu'il se renfermât dans un silence presque absolu sur ce sujet, dit alors à madame de Maintenon *qu'il lui revenait beaucoup de plaintes des missionnaires.*

M. de Rhulière se propose de donner une suite à ce premier volume. En attendant, on ne peut que lui savoir infiniment de gré de tant de recherches aussi utiles que curieuses ; ce sont des matériaux importans pour ceux qui voudront écrire cette époque de Louis XIV. Si plusieurs faits rappelés dans ces *Eclaircissemens historiques* étaient déjà connus, l'auteur a le mérite de les avoir classés avec plus d'ordre et de justesse qu'ils ne l'avaient jamais été. Le style manque quelquefois d'élégance et de précision, mais il est presque toujours simple et

même assez rapide. Comme l'ouvrage est composé en grande partie de morceaux extraits des documens qu'il a consultés, et dont il a cru devoir appuyer tous les faits qu'il lui importait d'éclaircir, peut-être serait-il injuste de juger, d'après ce seul ouvrage, de son talent pour écrire l'histoire; on y verrait mieux avec quel soin il l'étudie; il rassemble avec art toutes les circonstances qui ont préparé l'évènement, et tâche de n'accorder aux grandes comme aux petites causes que le degré d'influence qu'elles ont dû avoir. Il y a plusieurs morceaux de son ouvrage où l'on eût désiré plus d'éloquence et de chaleur; mais, loin de l'en blâmer, il me semble qu'on devrait louer un écrivain de n'avoir point tenté de faire ce qui n'était ni dans le caractère de son esprit ni dans celui de son talent.

De la Morale naturelle: par MM. de Z*. Un vol. in-16, avec cette épigraphe.**

Ενα τε δει ανθρωπον ειναι. ΕΠΙΚΤΗΤΕ.

Ce petit ouvrage a eu beaucoup plus de succès que n'en obtiennent d'ordinaire des ouvrages si sérieux. Un des premiers journalistes * qui en ait rendu compte a dit " que ce livre était le code de l'homme de bien au milieu du luxe et des arts, de l'homme qui sait user de tout sans laisser altérer en lui les sources du bonheur que la nature a voulu que nous tenions d'elle seule." . . . Mais on ne pouvait

* M. de La Cretelle, dans le *Journal de Paris*, no 20.

mieux saisir l'esprit dans lequel ce petit ouvrage a été conçu: "C'est ce caractère distinctif qui lui prépare un rang distingué parmi les moralistes dont on renouvelle souvent la lecture.... L'auteur s'approche encore d'eux par le point le plus intéressant, c'est qu'il montre une âme à lui, etc.".... Cette dernière observation, dont nous oserons avouer la justesse, est la plus propre, ce semble, à justifier au moins l'indulgence avec laquelle on a bien voulu accueillir le nouvel essai de morale. S'il y avait plus d'hommes accoutumés de bonne heure à se replier sur eux-mêmes, qui voulussent faire ainsi la confession naïve de leurs sentimens et de leurs pensées, et nous la donner avec la même candeur, avec la même simplicité que l'auteur de la *Morale naturelle*, on finirait peut-être, en rassemblant tous les résultats de ces expériences particulières, par avoir des matériaux suffisans pour former un système de morale aussi complet que peuvent l'embrasser les bornes de notre intelligence.

Lettre de madame Necker à l'auteur de la Morale naturelle.

" Je ne puis assez vous exprimer, Monsieur, combien je suis sensible à l'aimable confiance que vous me faites. Vous avez agrandi mes pensées et réveillé ou fait naître dans mon cœur tous les sentimens que vous peignez avec tant d'énergie, et cependant nos opinions sur le principe de nos vertus sont bien différentes; vous les attribuez toutes à

la nature, vous les placez de front dans le cœur de l'homme, et vous donnez le même rang et la même source à la religion ; cette idée pure et ingénieuse vous distingue de tous les philosophes du siècle ; mais pour moi, qui fus accoutumée à regarder l'Être suprême comme l'auteur de mon existence et de mes penchans, j'aime à faire tout dériver de cette grande origine ; et l'amour de l'ordre me paraît bien moins le sentiment de mes convenances que l'effet de mon admiration et de mon amour pour le modèle éternel qui frappe continuellement mes regards. Mais cette différence dans le système ne change rien aux conséquences ; je les adopte toutes, et j'admire en même temps ces résultats d'un esprit pénétrant qui prennent toujours la forme de la raison, qu'on trouve trop près de nous pour ne pas la confondre avec nos sentimens les plus intimes. La simplicité, la pureté, la douce harmonie forment à la fois le mérite de vos pensées et de votre style ; vous avez bien montré que la véritable finesse n'a point d'obscurité, et que les nuances bien graduées donnent un caractère distinctif aux traits les plus délicats. Combien j'ai été frappée du portrait de madame de Vermenoux ! Ce chef-d'œuvre de grâce et de sentiment permet à son ombre d'attendre sans impatience un monument moins durable et moins propre à nourrir nos regrets ; la douleur que vous exprimez si bien a cependant un caractère particulier qui doit la rendre moins amère, car elle est en même temps une jouissance mélancolique des plus doux

souvenirs et des plus grands sacrifices que l'on ait jamais faits à l'amitié. Le portrait de Diderot fait une impression différente : il est impossible de le tracer avec plus de grâce et d'adresse ; mais, quoi que vous fassiez, tous les moyens que vous employez pour le faire estimer se tirent de la délicate insinuation de sa folie ; ce trait si ingénieux qui nous découvre dans votre modèle l'image fidèle de son système de la nature, la fécondité et toutes les merveilles réunies sans un maître qui les conduise, montre tout à la fois la démence de ce système, la déraison et le génie supérieur de celui qui voulait le faire adopter. Jamais un seul rapport n'en a réveillé un plus grand nombre."

Lettre de M. Necker au même.

" J'ai lu et relu, Monsieur, votre précieux ouvrage ; il répond à l'idée que j'avais de votre esprit, et il satisfait mon amitié pour vous ; ainsi je suis parfaitement content, et je vous fais tous mes complimens ; toutes vos idées sont fines et spirituelles sans aucune ostentation, et votre style est parfaitement pur, souple et naturel. Et ce portrait qui m'intéresse si sensiblement, avec quel charme, avec quelle vérité vous l'avez fait ! Vous m'avez rendu compte d'une chose que je n'avais fait que sentir, en développant avec tant d'esprit et de délicatesse l'attrait singulier de la personnalité de notre adorable amie. Je vous demande instamment, quelque parti que vous preniez pour la publicité, de me donner une copie

de cette image fidèle d'un objet si cher et si présent à mon cœur."

A madame Helvétius, qui, à cinquante ans, croyant de bonne foi ne point vieillir, se plaint de ce que tous ses amis vieillissent de si bonne heure ; par M. Cabanis, le plus jeune de ses amis.

Si le temps, qui roule sans cesse,
Amenait pour vous la vieillesse,
Je n'oserais vous en parler ;
Mais les ans ont beau s'écouler,
Votre gaîté légère et vive,
Votre bonté toujours naïve,
Ce teint qui garde ses couleurs,
L'amour du soleil et des fleurs,
Enfin cette âme neuve et pure,
Tout dit que vous fixez le temps,
Et vous paraîtrez à cent ans
Sortir des mains de la Nature.
Ce destin qui vous est promis
Sans doute a bien quelque avantage,
Mais vous y perdrez vos amis,
Car vieillir est notre partage,
Et bientôt, je vous le prédis,
Nous ne serons plus de votre âge.

Epigramme à M. le marquis de Bièvre, petit-fils de M. Maréchal, chirurgien du feu roi ; par M. de Ximénez.

Ton astre ne t'a fait ni marquis ni poëte.
Va, quitte aussi la plume, et reprends la lancette.

M. le marquis de C....., connu ci-devant sous le

nom du *chevalier de C.....*, s'est marié depuis peu avec Miss P....., demoiselle de condition, d'origine irlandaise, dont il a fait la connaissance l'année dernière aux eaux de Spa. Madame la duchesse d'Orléans, qui l'a prise en grande amitié, s'est empressée de se l'attacher. De toutes les maîtresses qu'eut jamais M. de C....., sa femme étant la plus jeune, car elle n'a guère plus de trente ans, il en est, comme on peut croire, fort amoureux. L'autre jour, au Rainci, à la table de M. le duc d'Orléans, un beau jeune homme s'étant placé à côté de madame de C....., il parut l'intéresser assez pour la distraire entièrement de tous les signes et de toutes les mines que lui faisait son époux pour se rappeler à son souvenir. En sortant de table, il s'approcha d'elle et voulut lui en faire quelques reproches : Vous étiez bien occupée, madame, on n'a pas même pu obtenir de vous un seul regard. Le marquis de Genlis, qui dans ce moment se trouvait par hasard tout près d'elle, repoussa doucement le pauvre mari, et lui dit d'un air qu'on devine plus aisément qu'on ne saurait le rendre : *Allons, passez, bon-homme, on vous a donné.*

*

On avait déjà remarqué, du temps de M. de Fontenelle, que le carnaval paraissait devenir toutes les années moins intéressant. *Cela n'annoncerait-il pas,* disait le philosophe, *que le carême est un peu tombé ?*

*

Le style du président Montesquieu ! disait, il y a quelque temps avec dédain M. de Buffon ; *mais Montesquieu a-t-il un style ?* N'aurait-il pas mérité qu'on eût osé lui répondre : *Il est vrai, Montesquieu n'a que le style du génie, et vous, monsieur, vous avez le génie du style.*

*

Feue madame la marquise de Voyer assistait à une leçon d'anatomie, dans laquelle on expliquait le peu que nous savons du mécanisme mystérieux de la reproduction. Le démonstrateur ayant suivi le cours du chyle dans tous les viscères qu'il parcourt avant d'arriver à son dernier terme, madame de Voyer dit avec une surprise dont la naïveté pourra paraître assez originale : *Cela passe donc aussi par le cœur ? Ah ! j'en suis bien aise !*

*

Le jour de la réception de M. d'Aguesseau à l'Académie française n'est pas encore fixé ; mais le public a déjà fait les deux discours, celui du récipiendaire et la réponse du directeur. Le premier, M. d'Aguesseau, dira : *Je suis ici pour mon grand-père.** Et moi, lui répondra M. Beauzée, † *je suis ici, monsieur, pour ma Grammaire.* Honneur et gloire au calembour !

* Le célèbre chancelier d'Aguesseau.

† C'est à M. Beauzée que nous devons, comme on sait, une nouvelle édition des Synonymes de l'abbé Girard, une *Grammaire* très-volumineuse, etc.

Eloge historique de l'abbé de Mably, discours qui a partagé le prix, au jugement de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, en 1787; par M. l'abbé Brizard. Brochure in-8^o de 122 pages, avec cette épigraphe :

Non ego te meis

Chartis inornatum silebo.

HORAT.

Le discours avec lequel celui de M. l'abbé Brizard a partagé le prix extraordinaire proposé par une personne qui ne veut pas être connue,* est de M. Lévêque, l'auteur de l'*Histoire de Russie*; il a pour épigraphe ce mot d'Horace :

Laudat fortunam et mores antiquæ plebis.

Brochure in-8^o de 102 pages.

Voilà bien des pages pour louer un homme qui ne se souciait guère de la louange, et dont il était, ce semble, bien facile d'apprécier le mérite en peu de mots.

L'abbé de Mably † fit de bonne heure une étude approfondie de l'histoire ancienne, et surtout de celle des principales républiques de la Grèce et de l'Italie. Il avait recueilli de cette étude trois ou quatre principes de politique et de législation auxquels il s'était tellement attaché qu'il en avait fait, pour ainsi dire, les barrières de sa pensée; rien ne pouvait le déterminer à les franchir. C'est à ces principes, d'une utilité peut-être incontestable,

* Madame la duchesse d'Enville.

† Gabriel Bonnot de Mably, né à Grenoble, le 14 Mars, 1709, d'une famille honorable, mort à Paris, le 23 Avril, 1785.

mais d'une application nécessairement bornée, qu'il voulait tout rapporter ; ce qu'il ne pouvait apercevoir sous ce point de vue échappait à ses regards ou ne les frappait que faiblement. En législation, il ne voyait guère de salut hors la communauté des biens ; ce qui s'éloignait des formes de la liberté démocratique était à ses yeux une violation manifeste des premiers droits de l'humanité. Confondant sans cesse la morale privée avec la morale publique, selon lui, l'art des négociateurs se réduisait aux plus simples maximes de la justice, de la modération et de la bonne foi. La sévérité de son humeur, sans l'avoir garanti toujours de la fougue des passions, avait empreint du moins de ce caractère toutes ses vues et toutes ses idées. Son respect pour les lois de Lycurgue tenait du fanatisme, et l'on peut dire que l'espèce de superstition qu'il avait vouée aux principes qu'il crut devoir adopter exclusivement borna d'une manière très-sensible l'horizon naturel de ses lumières.

De tous ses ouvrages, les seuls qui jouissent encore de l'estime générale sont :

L'abrégé qu'il fit des traités depuis la paix de Westphalie jusqu'à nos jours, sous le titre de *Droit public de l'Europe* ; c'est un précis clair et méthodique, c'est proprement l'*a, b, c* de la politique moderne.

Son *Discours sur l'Etude de l'Histoire*, adressé au duc de Parme. M. l'abbé de Mably n'a rien écrit avec plus d'intérêt que ce petit ouvrage, et peut-être

est-ce encore de tous ses écrits celui qui renferme le plus de vues neuves et utiles.

Ses *Observations sur l'Histoire de France* sont “ l'ouvrage d'un jugement sain, d'une érudition bien digérée, d'une critique lumineuse. . . . Egalement éloigné des systèmes de Dubos et des paradoxes de Boulainvilliers, il les combat tous deux avec avantage, cherche et trouve souvent la vérité...”

La vie de l'abbé de Mably, tout entière dans ses écrits, offre peu d'événemens importans ; la seule anecdote de sa jeunesse qu'il nous paraît intéressant de ne pas oublier est relative à ses liaisons avec le cardinal de Tencin. Le jeune Mably ayant été admis dans la société de madame de Tencin, dont sa famille était alliée, cette dame, l'entendant parler des affaires publiques, jugea que c'était l'homme qu'il fallait à son frère, qui commençait à entrer en faveur et dans la carrière du ministère.....Le cardinal sentait sa faiblesse dans le conseil ; pour le tirer d'embarras, l'abbé de Mably lui persuada de demander au roi la permission de donner ses avis par écrit ; c'était Mably qui préparait ses rapports et faisait ses mémoires.....Ce fut lui qui, en 1743, négocia secrètement à Paris avec le ministre du roi de Prusse, et dressa le traité que Voltaire alla porter à ce prince...C'est une singularité digne de remarque, que deux hommes de lettres, sans caractère public, fussent chargés de cette négociation, qui allait changer la face de l'Europe.

Il se brouilla avec le cardinal à l'occasion d'un mariage protestant que Tencin voulait casser ; il disait qu'il voulait agir en cardinal, en évêque, en prêtre ; Mably lui soutenait qu'il devait agir en homme d'Etat. Le cardinal prétendit qu'il se déshonorerait s'il suivait ses avis ; l'abbé, indigné, le quitta brusquement et ne le revit plus. Depuis cette époque il s'adonna tout entier à l'étude et vécut toujours dans la retraite. Il n'eut jamais qu'un seul domestique, et sur la fin de ses jours il se priva de ces commodités de la vie que son âge et ses infirmités lui rendaient cependant plus nécessaires, afin d'accroître la petite fortune de ce serviteur fidèle. Il pratiquait à la lettre cette maxime si douce et si humaine, de regarder ses domestiques comme des amis malheureux.

On a mis au bas de son portrait ce vers de Juvenal, qui semble fait pour lui.

Acer et indomitus libertatisque magister.

La Vie de Frédéric, baron de Trenck, écrite par lui-même et traduite de l'allemand en français par M. le baron de Borck (gentilhomme allemand) ; deux petits volumes avec une gravure.

Nous avons vu plusieurs personnes révoquer en doute une grande partie des faits rapportés dans ces mémoires ; mais à la lecture il est impossible d'être de leur avis, on se sent entraîné par le charme de la narration, tout à la fois la plus simple, la plus naturelle et la plus merveilleuse. L'attendrissement

qu'inspire une si longue suite de malheurs et d'infortunes se trouve balancé sans cesse par une constance, une opiniâtreté de courage qu'on ne se lasse point d'admirer, et le mélange de ces deux impressions produit l'intérêt le plus vif et le plus attachant. *Mais cela n'est pas trop bien écrit, disait quelqu'un, peut-être est-ce la faute du traducteur?—Eh! comment sait-on, monsieur, lui répondit une femme d'esprit, si un ouvrage de ce genre est bien ou mal écrit?.....* Des admirateurs passionnés du grand Frédéric auraient désiré, pour la gloire de ce héros, que les mémoires du baron de Trenck n'eussent jamais paru; mais est-il au monde une gloire, quelque grande qu'elle puisse être, qui doive en imposer à la justice? Ce sentiment est développé avec beaucoup de franchise, de noblesse et même de respect, dans l'épître dédicatoire adressée au génie de Frédéric II, roi de Prusse, dans les Champs Elysées.

Il est évident, d'ailleurs, par les aveux même du baron, que le roi de Prusse crut long-temps et qu'il eut même d'assez fortes raisons de croire que l'infortuné prisonnier avait conçu l'affreux projet de le livrer à ses ennemis, peut-être même d'attenter à ses jours.

Peu d'ouvrages ont eu le succès des *Mémoires du baron de Trenck*; il s'en est vendu, dit-on, quinze à vingt mille exemplaires. Le sieur Curtius et ses rivaux, au Palais-Royal et sur le boulevard, ont gagné beaucoup d'argent à faire voir cet illustre prisonnier représenté en cire, chargé de toutes ses

chaînes, etc. à deux sous en sortant. Son cousin le Pandour ne fera pas, je crois, la même fortune ; ses *Mémoires traduits de l'italien*, s'il en faut croire le titre, sont loin d'offrir le même intérêt, pour le fond comme pour les détails.

Mars, 1788.

On se rappelle peu de séances publiques de l'Académie française moins intéressantes que celle du 13 Mars, pour la réception de M. d'Aguesseau, élu à la place de M. le marquis de Paulmy. Le récipiendaire ne s'est pas borné à battre la campagne, il a battu toute l'Europe pour trouver quelque chose d'intéressant à dire, et il n'a rien trouvé. Il nous a conduits aux bords de la Newa, où il a eu le bonheur de contempler la plus grande des souveraines posant le comble au grand édifice fondé par Pierre I^{er}, et c'est pour nous apprendre pu'il ne manquera rien à sa gloire quand, au milieu des neiges et des frimats, il s'élèvera un temple aux Muses sur le modèle de l'Académie française. De là nous avons passé subitement à Constantinople, et pourquoi faire ? pour y trouver notre auguste monarque représenté par un des membres les plus distingués de la compagnie, etc. Ce que M. Beauzée, remplissant les fonctions de directeur, a imaginé de plus ingénieux et de plus flatteur pour son nouveau confrère, c'est de l'exhorter très-longuement à justifier le choix de l'Académie, en faisant réimprimer un

discours sur la vie et la mort, le caractère et les mœurs de M. d'Aguesseau, conseiller d'Etat, par M. d'Aguesseau, chancelier de France, son fils. La séance, heureusement, n'a pas été longue, M. Marmontel l'a terminée par la lecture des beaux vers qu'il a faits sur la mort du prince Léopold de Brunswick ; ils ont été fort applaudis.

Le célèbre Gessner, l'auteur de *Daphnis*, des *Idylles* et du *Poème de la Mort d'Abel*, est mort dans sa patrie à Zurich, en Suisse, d'une attaque d'apoplexie, le 2 mars, 1788, âgé de soixante-deux ans. Les Muses pleureront long-temps ce poète aimable, qui ne vécut que par elles et pour elles, qui parut ne devoir qu'à leur douce inspiration tous ses talens, tous ses succès, et que son siècle a déjà compté parmi le petit nombre des écrivains modernes qui, dans leur genre, ont égalé, peut-être même surpassé les anciens. On ne saurait refuser du moins au Théocrite de nos jours le mérite éminent d'avoir étendu les limites dans lesquelles s'était renfermée jusqu'ici la pastorale, en lui donnant un intérêt tout à la fois plus moral et plus dramatique, en joignant aux peintures les plus naïves de la simple et belle nature des situations plus touchantes et plus variées avec un caractère de mœurs plus pur et plus idéal.

Considérations sur l'Esprit et les Mœurs, un vo-

lume in-8° par *M. Sénac de Meilhan*,* *intendant de Valenciennes, l'auteur des Mémoires d'Anne de Gonzague, et des Considérations sur le Luxe et la Richesse.*

L'auteur annonce lui-même dans sa préface, avec assez de candeur, qu'il s'est cru destiné à refaire le livre de La Rochefoucault, déjà refait par La Bruyère et par Duclos. " Ces écrivains, dit-il, semblent avoir épuisé cette partie de la morale, qui a pour objet l'homme vivant en société dans la Cour et la capitale ; mais quoique le fond soit le même, l'homme se montre, dans chaque siècle, sous chaque règne, avec des formes différentes. Les idées qui règnent dans le monde, l'accroissement des richesses et des jouissances, les progrès du luxe, la sévérité ou la faiblesse du Gouvernement, l'empire ou l'anéantissement de quelques préjugés, la communication plus ou moins grande de la Cour avec la ville, toutes ces circonstances apportent de grands changemens dans les mœurs d'une nation." Cela est incontestable ; ce qui pourrait l'être un peu moins, c'est que M. Senac eût saisi avec beaucoup de sagacité ce qui caractérise plus particulièrement l'esprit et les mœurs de l'époque actuelle. Quoi qu'il en soit, il n'a pas jugé sans doute à propos de s'y borner, car on retrouve dans son livre une multitude d'observations qui appartiennent à tous les temps, qu'on n'a cessé de répéter depuis qu'on écrit

* Fils de M. Sénac, premier médecin du roi,

sur les mœurs, et qui ne sont pas plus à lui qu'elles ne sont à son siècle. Il rend justice au mérite de La Bruyère ; mais ne juge-t-il pas un peu trop légèrement Duclos, avec qui, d'ailleurs, il nous paraît avoir lui-même beaucoup plus de rapports qu'avec La Bruyère et la Rochefoucault ? “ La vue de Duclos, dit-il, est nette et juste, mais ne s'étend pas loin. Il connaît l'homme, mais celui de Paris, d'un certain monde, du moment où il écrit ; dans un autre pays, dans un autre siècle l'homme de Duclos sera presque inconnu. Quand il a voulu s'élever, il a montré les bornes de son talent ; le peintre de quelques portraits a été au-dessous du médiocre quand il a été tenté d'être peintre d'histoire. Duclos traçait les mœurs, les ridicules, les vices, les fausses vertus des gens avec lesquels il soupa, et il n'avait pas soupé avec Louis XI, etc.”

S'il n'y a pas un grand nombre d'idées neuves et profondes dans l'ouvrage de M. Sénac, il y en a du moins un très-grand nombre dont l'expression est facile, spirituelle, quelquefois même ingénieuse ; c'est un livre qui a l'air d'avoir été écrit sans peine et sans effort. On le lit de même, et peut-être est-ce le premier charme que l'on puisse désirer d'attacher à une lecture de ce genre. Ce sont tantôt des réflexions isolées, tantôt des discussions un peu plus suivies, auxquelles succèdent tour à tour des portraits, des parallèles, des tableaux, des lettres, des dialogues, quelques anecdotes plus ou moins connues ; comme dans une conversation familière,

on y fait grâce aux lieux communs en faveur de l'idée fine qui les remplace, aux tournures négligées en faveur de l'expression originale qui les suit ou les précède, et qui par-là même n'en paraît que plus aisée et plus heureuse. Ce qu'on n'a point pardonné à l'auteur, ce sont quelques sarcasmes dont la malignité n'excuse pas le mauvais ton, ce sont quelques images d'une fausse recherche, et qui, fussent-elles de la plus exacte vérité, n'en seraient pas moins du plus mauvais goût. On n'en citera qu'un seul exemple qui nous a paru frapper également tout le monde. "Plusieurs personnes sentent mauvais ; obligées de vivre ensemble, elles conviennent de porter des odeurs fortes. Voilà en partie la politesse."...Une comparaison moins dégoûtante, mais tout aussi précieuse, est celle du menuet. "La vie ressemble au menuet, on fait quelques tours pour revenir faire la révérence à l'endroit d'où l'on est parti."...C'est à-peu-près ce que M. de Voltaire avait dit de la métaphysique ; mais appliquée au labyrinthe de nos abstractions, l'image est tout à la fois plus piquante et plus naturelle.

Le seul moyen de faire connaître un tel ouvrage, est d'en citer plusieurs morceaux propres à marquer les différens caractères d'esprit et de talent qui le distinguent.

"En réfléchissant à la marche de l'esprit, au progrès des lumières, à leur distribution générale, à la multitude des ouvrages de tout genre, il me semble quelquefois qu'il viendra un temps où il sera

impossible autant qu'il sera inutile d'avoir de l'esprit et des talens. Le domaine de la pensée sera comme un vaste pays dont la carte sera tracée sur une grande échelle, et dont toutes les parties seront connues... A cette époque on ne fera plus de livres. Toutes les pensées seront réduites en proverbes ou sentences ; il y en aura sur toutes les matières, et l'éducation consistera sans doute à inculquer de bonne heure trois ou quatre volumes de proverbes. Il sera si aisé de faire des vers, que ce ne sera plus un mérite ; ce seront des centons, des hémistiches pris dans tous les ouvrages connus."

*

"Un homme fort riche dans ce siècle, à portée, par sa fortune, de se procurer tous les plaisirs, jouissant d'une santé florissante, doué des avantages extérieurs, est mort de douleur de n'être pas gentilhomme." (C'est M. de Monville ; il n'en est pas mort, mais il n'en est pas plus heureux.)

*

"Une grande dame avait, à soixante ans, pour amant, un jeune homme d'un état obscur ; elle disait à une de ses amies : *Une duchesse n'a jamais que trente ans pour un bourgeois* ; et elle avait raison... Les gens qui occupent de grandes places, ceux qui représentent dans les provinces (l'auteur est intendant), trouvent beaucoup de femmes qui leur cèdent. La vanité se mêle dans tout, même dans le plaisir, même dans le plus vif des plaisirs ; combien les sens des femmes sont redevables à la vanité !"

*

“ Un mari disait à sa femme : *Je vous permets tout, hors les princes et les laquais.* Il était dans le vrai, les deux extrêmes déshonorent par le scandale.” (Ce mot est un mot de famille ; le mari en question était le frère de l’auteur, M. Sénac, le fermier-général ; mais sa femme n’en crut rien, elle prit M. le comte de La Marche, aujourd’hui prince de Conti.)

“ Elmire * possède à un degré supérieur le don de la pensée. La plus vive conception, la sagacité la plus pénétrante et la plus brillante imagination, sont les qualités qui dominant dans son esprit. La pensée semble être l’essence d’Elmire, uniquement destinée à l’exercice des facultés intellectuelles. Je n’entreprendrai pas d’assigner ce qui appartient à son caractère, d’essayer de peindre son âme et son cœur ; ces divisions d’un être pensant et sensible n’existent pas dans elle ; l’esprit seul constitue son âme, son cœur, son caractère et ses sens. Madame de Tencin disait un jour à Fontenelle, en mettant la main sur son cœur : *c’est de la cervelle qui est là.* On pourrait dire de toutes les actions et de tous les sentimens d’Elmire : c’est de l’imagination. Tout est soumis chez elle à l’influence de la pensée du moment. Si son imagination lui peint les charmes

* “ Ce portrait est le seul, dit l’auteur, qui soit dans cet ouvrage, et il est à l’avantage d’une personne qui n’existe plus. . . . ” (On sait que c’est feu madame la duchesse de Chaulnes ; c’est elle qui disait si franchement d’elle-même : *Je suis une femme d’esprit, et je le suis par la grâce de Dieu.*)

de l'amour, elle s'en pénètre, et son esprit semble lui créer un cœur et des sens; il sait à l'instant orner un objet des plus brillantes qualités. Le même esprit actif, inquiet, curieux de connaître, d'approfondir, détruit son propre ouvrage; l'enchantement disparaît, et elle devient promptement inconstante.* Comme son esprit n'a point vieilli, elle est susceptible de toutes les erreurs de la jeunesse. Son esprit, car il compose tout son être, et c'est à lui qu'il faut toujours en revenir, a le plus rapide élan, et le premier jet de sa pensée est semblable à une flèche vivement décochée qui atteint promptement le but le plus éloigné. Elmire a peu d'instruction, et elle est incapable de réflexions suivies. Il n'y a jamais pour ses pensées ni veille ni lendemain. Sa vie est une longue jeunesse que n'a jamais éclairée l'expérience. Son esprit semble être le char du soleil abandonné à Phaéton. La pénétration vive lui tient lieu de savoir, parce qu'elle lui fait promptement atteindre à ce qui exerce toute l'attention des autres. Elle parcourt un livre plutôt qu'elle ne le lit, devine plus qu'elle n'apprend. Rien n'est étranger pour elle, tant sa conception est vive; les idées les plus abstraites entrent aussi facilement dans son esprit que les plus simples notions. Une imagination vive et brillante lui fait peindre tous les objets, et lui compose un dictionnaire particulier.

* C'est ce qui lui est arrivé dans un âge fort avancé, après avoir épousé si ridiculement M. de Giac.

Elle fait de sa langue un usage qui donne à tout ce qu'elle dit un caractère expressif et pittoresque. Sa conversation est animée, semée de traits brillans, de définitions justes, de comparaisons ingénieuses. Il faut plutôt l'entendre que s'entretenir avec elle. Elle n'a jamais le désir de briller, la prétention est au-dessous de celui qui possède pleinement et sans effort. Elle dépense son esprit comme les prodigues leur argent, pour le plaisir de dépenser et non pour paraître. Elmire doit passer pour méchante, parce qu'elle blesse souvent l'amour propre des autres, mais l'esprit seul est l'objet de ses observations ; sa critique est déterminée bien plus par le besoin de comparer et de juger que par aucun sentiment de malveillance. Elle disserte sans cesse sur l'esprit, c'est son domaine ; l'esprit est tout en elle, et il est tout pour elle. Elmire ne pourrait s'empêcher de révéler le défaut qu'elle remarquerait dans l'esprit d'un homme qui lui aurait sauvé la vie."

*

Dans le parallèle de Henri IV et de Louis XIV, il paraît que l'auteur n'a pas fait ce qu'il voulait faire ; il cherche à rassembler tous les traits distinctifs qui pouvaient être à l'avantage de Louis XIV, et le dernier résultat de ces rapprochemens est de justifier toujours la préférence qui nous entraîne vers Henri IV.

Quoique l'ouvrage que nous avons l'honneur de vous annoncer soit assurément celui d'un homme de beaucoup d'esprit, il y a lieu de croire qu'il ajoutera

moins à la réputation littéraire de l'auteur qu'il ne pourra nuire à l'ambition de ses projets ; on y a trouvé une foule de remarques dont le caractère ne convient ni à la gravité de son âge, ni à celle de son état, encore moins à celle des places où l'on sait qu'il aspire. Plusieurs écrivains célèbres ont dit bien plus de mal des femmes qu'il ne s'est permis d'en dire ; mais il en est peu qui les aient traitées aussi légèrement, et quelques-unes de ses critiques ont moins révolté par leur malignité que par leur ton. Où a-t-il donc vécu ? se sont écriées les femmes ; et l'on a dû leur répondre : Non seulement dans la meilleure compagnie, mais encore dans une des sociétés les plus respectables de la Cour et de la ville....

Avril, 1788.

M. le comte de Buffon est mort mercredi 16 avril, à deux heures du matin. S'il a survécu à tous ses systèmes, son génie survivra plus sûrement à tous ceux qui se sont élevés et s'élèvent encore sur leurs superbes débris. Il vient de fermer la barrière du plus beau siècle dont puisse s'honorer la France.

Juin, 1788.

La séance publique de l'Académie française tenue le 14 mai, pour la réception de M. le chevalier de Florian, a été fort brillante, grâce à la présence de monseigneur le duc de Penthièvre, de S. A. S.

madame la duchesse d'Orléans, des princes ses enfans et de madame la princesse de Lamballe. Le récipiendaire a commencé son discours par payer au prince le tribut de reconnaissance qu'il lui devait, avec une franchise peu commune. " Les illusions
" de l'amour propre seraient peut-être pardonnables
" dans ce jour, mais elles ne m'éblouissent point, ma
" sensibilité m'en garantit. Je perdrais trop de
" mon bonheur en m'imaginant le devoir à moi-
" même, et mon cœur jouit mieux d'un bienfait
" que ma vanité ne pourrait jouir d'un triomphe....
" Le prince que vous révérez tous a daigné solliciter
" pour moi ; son rang n'aurait pas captivé vos âmes
" fières et libres, mais ses vertus avaient tout pou-
" voir sur vos cœurs vertueux et sensibles, etc."

Tout ce marivaudage est sans doute assez joli ; au fond cependant que veut-il dire ? Si d'autres méritaient mieux la place que M. de Florian, comment la vertu oserait-elle solliciter une préférence injuste ? Comment des cœurs vertueux et sensibles pouvaient-ils regarder une pareille préférence comme un hommage à rendre à la vertu ? Mais faut-il examiner rigoureusement la logique d'un discours de ce genre ?

En rendant compte des premiers goûts, des premières études qui l'avaient attaché à la culture des lettres, M. de Florian n'a pas manqué de rappeler avec plus ou moins d'adresse tous les titres de gloire de ses nouveaux confrères, et plus particulièrement encore de ceux qui lui avaient donné leurs voix ; il

a terminé très-heureusement cette longue énumération par l'éloge de M. de Buffon, et cet éloge nous paraît mériter d'être retenu.

“ Il vient de nous être ravi ce génie vaste et profond qui, embrassant l'immensité de la nature, trouva dans son imagination autant de trésors que son modèle, s'élança d'un vol rapide par-delà les bornes de notre univers, et, non content d'avoir présenté tous les secrets du présent, voulut encore arracher le voile qui couvre l'avenir et le passé ; à qui toutes les nations éclairées venaient soumettre leurs doutes et apporter en tribut leurs découvertes nouvelles comme au seul homme qui pût interpréter le silence du Créateur ; Buffon n'est plus, vous avez perdu l'immortel écrivain dont la vie peut être comptée au nombre des époques de la nature.”

Après ce digne hommage, on nous pardonnera sans doute de citer encore celui qu'il s'est plu à rendre aux manes de Gessner.

“ Par quelle fatalité m'a-t-il fallu déplorer sa perte au moment même où votre bienfait répandait la joie dans mon âme !. . . J'ai perdu Gessner quand vous m'adoptiez. Les félicitations de mes amis ont été troublées par les plaintes dont retentissent les monts helvétiques, par les regrets de tous les cœurs sensibles qui redemandent Gessner à ces plaines, à ces vallons qu'il a dépeints tant de fois, à ce printemps qui renaît sans lui et qu'il ne charmeta plus. . . Que mes nouveaux bienfaiteurs me

“ laissent jeter de loin quelques fleurs sur le tom-
 “ beau de mon ami, sur ce tombeau où la piété
 “ filiale, la tendresse paternelle, la discrète amitié,
 “ l’amour pur et timide pleurent ensemble leur
 “ poète. Le chantre d’Abel, de Daphnis, le pein-
 “ tre aimable des mœurs antiques, celui dont les
 “ Idylles touchantes laissent toujours au fond de
 “ l’âme ou une tendre mélancolie, ou le désir de
 “ faire une bonne action, ne peut être étranger
 “ pour vous... Tous les grands talens, tous les cœurs
 “ vertueux sont frères ; ils ressemblent à ces fleurs
 “ brillantes qui, dispersées dans tout l’univers, ne
 “ forment pourtant qu’une seule famille.”

Le reste du discours est consacré à la mémoire de
 M. de cardinal de Luynes. On y peint le caractère
 de ce digne prélat, tel qu’il était en effet, comme
 simple et bon. En voici deux traits :

“ Il avait puisé ses vertus à l’école de Fénelon, de
 “ cet homme divin, dont le nom seul fait du bien
 “ au cœur. J’étais trop enfant, répétait-il souvent,
 “ pour avoir retenu les discours de ce grand hom-
 “ me ; mais j’ai bien présents le plaisir, l’admira-
 “ tion, l’espèce d’extase que nous éprouvions tous
 “ lorsqu’il parlait ; elle se communiquait, ajoutait-
 “ il naïvement, jusqu’à nos domestiques, et quand
 “ nous étions à table avec lui, transportés comme
 “ lui de l’entendre, ils ne pouvaient plus nous servir.”
 “ Lorsqu’on lui demandait avec surprise comment
 “ il pouvait suffire à ses immenses charités, ah ! ré-
 “ pondait-il en souriant, vous ne savez pas com-

“ bien l'on est riche quand on ne dépense que
 “ pour donner.”

Le discours de M. de Florian a fini comme il avait commencé, par des éloges adressés au prince son bienfaiteur, et à l'auguste famille dont il était entouré ; c'était un moyen sûr d'obtenir les plus vifs applaudissemens.

Ce discours n'avait d'ailleurs rien de fort remarquable ; on a seulement été tenté de sourire un moment à la gravité avec laquelle M. le directeur, en parlant de tous les titres académiques de M. de Florian, a cru devoir rappeler nommément les arlequins d'une nouvelle espèce dont il est le créateur. “ Dans ce genre de drames, lui a-t-il dit, le principal personnage n'avait jusqu'à vous été connu que par sa balourdise et ses facéties bergamasques ; il devient sous votre plume un être sensible, bon mari, bon père, bon maître ; il force presque l'auditeur au respect par les vertus naïves, et par-là vous nous avez prouvé que nous aimons à rendre hommage à quiconque remplit les devoirs les plus chers à l'humanité, en quelque rang que l'ait jeté le caprice de la fortune ou le hasard de la naissance.” (Le hasard de la naissance d'Arlequin !)

Les deux discours ont été suivis de la lecture qu'a faite M. de La Harpe d'une épître sur les effets de la nature champêtre et la poésie descriptive. On n'en a pas trouvé le plan très-naturel ni les transitions fort heureuses ; mais on y a remarqué plusieurs beaux vers comme celui-ci :

Puisqu'il a peint Didon, Virgile avait aimé.

Le nouvel académicien a terminé la séance par plusieurs jolies fables de sa composition, qu'il a récitées avec beaucoup d'intérêt et de grâce. On a cru y voir un caractère de naïveté tout-à-fait neuf et piquant.

On n'a vu ici que fort peu d'exemplaires d'un livre intitulé : *Correspondance secrète concernant la constitution de la Prusse, depuis le règne de Frédéric Guillaume II, traduit de l'allemand, avec des notes du traducteur, à Potzdam.*

C'est une satire fort amère de toutes les personnes que Sa Majesté a paru honorer de sa confiance ; la malignité en est d'autant plus noire qu'elle affecte de se montrer tranquille et réfléchi. Nous aurions dédaigné d'en parler si l'on n'avait pas osé l'attribuer assez hautement à un prince*, que son caractère et ses vertus semblaient devoir garantir d'un pareil soupçon. On ne se permettra d'en citer ici qu'une seule anecdote, non que l'on soit tenté de la croire plus véritable que tout le reste, mais parce qu'elle se rapporte aux rêveries dont il paraît qu'on s'est occupé en Allemagne tout aussi sérieusement qu'ailleurs.

« M. de Woelner, accablé sous les affaires d'Etat, et qui ne peut donner de son temps précieux qu'à des banquiers juifs, a cependant trouvé le moyen de décorer dans sa maison une salle mystérieuse pour évoquer les esprits et faire les cérémonies du culte

* Monseigneur le prince Henri de Prusse.

reçues dans le jésuitisme.* Cette maison maçonnique a été vendue au roi, qui doit en faire présent à Dubosc, l'un des grands-prêtres de cette religion. Dès l'avènement du roi au trône, ce lieu fut consacré aux opérations magiques ; mais comment réunir Jésus et Bélial ? Cette question n'embarrasse pas des apôtres qui savent faire des prosélytes à leur religion par une douceur hypocrite. La forme de cet appartement enchanté est carrée, l'un des côtés est garni de petits fourneaux, dans lesquels se consomme le mystère de la fumigation. Au milieu de ce temple est une petite élévation sur laquelle paraît l'esprit sous un voile blanc, voile tissu en France et qu'on fait venir de ce royaume, où l'on trouve seulement les qualités qu'on lui attribue. Ce voile dérobe aux yeux des spectateurs aveugles un homme qui s'introduit sur le monticule lorsque l'heure des charlataneries approche. L'imposteur qui se prête à cette tromperie grossière est ventriloque, et imite assez bien le langage que la crédulité a prêté aux esprits. Non content de cette innocente supercherie, les coins du temple sont garnis de miroirs magiques, dans lesquels se représentent ceux que l'on conjure. Un grand seigneur assiste souvent à cette cabale d'un

* Il n'y a pas bien long-temps qu'il nous est tombé entre les mains une brochure intitulée, *Protocole d'Esprit familier Gabilona, etc.* ; une des prédictions les plus remarquables de ce génie, ami intime de M. le comte de Thun, c'est qu'en 1800 il n'y aura plus d'autre religion dominante en Europe que la religion naturelle.

nouveau genre, mais l'impression est si forte sur lui qu'il ne peut y résister qu'avec le secours de gouttes restaurantes. Elles sont de la composition du ventriloque Steinert, qui reçoit 500 écus de pension de cet auguste prosélyte pour l'art de distiller ce philtre mystique et confortatif. Il est sous-entendu qu'on donne à cette jonglerie tous les dehors d'une fête religieuse, qu'on met dans la bouche muette et éloquente du ventriloque des expressions ascétiques, et qu'on prend toutes les précautions pour envelopper le tout des nuages du mystère. Que penser maintenant d'un État où les chefs de cette imposture combinée tiennent le premier rang, soit dans les affaires civiles, soit dans les militaires? Que dire quand on voit que c'est par ce cabinet d'épreuves que doivent passer les sujets que placent les Bischofwerder et les Woelner? Ces messieurs ont un art perfide pour réduire les esprits tendans à la crédulité et à les conquérir au jésuitisme. Ils font un mélange adroit de leurs connaissances occultes et de leur crédit connu; ils promettent la fortune ou les distinctions, s'emparent des premiers de l'État, et assurent ainsi un certain nombre de suffrages à leurs coupables opérations. Enfin ils cachent leur ambition effrénée sous une apparente modération, et confondent la maçonnerie, les illuminés et les martinistes; ils emploient les erreurs populaires à leur système, et, s'élevant au-dessus, se nomment citoyens du monde. Ils graduent les confidences, les préparent avec beaucoup d'art et même redoublent de

prudence depuis que des adeptes ont été transfuges de leur ordre, ne pouvant appaiser leur conscience révoltée à la vue des horreurs qui sont naturalisées dans cette secte. Mais ces vertueux apostats n'ont pu révéler les mystères, soit parce qu'ils avaient proféré des sermens, soit parce que leurs jours étaient menacés ; c'est ce qu'on a vu dans la manière dont ils ont masqué leurs vrais sentimens (excellent passeport, comme l'on voit, pour toutes sortes de calomnies ; aussi les feseurs de libelles ne manquent-ils jamais d'y avoir recours).

Couplets impromptu de M. le comte de Tott à une femme avec laquelle il avait été lié, et qui, quelques années après, lui reprochait en plaisantant qu'il avait l'air d'avoir peur d'elle.

Sur l'air de *Calpigi*.

Je ne puis m'en défendre, Aminthe,
 J'éprouve une certaine crainte
 En voyant votre air séducteur,
 Oui, d'honneur, vous me faites peur. (bis)
 Vous avez une ressemblance

Avec une femme de France

Que j'aimai tant pour mon malheur.
 Oui, d'honneur, vous me faites peur. (bis)

Comme vous elle était jolie ;
 Je voulus, pour toute ma vie,

Lui bâtir un temple en mon cœur,

Mais cela même lui fit peur. (bis)

Bientôt par maint et maint caprice,
 Elle détruisit l'édifice,

Et ne me laissa que douleur.

Elle en fut quitte pour la peur. (bis)

Il ne faut pas oublier de rappeler, pour l'intelligence de ce dernier couplet, qu'après une explication fort vive, cette femme lui dit un jour, avec autant de dépit que de naïveté : *Ne suis-je pas bien à plaindre ? Il n'y a peut-être qu'un homme délicat dans le monde, il faut qu'il me tombe !*

Un thaumaturge de Venise, qui s'était vanté d'avoir fait souvent le premier des miracles, celui de ressusciter des morts, hasarda d'exercer ce pouvoir merveilleux sur un mort dont il vit passer le convoi tandis qu'il haranguait la populace ; il le somma plusieurs fois, dans les termes les plus pressans, de se lever et de s'en retourner chez lui. Le mort faisant toujours la sourde oreille, il finit par dire à son auditoire avec l'impatience la plus imposante : *Non o veduto un morto cosi ostinato.* (Je n'ai jamais vu un mort aussi obstiné).

Lettres de mylady Craven à son fils, traduites de l'Anglais. Un vol. in-12.

Nous n'avons point le bonheur de connaître l'original ; mais autant qu'il est possible d'en juger à travers le voile d'une traduction remplie de négligences et d'incorrections, ces lettres offrent le code le plus intéressant que l'on ait jamais écrit sur les devoirs du mariage. On y trouve une foule d'observations qui ne pouvaient être faites que par une femme, mais par une femme d'un esprit supérieur et douée du sentiment le plus juste et le plus

délicat ; c'est ce que l'on sentira surtout dans les leçons que cette mère éclairée donne à son fils sur les ménagemens dus à la sensibilité d'un sexe à qui nous devons ce que les vertus ont de plus doux, ce que le bonheur a de plus vrai. Il y a dans cette partie de l'ouvrage des détails d'une vérité profonde et d'une finesse extrême ; comme il n'appartenait qu'à une femme de les sentir, il n'était réservé qu'à une femme de les exprimer avec tant de grâce et de nature. La traduction de ces lettres est l'essai d'un jeune homme, le fils du libraire Durand, qui en est l'éditeur.

Juillet, 1788.

Etudes de la Nature, par Jacques-Bernardin-Henri de Saint Pierre, tome 4, avec cette épigraphe tirée de Virgile :—Miseris succurrere disco.

Si l'on excepte l'avertissement, où l'auteur répond à quelques critiques de son système sur la cause du flux et du reflux de la mer, ce quatrième volume a fort peu de rapports avec les trois premiers ; mais on est bien éloigné de s'en plaindre, car au lieu de nouvelles rêveries scientifiques on y trouve deux petits romans poétiques pleins de grâce et d'imagination ; le premier surtout respire la sensibilité la plus pure et la plus touchante ; c'est l'histoire de deux amans élevés ensemble dans une habitation solitaire de l'île de France, séparés par une tante qui rappelle sa nièce en Europe, et réunis enfin dans la nuit du tombeau par la plus imprévue

et la plus déchirante de toutes les catastrophes. Cette histoire, dont le fond est, dit-on, véritable, offre peu d'événemens, peu de situations, par conséquent peu de variété, mais quelque simples qu'en soient tous les incidens, elle attache par une foule de tableaux neufs et intéressans, par les peintures les plus riches d'une nature presque inconnue, par les développemens de la passion la plus douce et la plus naturelle, par l'expression soutenue d'un sentiment vif et profond.

Août, 1788.

Vers de M. de Mugnerot à madame S. . . d, en lui envoyant un paquet de plumes taillées pour son usage.

Plumes, qui tour à tour dans la main d'Amélie

Remplissez ses plus doux loisirs,

Allez, secondant nos désirs,

De son style enchanteur recueillir l'harmonie.

Votre sort est d'être avant nous

Confidentes de ses pensées ;

Mais sur le papier, grâce à vous,

Ainsi que dans son âme on les verra tracées.

Vos pareilles dans le boudoir

De nos plus sublimes coquettes,

Ou griffonnent quelques fleurettes,

Ou vont, traînant sur les toilettes,

S'émousser aux billets du matin et du soir.

C'est un tout autre emploi que vous allez avoir.

Amélie, il faut vous le dire,

Dans ses écrits comme dans ses discours,

Ne cajole point les amours ;

Elle embellirait leur empire ;

Mais elle est loin de leur délire,

La raison l'inspira toujours.

Que sous ses doigts vous serez éloquentes
 Quand le ton de Sénèque, adouci par sa voix,
 De ce sage rendra les leçons plus touchantes !
 Combien il sera mieux écouté qu'autrefois !

Et lorsqu'aux champs de la philosophie,
 Ayant cueilli plus d'une fleur
 A la tendre amitié, le charme de sa vie,
 Elle abandonnera son cœur,
 Combien alors vous aurez d'énergie,
 De sentiment et de candeur !
 Que vous ferez envier le bonheur
 De qui peut l'avoir pour amie !

Les habitans de Pau avaient fait demander à Louis XIV. la permission d'ériger dans leur ville une statue à Henri IV ; on leur répondit que les circonstances n'étaient guère propres à favoriser ce projet, que le roi leur permettrait plutôt de lui en ériger une à lui-même. Ils obéirent, mais au bas de la statue de Louis XIV, ils mirent pour inscription deux vers béarnais, dont l'équivoque spirituelle ne peut être rendue en Français, et qu'il faut traduire grossièrement ainsi :

Au petit fils
 De notre Grand Henri.

Septembre, 1788.

La séance publique de l'Académie Française, le jour de la Saint-Louis, a été occupée toute entière par la lecture et par l'annonce des différens prix décernés ou proposés par l'Académie. Le prix d'éloquence a été donné à l'*Eloge de Louis XII*,

par M. l'abbé Noël, professeur de l'Université de Paris au collège de Louis-le-Grand, et c'est M. l'abbé Maury qui en a fait la lecture. L'esprit dans lequel l'auteur a conçu cet éloge, est très-bien marqué dans l'épigraphe qu'il a choisie, *remittuntur ei multum quia dilexit multum*. Notre orateur ne rappelle ni les entreprises guerrières de son héros, ni ses démêlés avec les papes et les nations voisines ; il avoue que ce n'est point la part que prit Louis XII au système politique de l'Europe qui lui assure un rang si honorable dans le cœur de tous les Français ; ses titres à la gloire sont les bienfaits de son administration intérieure. A tous les reproches que l'histoire peut faire à son règne, il n'a qu'une réponse : " mais il aima son peuple et fit régner les
" lois ; il aima son peuple et le défendit de la tyran-
" nie des gens de guerre, des exactions du fisc, de
" l'avidité de la chicane ; il ne respira que pour
" lui, et son nom est arrivé jusqu'à nous, chargé
" des bénédictions de tous les âges, comme pour
" apprendre aux princes que l'amour pour le peuple
" est la grande et la première vertu des rois."

Voilà le texte sur lequel roule tout le panégyrique de M. l'abbé Noël. Différens morceaux de ce discours ont été fort applaudis et méritaient de l'être, parce qu'ils renferment des vérités éternellement utiles exprimées avec une chaleur vraie, une simplicité énergique, quelquefois même avec une sensibilité touchante. D'autres endroits n'ont dû sans doute les applaudissemens qu'ils ont obtenus

qu'aux applications dont la malignité de l'auditoire les a jugés susceptibles; ainsi l'on a fort applaudi le passage que voici: " A l'exemple de Trajan, " son héros et son modèle, qui remet le glaive " impérial entre les mains du préfet du Prétoire, " avec ordre d'en user pour la défense du prince, " s'il est juste, contre lui s'il cesse de l'être, il " ordonne de suivre toujours la loi dans le juge- " ment des procès, malgré l'ordre contraire du " monarque; et voilà l'égide impénétrable qu'il " confie à ses parlemens pour l'opposer à l'impor- " tunité des courtisans, aux séductions des favoris, " aux erreurs du pouvoir absolu."—L'esprit de parti, les préjugés de l'opposition n'ont pas permis que ce que l'auteur ajoute fût aussi universellement goûté, quelque attention que le lecteur* ait eue de le faire valoir. " Lorsque la bienfaisance " d'un de ses successeurs, éclairée par les progrès " des lumières et sollicitée depuis long-temps par " le vœu de l'opinion publique, entreprendra de " relever l'édifice informe de notre législation, de " rapprocher la justice des justiciables, de rendre " à la clémence royale la plus belle de ses préro- " gatives, de faire cesser enfin cette contradiction " monstrueuse qui règne entre les lois criminelles " et les mœurs du plus doux de tous les peuples, " elle n'aura besoin que de prendre pour modèle " l'immortel ouvrage de Louis XII, etc."

* M. l'abbé Maury est connu pour avoir été fort employé par M. le garde des sceaux dans la rédaction des nouvelles lois.

Un morceau plus généralement applaudi est ce vœu si touchant sur la destruction des prisons d'Etat.

“ Ils tomberont peut être un jour à la voix de la
 “ philosophie et de l'humanité, ces donjons mena-
 “ cans, ces murs inaccessibles qui ont vu tant de
 “ victimes innocentes se consumer lentement dans
 “ les angoisses du désespoir, ou n'être rendues au
 “ monde que pour s'y trouver isolées comme dans
 “ un désert, et forcées d'implorer à titre de grâce
 “ l'horreur même de leur prison. Ils tomberont,
 “ et déjà du milieu de leurs ruines je vois s'élever la
 “ statue d'un roi bienfaisant et libérateur.”

Si l'éloge de M. l'abbé Noël n'offre aucune vue nouvelle, s'il ne nous apprend même rien sur Louis XII. qui ne soit connu de tout le monde, il a du moins le mérite d'intéresser ses lecteurs par la manière dont il a choisi et rassemblé les traits les plus propres à faire chérir son héros. Son style a tour à tour de l'élevation et de la simplicité, sans s'éloigner jamais du ton qui convient à ce genre d'écrire. Plusieurs mouvemens de son discours peignent une âme douce et sensible. Qui ne serait touché du trait que voici? “ Malheur à ceux qui
 “ calomnient une nation auprès de son souverain!
 “ Non, le peuple n'est point ingrat, le peuple n'est
 “ point injuste. L'amour et la confiance sont les
 “ premiers besoins de son âme, et ce n'est pas
 “ trop de toute son ivresse pour payer l'intention
 “ seule de la bienfaisance. Au milieu de ses mal-
 “ heurs, ses regards se tournent aussi naturellement

“ vers le trône que vers le ciel, *Dieu le veut !.....*
“ *si le roi le savait !.....* Voilà sa religion, voilà
“ sa philosophie, voilà les motifs de sa patience et
“ de sa résignation.”

Le prix d'encouragement fondé par feu M. le comte de Valbelle, a été donné à M. de St.-Ange, le traducteur des *Métamorphoses d'Ovide*. Le prix d'utilité fondé par M. de Monthyon, chancelier de monseigneur le comte d'Artois, a été donné à l'auteur de *l'Importance des Opinions religieuses*, qui a prié l'Académie d'en faire un emploi de bienfaisance. On l'a destiné à soulager les infortunés qui ont souffert de la grêle, et sont les plus éloignés des secours, c'est-à-dire ceux de la province d'Auvergne. C'est la première fois, depuis l'établissement de ce prix, que l'Académie a eu la satisfaction de couronner un écrivain aussi digne d'honorer son suffrage. Un pareil choix est fait pour le consacrer à jamais, pour en faire un véritable prix. Il est assez remarquable sans doute que le jour même où l'auteur a reçu cette palme académique, le souverain lui en ait décerné une autre plus digne de son ambition, de son génie et de ses vertus; c'est presque au même instant que fut décidé son rappel au ministère des finances, que l'on apprit du moins que le monarque venait de lui rendre sa confiance et remplir ainsi un vœu qui n'avait jamais cessé d'être celui des gens de bien, mais qui, dans l'état actuel des affaires, était devenu le vœu universel de la nation, peut-être même celui des plus grands ennemis qu'ait jamais eus ce vertueux ministre.

Catherine Vassent, qui a si bien mérité le prix de vertu, est venue le recevoir elle-même ; elle était accompagnée des deux premiers officiers municipaux de la ville de Noyon, et décorée de la médaille glorieuse que lui a décernée sa patrie avec la couronne civique. Voici l'extrait du procès-verbal de l'action charitable et courageuse de cette excellente fille.

Quatre hommes, ayant entrepris la vidange d'une fosse d'aisance en la maison d'un nommé Despalles, perruquier de la ville de Noyon, y tombèrent sans connaissance ; on appela du secours, plusieurs personnes s'assemblèrent ; on fit la proposition de descendre dans cette cave, personne ne fut assez hardi pour affronter le danger ; mais Catherine Vassent,* domestique de la maison voisine, qui était présente, voyant l'embarras de tous les assistans, s'écria : *Que ne suis-je un garçon ! je descendrais et je les sauverais.....* Enfin, ne pouvant résister au mouvement de son cœur qui lui parlait en faveur de ces malheureux asphixiés, elle donna l'exemple du dévouement le plus parfait.....A peine souffrit-elle qu'on lui fît prendre quelques légères précautions ; elle se chargea d'une cruche remplie de vinaigre, descendit dans la cave pestilentielle, et en versa dans les différentes parties. La vapeur s'étant élevée et lui donnant la

* Elle n'a que vingt ans ; elle est née d'un père qui, dans un incendie, s'est jeté au milieu des flammes pour sauver un enfant qui allait en être la proie.

facilité de distinguer les objets, les hommes étendus sans mouvement frappèrent sa vue et son cœur. Elle remonta l'escalier pour avoir une corde; dès qu'elle en fut munie, elle descendit de nouveau; parvenue au bas des marches, elle aperçut un des quatre hommes, elle le lia par le bras; plusieurs personnes tiraient du haut; cette fille soutint la tête et parvint à l'amener dehors; elle répéta la même opération pour le second et ensuite pour le troisième, qui tous furent retirés sans mouvement; mais après avoir ramené le dernier, ses forces l'abandonnèrent, elle perdit connaissance.... Tous les assistans, pénétrés de la douleur la plus vive, s'occupèrent à lui donner des secours. Revenue de son évanouissement, cette brave fille, réunissant toutes ses forces et son courage, s'écria : *Il ne sera pas dit que j'aie sauvé trois hommes, et que le quatrième périra faute de secours.....* S'étant munie d'un croc et d'une corde, elle s'élança pour la quatrième fois dans la cave en disant : *Que je serais heureuse si je pouvais encore sauver celui-ci !.....* Ce malheureux était enfoncé dans le liquide répandu; dès qu'elle put le toucher, elle s'écria douloureusement : *Hélas ! il est mort, il ne se prête à aucun secours.....* Cependant elle lui attacha la corde au bras, lui soutint la tête, et on l'amena dehors comme les autres. Les trois premiers, après une heure et demie de soins, revinrent de leur asphixie; le quatrième fut la seule victime que le zèle de Catherine Vassent ne put sauver; elle en

ressentit une douleur sincère ; son cœur n'était point entièrement satisfait."

Toutes ces circonstances ont été attestées par différentes personnes notables de la ville de Noyon, qui étaient venues pour donner du secours, notamment M. Sezille, lieutenant-général du bailliage, M. de Breuille, vicaire-général du diocèse, M. Joyant, commissaire de police, etc. et le procès-verbal en a été dressé le lendemain de l'évènement, c'est-à-dire le 1er Avril, 1788.

Le roi a donné à Catherine Vassent des marques de bonté ; le grand prince dans l'apanage duquel est Noyon l'a comblée d'honneurs et de bienfaits ; il a étendu ces mêmes bienfaits sur les trois hommes qu'elle a sauvés, et sur la famille de celui qu'elle n'a pu sauver. *Tous ses compatriotes sentent combien ils s'honorent en l'honorant*, ce sont les propres paroles de M. Gaillard remplissant les fonctions de directeur de l'Académie.

Cette séance a été terminée par la lecture qu'a faite M. Gaillard d'un excellent morceau d'histoire et de littérature, sur *l'Eloge de Vauban*, proposé par l'Académie depuis deux ans, et réservé pour l'année prochaine. L'auteur y discute avec beaucoup de justesse comment et jusqu'à quel point on peut se permettre les détails dans un discours oratoire, surtout les détails qui tiennent à une science, à un art. Il rappelle ensuite d'une manière fort intéressante les principaux traits du caractère de Vauban. "Moins grand, dit-il, moins grand peut-

être encore dans l'art de fortifier les places que dans l'art de les attaquer avec la moindre perte possible, l'humanité même applaudit à ses triomphes. Dérober à la guerre des victimes, ménager le sang, sauver les hommes, voilà l'étude continuelle de Vauban, le chef-d'œuvre de son art ; toute son industrie n'a pas d'autre but ; c'est surtout ce caractère de conservateur des hommes qui distingue Vauban des autres guerriers, et c'est surtout ce caractère qu'il faut peindre. Mais ôtez à Vauban ses talens, ses travaux, ses fortifications, ses sièges, ses victoires, il lui restera ses vertus, ses vertus de citoyen, il lui restera tout ce qu'il a proposé pour le bonheur de l'Etat, tout ce qu'il a écrit pour la défense et le soulagement en tout genre du faible, du pauvre, du malheureux, de l'opprimé. Simple particulier, il lui restera la gloire d'avoir fait ou projeté plus de bien que de grands potentats n'ont fait même de mal..... Après qu'il eut enfin consenti d'être fait maréchal de France, il demanda de servir comme ingénieur sous *La Feuillade*, au siège de Turin : "*je laisserai, dit-il, le bâton de maréchal à la porte, et je le reprendrai quand nous serons dans la place.....*" Quel trait, et surtout dans la bouche d'un militaire et d'un Français ! On sait combien l'on eut à se repentir de n'avoir pas voulu accepter ses offres, Turin fut délivré, et les Français chassés d'Italie.

Le sujet du prix de poésie, qui sera double l'année prochaine, c'est l'*Edit de Novembre, 1787, en faveur*

des non-catholiques. Celui du nouveau prix que M. l'abbé Raynal vient de fonder à perpétuité, pour un ouvrage de littérature, sera donné, au premier concours de 1789, au meilleur discours historique sur le caractère et la politique de Louis XI.

Les ambassadeurs de Tippe-Saib ont assisté, à cette séance, mais ils n'ont pas eu la patience de rester jusqu'à la fin; est-ce parce qu'ils n'entendaient pas, ou parce qu'ils entendaient trop bien? C'est au sortir de cette séance qu'on leur apprit la chute du grand-visir; ils demandèrent avec beaucoup d'empressement s'ils ne pourraient pas voir sa tête: *oh! non, car il n'en avait pas.* Quel est l'évènement de notre histoire qui ne soit marqué par quelque calembourg plus ou moins ridicule, plus ou moins plaisant?

—
 Octobre, 1788.

Epigramme de M. de Rhulière, de l'Académie Française, contre M. Barthès, médecin de feu M. le Duc d'Orléans, conseiller de la Cour des aides et chancelier de l'Université de Montpellier.

Ce magistrat, docteur en médecine
 Et chancelier de la gent assassine,
 Dans je ne sais lequel de ses fatras
 Prône beaucoup le moment du trépas :
 Agoniser est un plaisir extrême,
 Et rendre l'âme est la volupté même.
 On reconnaît à l'œuvre l'ouvrier.
 Un jour de deuil lui semble un jour de nocé
 C'est bien avoir l'amour de son métier.
 Vous êtes bien orfèvre, monsieur Josse.

*Relation des îles Pelew, situées dans la partie occidentale de l'Océan Pacifique, composée sur les journaux et la communication du capitaine Henri Wilson et de quelques-uns de ses officiers qui, en Août 1783, y ont fait naufrage sur l'Antelope, etc., traduite de l'Anglais * de George Keate, écuyer. A Paris, un volume in-4° ou 2 volumes in-8°. Les deux éditions, de l'imprimerie de Didot le jeune, sont enrichies de quelques portraits, de ceux du capitaine Wilson, du roi des îles Pelew, de son fils, d'une de ses femmes, d'une demi-douzaine d'autres gravures, et d'une carte des îles Pelew et autres adjacentes.*

Il ne faut pas s'attendre à trouver dans cette relation des découvertes bien importantes ou des vues bien nouvelles ; mais à travers une foule de détails assez minutieux pour le lecteur, quelque intéressans qu'ils fussent dans le moment pour le repos et la sûreté des naufragés, on trouve plusieurs traits infiniment touchans sur les mœurs du peuple simple et hospitalier dont nous ne devons la connaissance qu'à l'infortune de M. Wilson. Après tous les secours que le roi de cette contrée offrit aux Anglais échoués sur ses bords, combien l'on est touchée de la confiance avec laquelle il engagea le capitaine à se charger de l'un de ses fils et à le conduire en Europe pour s'instruire de nos mœurs et de nos usages ! Avec quel attendrissement l'on

* La traduction a été revue par M. le comte de Mirabeau.

partage la douleur qu'eut ce brave officier de voir mourir, peu de temps après son arrivée à Londres, ce jeune prince qui paraissait si reconnaissant de ses soins et dont les progrès donnaient déjà les plus grandes espérances! On ne peut se défendre aussi de prendre un grand intérêt à la destinée d'un jeune matelot Anglais, nommé Blanchart, qui, malgré les instances de ses camarades et les représentations de son capitaine, voulut absolument rester aux îles Pelew; c'était, dit l'auteur de la relation, un homme d'un caractère singulier, âgé d'environ vingt ans, d'une tournure d'esprit assez sérieuse, quoique doué d'un grand talent pour la bonne plaisanterie. Ce qui rend sa résolution plus étonnante, c'est qu'on sait qu'il n'avait formé dans l'île aucun attachement particulier.

De la Monarchie Prussienne sous Frédéric le Grand, avec un appendice contenant des recherches sur la situation actuelle des principales contrées de l'Allemagne, par le comte de Mirabeau.

Sept volumes in 8°. avec cette épigraphe :

Habuerunt virtutes spatium exemplorum. TACIT.

et un volume in-folio, contenant un atlas de la Monarchie Prussienne, suivi de tableaux statistiques et d'un grand nombre de planches relatives à la partie militaire.

L'objet que s'est proposé M. de Mirabeau n'est pas d'écrire l'histoire de Frédéric II. il a voulu

tracer le tableau de la situation où ce grand prince a laissé son pays, sa nation, son royaume, et il se flatte d'être parvenu à rassembler presque tout ce qu'il est possible d'en savoir. " La profonde habileté, dit-il, du coopérateur allemand, M. Mauvillon, qui a bien voulu analyser et critiquer la plus grande partie des matériaux de cet ouvrage, la richesse des sources où j'ai puisé, les heureux hasards qui m'ont procuré les communications les plus précieuses et les plus importantes, l'avantage que j'ai eu de traiter les points principaux dont j'ai entrepris la discussion avec les plus habiles hommes d'Etat et les citoyens les plus éclairés de la Prusse, sont les garans de la confiance due à ce grand travail."

Le premier livre de *la Monarchie Prussienne* est un précis historique des voies par lesquelles les électeurs de Brandebourg se sont élevés au rang des plus puissans souverains de l'Europe, depuis Frédéric Burgrave de Nuremberg, comte de Hohenzollern, qui, en 1411, obtint de l'empereur Sigismond, pour une somme d'environ quatre cent mille florins, la Marche et la dignité électorale en fief héréditaire, jusqu'à Frédéric le Grand, dont la politique et les victoires ajoutèrent aux Etats acquis à sa maison le duché de Silésie et une partie de la Pologne.

Dans le second livre, M. de Mirabeau donne une description géographique des États du roi de Prusse, accompagnée de détails fort circonstanciés sur leur population. On n'a pas été médiocrement surpris de le voir si peu d'accord, dans cette dernière partie,

avec M. le comte de Hertzberg, dont les mémoires ont tant de titres à la confiance publique.

Le troisième livre traite de l'agriculture et des productions naturelles des différens Etats qui composent la monarchie prussienne. L'auteur a considéré cet objet sous deux rapports : philosophiquement, pour connaître l'aptitude au bonheur que ces peuples ont reçue de la nature, et l'usage qu'ils en font ; politiquement, pour déterminer les forces et les ressources de ces peuples.

Les manufactures et le commerce font la matière du quatrième et du cinquième livres. On y trouve l'exagération des principes économistes, mais un grand nombre de détails intéressans et curieux. Il paraît que l'auteur a travaillé sur d'excellens matériaux.

Le sixième livre n'offre que des aperçus sur l'état des revenus et des dépenses. M. de Mirabeau nous avertit lui-même, dès le commencement de ce livre, qu'il sera impossible de donner un calcul parfaitement exact, ni de la somme des revenus du roi de Prusse, ni de celle de ses dépenses. "C'étaient, dit-il, autant d'objets couverts d'un profond mystère sous l'administration de Frédéric II. ; il faudra donc que, sur plusieurs articles, le lecteur se contente de probabilités."

La fin de ce volume contient plusieurs pièces relatives à la régie de M. de La Haye Delaunay, son apologie, son compte rendu et l'examen de ce compte.

Le septième livre contient les affaires militaires et la tactique prussienne ; c'est la partie la plus étendue de l'ouvrage de M. de Mirabeau, mais c'est aussi la partie sur laquelle on sait qu'il a été le plus à portée de se procurer d'excellens mémoires.

Le huitième et dernier livre embrasse tout ce qui a rapport à la religion, à l'instruction, à la législation et au gouvernement ; c'est peut-être de tout ce grand ouvrage, ce qui appartient le plus véritablement à M. de Mirabeau ; c'est là qu'on reconnaît le mieux l'empreinte particulière de son génie, la hardiesse de ses idées, la véhémence et la rapidité de son style. On en jugera par les morceaux suivans :

“ Puisque nous ne raisonnons ici qu'en politiques et en philosophes uniquement animés des lumières naturelles, nous oserons dire que s'il est une religion dont la tendance soit infiniment dangereuse pour l'humanité, pour les souverains, pour un souverain protestant, pour un roi de Prusse surtout, c'est celle dont le clergé s'oppose incessamment au progrès des lumières en tout genre, et professe un infatigable esprit de persécution pour tout ce qui concerne le culte, la croyance et les prêtres. De tous les fléaux, celui-ci est incontestablement le plus durablement nuisible au bien-être de l'espèce humaine ; et quant aux souverains, un tel clergé est pour eux le maître redoutable d'un animal féroce qu'il a su apprivoiser. Flattez le maître, obéissez-lui, le monstre sera docile et caressant ; mais ayez une seule volonté contraire aux desseins

du maître, le monstre qu'il détache vous terrasse et vous égorge, etc."

C'est une des grandes erreurs de la morale très-incomplète, très-ambiguë, souvent fausse, plus souvent défectueuse, que nous devons au christianisme, d'attacher beaucoup d'importance à ce que les prêtres ont nommé *les péchés de la chair*. L'incontinence de toute espèce est un vice qui nuit souvent fort essentiellement à celui qui en est possédé ; mais dans l'ordre social, si l'on excepte l'adultère, dont la plus grande source est dans les mauvaises lois, c'est assurément un des plus légers, et par conséquent un de ceux contre lesquels la législation doit s'exercer avec le moins de rigueur, etc."

"Ceux qui connaissent les affaires de ce monde savent que communément un roi n'est qu'une idole, un homme posé là pour arrêter l'ambition de ceux que leur rang, leurs richesses, leur crédit ou leur force d'esprit mettraient en état de commander tous les autres, et prévenir ainsi les maux que cette ambition pourrait faire. Cet homme d'ailleurs, que les courtisans ont su, par l'irrésistible vertu de l'étiquette, hébéter et tenir dans la plus profonde ignorance des rapports qui lient les autres hommes, ne gouverne point, il fait seulement ce que lui indiquent ceux qui ont su se procurer la délégation de son pouvoir, etc.".....

Ce sont ces morceaux et quelques autres du même genre qui ont fait retarder pendant quelque temps la publication de l'ouvrage; on a commencé par exiger

des cartons, on en a obtenu quelques-uns et l'on a fini par fermer les yeux.

Dans le résumé ou dans la conclusion de son ouvrage, M. de Mirabeau déploie toute son éloquence pour prouver que l'état actuel de l'Allemagne est celui qui peut lui assurer le plus de puissance, de bonheur et de liberté, parce que lorsqu'une grande contrée est divisée en petits pays, la lumière et la prospérité se répandent plus facilement dans chacune de ces divisions, parce que la gloire d'une bonne administration touche bien plus vivement les princes qui, au lieu de n'être que les gouverneurs de leur pays, en sont les souverains, etc. etc.

C'est aux savans de l'Allemagne qu'il appartient de prononcer en dernier ressort et sur le choix des matériaux employés par le comte de Mirabeau, et sur l'usage plus ou moins éclairé, plus ou moins impartial qu'il en a su faire. Nous ne connaissons en France aucun ouvrage auquel on puisse le comparer quant au fond des choses, et, sous ce rapport, l'on ne peut disconvenir que l'auteur n'ait bien mérité de sa patrie ; car, en attendant qu'on relève les erreurs qu'il a pu commettre ou les préventions auxquelles il a pu se laisser séduire, on reconnaîtra de bonne foi qu'il apprend aux lecteurs français une foule de faits et de détails importans dont ils n'avaient eu jusqu'alors aucune idée. Quant à la manière dont le livre est conçu, quant à la manière dont il est écrit, nos critiques ont été moins réservés, ont été moins indulgens ; ils ont pensé, ils se sont per-

mis de dire que l'histoire de *la Monarchie Prussienne* était moins un grand ouvrage qu'une compilation très-volumineuse, un amas de matériaux plutôt qu'un édifice ; ils ont reproché à l'auteur d'avoir traité quelques objets d'une manière trop concise, d'autres avec des détails beaucoup trop minutieux. En général, on croit s'apercevoir que M. de Mirabeau a voulu faire un très-gros livre et l'achever promptement. Il a trop compté peut-être et sur l'utilité réelle de son plan et sur l'extrême facilité de son génie ; il n'a pas donné assez de soins à la distribution de chaque partie relativement à l'ensemble ; en écrivant un grand ouvrage comme on écrit un pamphlet, il a oublié qu'on jugeait tout autrement ce qui n'exige que quelques heures d'une lecture rapide, et ce qui demande une longue attention, une attention qui puisse se soutenir et se renouveler à plusieurs reprises.

La Monarchie Prussienne est certainement de toutes les productions de M. de Mirabeau la plus importante et la plus utile ; mais nous ne serions pas étonnés qu'elle n'ajoutât pas infiniment à l'idée qu'on avait de son talent. Il y a telle de ses brochures où l'on trouve peut-être de plus belles pages que dans ces sept ou huit volumes ; et dans ces sept ou huit volumes que de pages étrangères à son génie, à son style, et où l'on ne retrouve que la main fatiguée de l'ouvrier pressé de grossir les produits de son travail !

M. de Mirabeau a dédié son livre à son père, et

cette épître dédicatoire est assurément le plus bel éloge que l'on ait encore fait de l'*Ami des Hommes*.

Novembre, 1788.

Traduction de l'ode d'Horace à Pyrrha : Quis multa gracilis te puer, etc.

Pyrrha, quel est l'amant heureux
 Qui, le front couronné de roses,
 Dans le réduit où tu reposes
 Te presse d'un bras amoureux ?
 Pour qui, mêlant dans ta parure
 La grâce à la simplicité,
 Relèves-tu la chevelure
 Dont s'enorgueillit ta beauté ?
 Crédule, il jouit de tes charmes,
 Sans prévoir que bientôt ses yeux
 Accuseront, baignés de larmes,
 Tes sermens trompeurs et les Dieux.
 Oh ! combien son âme étonnée
 Maudira ses folles amours,
 Quand la tempête déchaînée
 Obscurcira de si beaux jours !
 D'une ivresse, hélas ! passagère,
 Son cœur éternise l'instant,
 Et de ta faveur mensongère
Ignore le souffle inconstant.
Malheureux qui te voit sourire,
Beauté qui trahis et qui plais,
Sans avoir essayé l'empire
Et le danger de tes attraits !
Echappé des ondes perfides,
Je consacre, au port arrivé,
Mes vêtemens encor humides
Au Dieu des mers qui m'a sauvé.

Dernièrement, au foyer de la comédie Française, Florence disait; M. le prince d'H... a la petite vérole.—*Comment donc!* lui répondit quelqu'un, *je ne savais pas que mademoiselle... peignât en miniature.*

*

Les vertus, disait l'autre jour madame de Coaslin, *les vertus ne sont que d'institution humaine, les passions sont d'institution divine.*

*

Un homme fort accoutumé à mentir racontait une nouvelle. *Je parie contre,* dit M. Martin.—Vous auriez tort; lui dit à l'oreille son voisin, rien n'est plus vrai.—*Eh bien, si c'est vrai, pourquoi le dit-il?*

Mémoires de M. le Duc de Saint-Simon, ou l'Observateur véridique, sur le règne de Louis XIV et sur les premières époques du règne suivant; trois volumes in-8°.

(L'ouvrage original a onze volumes in-folio, mais il est hérissé de détails rebutans et de redites fatigantes.)

Les trois volumes que nous avons l'honneur de vous annoncer ne sont qu'un extrait des Mémoires de M. de Saint-Simon, mais où l'on assure avoir conservé scrupuleusement les expressions de l'original, sans s'être permis d'y ajouter une seule phrase. Si c'est, comme on l'a dit dans le monde, l'extrait qu'en avait fait anciennement l'abbé de Voisenon pour M. le duc de Choiseul, il est à présumer que l'ouvrage a été imprimé sur une copie fort défectueuse, car on y rencontre à tout moment des

phrases qui n'ont ni fin ni liaison, et de ces sortes de fautes qui ne peuvent être attribuées qu'à l'impéritie de l'imprimeur ou du copiste. Quoi qu'il en soit, les Mémoires de M. de Saint-Simon, dont il existait depuis long-temps plusieurs copies manuscrites, ont été cités si souvent par nos meilleurs écrivains, que l'extrait qu'on nous en donne aurait été plus imparfait encore, qu'il ne pouvait manquer d'exciter une grande curiosité. On ne trouve guère dans ces trois volumes que des anecdotes domestiques sur le caractère de Louis XIV et de ses ministres, sur celui du Régent et de ses favoris, sur la cour de Philippe V ; mais il en est un assez grand nombre dont l'originalité est vraiment fort piquante. Si le style de M. de Saint-Simon est en général d'une grande négligence, il étincelle quelquefois d'expressions infiniment énergiques, de traits que n'eût point désavoués le génie de Tacite et de Montesquieu. Si l'amertume et la causticité sont les caractères habituels de sa manière de voir, il n'en loue pas avec moins de grâce ; personne n'a peint avec plus de charme l'âme et les vertus de Fénélon ; voici ce qu'il dit de sa physionomie :

“ Elle ne pouvait s'oublier, ne l'aurait-on vue
“ qu'une fois ; elle rassemblait tout, et les contraires
“ ne s'y combattaient point ; elle avait de la gravité
“ et de l'agrément, du sérieux et de la gaieté ; elle
“ sentait également le docteur, l'évêque et le grand
“ seigneur ; ce qui y surnageait, ainsi que dans
“ toute sa personne, c'était la finesse, l'esprit, les

“ grâces, la décence, surtout la noblesse. Il fallait
“ faire effort pour cesser de le regarder.”

Malgré la multitude des ouvrages écrits sur le règne de Louis XIV, il semble que l'énigme fastueuse du caractère de ce prince ne se débrouille entièrement à vos yeux qu'en lisant les Mémoires de l'*Observateur véridique*, beaucoup trop véridique sans doute pour l'intérêt d'une gloire qui en imposa si long-temps à l'Europe entière.

Nouveau Voyage en Espagne, ou Tableau de l'état actuel de cette Monarchie, contenant les détails les plus récents sur la constitution politique, les tribunaux, l'inquisition, les forces de terre et de mer, le commerce et les manufactures, principalement celles de soierie et de drap, etc. ; ouvrage dans lequel on a présenté avec impartialité tout ce qu'on peut dire de plus neuf, de plus avéré et de plus intéressant sur l'Espagne depuis 1782 jusqu'à présent ; 3 gros vol, in-8°.

Nous ne croyons pas qu'il existe dans ce moment, en aucune langue, un livre qui soit aussi propre à faire connaître l'Espagne telle qu'elle est aujourd'hui sous autant de rapports, avec plus d'exactitude et de vérité. Ce n'est ni un ouvrage profond, ni un ouvrage brillant, mais on y trouve partout l'empreinte d'un esprit sage et mesuré, d'un bon esprit qui cherche à bien voir, et qui juge tout ce qu'il voit avec une grande impartialité. Ce nouveau tableau de l'Espagne est de M. le chevalier de Bour-

goin, élève de l'Ecole Militaire, qui a passé plusieurs années en Espagne avec M. le comte de Montmorin, et qui est dans ce moment ministre du roi à Hambourg ; c'est lui du moins qui en avait rassemblé tous les matériaux. Les occupations dont il est chargé ne lui ayant pas permis d'en achever entièrement la rédaction, il en a laissé le soin à son ami, M. l'abbé Giraud, qui a parcouru lui-même une grande partie de l'Europe, et qui eut l'honneur d'accompagner monseigneur le comte d'Artois au siège de Gibraltar.

Décembre, 1788.

L'extrême rigueur de la saison n'a pas empêché qu'il n'y eût une grande affluence d'auditeurs à la dernière séance de l'Académie française, tenue le jeudi 11 de ce mois, pour la réception de M. Vicq d'Azyr. Monseigneur le prince Henri de Prusse l'a honorée de sa présence. On devait bien s'attendre que le récipiendaire ayant à faire l'éloge d'un académicien aussi célèbre que M. de Buffon, le choix du sujet de son discours l'embarrasserait bien moins que la manière de le traiter la plus propre à remplir une si grande attente. Le parti qu'il a pris n'est pas sans doute celui qui pouvait produire le plus d'effet, mais c'est du moins celui qu'il était le plus facile de faire approuver généralement ; au lieu de se livrer aux mouvemens d'une éloquence vive et passionnée, au lieu de prodiguer au génie, aux talens de l'Aristote français l'hommage d'une admiration

exclusive, il s'est borné à faire l'analyse de ses ouvrages, et l'a faite avec autant de justesse que d'élégance, avec autant de savoir que d'impartialité. Voici l'idée générale qu'il nous donne du caractère qui distingue les travaux de cet illustre écrivain.

“ Il excelle surtout dans l'art de généraliser ses idées et d'enchaîner ses observations. Souvent, après avoir recueilli des faits jusqu'alors isolés et stériles, il s'élève et arrive aux résultats les plus inattendus. En le suivant, les rapports naissent de toutes parts ; jamais on ne sut donner à des conjectures plus de vraisemblance, et à des doutes l'apparence d'une impartialité plus parfaite. Voyez avec quel art, lorsqu'il établit une opinion, les probabilités les plus faibles sont placées les premières ; à mesure qu'il avance il en augmente si rapidement le nombre et la force, que le lecteur subjugué se refuse à toute réflexion qui porterait atteinte à son plaisir. Pour éclairer les objets, M. de Buffon emploie, suivant le besoin, deux manières ; dans l'une un jour doux, égal se répand sur toute la surface ; dans l'autre une lumière vive, éblouissante ne frappe qu'un seul point. Personne ne voit mieux ces vérités délicates qui ne veulent qu'être indiquées aux hommes ; et dans son style, quel accord entre l'expression et la pensée ! Dans l'expression des faits, sa phrase n'est qu'élégante ; s'il décrit une expérience, il est précis et clair, on voit l'objet dont il parle, et pour des yeux exercés c'est le trait d'un grand artiste ; mais on s'aperçoit sans peine que ce

sont les sujets les plus élevés qu'il cherche et qu'il préfère ; c'est en les traitant qu'il déploie toutes ses forces et que son style montre toute la richesse de son talent.....En lui la clarté, cette qualité précieuse des écrivains, n'est point altérée par l'abondance. Les idées principales, distribuées avec goût, forment les appuis du discours ; il a soin que chaque mot convienne à l'harmonie autant qu'à la pensée ; il ne se sert, pour désigner les choses communes, que de ces termes généraux qui ont avec ce qui les entoure des liaisons étendues. A la beauté du coloris se joint la vigueur du dessin, à la force s'allie la noblesse ; l'élégance de son langage est continue, son style est toujours élevé, souvent sublime, imposant et majestueux ; il charme l'oreille, il séduit l'imagination, il occupe toutes les facultés de l'esprit, et, pour produire ces effets, il n'a besoin ni de la sensibilité qui émeut et qui touche, ni de la véhémence qui entraîne et qui laisse dans l'étonnement celui qu'elle a frappé, etc."

Après avoir tracé le plan de l'*Histoire Naturelle* de M. de Buffon, le nouvel académicien s'arrête pour fixer un instant ses regards sur l'ensemble de ce beau monument. " Parmi tant d'idées exactes et de vues neuves, comment ne reconnaîtrait-on pas, dit-il, une raison forte que l'imagination n'abandonne jamais, et qui, soit qu'elle s'occupe à discuter, à diviser ou à conclure, mêlant des images aux abstractions et des emblèmes aux vérités, ne laisse rien sans liaison, sans couleur ou sans vie, peint ce que les

autres ont décrit, substitue des tableaux ornés à des détails arides, des théories brillantes à de vaines suppositions, créé une science nouvelle, et force tous les esprits à méditer sur les objets de son étude, et à partager ses travaux et ses plaisirs ?”

Voulant mettre M. de Buffon en parallèle avec ses adversaires, il le compare d'abord avec l'abbé de Condillac, selon lui le plus redoutable de tous... “ Son esprit, dit-il, jouissait de toute sa force dans la dispute ; celui de M. de Buffon y était en quelque sorte étranger. Qu'on jette les yeux sur ce qu'ils ont dit des sensations ; la statue de M. l'abbé de Condillac, calme, tranquille, ne s'étonne de rien, parce que tout est prévu, tout est expliqué par son auteur. Il n'en est pas de même de celle de M. de Buffon, tout l'inquiète, parce qu'abandonnée à elle-même elle est seule dans l'univers ; elle se meut, elle se fatigue, elle s'endort, son réveil est une seconde naissance, et comme le trouble de ses esprits fait une partie de son charme, il doit excuser une partie de ses erreurs..... Dans l'une on admire une poésie sublime, dans l'autre une philosophie profonde.”

Un parallèle encore plus adroit, peut-être, est celui qu'il fait entre le Pline de la France et celui de la Suède. “ Le savant d'Upsal dévoua tous ses momens à l'observation ; l'examen de vingt mille individus suffit à peine à son activité. Il se servit, pour les classer, de méthodes qu'il avait inventées ; pour les décrire, d'une langue qui était son ouvrage ; pour les nommer, de mots qu'il avait fait revivre ou

que lui-même avait formés ; ses termes furent jugés bizarres ; on trouva que son idiome était rude, mais il étonna par la précision de ses phrases, il rangea tous les êtres sous une loi nouvelle. Plein d'enthousiasme, il semblait qu'il eût un culte à établir et qu'il en fût le prophète. Avec tant de savoir et de caractère, Linné s'empara de l'enseignement dans les écoles, il y eut les succès d'un grand professeur : M. de Buffon a eu ceux d'un grand philosophe. Plus généreux, Linné aurait trouvé dans les ouvrages de M. Buffon des passages dignes d'être substitués à ceux de Sénèque, dont il a décoré le frontispice de ses divisions. Plus juste M. de Buffon aurait profité des recherches de ce savant laborieux. Ils vécurent ennemis, parce que chacun regarda l'autre comme pouvant porter quelque atteinte à sa gloire. Aujourd'hui que l'on voit combien ces craintes étaient vaines, qu'il me soit permis, à moi leur admirateur et leur panégyriste, de rapprocher, de réconcilier ici leurs noms, sûr qu'ils ne me désavoueraient pas eux-mêmes s'ils pouvaient être rendus au siècle qui les regrette et qu'ils ont tant illustré."

La manière dont travaillait M. de Buffon nous a paru décrite avec beaucoup d'intérêt dans le morceau suivant.

" A Montbar, au milieu d'un jardin orné, s'élève une tour antique ; c'est là que M. de Buffon a écrit l'histoire de la Nature, c'est de là que sa renommée s'est répandue dans l'univers. Il y venait au lever du soleil, et nul importun n'avait le droit de l'y

troubler. Le calme du matin, les premiers chants des oiseaux, l'aspect varié des campagnes, tout ce qui frappait ses sens le rappelait à son modèle.... Libre, indépendant, il errait dans les allées, il précipitait, il modérait, il suspendait sa marche, tantôt la tête vers le ciel dans le mouvement de l'inspiration et satisfait de sa pensée, tantôt recueilli, cherchant et ne trouvant pas ou prêt à produire. Il écrivait, il effaçait, il écrivait de nouveau pour effacer encore ; rassemblant, accordant avec le même soin, le même goût, le même art toutes les parties du discours ; il le prononçait à diverses reprises, se corrigeant à chaque fois, et, content enfin de ses efforts, il le déclamait de nouveau pour lui-même, pour son plaisir et comme pour se dédommager de ses peines. Tant de fois répétée, sa belle prose, comme de beaux vers, se gravait dans sa mémoire ; il la récitait à ses amis, il les engageait à la lire eux-mêmes à haute voix en sa présence ; alors il l'écoutait en juge sévère, et il la travaillait sans relâche, voulant s'élever à la perfection que l'écrivain impatient ne pourra jamais atteindre."

Ceux qui ont connu particulièrement M. de Buffon ne manqueront pas de trouver que son panégyriste lui fait bien gratuitement les honneurs d'un sentiment de modestie qu'il n'était pas même en lui de feindre, lorsqu'en parlant de ce cabinet du roi enrichi par ses soins, par ses travaux et par sa gloire, il dit : " Tout est plein de lui dans ce temple où il assista, pour ainsi dire, à son apo-

théose; à l'entrée sa statue,* *que lui seul fut étonné d'y voir*, atteste la vénération de sa patrie, qui, tant de fois injuste envers ses grands hommes, ne laisse pour la gloire de M. de Buffon rien à faire à la postérité.

On a fort applaudi l'hommage rendu par M. Vicq d'Azyr aux personnes respectables dont M. de Buffon s'était environné dans les dernières années de sa vie; “ à l'excellente amie qui a été
 “ témoin de ses derniers efforts, qui a reçu ses
 “ derniers adieux, qui a recueilli ses dernières
 “ pensées; à l'illustre ami de ce grand homme, à
 “ cet administrateur qui, tantôt dans la retraite,
 “ éclaire les peuples par ses ouvrages, et tantôt
 “ dans l'activité du ministère, les rassure par sa
 “ présence et les conduit par sa sagesse.... Des
 “ sentimens communs d'admiration, d'estime et
 “ d'amitié rapprochaient ces trois âmes sublimes. . .
 “ Avec quelle joie M. de Buffon aurait vu cet ami,
 “ ce grand ministre, rendu par le meilleur des rois
 “ aux vœux de tous, au moment où les représentans
 “ du plus généreux des peuples vont traiter la grande
 “ affaire du salut de l'Etat !...”

C'est M. de St-Lambert qui, en qualité de directeur de l'Académie, a été chargé de répondre au discours de M. Vicq d'Azyr. Quoiqu'il n'y ait pas dans le dernier de ces discours beaucoup plus

* Qui n'a pas lu avec quelque surprise l'inscription fastueuse que M. de Buffon avait laissé graver en lettres d'or sur le piédestal de cette belle statue, *Naturæ par ingenium !*

de mouvement et d'éloquence que dans l'autre, on y a remarqué deux ou trois morceaux dont l'expression et la pensée ont paru également heureuses et frappantes.

En parlant du progrès qu'ont fait de nos jours les hautes sciences, des rapports communs qui les lient entre elles et toutes ensemble avec les arts et les talens de l'imagination, il termine le tableau par cette belle image : " L'empire de la science n'est plus un vaste désert où l'on trouvait quelques sentiers pénibles marqués par les pas des géans ; c'est un pays cultivé, semé de toutes parts de routes faciles qui conduisent de l'une à l'autre et que les habitans peuvent parcourir sans fatigue."

Dans l'éloge qu'il fait de la manière d'écrire de M. de Buffon, il s'exprime ainsi : " Ce sont toujours de grandes choses exposées avec simplicité : tous les détails sont grands, l'ensemble est sublime. L'envie a voulu y voir de la parure, il n'y a que de la beauté."

Il appelle le Jardin du Roi et le cabinet d'Histoire naturelle une bibliothèque immense qui nous instruit toujours et ne peut jamais nous tromper. Aristote, ajoute-t-il, et c'est le dernier trait de la réponse académique, " Aristote, pour rassembler sous ses yeux les productions de la nature, avait eu besoin qu'Alexandre fît la conquête de l'Asie ; pour rassembler un plus grand nombre des mêmes productions, que fallait-il à M. de Buffon ? Sa gloire."

La séance a été terminée par la lecture qu'a faite

M. l'abbé Delille de deux morceaux d'un *poème sur l'Imagination*. Le sujet du premier est le choix des monumens qu'il faudrait ériger à ceux dont on chérit ou dont on respecte la mémoire ; on y a trouvé de superbes tableaux mêlés à des idées infiniment touchantes ; on y a fort applaudi quelques vers vraiment admirables sur les tombeaux de ces rois fainéans qui n'ont fait que *changer de sommeil, jetés par le sort du néant de la vie au néant de la mort, etc.* Dans le second morceau, le poète, en célébrant les charmes de l'espérance, fait une description très-piquante de la manière dont le fameux Mesmer savait enivrer de cette douce illusion la foule de ses malades ; il compare le baquet magnétique à la boîte de Pandore : tous les maux n'en sortaient pas, dit-il, mais l'espoir restait au fond. Parmi les prodiges opérés par ce célèbre thaumaturge, un des plus remarquables est celui-ci :

Le vieillard décrépît, se redressant un peu,

D'un retour de santé menaçait son neveu, etc.

Il y a eu près de mille pétitions des différentes municipalités et corporations du royaume, pour obtenir du roi une représentation plus égale à la prochaine assemblée des États-généraux qu'à ceux de 1614. Celle des habitans de Paris a été rédigée par un docteur en médecine, M. Guillotin ; on en avait envoyé un exemplaire à tous les notaires de Paris, avec une lettre qui les invitait à recevoir la signature de tous les bourgeois qui jugeraient à propos de la déposer entre leurs mains. Le parle-

ment, ayant désapprouvé la forme de cette réclamation, a mandé les syndics des notaires et le docteur Guillotin, pour rendre compte à la Cour de leur conduite ; elle était si simple qu'ils n'ont pas eu beaucoup de peine à la justifier. La Cour a cependant ordonné que les dites petitions fussent rapportées au greffe, et défendu de répandre à l'avenir de semblables lettres et avertissemens. *Le parlement est bien mal*, disaient ce jour-là nos faiseurs de calembourgs.—Comment ?—*On doit le présumer, puisqu'il vient de faire appeler le notaire et le médecin.*

*

Un gentilhomme des Etats du Dauphiné disait, pour soutenir la primatie de sa noblesse : *Songez à tout le sang que la noblesse a versé dans les batailles.* Un homme du tiers-état lui répondit : *Et le sang du peuple versé en même temps était-il de l'eau !*

*

M. l'abbé de Mably croyait que le système Anglais ne durerait pas dix ans, et que le sénat de la Suède serait à jamais durable. L'ouvrage dans lequel il disait cette belle prophétie n'était pas encore achevé d'être imprimé, que le sénat de la Suède n'existait plus. On l'en avertit ; il répondit : *Le roi de Suède peut changer son pays, mais non mon livre.*

Ces trois anecdotes sont tirées des notes du *Mémoire pour le Peuple François* de M. Cerutti.

Voyages du jeune Anacharsis en Grèce, dans le milieu du quatrième siècle, avant l'Ere vulgaire ; par M. l'abbé Barthélemy. Quatre volumes in-4°, et sept volumes in-8°.

Ce grand ouvrage, commencé en 1757, vient enfin d'être publié, et ne paraît pas indigne de la haute attente qu'on en avait conçue. Ce n'est ni un poëme ni un roman : l'érudition semble y tenir l'imagination par la lisière ; mais il était difficile de rassembler dans un cadre plus intéressant tout ce que l'on sait, et tout ce que l'on a pu deviner sur l'histoire, les mœurs, les usages et les arts de la Grèce.

Janvier, 1789.

L'ouvrage dont nous allons avoir l'honneur de vous rendre compte, quoique imprimé, n'est pas encore public, et n'est pas même destiné à l'être : ce sont les *Lettres* de madame la baronne de Staël, ambassadrice de Suède, *Sur les Ouvrages et le Caractère de J. J. Rousseau*, un petit volume in-12 de 140 pages. Elle n'en a fait tirer qu'une vingtaine d'exemplaires qui n'ont été confiés qu'à l'amitié et avec des réserves infinies. Nous ne croirons point trahir son secret en tâchant de vous faire connaître autant qu'il nous sera possible les détails les plus intéressans d'une production qui nous aurait toujours paru d'un grand prix, quel qu'en fût l'auteur, mais qu'il est impossible de ne pas admirer encore davantage lorsqu'on sait qu'elle est

échappée aux distractions d'une jeune personne de vingt ans entourée de toutes les illusions de son âge, de tous les plaisirs que peut rassembler la plus brillante société de la ville et de la cour, et de tous les hommages enfin que lui attirent la gloire de son père et sa propre célébrité, sans compter encore un désir de plaire tel qu'il suppléerait seul peut-être tous les moyens que lui ont prodigués la nature et le destin.

La première de ces lettres contient quelques idées générales sur le style de Rousseau ; les voici : Nous louerons peu, nous critiquerons encore moins, pour avoir le plaisir de citer beaucoup.

“ Il ne travaillait ni avec rapidité ni avec facilité, mais c'était parce qu'il lui fallait pour choisir entre toutes ses pensées le temps et les efforts que les hommes médiocres emploient à tâcher d'en avoir ; d'ailleurs ses sentimens sont si profonds, ses idées si vastes, qu'on souhaite à son génie cette marche auguste et lente. Le débrouillement du chaos, la création du monde se peint à la pensée comme l'ouvrage d'une longue suite d'années, et la puissance de son auteur n'en paraît que plus imposante.

“ C'est à la raison plutôt qu'à l'éloquence qu'il appartient de concilier des opinions contraires ; l'esprit montre une puissance plus grande lorsqu'il sait se retenir, se transporter d'une idée à l'autre ; mais il me semble que l'âme n'a toute sa force qu'en s'abandonnant, et je ne connais qu'un homme qui ait su joindre la chaleur à la modéra-

tion, soutenir avec éloquence des opinions également éloignées de tous les extrêmes, et faire éprouver pour la raison la passion qu'on n'avait jusqu'alors inspirée que pour les systèmes.

“ On a souvent vanté la perfection du style de Rousseau ; je ne sais pas précisément si c'est là l'éloge qu'il faut lui donner. La perfection semble consister plus encore dans l'absence des défauts que dans l'existence de grandes beautés, dans la mesure que dans l'abandon, dans ce qu'on est toujours que dans ce qu'on se montre quelquefois ; enfin la perfection donne l'idée de la proportion plutôt que de la grandeur ; mais Rousseau s'abaisse et s'élève tour-à-tour, il est tantôt au-dessous, tantôt au-dessus de la perfection même ; il rassemble toute sa chaleur dans un centre et réunit pour brûler tous les rayons qui n'eussent fait qu'éclairer s'ils étaient restés épars. Ah ! si l'homme n'a jamais qu'une certaine mesure de force, j'aime mieux celui qui les emploie toutes à-la-fois ; qu'il s'épuise s'il le faut, qu'il me laisser retomber, pourvu qu'il m'ait une fois élevée jusqu'aux nues. Cependant Rousseau, joignant à la chaleur et au génie ce qu'on appelle précisément de l'esprit, remplit souvent par des pensées ingénieuses les intervalles de son éloquence, et retient ainsi toujours l'attention et l'intérêt des lecteurs...M. de Buffon colore son style par son imagination, Rousseau l'anime par son caractère ; l'un choisit les expressions, elles échappent à l'autre. L'éloquence de M. de Buffon ne

peut appartenir qu'à un homme de génie ; la passion pourrait élever à celle de Rousseau.....Son style n'est pas continuellement harmonieux, mais dans les morceaux inspirés par son âme on trouve, non cette harmonie imitative dont les poètes ont fait usage, non cette suite de mots sonores qui plairaient à ceux même qui n'en comprendraient pas le sens, mais, s'il est permis de le dire, une sorte d'harmonie naturelle, accent de la passion, et s'accordant avec elle comme un air parfait avec les paroles qu'il exprime. Il a le tort de se servir souvent d'expressions de mauvais goût, mais on voit au moins, par l'affectation avec laquelle il les emploie, qu'il connaît bien les critiques qu'on peut en faire, il se pique de forcer ses lecteurs à les approuver, et peut-être aussi que par une sorte d'esprit républicain il ne veut point reconnaître qu'il existe des termes bas ou relevés, des rangs même entre les mots, etc.....!"

Ces réflexions sont terminées par une analyse rapide des premiers ouvrages de Rousseau, de ses discours sur les sciences, sur l'inégalité des conditions, sur le danger des spectacles.

Le reproche le plus grave que fait ici madame de Staël à Rousseau, c'est d'avoir avancé dans une note de ce dernier écrit que les femmes ne sont jamais capables des ouvrages qu'il faut écrire avec de l'âme et de la passion. De ses argumens, le plus irrésistible ne serait-il pas celui qu'elle n'a osé faire valoir, elle-même ?

La seconde lettre est consacrée toute entière à

Héloïse. Nous ne pouvons nous empêcher d'observer que c'est de toutes ces lettres celle qui paraît écrite avec le moins d'abandon ; elle dit elle-même : “ J'écrirai sur *Héloïse* comme je le ferais, je crois, si le temps avait vieilli mon cœur.”

Après avoir remarqué que le but de l'auteur semble avoir été d'encourager au repentir, par l'exemple de la vertu de Julie, les femmes coupables de la même faute qu'elle ; après avoir avoué que le sujet de *Clarisse*, de *Grandisson* est plus moral, elle ajoute : “ Mais la véritable utilité d'un roman est dans son effet bien plus que dans son plan, dans les sentimens qu'il inspire bien plus que dans les événemens qu'il raconte.....Pardonnez à Rousseau, si à la fin de cette lecture on se sent plus animé d'amour pour la vertu, si l'on tient plus à ses devoirs, si les mœurs simples, la bienfaisance, la retraite ont plus d'attraits pour nous.....”

“ Je trouve quelquefois, dit-elle, dans cet ouvrage des idées bizarres en sensibilité ; je ne puis supporter, par exemple, la méthode que Julie met quelquefois dans sa passion, enfin tout ce qui dans ses lettres semble prouver qu'elle est encore maîtresse d'elle-même, et qu'elle prend d'avance la résolution d'être coupable. Quand on renonce aux charmes de la vertu, il faut au moins avoir tous ceux que l'abandon du cœur peut donner. Rousseau s'est trompé s'il a cru, suivant les règles ordinaires, que Julie paraîtrait plus modeste en se montrant moins passionnée : non, il fallait que l'excès de cette pas-

sion fût son excuse, et ce n'est qu'en peignant la violence de son amour qu'il diminuait l'immoralité de la faute que l'amour lui faisait commettre."

Cette critique pourrait bien avoir plus de justesse appliquée au talent de Rousseau qu'à son intention, car la violence d'un sentiment se montre-t-elle jamais d'une manière plus vive et plus intéressante que dans les efforts même qu'on a faits pour les surmonter? c'est alors qu'elle ose, pour ainsi dire, se déployer toute entière sans blesser cette retenue, cette modestie dont le charme est inséparable des grandes passions.

La troisième lettre, sur *Emile*, nous a paru présenter une foule d'idées fines et profondes; nous regrettons de ne pouvoir en rappeler ici qu'une partie.

"On croit avoir jugé les idées de Rousseau quand on a appelé son Livre un ouvrage systématique. Peut-être les bornes de l'esprit humain ont-elles été assez reculées depuis un siècle pour qu'on ait l'habitude de respecter les idées nouvelles; mais ne serait-il pas possible même qu'il vînt un temps où l'on se fût tellement éloigné des sentimens naturels qu'ils parussent une découverte, et que l'on eût besoin d'un homme de génie pour revenir sur ses pas, et retrouver la route dont les préjugés du monde auraient effacé la trace?"

"La vertu n'est pas comme la gloire un but d'émulation; ceux qui prétendent à l'une ne veulent point d'égaux, ceux qui cherchent l'autre ra-

lentissent quelquefois leurs efforts lorsqu'ils trouvent des compagnons de paresse."

" Tout le monde a adopté le système physique d'éducation de Rousseau.....Si la même pensée avait créé le monde physique et le monde moral, si l'un était, pour ainsi dire, le relief de l'autre, pourquoi se refuserait-on à trouver dans l'ensemble du système de Rousseau la preuve de la vérité?"

" On a souvent parlé du danger de l'éloquence, mais je la crois bien nécessaire quand il faut opposer la vertu à la passion; elle fait naître dans l'âme ces mouvemens qui décident seuls du parti que l'on prend; c'est l'éloquence seule qui peut ajouter cette force d'impulsion à la raison et lui donner assez de vie pour lutter à force égale contre les passions."

Des réflexions d'une si haute philosophie sont suivies d'une apostrophe à sa fille remplie de douceur et de sensibilité et que terminent ces paroles touchantes :

" Oui, ma fille, j'écouterai pour toi les leçons de Rousseau, son éloquente bonté te répond de mon indulgence; peut-être l'aurais-je trouvée dans mon âme, mais l'impression de ses sublimes ouvrages est si profonde qu'on le confond avec la nature même."

En parlant de *la Profession de foi du Vicaire Savoyard*, il était bien naturel à madame de Staël de comparer le mérite de cet écrit avec celui de *l'Importance des Opinions religieuses*, et c'est par ce parallèle remarquable que finit sa quatrième lettre.

" Cet ouvrage (*la Profession de foi du Vicaire*

Savoyard), cet ouvrage, dit-elle n'était que le précurseur de ce Livre, époque dans l'histoire des pensées, puisqu'il en a reculé l'empire ; de ce Livre qui semble anticiper sur la vie à venir, en devinant les secrets qui doivent un jour nous être dévoilés ; de ce Livre que les hommes réunis pourraient présenter à l'Être suprême comme le plus grand pas qu'ils ont fait vers lui ; de ce Livre que le nom de son auteur consacre en le mettant à l'abri du dédain de la médiocrité, puisque c'est le plus grand administrateur de son siècle, le génie le plus clair et le plus juste qui a demandé d'être écouté sur ce qu'on voulait rejeter comme obscur et comme vague ; de ce Livre dont la sensibilité majestueuse et sublime peint l'auteur aimant les hommes comme l'Ange Gardien de la terre doit les chérir. Pardonne-moi, Rousseau, mon ouvrage t'est consacré, et cependant un autre est devenu l'objet de mon culte. . Toi-même, toi surtout, ton cœur passionné pour l'humanité eût adoré celui qui long-temps occupé de l'existence de l'homme sur la terre, après avoir indiqué tous les biens qu'un bon gouvernement peut lui assurer, a voulu prévenir ses plus cruels malheurs en portant du calme dans son âme agitée, et donner ainsi la chaîne des pensées qui forment toute sa destinée. Oui, Rousseau savait admirer, et n'écrivant jamais que pour céder à l'impulsion de son âme, les vaines jalousies n'entraient point dans son cœur ; il aurait eu besoin de louer celui que je n'ose nommer, celui dont je m'approche

sans crainte quand je ne vois en lui que l'objet de ma tendresse, mais qui me pénètre plus que personne de respect quand je le contemple à quelque distance; enfin celui que la postérité, comme son siècle, désignera par tous les titres du génie, mais que mon destin et mon amour me permettent d'appeler mon père."

Si la lecture de ces quatre premières lettres laissait encore le droit de s'étonner de trouver dans les pensées d'une femme de vingt ans une si grande étendue et une si grande maturité d'esprit, avec quelle surprise ne lirait-on pas dans la cinquième son jugement sur le *Contrat social*! Ses idées à ce sujet ramènent bien naturellement aux objets qui occupent dans ce moment tous les esprits. "Rousseau, dit-elle, que n'es-tu le témoin du spectacle imposant que va donner la France, d'un grand événement préparé d'avance, et dont, pour la première fois, le hasard ne se mêlera point! C'est là peut-être, c'est là que les hommes te paraîtraient plus dignes d'estime."

La sixième lettre traite du goût de Rousseau pour la musique et pour la botanique. "Rousseau, dit l'auteur, voulait faire adopter en France les mélodrames; il en donna *Pygmalion* pour exemple. Peut-être ce genre ne devrait-il pas être rejeté? La musique exprime les situations, et les paroles les développent: la musique pourrait se charger de peindre les sentimens au-dessus des paroles, et les paroles des sentimens trop nuancés pour la musique."

On observe qu'il distinguait les plantes par leurs formes et jamais par leurs propriétés. L'imagination poétique et sauvage de Rousseau ne pouvait supporter de lier à l'image d'un arbuste ou d'une fleur, ornement de la nature, le souvenir des maux et des infirmités des hommes.

C'est dans les ouvrages de Rousseau que madame de Staël a étudié le caractère de cet homme célèbre, et le plan de ses lettres nous offre la même marche qu'elle a cru devoir suivre dans ses études ; on peut donc regarder sa dernière lettre, sur le caractère de Rousseau, comme le résultat de toutes les autres : le portrait qu'elle en fait nous a paru aussi ressemblant qu'il est ingénieux et spirituel ; le voici :

« Rousseau devait avoir une figure qu'on ne remarquait point quand on le voyait passer, mais qu'on ne devait jamais oublier quand on l'avait regardé parler ; des petits yeux qui n'avaient pas un caractère à eux, mais recevaient successivement celui des divers mouvemens de son âme ; ses sourcils étaient fort avancés, ils semblaient faits pour servir sa sauvagerie, pour la garantir de la vue des hommes : il portait presque toujours la tête baissée, mais ce n'était point la flatterie ni la crainte qui l'avaient courbée, la méditation et la mélancolie l'avaient fait pencher comme une fleur que son propre poids ou les orages ont inclinée. Lorsqu'il se taisait, sa physionomie n'avait point d'expression, ses affections et ses pensées ne se peignaient sur son visage que quand il se mêlait à la conversation ; lorsqu'il gardait le

silence, elles se retiraient dans la profondeur de son âme ; ses traits étaient communs, mais quand il parlait ils étincelaient tous ; il ressemblait à ces dieux qu'Ovide nous peint quelquefois, quittant par degré leur déguisement terrestre, et se faisant reconnaître enfin aux rayons éclatans que lançoient leurs regards.

“ Son esprit était lent et son âme ardente. A force de penser, il se passionnait ; il n'avait pas des mouvemens subits, apparens ; mais tous ses sentimens s'accroissaient par la réflexion. Il lui est peut-être arrivé de devenir amoureux d'une femme à la longue, en s'occupant d'elle pendant son absence ; elle l'avait laissé de sang-froid, elle le retrouvait tout de flamme....Je crois que l'imagination était la première de ses facultés, et qu'elle absorbait même toutes les autres : il rêvait plutôt qu'il n'existait, et les événemens de sa vie se passaient dans sa tête plutôt qu'au dehors de lui. Cette manière d'être semblait devoir éloigner de la défiance, puisqu'elle ne permettait pas même l'observation ; mais elle ne l'empêchait pas de regarder, et faisait seulement qu'il voyait mal.”

Madame de Staël regarde comme certain que Rousseau s'est donné la mort, et cette opinion paraît confirmée par la réunion de toutes les circonstances qu'elle rapporte.

“ Un de ses amis, dit-elle, reçut une lettre de lui quelque temps avant sa mort, qui semblait annoncer ce dessein. Depuis, s'étant informé avec un soin

extrême de ses derniers momens, il a su que le matin du jour où Rousseau mourut il se leva en parfaite santé, mais dit cependant qu'il allait voir le soleil pour la dernière fois, et prit avant de sortir du café, qu'il fit lui-même : il rentra quelques heures après, et commençant alors à souffrir horriblement, il défendit constamment qu'on appelât du secours et qu'on avertît personne. Peu de jours avant ce triste jour, il s'était aperçu des viles inclinations de sa femme pour un homme de l'état le plus bas ; il parut accablé de cette découverte, et resta huit heures de suite sur le bord de l'eau, dans une méditation profonde. Il me semble que si l'on réunit ces détails à sa tristesse habituelle, à l'accroissement extraordinaire de ses terreurs et de ses défiances, il n'est plus possible de douter que ce grand et malheureux homme n'ait terminé volontairement sa vie."

Le peu d'heures qu'il nous a été permis de garder l'exemplaire qui nous avait été confié ne nous a pas laissé le temps d'en extraire un plus grand nombre de morceaux ; mais ceux-là suffiront sans doute pour justifier le sentiment d'admiration dont nous n'avons pu nous défendre en vous parlant de ce charmant ouvrage.

Harangue impromptu de M. le vicomte de Ségur, à un souper chez M. le baron de Besenval.

Sire, vos enfans...le peuple...la nation...vous êtes son père...la constitution...la puissance exécutive dans vos mains...la puissance législative...l'équilibre

des finances...la gloire de votre règne...l'amour de votre peuple...Sire, le crédit...les fondemens de la monarchie ébranlée...tout concourt...tout rassure... et votre équité...les yeux de l'Europe étonnée... l'esprit de sédition détruit...les larmes de vos peuples...la postérité...abondance...gloire...patriotisme...abus du pouvoir...clergé...noblesse...tiers-état...sublime effort..vertu..confiance...le siècle éclairé...l'administration...l'éclat du trône...la bienfaisance si rare...les siècles à venir...sagesse...prospérité...voilà les vœux de votre royaume...puissante réunion d'une nation importante...époque à jamais mémorable...éclat de votre couronne et bénédictions...les vertus de Louis XII, la bonté de Henri IV...Sire, 12 et 4 font 16.

Février, 1789:

Mon Arrivée à la Ville. Chanson ; par M. Collin d'Harleville.

C'est donc ici qu'elle demeure,
Après quatre ans je vais la voir.
Je crains que d'aise elle ne meure
Dès qu'elle va m'apercevoir.
Ah ! qu'elle doit être embellie
Depuis que nous sommes absens !
Elle était déjà si jolie,
Et n'avait encor que douze ans.
On ouvre ; c'est elle, je gage.
Eh ! bonjour donc, c'est pourtant moi
Qui viens exprès de mon village
Pour te voir. Mais, est-ce bien toi ?

Voyons un peu que je te mire.
Je t'ai vu mille appas naissans :
Combien de nouveaux j'en admire
Que tu n'avais pas à douze ans !
Tu boudes, c'est que je tutoie ;
Pardon, c'est l'usage chez nous ;
Et puis dans l'excès de ma joie. . . .
Mais je vais te parler par vous.
Auriez-vous perdu la parole ?
Dites ? Le fâcheux contre-tems !
Votre babil était si drôle
Lorsque vous n'aviez que douze ans !
Faites-moi signe, au moins, de grâce,
Par un souris, par un regard, . .
Eh quoi ! froide comme de glace !
Me tromperais-je, par hasard ?
Voyons. . . . Mais plus je l'examine,
Voilà ses yeux, voilà ses dents,
Voilà cette friponne mine
Qui me ravissait à douze ans !
Ne vous nommez-vous pas Claudine ?
Ne m'appelé-je pas Colin ?
Alors vous étiez si badine ;
Je suis toujours un peu malin.
On nous voyait sur la fougère
Jouer tous deux en vrais enfans.
Ne vous souvient-il plus, ma chère,
Que jadis vous eûtes douze ans ?
Mais enfin il faut que j'éclate :
Jamais vous ne me reverrez ;
Allez, vous n'êtes qu'une ingrante,
Mais vous vous en repentirez.
C'est fort mal, étant du village,
De mépriser les paysans.
Eh ! bonsoir. . . . C'est pourtant dommage,
Que n'a-t-elle encor ses douze ans !

Inscription d'une statue de Pygmalion.

L'Amour seul peut attendrir la beauté.
 Aux vœux de ce mortel le marbre se remue ?
 Mais Plutus si vanté
 Dans les bras de Crésus ne met qu'une statue.

Epigramme par M. le chevalier de La Pouiade.

Maître Glossard tant babille, babille,
 Qu'en l'écoutant chacun bâille et s'endort ;
 Maître Glossard tant crie et s'égosille,
 Que pour dormir feriez un vain effort.
 Or, de par Dieu, mons. Glossard, je vous prie,
 Si le voulez, parlez jusques au soir,
 Mais de dormir ne nous donnez l'envie,
 Ou de dormir laissez-nous le pouvoir.

A la petite fête donnée par M. le duc de Nivernois au prince Henri, ce qu'il y eut de plus intéressant, ce fut un proverbe en musique dont le mot est, *une Hirondelle ne fait pas le printemps*. Les paroles et la musique sont de M. le duc de Nivernois ; en voici le sujet en deux mots :

Un bon fermier, Mathurin, servit autrefois dans les dragons. Se voyant entouré un jour de sept hussards noirs contre lesquels il se défendait courageusement, le prince qui leur commandait, touché de sa bravoure, lui sauva la vie, et, après l'avoir fait guérir de ses blessures, le renvoya dans sa patrie comblé de bienfaits, et lui promit de marier sa fille au premier voyage qu'il ferait en France. C'est l'arrivée de ce prince que l'on attend pour célébrer les noces de Lise avec le jeune Colin. La bonne

Gertrude raconte à sa fille le trait que nous venons de rapporter : Si tous les princes, dit Lise, étaient comme celui-là, maman !—*Ah dame !* répond Gertrude, *une Hirondelle ne fait pas le printemps.*—*Lise* : Vous qui le connaissez, papa, dites-nous en quelque chose.—*Mathurin* : Je vais vous faire son portrait, c'est l'ouvrage du vieux seigneur d'ici qui a été autrefois dans le pays du prince, et qui, depuis ce temps là, lui est attaché, attaché de cœur ; tiens, Lise, comme le baron de la chaussée d'Antin*. Ecoutez, mes enfans...—Lise et Gertrude écoutent de toutes leurs oreilles, et Mathurin chante l'ariette suivante :

Il n'est pas de grande taille,
 Mais voyez-le à la bataille,
 Il n'est géant qui le vaille,
 Il ferraille, il travaille,
 Il est maître passé dans l'art
 De Condé, Turenne et César.

A-t-il mis
 Ses ennemis
 En déroute,

C'est son cœur seul qu'il écoute.

Il ajoute
 A ses talens la bonté,
 A sa valeur l'humanité,
 L'aménité.

Partout on l'aime,
 Partout de même.

Qu'il serve de modèle aux rois.

Heureux qui vivra sous ses lois !

* M. le baron de Grimm

Il unit à la grandeur
 Tant de candeur,
 Tant de douceur,
 Un si bon cœur !
 Partout on l'aime,
 Partout de même.

Qu'il serve de modèle aux rois.

Heureux qui vivra sous ses lois !

Pour faire concevoir le charme de ce joli petit ouvrage il faudrait l'avoir vu représenté avec tout l'intérêt qu'inspiraient la présence du prince et celle de l'auteur. Ce dernier a paru lui-même à la fin de la représentation, et, les lunettes sur le nez, il n'en a pas eu moins de grâce à chanter les couplets que voici :

Faites grâce à mon plat proverbe,

O vous qui ressemblez aux Dieux !

Ils ont mêmes soins, mêmes yeux

Pour le platane et le brin d'herbe.

Si le public a pu se plaire

Aux chants dont vous étiez l'objet,

C'est qu'en s'attachant au sujet

Il pardonnait à la manière.

Le sentiment seul apprécie

Une offrande qui vient du cœur,

Et pour obtenir ce bonhenr

J'ai bien choisi la compagnie.

C'était toute la France.

Quelque fréquentes que soient depuis quelque temps les séances publiques de l'Académie française, elles n'en sont pas moins suivies ; par l'affluence de monde qu'elles attirent communément l'on peut juger de celle qu'il y eut à la dernière (le 29 décem-

bre dernier) pour la réception de M. le chevalier de Boufflers. M. le comte d'Oëls l'honora de sa présence.

Le discours du récipiendaire est partagé en trois parties absolument distinctes : la première est l'éloge de l'Académicien qu'il a remplacé, M. de Montazet, archevêque de Lyon ; la seconde, une dissertation sur la clarté du style ; la troisième, une harangue sur les États-Généraux. On a trouvé dans la première partie des détails un peu longs, quelquefois même un peu pénibles ; dans la seconde, des idées très-fines, très-ingénieuses ; dans la dernière, de grandes pensées et de grandes images. Nous allons rapporter ici quelques traits des deux derniers morceaux.

“ Pourquoi tant d'auteurs semblent-ils craindre d'écrire ce qu'ils pensent et de se montrer tels qu'ils sont ? Est-ce, comme Jupiter, pour ménager des yeux trop délicats ? Est-ce, comme Protée, pour échapper à des regards trop curieux ? Ne permettent-ils pas de les suivre, dans la crainte qu'on ne les atteigne ? Ignorent-ils que les élans du génie ne doivent se mesurer que par les pas qu'il fait faire à la raison ?

“ Souvent la vérité aperçue de trop loin ne présente à l'esprit qu'une idée vague et confuse qui n'attire ni son attention ni sa confiance ; souvent l'erreur offre un ensemble plus remarquable et des traits mieux caractérisés. La première est comme une terre éloignée qui, dans les vapeurs de l'horizon,

s'est montrée au navigateur sous l'apparence d'un nuage. La seconde est comme un nuage qui s'est montré sous la figure d'une terre éloignée ; chaque regard voit celle-ci abandonner sa première forme ; chaque regard ajoute à l'autre un nouveau degré de consistance et de réalité. Ainsi la vérité se confirme, et l'erreur se dissipe à la réflexion ; ainsi, dans le style même où cette réflexion répandrait toute sa lumière, la vérité trouverait sa preuve et l'erreur sa réfutation."

C'est aux Représentans de la Nation que s'adresse l'orateur :

" Ah ! qui que vous soyez qui devez remplir un aussi auguste ministère, connaissez le devoir sacré qu'il vous impose ! Ce devoir, c'est la vérité ; le règne de l'exagération est fini, elle disparaît devant la grandeur des choses qui se préparent. Vous ne parlerez point à ces flottantes multitudes d'Athènes et de Rome, toujours prêtes à changer d'avis à la voix d'un orateur, machinalement soumises à l'impulsion de ses mouvemens, et plus dociles à la véhémence qu'à la raison. C'est l'élite imposante d'un des peuples les plus nombreux et les plus spirituels de l'univers qui vous entendra dans le plus éclairé des siècles, et la raison de plusieurs milliers d'hommes sera comme déposée dans chacun des hommes qui vous écouteront. Les fastes de l'univers n'offrent point d'exemple d'un pareil auditoire. Et quel audacieux concevrait le projet de le séduire ou de le subjuguier ? Non, non ; et les expressions empha-

tiques, et les tours adroits, et l'insidieuse finesse, et la vaine hyperbole, et les mouvemens impétueux, toutes ces armes enfin, si souvent utiles au mensonge, offenseraient la sainteté du lieu. Là, tout appareil serait vain, tout prestige serait découvert, tout artifice confondu...

“ Rappelons-nous dans ces grandes circonstances la savante fiction du phénix, que le prodige de la renaissance affranchit de la condition mortelle, et qu'il soit l'emblème de la plus belle et de la plus durable de toutes les monarchies, prête à se régénérer. Lorsque cet oiseau, favorisé du ciel, est averti, par ses forces déchues et par ses ailes moins légères, que le cours de ses destins est prêt à s'arrêter, ce n'est point aux flammes des incendies, ce n'est point aux tourbillons des volcans, qu'il épure les principes de son existence ; mais il s'élève au-dessus des vapeurs de cette sphère tumultueuse, au-dessus de la région des vents et du tonnerre, et c'est dans le séjour du calme, et de la sérénité, c'est aux rayons les plus clairs de l'astre du jour qu'il allume ce bûcher mystérieux, où il prend un nouvel être.”

La réponse que M. de Saint-Lambert a faite à ce discours, en sa qualité de Directeur de l'Académie, a paru surtout avoir le mérite de louer et d'apprécier avec autant de grâce que de justesse le caractère qui distingue les productions de M. le chevalier de Boufflers. “ Les travaux de nos séances, lui dit-il, ont été plus d'une fois interrompus par le plaisir de répé-

ter vos vers... La finesse de l'esprit, l'enjouement, je ne sais quoi de hardi qui ne l'est point trop, des traits qui excitent la surprise et ne paraissent pas extraordinaires, le talent de saisir dans les circonstances et le moment ce qu'il y a de plus piquant et de plus agréable; voilà, Monsieur, le caractère de vos pièces fugitives; elles ne rappellent aucun des modèles, et les égalent sans leur ressembler, etc."

Le nouvel académicien a lu ensuite quelques observations sur les mœurs du pays dont il est gouverneur; la peinture qu'il en a faite est si douce et si intéressante, qu'il est difficile de ne pas soupçonner que l'imagination de l'observateur a fort embelli ses modèles: ce peuple si noir, grâce à ses pinceaux, devient plus blanc que la neige. On est tenté d'oublier un moment que des hommes qui vendent leurs semblables ne valent pas mieux au moins que ceux qui les achètent, et des rives du Sénégal on se croit transporté au milieu des bergers de l'Arcadie ou sur les bords rians du Lignon! c'est une véritable églogue nègre.

M. le chevalier de Florian a terminé la séance par la lecture de quelques fables, qui ont été fort applaudies; elles ont un caractère de simplicité et de naïveté qui leur est propre, et que la manière de réciter de l'auteur rend plus piquant encore. On a distingué celle du *Roi et des deux Bergers*; le premier de ces bergers se tourmente infiniment, et ses moutons n'en sont pas mieux; l'autre semble se donner beaucoup moins de peine, et son troupeau

paraît dans l'état le plus florissant. Le monarque en témoigne sa surprise à ce dernier, qui lui répond :

Tout mon secret consiste à choisir de bons chiens.

Qu'est-ce que le Tiers-Etat ? brochure in-8°

C'est un des ouvrages les plus vigoureux qui aient encore paru sur les affaires du temps ; il est de M. l'abbé Sièyes, grand-vicaire de Chartres. Le plan en est simple ; voici les trois questions qu'on y discute : *Qu'est-ce que le Tiers-État ? Tout. Qu'a-t-il été jusqu'à présent dans l'ordre politique ? Rien. Que demande-t-il à y devenir ? Quelque chose.*

Couplets à M. l'abbé Barthelemy, faits à un souper par madame la baronne de Stael.

Sur l'air : *Avec les jeux dans le village.*

Dans les champs heureux de la Grèce,

Vous qui savez nous transporter,

Aux vains essais de ma jeunesse

Votre esprit doit-il s'arrêter ?

Est-elle à vos yeux une excuse ?

Est-ce à vous de compter les ans ?

Tributaires de votre Muse,

Tous les siècles vous sont présents.

(bis.)

Si vous avez de l'indulgence

Pour un sexe souvent flatté,

Craignez que Sapho ne s'offense

De ce mouvement de bonté.

Je ne sais si nous devons croire

Que son talent était parfait,

Mais j'aime à souscrire à sa gloire

Quand on couronne son portrait.

(bis.)

A vous vanter chacun s'empresse
 Dans des vers qu'on fait de son mieux ;
 Louer le peintre de la Grèce
 Me semble trop audacieux.
 De cette Athène qu'on révère
 Vous seul avez su rapporter
 La lyre d'or du vieil Homère ;
 Prêtez-moi-la pour vous chanter.

(bis.)

Il est quelquefois de notre métier de parler longuement d'une méchante petite brochure et d'annoncer en peu de lignes un grand et bon ouvrage. Quant aux *Œuvres posthumes du Roi de Prusse* en quinze volumes in-8^o nous croyons aujourd'hui devoir nous borner à dire avec notre liberté accoutumée la sensation qu'elles nous ont paru faire ici. L'Europe entière les avait déjà lues et relues lorsqu'en France l'on était encore fort incertain si elles échapperaient ou non aux liens de la chambre syndicale ; enfin l'on s'est déterminé à les délivrer, et les cartons qu'on a exigés de l'éditeur de Strasbourg sont peu importants : il n'y a pas, je crois, sur les quinze volumes beaucoup plus de soixante lignes d'altérées. Toute la partie historique, *l'Histoire de mon temps* et celle de *la guerre de sept ans* a été regardée généralement comme un des plus précieux monumens du siècle ; ce n'est pas que cette Histoire, dont l'auteur et le héros avoue si souvent ses propres fautes avec la plus noble franchise, ait toujours paru exempte d'erreur et de partialité, mais l'on ne pense pas que depuis les Commen-

taires de César il existe un seul ouvrage qui puisse offrir aux militaires de plus hautes et de plus utiles leçons. Les plans du grand Frédéric et des illustres compagnons de ses victoires, leurs dispositions générales et les détails les plus importants de l'exécution, les difficultés et les ressources, tout y est développé avec autant de rapidité que de précision, et souvent avec une simplicité si lucide, que le lecteur le plus ignorant, pourvu qu'il y porte une attention soutenue, peut se flatter de comprendre même ce qu'il était le moins facile de mettre à sa portée. On trouve presque autant d'instruction et d'intérêt dans ce qui concerne les négociations du héros que dans ce qui n'a de rapport qu'à ses campagnes. Le style des ouvrages historiques, pour être quelquefois trop nu, trop négligé, n'en a pas moins le mérite suprême d'être toujours infiniment clair, facile, attachant et naturel. Il y a plus de négligence dans l'*Histoire de la guerre de sept ans* que dans la première ; mais dans l'une et l'autre il en est bien peu, de celles du moins dont une oreille française est nécessairement blessée, qu'il n'eût été facile de faire disparaître, comme, par exemple, la phrase où l'on dit que les ministres de l'Empereur jouèrent le cardinal de Fleury *sous la jambe, etc.* C'est dans les morceaux détachés, recueillis dans le cinquième et le sixième volumes, qu'on trouve plus fréquemment des expressions et des images qui ne pouvaient manquer de blesser le goût de ce pays-ci, et l'on ne peut s'empêcher d'avouer que ces défauts

ne sont pas toujours rachetés par des idées bien neuves ou bien piquantes. On a passé légèrement sur les trois volumes de poésies, mais la correspondance a paru généralement d'un extrême intérêt, parce qu'on y retrouve sans cesse l'empreinte la plus vive et la plus originale du caractère, de l'âme et des pensées du grand homme et du grand Roi. O combien de fois sa philosophie l'élève encore plus que son trône et toute sa gloire au-dessus de ces grands philosophes si prodigues de louanges, si vains de quelques faibles lumières, si sensibles aux plus légères persécutions, et si disposés à devenir eux-mêmes les plus ardents persécuteurs de quiconque n'était pas de leur parti.

On a donné chez madame la comtesse de Sabran une représentation du *Bourgeois gentilhomme*, pour M. le comte d'Oëls et pour madame la duchesse d'Orléans. Le fils de madame de Sabran y jouait le principal rôle. Voici l'épisode ajouté par le chevalier de Boufflers à la quatrième scène du second acte.

M. Jourdain. Au reste, j'ai quelque chose à vous confier ; il m'est venu en pensée de faire un petit compliment, et pour cela il faudrait un compliment tout fait.

Le Philosophe. Un compliment ! et pour qui ?

M. Jourdain. Faites-moi d'abord le compliment, et puis je vous dirai la personne à qui je le destine.

Le Philosophe. Sont-ce des vers que vous lui voulez faire ?

M. Jourdain. Non, non, point de vers.

Le Philosophe. Vous ne voulez que de la prose ?

M. Jourdain. Je ne veux ni prose ni vers.

Le Philosophe. Il faut bien que ce soit l'un ou l'autre.

M. Jourdain. Pourquoi ?

Le Philosophe. Par la raison, Monsieur, qu'il n'y a pour s'exprimer que la prose ou les vers.

M. Jourdain. Il n'y a que la prose ou les vers ?

Le Philosophe. Non, Monsieur ; tout ce qui n'est point prose est vers, et tout ce qui n'est point vers est prose.

M. Jourdain. Et comme l'on parle, qu'est-ce que c'est donc que cela ?

Le Philosophe. De la prose.

M. Jourdain. Quoi ! quand je dis : Nicole, apporte-moi mes pantoufles, c'est de la prose ?

Le Philosophe. Oui, Monsieur.

M. Jourdain. Par ma foi, il y a plus de quarante ans que je dis de la prose sans que j'en susse rien, et je vous suis le plus obligé du monde de m'avoir appris cela.

Le Philosophe. Dites votre dernier mot ; est-ce en vers ou en prose que vous voulez le compliment ?

M. Jourdain. Encore une fois, ni en vers ni en prose.

Le Philosophe. Et en quoi donc ?

M. Jourdain. Ah ! en quoi donc ? en chanson... Il me faudrait...là...vous m'entendez bien...une petite chanson nouvelle.

Le Philosophe. Ah ! vous voulez quelque chose de neuf ?

M. Jourdain. Oui vraiment, de neuf, comme un pont-neuf, par exemple : c'est pour un prince.

Le Philosophe. Et pour quel prince ? Est-ce pour un prince en général ?

M. Jourdain. Oui, en général ; car autrefois il s'amusait à gagner des batailles, et tout le monde en mourait de peur.

Le Philosophe. Ah ! c'est pour un prince en général ; ce n'est pas donc pas pour un prince en particulier ?

M. Jourdain. Si fait, car il est chez nous tout comme un particulier.

Le Philosophe. Eh bien ! à quoi donc peut-on le reconnaître ?

M. Jourdain. Ma foi, à rien ; excepté que c'est toujours le plus aimable.

Le Philosophe. Et ce prince a sans doute un nom ?

M. Jourdain. Pardi vraiment ; j'ai même entendu dire qu'il s'en était fait un bien grand, bien grand.

Le Philosophe. Mais avant que de s'en faire un est-ce qu'il n'en avait pas ?

M. Jourdain. Si fait ; il s'appelle Henri, comme celui qui est sur le Pont-Neuf ; c'est pour cela aussi que je vous demande un pont-neuf pour celui-ci.

Le Philosophe. Ah ! je comprends à cette heure, un pont-neuf, une chanson ?

M. Jourdain. Oui, un pont-neuf à-peu-près comme celui-ci :

Si le Roi m'avait donné, etc.

Le Philosophe. Si ce n'est que cela, j'en ai un dans ma poche, et précisément sur le même air.

M. Jourdain. Voyons.

Aux deux Henri s'est donné

Paris, la grand'ville ;

D'abord on a pour l'aîné

Fait le difficile ;

Mais on dit à celui-ci :

Pourquoi n'avoir pas choisi

Votre domicile ici,

Votre domicile ?

Il va trop tôt nous quitter,

Le sort nous l'envie ;

Paris qui veut l'arrêter

Vainement s'écrie :

Demeurez, bon prince Henri,

Les lieux où l'on est chéri

Sont une patrie aussi,

Sont une patrie.

Laissez-moi ça, je m'en servirai tantôt. Mais dites-moi, ne serait-il pas bon aussi pour une princesse ?

Le Philosophe. Non. Vous verrez dans la suite de nos leçons qu'il faut distinguer les deux genres, et, pour me servir d'une expression tirée de la poésie, pour laquelle vous montrez de si grands talens, je vous dirai que la cuirasse du dieu Mars blesserait la délicatesse de Vénus ou de Minerve.

M. Jourdain. Et qu'est-ce que c'est que Mars ?

Le Philosophe. Vous en parliez tout-à-l'heure.

M. Jourdain. Et Vénus et Minerve, qu'est-ce que c'est que cela ?

Le Philosophe. Ce sont les noms poétiques que l'on donne à la Beauté et à la Vertu.

M. Jourdain. Ce sont donc deux personnes différentes ?

Le Philosophe. Ordinairement ; cependant il n'est pas impossible que cela ne fasse qu'un.

M. Jourdain. Je n'entends pas tout cela. Donnez-moi vite quelque chose à dire à une princesse, afin qu'elle n'aille pas me prendre pour un bourgeois. Il me faudrait encore une petite chansonnette, mais sur un air plus doux ; car la princesse que je dois voir a l'air si doux ! si doux !

Le Philosophe. Bien pensé ; Aristote lui-même n'aurait pas mieux jugé des convenances. Je crois que j'ai encore quelque chose qui pourra vous convenir.

M. Jourdain. Donnez.

Vous dont l'aspect est un délice
 Pour tous les cœurs, pour tous les yeux,
 On voit en vous l'astre propice
 Qu'imploreraient tant de malheureux,
 L'astre dont la vertu secrète
 Les réchauffait sur des glaçons,
 Dont les rayons dans la disette
 Font pour eux naître des moissons.

Mais, princesse, en vain on croit lire
 Ce qui se passe en votre cœur,
 Cette blancheur que l'on admire
 N'égale point votre candeur.

La douceur qui règne en votre âme
Voudrait encor des traits plus doux,
Et quoi qu'on en dise, Madame,
Votre âme est plus belle que vous.

Oh ! cela n'est pas un beau compliment, et si je le dis à la princesse, j'ai peur qu'elle n'en soit offensée et qu'elle ne me donne un soufflet.

Le Philosophe. Allez, Monsieur, si cela arrive, je le prends sur ma joue.

M. Jourdain. A la bonne heure. Je vous remercie, et vous prie de revenir demain.

Quand la Victoire
Adopte un favori,
S'il fuit la gloire,
Elle court après lui ;
Et voilà l'histoire
De notre prince Henri.

Guerrier terrible
Dans le fort du combat,
Quoiqu'invincible,
Souvent le cœur lui bat ;
Car ce cœur sensible
Souffre pour le soldat.

Henri préfère
La paix à tant de bruit.
Loin de la guerre
Sa bonté, son esprit
Rassurent la terre
De la peur qu'il lui fit.

La séance publique de l'Académie Française, pour la réception de M. le duc d'Harcourt à la place de M. le maréchal de Richelieu, eut lieu le Jeudi 26

Février. M. le comte d'Oëls l'honora de sa présence; il était entouré de toutes les beautés contemporaines de l'illustre récipiendaire, mesdames de Brionne, d'Harcourt, de Coaslin, etc. etc.

L'éloge du maréchal de Richelieu pouvait fournir sans doute une foule de traits ingénieux, de contrastes et de rapprochemens peu communs; mais la dignité du lieu, bien plus encore celle du caractère personnel de l'orateur et l'auguste ministère dont il se trouve chargé, semblaient lui interdire également le seul moyen de conserver à son sujet tout l'intérêt, toute l'originalité dont il était susceptible: aussi M. le duc d'Harcourt s'est-il borné à rappeler d'une manière élégante et précise les différentes campagnes du maréchal de Richelieu, sans oublier aucun événement de sa carrière militaire, depuis l'époque où il fit ses premières armes dans les Mousquetaires, en 1712, jusqu'à la fameuse convention de Closter-Seven, après laquelle il reçut du Roi de Prusse cette lettre remarquable, que l'orateur a cru devoir citer toute entière, et qui paraît être en effet un des titres les plus glorieux à la mémoire du Maréchal:

“ Je sens, M. le Duc, que l'on ne vous a pas
“ mis dans le poste où vous êtes pour négocier; je
“ suis cependant très-persuadé que le neveu du
“ grand cardinal de Richelieu est fait pour signer
“ des traités comme pour gagner des batailles. Je
“ m'adresse à vous par un effet de l'estime que vous
“ inspirez à ceux qui ne vous connaissent pas même

“ particulièrement. Il s’agit d’une bagatelle, de
 “ faire la paix, si on le veut bien....Celui qui a
 “ mérité des statues à Gênes, celui qui a conquis
 “ l’île de Minorque malgré des obstacles immenses,
 “ celui qui est sur le point de subjuguier la Basse-
 “ Saxe, ne peut rien faire de plus glorieux que de
 “ procurer la paix à l’Europe ; ce sera sans contre-
 “ dit le plus beau de vos lauriers. Travaillez-y,
 “ Monsieur, avec cette activité qui vous fait faire
 “ des progrès si rapides, et soyez persuadé que
 “ personne ne vous en aura, M. le Duc, plus de
 “ reconnaissance que votre fidèle ami.”

“ Souvent, ajoute M. le duc d’Harcourt, on
 n’accorde pas à un général malheureux l’occasion de
 se relever d’un échec ; mais il est rare qu’un État
 se prive d’un chef que trois expéditions éclatantes
 paraissent destiner à commander plus long-temps.
 Son ambition aurait été satisfaite, s’il eût pu me-
 surer ses armes avec le Prince qui soutint souvent et
 releva même le sceptre de Frédéric ; s’il eût eu
 le bonheur de faire balancer la victoire qu’aucun
 rival n’a pu ravir au premier des généraux de l’Eu-
 rope ; et beaucoup l’ont tenté. . . .”

M. Gaillard, dans sa réponse, a commencé par
 assurer l’illustre récipiendaire que ce n’était ni son
 nom, ni son rang, ni sa place, mais son mérite
 personnel qui avait été le principal motif des
 suffrages de l’Académie. Il a dénoncé ensuite à
 l’assemblée le mystère injuste (ce sont ses propres
 termes) que M. le duc d’Harcourt avait fait jusqu’à

présent au public, d'un excellent *Traité de la Décoration des Jardins et des Parcs*, composé longtemps avant que la théorie des jardins irréguliers fût connue en France. De l'éloge de cet ingénieux ouvrage il a passé à celui du maréchal de Richelieu, qu'il nous a peint tantôt comme l'Alcibiade Français, tantôt comme un demi-dieu, dont *la foi partout offerte est reçue en cent lieux*. " Les Hélènes, les Peribées, les Arianes, tant d'autres dont les noms lui sont même échappés, éblouies de sa gloire, alarmées de ses grâces, briguent sa conquête, déplorent son inconstance ; toutes le préfèrent, toutes sont préférées. . . ." Ce mélange de galanterie et d'érudition n'a pas toujours paru également heureux.

A la fin de la séance, M. de Rhulière a lu une très-jolie fable ou plutôt une très-agréable allégorie, intitulée *l'A-Propos* ; on lui en a demandé une seconde lecture. M. de Florian avait lu auparavant cinq ou six fables de sa composition, qui ont eu aussi le plus grand succès.

Des Droits et des Devoirs du Citoyen. Par M. l'Abbé de Mably. A Kehl. Un vol. in-12.

Ce qui rend surtout cet ouvrage infiniment remarquable, c'est qu'il est bien constaté qu'il fut fait en 1758. Ce sont huit lettres dans lesquelles l'auteur rend compte à son ami de différens entretiens qu'il eut à cette époque avec mylord Stanhope dans les jardins de Marly.

La première n'offre que des réflexions générales

sur la soumission que le citoyen doit au Gouvernement sous lequel il vit. On présume bien que cette soumission ne peut pas être aux yeux de Mylord d'une obligation trop rigoureuse.

Dans la seconde on établit les moyens que tout citoyen doit employer pour aider le Gouvernement à faire le bonheur public.

Dans la troisième, Mylord répond aux objections qu'on lui propose, et cherche surtout à lever les scrupules de son disciple, effrayé de tous les fléaux d'une guerre civile ; il l'assure avec beaucoup de candeur que c'est souvent un grand bien qu'il entre certainement du préjugé dans la différence qu'il nous a plu d'établir entre la guerre domestique et la guerre étrangère. “ Un ennemi étranger, dit-il, qui veut subjuguier un peuple ou qui refuse de réparer les torts qu'il lui a faits, est-il plus coupable qu'un ennemi domestique qui veut l'asservir ou qui méprise ouvertement ses lois ? . . . Est-il plus avantageux pour une Nation de disputer, aux dépens du sang de cent mille hommes, une ville en Europe et quelques déserts en Amérique, ou de faire respecter son pavillon sur mer et ses ambassadeurs dans une Cour étrangère, qu'il ne lui importe d'avoir un Gouvernement sous lequel le citoyen jouisse en sûreté de sa fortune et ne craigne rien quand il n'a pas violé les lois ? etc.....”

La quatrième lettre est le commentaire d'un passage du Traité de Cicéron sur les Lois, *qu'on ne doit point obéir aux lois injustes*. On y discute

avec beaucoup de sagesse les rapports naturels de la morale et de la politique.

Dans la cinquième on examine quelle doit être la conduite d'un bon citoyen dans les monarchies.

Ce plan de conduite est développé avec plus de détail dans la sixième lettre, où l'on est surtout étonné de l'esprit prophétique avec lequel l'auteur expose les moyens qui pourront rétablir les États-Généraux en France. " J'ai vu, dit Mylord, dans un de vos derniers démêlés du Parlement avec la Cour, le moment où vous auriez été libres si vous aviez voulu l'être, et ce moment, soyez en persuadé, renaîtra plus d'une fois.....En supportant l'exil avec courage, n'a-t-il pas forcé la Cour à le rappeler aux conditions qu'il exigeait?.....Ce même Parlement, que je ne crois pas fait pour gouverner la Nation, pouvait lui rendre sa liberté s'il avait cru quelques mois auparavant qu'il était de son devoir de montrer la même magnanimité lorsqu'on établit chez vous un second vingtième....J'aurais voulu que le Parlement déclarât formellement que ni son honneur ni sa conscience ne lui permettaient d'y consentir..... qu'il eût avoué tout franchement qu'il avait outrepassé son pouvoir en consentant de nouveaux impôts; qu'il eût établi comme une vérité incontestable le principe très-vrai et très-facile à prouver, que la Nation seule a le droit de s'imposer, qu'en conséquence il eût demandé la tenue des États-Généraux..... Vous auriez vu, continue Mylord, l'effet prodigieux qu'auraient fait sur le public de

pareilles remontrances : vos plus petits bourgeois se seraient subitement regardés comme des citoyens ; le Parlement se serait vu secondé par tous les ordres de l'État ; un cri général d'approbation aurait consterné la Cour, et il n'y a pas jusqu'à ce que vous appelez vos grands seigneurs qui, reprenant une sorte de courage, n'eussent senti qu'on allait leur rendre quelque dignité et les mettre en état de se venger de l'humiliation où les tiennent trois ou quatre Ministres... Croyez-vous que le Parlement de Paris n'eût pas été vigoureusement secondé par tous les autres Parlemens ?... Croyez-vous que les justices subalternes, encouragées par l'exemple des premiers magistrats et par les éloges et l'admiration du public, eussent cru n'avoir pas d'héroïsme ? Croyez-vous qu'on puisse se passer des Parlemens et de l'administration de la justice ? Ce que vous appelez la Robe du Conseil * serait terriblement embarrassée. Vos Ministres méprisent le jugement du public, mais ils craignent ses murmures ; il n'y a point de monarque, point de sultan sur terre qui ne soit obligé de céder à l'opinion générale de ses esclaves quand elle est connue, etc. etc."

Le bon abbé de Mably ne paraît plus aussi grand prophète lorsqu'il essaie de prévoir quelle doit être naturellement la conduite des magistrats après que leur résistance patriotique aura rendu la tenue des États-Généraux indispensable ; mais on trouve encore d'excellentes vues, quoique toujours infini-

* Conseillers d'Etat, Maîtres des Requêtes, etc.

ment hardies, dans ses deux dernières lettres, où il examine le partage qu'il convient de faire de la puissance législative et de la puissance exécutive, d'abord pour affermir la liberté, ensuite pour donner à une constitution libre toute la stabilité dont elle peut être susceptible.

Avril, 1789.

Quelques aperçus sur les causes de la Révolution actuelle.

Plusieurs circonstances ont favorisé sans doute la révolution qui se prépare. . . . L'esprit d'indépendance, si naturel à la jeunesse, était devenu le ton dominant de la Cour, et cet esprit fut encore exalté par l'influence marquée de beaucoup de jeunes gens, devenus, grâce à cet avantage, les chefs de leur maison : plusieurs des plus illustres familles du royaume crurent avoir à se plaindre des distinctions exclusives de la faveur. . . . Pour avoir moins de gêne il y eut moins d'étiquette. Jamais la dépense peut-être n'avait été si excessive, et jamais elle n'avait servi moins utilement ni les branches les plus essentielles du commerce national, ni ce faste extérieur, qui n'est pas de la dignité, mais qui en est la représentation la plus sensible et la plus imposante. La Cour fut plus aimable peut-être ; mais elle avait écarté sûrement les illusions les plus propres à entretenir cette espèce d'idolâtrie monarchique, dont Louis XIV avait su faire un des premiers appuis de son énorme puissance...

Le contraste de l'économie et de l'austerité des

principes de M. Necker avec la légèreté, l'inconsidération, les prodigalités de l'un de ses successeurs, ne pouvait manquer de faire une grande sensation ; elle devint plus vive encore par la nécessité où se trouva le premier d'appuyer sa consistance ministérielle de toutes les forces de l'opinion publique, par l'imprudence avec laquelle le second se permit de braver cette première puissance, source de toutes les autres, en révélant tout-à-coup l'excès du désordre, en l'exagérant peut-être pour se préparer de nouvelles ressources, en disant enfin à l'élite de la Nation assemblée, à la face de toute l'Europe ; Depuis trois ans je vous ai trompés, mais c'était d'accord avec le Roi. Aujourd'hui nous sommes plus intéressés que jamais à vous tromper encore ; croyez-nous donc.... C'est exactement le précis de l'étrange Discours de M. de Calonne à l'Assemblée des Notables ; aussi le sage Pitt ne douta-t-il point, après la première lecture, que ce ne fût un pamphlet satirique contre le Ministre qui en était l'auteur. Je ne pense pas en effet qu'aucun homme public ait jamais porté plus loin l'audace et la folie ; et ce qui me semble plus évident encore, c'est que de toutes les extravagances ministérielles c'était la plus propre à dégrader l'autorité, à l'avilir aux yeux de la Nation et des puissances étrangères. Les suites qu'eut la disgrâce de ce Ministre déprédateur, l'humeur et l'indiscrétion de ses créatures, les intérêts qui divisèrent alors la société la plus intime du Roi et de la Reine, ajoutèrent encore à cette impression

funeste, en laissant éclater des secrets de l'intérieur qu'il convenait plus que jamais de couvrir d'une ombre éternelle, en semant avec une adresse perfide des bruits absolument faux, mais qui, par leur liaison avec des faits avérés, pouvaient usurper plus ou moins de croyance, et blesser ainsi sous plus d'un rapport cette opinion publique, devenue tout-à-la-fois si redoutable et si susceptible....

Les Parlemens, comme l'on sait, furent long-temps l'unique barrière qu'il y eut en France contre l'autorité absolue ; cette barrière n'avait aucune force réelle, aucune base solide, parce que l'existence de cette sorte de pouvoir intermédiaire n'avait jamais été déterminée, ou reconnue ni par le Roi ni par la Nation. Il n'en est pas moins vrai que le génie législateur n'inventa peut-être jamais un moyen de résistance plus embarrassant pour un gouvernement faible, pour une administration incertaine. Par la nature même de leur composition, les Parlemens embrassent toutes les classes de l'État : sortis la plupart des familles les plus riches et les plus considérables du Tiers-État, les membres des Cours souveraines tiennent encore aujourd'hui, par les magistrats qui les président, aux premières maisons du Royaume ; ils y tiennent aussi par leurs alliances. D'un autre côté, les dernières classes du peuple leur sont encore nécessairement dévouées par l'intérêt qui lie à leur puissance tous les suppôts des justices subalternes et cette multitude innombrable d'avocats, de procureurs, de clercs, d'huissiers, ré-

pandus dans toutes les parties du Royaume ; c'est une armée toujours prête, non à combattre, à la vérité, mais à faire quelquefois beaucoup pis, à répandre partout le trouble, la défiance et les alarmes, par ses plaintes, ses murmures et ses clameurs. Il en coûte peu pour la mettre en campagne, il suffit de quelques belles phrases patriotiques qui annoncent la résistance respectueuse de ces Messieurs, et menacent leurs fidèles troupes d'une persévérance capable de les faire mourir de faim pendant plusieurs mois. Rien de plus ridicule en apparence que cette lutte qui s'est renouvelée si souvent entre les Ministres de la justice et ceux de l'autorité ; mais au fond rien de plus sérieux, rien de plus redoutable. Toutes les fois que les Cours souveraines n'ont employé que les armes qui étaient à leur usage, elles ont presque toujours été invincibles ; leur force d'inertie a résisté à tous les efforts de la puissance royale : et les arrêtés des Parlemens motivés avec adresse, c'est-à-dire avec autant de mesure et de modération que de force et de courage, l'ont emporté le plus souvent sur les arrêts du Conseil, de quelque pouvoir qu'on ait entrepris de les appuyer. Un arrêté de la Cour envoyé à cette foule de tribunaux qui en ressortent suffit pour suspendre tous les exercices du pouvoir exécutif ; il arrête, pour ainsi dire au même instant, tous les mouvemens de l'administration : plus de justice, plus de police, et si l'on veut s'obtenir même, plus d'impôts à percevoir. C'est une manière très-commode et très-

légale de sonner le tocsin d'une extrémité du Royaume à l'autre, et l'on voit aisément de quel effet pourrait être un pareil instrument entre les mains d'un génie factieux.

L'abbé de Mably a très-bien prouvé que la puissance des Parlemens était une puissance usurpée ; mille autres écrivains ont dit et répété avec beaucoup de raison qu'il n'y avait rien de si absurde que de voir des juges s'ériger en législateurs, et s'imaginer que, pour quarante ou cinquante mille francs, ils avaient acquis le droit de prescrire des limites à l'autorité royale, le droit de représenter la Nation sans son aveu : mais il n'en est pas moins constant que, si le pouvoir que les Parlemens s'attribuent ne leur a jamais été confié, il leur a été certainement abandonné, puisqu'on les a vus l'exercer depuis long-temps, mais à la vérité, suivant les circonstances, avec plus ou moins d'éclat ; ce qu'on peut contester encore, c'est que par le fait aucun autre Ordre, aucune autre Assemblée, pas même celle des États-Généraux, n'a décidé de plus grandes questions nationales que le Parlement de Paris, car il a cassé le testament de Louis XIV. plus arbitrairement qu'il n'oserait casser celui d'un particulier ; il a disposé deux fois de la régence ; il a consenti bien sûrement plus d'impôts que n'en avaient jamais accordé tous les États-Généraux réunis, etc. Après cela, comment se trouver conseiller au Parlement et ne pas se croire, au moins dans certaines circonstances, un peu plus que Roi ?

Cette puissance parlementaire, tour-à-tour si

faible et si redoutable, jamais reconnue, mais toujours assez inquiétante, s'est vue souvent tourmentée, exilée, honnie, humiliée, renversée même, sans que le principe essentiel de sa force en eût éprouvé la moindre atteinte ; c'était toujours le palladium de la liberté nationale, parce qu'il n'en existait plus aucun autre. L'ancienneté de l'abus qui l'avait élevé à cette dignité en était le titre le plus respectable, et tout le monde se croyait intéressé à respecter un corps si fort intéressé lui-même à maintenir tous les abus consacrés en quelque sorte par son silence ou par son aveu.

Ce n'est qu'en essayant de remplacer par quelque chose de réel ce qui pour tout Ministre habile n'était qu'un fantôme plus ou moins importun, que la Nation pouvait être amenée à désirer véritablement un autre état de choses. C'est ce que le Parlement crut voir dans l'établissement des administrations provinciales, quelque prudente, quelque monarchique qu'en fût la première constitution ; c'est ce qu'il vit avec plus de terreur encore dans la convocation d'une Assemblée des Notables : il ne douta plus que le projet de l'autorité ne fût de se passer de lui ; et voilà quelle fut évidemment la première époque du plan de résistance, ou pour mieux dire d'insurrection manifeste de toute l'aristocratie parlementaire, à laquelle crut devoir se réunir bientôt celle des Nobles et du Clergé. Toutes ces puissances subalternes se crurent menacées à la fois par celle de l'autorité ministérielle ; toutes ne

virent plus d'autre ressource que celle d'en appeler à la Nation, et la Nation, qui depuis si long-temps n'était plus rien, sentit enfin qu'elle devait, qu'elle pouvait être quelque chose.

Jamais aucun Ministre n'avait montré autant de talent que M. de Brienne pour décomposer une grande machine politique. Il en désunit, il en faussa tous les ressorts ; on peut dire que dans l'espace de peu de mois, grâce à l'heureux ascendant de son génie, on ne vit plus un seul corps en France rester à sa place ou conserver son mouvement naturel. Le Parlement adopta tout-à-coup le système le plus contraire à ses intérêts, un système qu'il avait anathématisé cent et cent fois. La Noblesse, dont l'existence tient le plus intimement aux droits du Trône, eut l'air de vouloir s'en séparer. L'esprit militaire parut dominé lui-même par je ne sais quel patriotisme, louable au fond peut-être, mais difficile à concilier avec ce caractère de subordination sans lequel il n'y aura jamais ni discipline, ni armée. Le Clergé ne prêcha plus l'obéissance, le soldat se montra moins disposé à la maintenir ; ce qu'il y a de très-remarquable encore, c'est que ce mécontentement universel avait été précédé des déclarations les plus favorables à la liberté publique : le Roi venait de faire plus de sacrifices de son autorité qu'on n'en avait jamais osé attendre d'aucun de ses prédécesseurs. Les Parlemens avaient appelé à grands cris le secours qu'ils avaient le plus à redouter, entraînés par la voix d'un des hommes qui avaient le moins de

considération dans leur corps, d'un abbé S.....* ; tous, comme pressés par quelque puissance surnaturelle, avaient demandé la convocation des États-Généraux, et fait pour ainsi dire amende honorable aux pieds de la Nation pour avoir usurpé si long-temps le plus beau de ses droits. Dans l'Assemblée des Notables, la Noblesse et le Clergé avaient déjà reconnu la justice d'une répartition égale de tous les impôts..... Comment imaginer que tant de résolutions désintéressées, tant d'actes solennels de patriotisme et de vertu ne serviraient qu'à fomenter le trouble, accroître le désordre, porter au comble les embarras et le désespoir de l'administration ? D'abord on crut, et peut-être était-il assez naturel de croire, que de si grands sacrifices ne pouvaient avoir été offerts de bonne foi. Ce sentiment vague d'inquiétude et de défiance ne put manquer de s'accroître lorsqu'on vit la marche incertaine du Ministre, essayant tour-à-tour de la politique de Richelieu et de celle de Mazarin, sans avoir même assez d'art pour jouer ni l'une ni l'autre ; défaisant le lendemain ce qu'il avait fait la veille ; croyant réparer sans cesse un acte de violence par un acte de faiblesse, et presque toujours l'acte de faiblesse par un acte de violence plus révoltant que ceux qui l'avaient précédé ; entreprenant, au milieu du désordre le plus alarmant des finances,

* M. l'abbé S..... peut avoir beaucoup de mérite et de vertu, il ne s'agit ici que d'opinion, et les services qu'il avait rendus à M. de Calonne et au sieur de Beaumarchais l'avaient étrangement compromis.

ce qu'il eût même été difficile de faire réussir avec les ressources les plus abondantes ; aliénant enfin toute la Cour et bientôt après toute la Nation par des réformes et des suppressions dont le résultat achevait de tarir tous les canaux de la richesse et du crédit.

C'est dans ces circonstances désespérées que fut rappelé M. Necker, et plutôt comme le Ministre de la Nation que comme celui de l'autorité ; il ne dépendait plus au moins de son choix de remplir un de ces ministères sans s'imposer en même temps toutes les obligations de l'autre. Ce n'est qu'en les réunissant avec toute la sagesse de son génie et toute la conscience de sa vertu qu'il pouvait justifier le prix le plus glorieux qu'aucun particulier ait jamais obtenu de l'estime publique.

Jusqu'ici nous n'avons indiqué pour ainsi dire que les circonstances locales et personnelles qui paraissent avoir contribué le plus à la révolution présente, parce que ce sont des causes dont l'influence, plus prochaine, est par-là même plus sensible et plus marquée ; mais on ne saurait se dissimuler que le principe d'une révolution si étonnante doit tenir à des causes plus générales, dont l'action, moins rapide, moins facile à saisir, est essentiellement plus forte, plus irrésistible. Il en est deux surtout dont il est impossible de ne pas être frappé, c'est le progrès immense des lumières et l'énorme accroissement de la dette publique. La confiance que doit inspirer le plus juste et le meilleur des Rois ne peut

soutenir long-temps seule le poids énorme d'une dette de plusieurs milliards. Le crédit, après avoir servi quelque temps à étendre la puissance des souverains, finit toujours par la restreindre lorsqu'il a passé de certaines bornes : son influence réveille encore nécessairement l'esprit de patriotisme, par le grand nombre d'individus dont elle lie l'intérêt personnel à celui de la chose publique. On croit la Nation plus pauvre, elle n'a jamais été si riche. Il semble que le Souverain n'ait jamais été plus riche, car ses revenus sont immenses, et de fait il ne fut jamais plus pauvre. Le plus pauvre dépend toujours du plus riche ; c'est donc de la Nation que dépendra désormais le Souverain.

L'impossibilité d'atteindre ou de surpasser dans les arts du génie et de l'imagination cette foule de chefs-d'œuvre que vit naître en France le siècle dernier, a porté dans celui-ci tous les bons esprits à diriger leurs efforts et leurs études vers les hautes sciences. Il n'est aucun genre de connaissances utiles qui n'ait été cultivé avec plus ou moins de succès ; les Buffon, les Rousseau, les Montesquieu ont remplacé les Racine, les Boileau, les Corneille ; et Voltaire lui-même, le plus bel esprit de tous les siècles, est devenu philosophe ; il a surtout mérité ce titre par le talent unique qu'il eut non-seulement de mettre de grandes vérités à la portée de tout le monde, mais encore d'y intéresser vivement toutes les classes des lecteurs. Il en est résulté un foyer de lumière qu'aucun pouvoir humain ne pouvait

éteindre, une liberté de penser que les entraves qu'on cherchait à lui donner ne rendaient que plus hardie et plus attrayante. Ces dispositions furent encore exaltées par le goût des voyages, par l'établissement des clubs, par l'habitude que les hommes prirent de vivre davantage entre eux, par tous les ridicules de l'anglomanie ; car quelle est la révolution qui pourrait se faire en France sans que la mode y eût plus ou moins de part ?

La guerre d'Amérique, cette guerre qui ruina les deux Nations les plus riches de l'Europe pour assurer à jamais l'indépendance du peuple le plus pauvre de l'univers, cette guerre, si folle pour les Rois qui l'entreprirent, ne pouvait manquer d'être utile à leurs peuples : elle a sauvé la constitution de l'Angleterre ; elle en va donner une à la France ; car qui ne voit pas que, sans l'énorme déficit de ses finances, il n'y aurait jamais eu ni États-Généraux, ni Assemblée de Notables, ni Necker, ni Calonne ? Quelque justice qu'on soit disposé à rendre aux déprédations de ce dernier, sans la dépense d'une guerre où l'on eut à combattre une puissance qui disposait des richesses et du crédit des deux Mondes, il est bien clair que les ressources ordinaires auraient suffi pour réparer tout le mal qui ne peut-être imputé qu'aux vices de son administration.

Les liaisons qu'eut la France avec l'Angleterre et l'Amérique ont été pour elle, disait un homme de beaucoup d'esprit, ce que sont pour le fils d'un riche bourgeois les liaisons de quelques grands seigneurs ;

elles le ruinent communément, mais elles le forment toujours plus ou moins, donnent à ses manières plus d'aisance et de liberté, quelquefois même à sa façon de penser plus de noblesse et d'élévation.

*Le Plaisir, l'Espérance et la Pudeur. Fable
allégorique. Par M. Grainville.*

Dans un pays (ce n'était pas en France,
Et son nom même est perdu par malheur),
On dit que le Plaisir, suivi de l'Espérance,
Un jour sur son chemin rencontra la Pudeur.
Puisque le hasard nous rassemble,
S'écria le plus gai des Dieux,
Tous trois, si vous voulez, nous ferons route ensemble.—
Très-volontiers... Alors par maints propos joyeux,
Par le plus léger badinage,
Le Plaisir sut tromper les ennuis du voyage ;
Mais il fallut se séparer.
On ne peut pas toujours aller de compagnie ;
Et puis d'ailleurs tout prend fin dans la vie.—
Où pourrons-nous nous rencontrer ?
Dit alors le Plaisir, car votre connaissance
M'est précieuse, en vérité.
Le froid séjour de la vaine opulence
En aucun temps n'est par moi fréquenté,
Moi je suis très-souvent, interrompt l'Espérance,
Chez les amans et les gens à projets.—
Pour moi, dit à son tour la Pudeur ingénue,
Quand une fois on m'a perdue,
On ne me retrouve jamais.

On faisait fort mauvaise chère chez madame
d'Aligre, et l'on y médissait beaucoup. *En vérité,*

disait M. de Lauragais, *si avec son pain l'on ne mangeait pas ici le prochain, il y faudrait mourir de faim.*

*

M. le Garde des Sceaux demandait un jour au comte de Mirabeau quel homme était son frère le Vicomte ? *Si faut répondre franchement,* lui dit M. de Mirabeau, *dans toute autre famille il passerait pour un homme d'esprit et pour un mauvais sujet, mais dans la nôtre, c'est un homme ordinaire.*

*

Un des laboureurs élus députés dans le bailliage présidé par M. de Coigni avait toutes les apparences d'un homme peu délié. Eh bien, lui dit M. de Coigni, qui l'avait fait asseoir à table à côté de lui, que vous proposez-vous de demander aux États-Généraux ? — *La suppression des pigeons, des lapins et des moines.* — Voilà un rapprochement assez bizarre. — *Il est fort simple, Monseigneur : les premiers nous mangent en grain, les autres en herbe, les troisièmes en gerbe.*

Le mardi 10 mars les Comédiens Italiens ont donné la première représentation de l'*Homme à sentimens*, comédie en cinq actes et en vers de M. Pluteau, qui n'est connu que par cet ouvrage. C'est une imitation d'une des comédies les plus connues du Théâtre anglais, *the School for Scandal*, de M. Sheridan. Un de nos petits spectacles s'était déjà emparé de ce sujet sous le titre de l'*Oncle et les*

deux Neveux; ce n'était qu'une mauvaise découpe d'un excellent tableau.

Cette copie d'un excellent modèle a peu réussi. La marche de l'intrigue a paru froide et languissante; ce n'est que dans les scènes fidèlement imitées de l'original qu'on a trouvé quelque intérêt. On peut reprocher à l'auteur français de n'en avoir pas conservé plusieurs dont l'intention très-comique aurait répandu sur tout l'ouvrage plus de mouvement et de variété. Nous sommes loin de prétendre cependant que l'on eût pu hasarder avec succès tous les tableaux, toutes les situations, toutes les plaisanteries de la pièce de M. Sheridan; la grande liberté du Théâtre Anglais peut faire réussir des hardiesses qui seraient repoussées par l'habitude de nos convenances théâtrales. Ce n'est pas sans doute que les mœurs de Paris soient plus pures que celles de Londres, que la société n'y offre pas peut-être encore plus communément des modèles très-ressemblans de tous les vices que M. Sheridan a voulu peindre dans *l'École de la Médisance*; mais des tableaux où l'on représenterait nos mœurs telles qu'elles sont dans toute leur vérité ne seraient pas admis sur notre scène. On y voit tous les jours des demoiselles amoureuses à la folie, coquettes, infidèles, trahissant plusieurs amans à la fois; mais l'exemple d'une femme mariée, galante comme lady Teazle, jalouse de son amant, prête à s'abandonner à lui dans un rendez-vous qu'elle a accepté dans sa maison, cet exemple serait un scandale révoltant au

Théâtre. A mesure que la société s'est corrompue, et surtout celle des femmes, qui en France influe plus que partout ailleurs sur les mœurs publiques, on en est devenu plus difficile, plus austère sur tout ce qui tient à la décence théâtrale. Nos Comédies ont été privées par-là des effets les plus comiques, elles ont même été forcées de s'éloigner du véritable but moral auquel elles doivent tendre. On peut douter si de nos jours on eût permis à Molière de présenter *Tartufe* comme il l'a fait, revenant, après avoir fermé la porte, les regards enflammés, se précipitant dans les bras d'Elmire, quoique l'on sache bien qu'elle ne fait semblant de se prêter aux désirs de cet imposteur que pour détromper son mari caché sous la table, et que le but même d'une situation si délicate doit en arrêter l'effet au moment où l'honneur du mari et l'honnêteté publique pouvaient en être blessés. Cette réflexion nous conduit naturellement à vous faire observer que la comédie de *l'Ecole de la Médisance* a des rapports assez remarquables avec le *Tartufe*; plusieurs parties de l'action se ressemblent : c'est un hypocrite que l'un et l'autre auteurs ont voulu peindre et démasquer. Celui de *l'Ecole de la Médisance* est un homme du monde, et en cela même son hypocrisie est moins comique que celle du faux dévot, parce que les contrastes y sont moins saillans. Les deux hypocrites se sont également emparés de la confiance de leur bienfaiteur, mais la manière dont *Tartufe* a su investir toutes les facultés et toutes les affections de sa

dupe, la crédulité d'un mari qu'il faut convaincre comme malgré lui de l'effronterie des intentions du scélérat qui l'abuse, offrent des développemens d'une touche bien plus vigoureuse que l'ingénieux coup de théâtre qui fait rencontrer à sir Teazle sa femme cachée derrière un paravent chez son pupille. Ce rapprochement ne peut nous faire oublier l'heureuse conception du caractère de sir Charles, de ce jeune étourdi qui, malgré ses dissipations et son libertinage, annonce le cœur le plus sensible et le plus généreux, refuse de vendre le portrait de son oncle, quoiqu'on lui en offre un prix excessif, et s'empresse, avec l'argent qu'il reçoit dans ce moment de besoin, à secourir un vieux parent malheureux ; caractère charmant qui contraste puissamment avec celui de l'hypocrite son frère, création qui appartient toute entière à M. Sheridan, opposition très-heureuse et qui manque peut-être aux grandes beautés du chef-d'œuvre de Molière.

L'Homme à Sentimens a paru en général assez bien écrit ; on y trouve de la négligence, de la contrainte, mais plus souvent du naturel et de la facilité ; enfin le peu de succès de l'ouvrage ne doit être attribué qu'à l'extrême difficulté qu'il y aura toujours à transporter sur notre scène les meilleures pièces des Théâtres étrangers, et surtout les pièces de caractère, dont la physionomie, pour ainsi dire locale, constitue particulièrement le mérite. Il est presque impossible d'en conserver les traits les plus caractéristiques sans qu'ils paraissent trop étrangers

à la Nation à qui on les présente ; et les altérer, c'est presque toujours en détruire l'effet.

Quelques vues sur les suites probables des Etats-Généraux.

Si le parti des Princes, de la Noblesse, du Clergé, des Parlemens, des Privilégiés de toutes les classes, si ce parti pouvait encore l'emporter, on verrait bientôt ces mouvemens qui étonnent aujourd'hui la France et l'Europe entière n'aboutir à rien, les Etats-Généraux réduits à l'inaction la plus complète, et le prompt retour de tous les abus, dont la destruction paraît si nécessaire et si prochaine.

Si au contraire le fanatisme républicain prenait tellement le dessus qu'il parvînt à subjuguier tout-à-la-fois la sage modération du ministre et l'opiniâtre résistance de nos antiques maximes, de nos vieux préjugés, de tous les intérêts divers qui en dépendent, son triomphe serait infailliblement de peu de durée, car en brisant tous les appuis de la Monarchie, il précipiterait l'Etat dans un abîme de désordre et de confusion.

Ce que cette alternative offre de plus affligeant, c'est qu'on peut prévoir que ces deux partis, si fort opposés en apparence, seront également bien servis par des hommes dont les talens et l'ambition ne fondent leur espoir que sur les périls d'un bouleversement général.

On ne sait si l'on doit plus de mépris ou plus de

pitié à ces écrivains qui, se croyant doués du génie des Lycurgue et des Solon, veulent fixer despotiquement les bases d'une constitution libre, et s'étonnent que toutes les opinions, tous les préjugés, tous les intérêts ne se soumettent pas aveuglément à l'autorité de leurs sublimes spéculations. Je vois tous les jours ces hommes de génie dépouiller le Monarque des prérogatives les plus essentielles avec moins de peine qu'on n'en aurait à les faire renoncer eux-mêmes à une seule de leurs phrases. Je vois des Nobles discuter les titres de la couronne avec plus de légèreté qu'ils ne permettraient à qui que ce soit de discuter ceux du moindre de leurs écussons. Je vois d'ardens défenseurs de l'égalité civile et naturelle sourire à l'impunité qu'usurpent une grande audace ou de grands talens, comme si tout droit d'être injuste ou méchant n'était pas également odieux.

J'ai lu, j'ai médité les idées de plusieurs de nos législateurs modernes, et je me permettrai d'avouer que je ne conçois guère le bonheur de vivre sous de pareilles lois. Mais supposons un moment que ces sages eussent trouvé l'idéal de la plus parfaite de toutes les constitutions, est-ce assez pour espérer de voir réaliser un si beau rêve ? Quand se lassera-t-on de confondre les idées et les choses ? Quand cessera-t-on de traiter les élémens de la société comme ceux d'un problème de géométrie ? Quand n'oubliera-t-on plus que les hommes ne se calculent point comme des puissances algébriques dont le

génie peut déterminer avec précision tous les rapports et tous les résultats ? C'est sans doute aux bonnes lois à faire le bonheur de l'humanité ; mais ces lois n'ont qu'une force abstraite, il faut que leur action se combine avec d'autres pouvoirs qui agissent et plus vivement et plus continuellement sur notre pensée et sur nos volontés ; ce sont nos besoins, nos sentimens, nos passions, nos préjugés, nos mœurs, nos habitudes.

Chaque Nation comme chaque individu a un caractère qui lui est propre ; ce caractère ne dépend d'aucune circonstance en particulier, et tient à toutes ; il est l'effet nécessaire de leur réunion simultanée et successive. C'est ce qui constitue éminemment ce génie national dont l'ascendant paraît souvent irrésistible, qu'il est au moins fort dangereux de vouloir combattre avec trop de violence ou trop de précipitation.

Un écrivain célèbre a dit que la France était géographiquement monarchique. Ne l'est-elle pas aussi moralement ? Comment parvenir à concilier les habitudes d'une Nation si vive, si susceptible, si légère, avec cette raison froide, ces résolutions soutenues, cette austérité de principes et de mœurs sans lesquelles la faveur d'une liberté républicaine serait de toutes les sources de corruption la plus funeste et la plus redoutable ? Je suis loin d'en conclure qu'il faut revenir aux anciens abus, n'espérer aucune réforme utile, n'entreprendre rien de ce qui doit nous y conduire ; mais je ne crains point d'assurer

que c'est à ces mêmes abus, à de plus grands peut-être, qu'on se verra nécessairement entraîné, si pour vouloir faire de trop grands changemens à-la-fois sans égard et sans mesure, l'on court tous les risques d'une subversion générale.

La liberté sans doute est le plus grand des biens ; mais se doute-t-on seulement en France de tous les sacrifices, de tous les dangers, de toutes les privations auxquels il faudrait se résoudre pour en jouir ? N'y paraît-on pas même, au milieu de l'effervescence actuelle, beaucoup plus jaloux de ses vanités que de ses droits ? L'intervalle qui sépare nos opinions d'un moment et nos mœurs de tant de siècles n'est-il pas immense ? Est-ce l'affaire d'un jour de les rapprocher, de les réunir, de les confondre ? Et que serait-ce donc que la plus belle constitution du monde qui se trouverait sans cesse en opposition avec le génie et les mœurs du peuple qui aurait fait semblant de s'y soumettre ?

Le joug des lois pèse comme celui de l'autorité ; il est beaucoup de caractères même sur lesquels il pèse cent fois davantage, parce qu'il est de sa nature d'être et plus rigoureux et plus inflexible. On a dit, il y a long-temps, que la Nation Française ne pouvait supporter ni d'être entièrement libre ni d'être entièrement esclave ; c'est par cette raison-là que, de tous les gouvernemens possibles, il n'en est aucun qui puisse lui convenir mieux que celui d'une monarchie tempérée, c'est-à-dire une puissance unique capable de contenir une population

immense sans aucune gêne habituelle trop apparente, puissance balancée elle-même par la force des lois et de l'opinion. Ce contre-poids ne fut jamais, il est vrai, tout ce qu'il pouvait, tout ce qu'il devait être ; mais dans quelles circonstances pourrait-on se flatter de l'établir sur de meilleurs principes, sur une base plus solide ? Et si l'on dirigeait d'abord vers ce but toutes les forces dont la Nation peut disposer dans ce moment sans exciter aucun trouble, aucune convulsion dangereuse, quel est l'Empire dont les prospérités pourraient égaler celles de la France ?

Si l'on s'écarte au contraire d'une route si simple et si facile, que de maux à prévoir ! En voulant affaiblir l'autorité du Monarque, on divisera la Nation ; on l'armera contre elle-même ; on désassemblera toutes les parties de ce grand tout ; on anéantira tout-à-la-fois sa force, sa richesse, son repos et son crédit. Ce seront quelques princes, quelques nobles, quelques chefs de parti qui s'empareront des débris du pouvoir suprême, et la multitude des victimes de leurs querelles et de leur ambition pourra bientôt faire regretter l'état même dont on a gémi si long-temps.

On ne veut point du gouvernement d'Angleterre, et l'on aurait raison en jugeant qu'il ne peut convenir à la situation géographique et politique de la France ; mais ce n'est pas ce qui occupe nos grands législateurs : ce qui leur déplaît dans la constitution Anglaise, c'est qu'ils n'y voient ni assez d'égalité ni

assez de liberté. Ce scrupule est vraiment admirable, et suffirait seul pour caractériser la justesse de leurs idées. Si l'esprit public pouvait se livrer à des exagérations aussi fanatiques, ce n'est assurément pas du modèle de la liberté Anglaise dont on se rapprocherait ou que l'on parviendrait à perfectionner; la crise excitée par des efforts si contraires à tous les principes, à toutes les habitudes de la Nation, la précipiterait plutôt dans une anarchie semblable à celle des anciennes diètes de Suède ou de Pologne, et aux malheurs d'une pareille anarchie succéderait bientôt de tous les despotismes le plus affreux et le plus redoutable.

Je conviens que de toutes les constitutions du monde il n'en est aucune, sans en excepter celle de l'Angleterre, où l'on trouve des principes de liberté et d'égalité aussi purs que dans celle des Etats-Unis de l'Amérique. Mais qu'y a-t-il de commun entre cette Nation et toutes les autres? c'est une branche du peuple le plus libre de l'ancien Continent entée sur un peuple presque encore sauvage * et dans une terre absolument vierge. Quelque admirable cependant que soit à mes yeux la nouvelle constitution des Américains, je doute qu'elle puisse longtemps leur convenir lorsqu'ils auront atteint le degré de richesse et de puissance auquel leur existence commerçante et politique semble les destiner. D'ailleurs, quoique mieux combinée sans doute qu'aucune autre, leur constitution fédérative n'en

* Au moins quant aux arts et aux commodités de la vie.

porte pas moins en elle-même le germe des divisions qui doivent tôt ou tard en séparer ou en confondre les différentes parties. Si quelques ligues fédératives, malgré tous les vices de leur organisation intérieure, ont échappé long-temps à cette fatalité, ce n'est qu'à leur faiblesse, à des hasards singuliers, ou à l'avantage d'une position entièrement isolée qu'elles en sont redevables.

Il est aisé d'être frappé des abus et des inconvéniens de l'administration actuelle, mais a-t-on assez réfléchi sur ceux qui résulteraient infailliblement d'un autre ordre de choses ? Ce qui cause les maux dans la société, est-ce donc toujours telle ou telle forme de législation ? Non ; c'est l'ambition, c'est la cupidité, ce sont toutes les passions funestes qui agitent tour-à-tour le cœur des hommes ; ces passions existeront toujours, et peut-être trouveront-elles, suivant le caractère et les mœurs de la Nation, des ressources encore plus dangereuses au milieu des agitations de la liberté que sous le joug même du despotisme.

Souvenons-nous au moins qu'un grand Empire ne peut subsister long-temps sans le ressort d'une grande puissance coercitive ; que la force de ce ressort tient à la juste étendue de l'autorité royale : que si l'on ne laisse pas à cette autorité les pouvoirs nécessaires pour avoir une action prompte et sûre, il ne peut manquer de s'établir une guerre intestine entre cette autorité première et les corps qui auront réussi à l'en dépouiller ; que les efforts employés à

cette lutte seront perdus pour la puissance et le bonheur de la Nation ; qu'enfin le peuple sera toujours peuple ; qu'une multitude immense a besoin d'être contenue, de l'être sans cesse, et qu'il n'est aucun moyen raisonnable de prémunir ses erreurs, d'arrêter ses excès, de modérer l'impétuosité naturelle de ses mouvemens, qui ne mérite toute l'attention des lois et de l'autorité chargée de les maintenir.

Il y eut encore une séance publique de l'Académie Française, le jeudi 12 mars, pour la réception de M. de Nicolaï, premier président de la chambre des comptes, élu à la place de M. le marquis de Châtellux.* Le récipiendaire, après avoir parlé avec beaucoup de modestie de l'honneur qu'il venait d'obtenir, après avoir jeté un coup d'œil rapide sur l'esprit du siècle, sur les progrès de l'opinion, après avoir distribué beaucoup de louanges à l'Académie en général et à plusieurs de ses membres en particulier, s'est attaché à rendre à la mémoire de son prédécesseur tous les hommages dus à sa passion pour les sciences et pour les arts, à l'amabilité de son caractère, à la facilité de son esprit, à l'étendue et à la variété de ses connaissances, à ses succès militaires en Allemagne et dans l'Amérique septentrionale, etc. ; enfin il a caractérisé le mérite de ses différens écrits, dont les principaux sont un Traité

* Il ne l'a emporté que d'une seule voix sur son concurrent, M. Garat, professeur au Lycée, auteur de plusieurs éloges couronnés par l'Académie.

de la Félicité publique, un ouvrage sur *l'Union de la Poésie et de la Musique*, *l'Eloge du baron de Closen*, celui d'*Helvétius*, ses *Voyages en Amérique*, etc. etc. Ce discours, assez long par lui-même, l'a paru davantage encore par l'extrême lenteur avec laquelle il a été prononcé.

C'est M. de Rhulière qui a été chargé de lui répondre en qualité de Directeur de l'Académie. Il s'est étendu d'abord avec beaucoup de complaisance sur cette longue succession d'une même dignité, une des plus belles du Royaume, transmise de génération en génération, et sans aucun intervalle, des ancêtres de M. de Nicolai jusqu'à lui. "Comment et par quel art, s'est-il écrié avec assez d'emphase, dans une Nation si mobile, au milieu de tant de Cours orageuses et quelquefois au milieu des plus sanglantes dissensions, sous tant de règnes, tantôt défiants et sévères, tantôt fermes et superbes, tantôt faibles et agités, s'est maintenue dans ce calme toujours égal cette élévation (de premier Président de la Chambre des Comptes) toujours la même, que rien jamais n'a pu ébranler !....." On a été dédommagé de cet ample et magnifique pathos par l'anecdote qui le termine et qui nous paraît trop intéressante pour être oubliée. On commençait le siège de Valenciennes ; cette ville faisait prévoir une longue résistance ; les Mousquetaires sollicitaient d'être envoyés seuls à l'attaque d'un ouvrage extérieur où déjà l'élite des autres troupes avait été repoussée. Louis XIV. apprit alors que le fils aîné

du premier Président de la Chambre des Comptes, destiné à cette même place, venait de mourir à Paris; il fit appeler le jeune Nicolaï, qui servait dans une de ces compagnies si célèbres à cette époque, l'instruisit du malheur de sa famille, lui ordonna de partir aussitôt pour aller consoler la vieillesse de son père, et daigna pour première consolation lui en assurer la survivance. Le jeune homme tombe aux pieds du Roi et s'écrie : " Sire, dans quelque état que je serve Votre Majesté, elle ne peut pas vouloir que j'y entre déshonoré." Le Roi applaudit à ce sentiment, et le jeune Nicolaï, déjà premier Président, fut un de ceux qui attirèrent le plus les regards de toute l'armée, dans un assaut à jamais mémorable. . . .

C'est ce même Nicolaï qui dans le temps du système, lorsqu'on publia la fameuse défense de garder chez soi de l'argent, après avoir déclaré que si on osait venir faire quelques recherches chez lui, il ferait un mauvais parti aux curieux, dit encore au Régent : " Je garde cent mille écus, parce qu'au train que prennent les affaires le Roi aura besoin des offrandes de ses sujets, et cette somme, j'irai la lui offrir lorsqu'il sera majeur."

De l'éloge des ancêtres de M. de Nicolaï le Directeur est descendu enfin à celui du récipiendaire, et n'a pas manqué de rappeler le talent qu'il a déployé dans les différens discours adressés par lui aux Administrateurs des finances dont chacun est venu tour-à-tour prêter entre ses mains un serment tant

de fois inutile. “ Chacun de ces discours, a-t-il dit, est un portrait fidèle, crayonné d'une main hardie, mais légère et circonspecte, et d'habiles physionomistes auraient pu y reconnaître d'avance le destin de ces administrations passagères.”

Dans l'éloge que M. de Rhulière a fait du marquis de Châtellux, il a développé surtout une singularité assez remarquable, c'est que les *Entretiens de Phocion* et le *Traité de la Félicité publique* furent le fruit d'une conversation dans laquelle le marquis de Châtellux, jeune encore, et l'abbé de Mably, dans la maturité de l'esprit et de l'âge, s'entretenaient long-temps de leurs opinions contradictoires. Tous deux écrivirent sur le bonheur auquel doivent prétendre les sociétés; le premier le fondait tout entier sur la bonté des mœurs publiques, l'autre sur les progrès nécessaires de l'esprit, des sciences et des arts. Ce fut un modèle peut-être unique d'une querelle littéraire, car les deux ouvrages polémiques publiés en opposition l'un de l'autre ne laissent rien pénétrer de cette intention particulière. Pour relever le parallèle de ces deux athlètes, M. de Rhulière n'a pas craint d'y joindre encore un troisième, cet homme célèbre qui soutint avec toute la force de l'éloquence, toute l'adresse de la plus subtile dialectique, que nos institutions sociales ne sont que la corruption des sentimens naturels, nos arts les plus nécessaires, l'altération de nos facultés physiques, etc. “ Rousseau, dit-il, détracteur de la société, misanthrope par l'excès même de son amour pour le bonheur des hommes, annonce l'inévitable

ruine, la subversion instante et prochaine de tous les Royaumes, Républiques et Empires. . . . Mably, plaçant le bonheur dans l'état d'une société simple et bien ordonnée, croit que d'utiles réformes peuvent encore renouveler le destin des Empires; il cherche la méthode de procéder à ces réformes; ses dernières prédictions furent cependant celles d'un citoyen découragé. . . . Il semble aujourd'hui que le marquis de Châtellux aura porté sur l'avenir un regard plus perçant, et qu'en cette occasion du moins il aura eu sur ces deux sages célèbres le double avantage d'avoir mieux présagé les événemens et d'avoir joui d'avance, par ce présage même, d'une félicité qu'ils n'osaient pressentir. Ami de tous les arts, ne doutant pas que l'esprit humain ne parvienne au plus haut degré où la perfectibilité puisse atteindre, accoutumé à chercher le bien jusque dans les erreurs du siècle présent, il annonce en France et dans toute l'Europe le retour de la liberté par l'excès même de la dette publique; il dit que les besoins du fisc sont les vrais précepteurs des Rois, et qu'envisagés d'un œil juste, ils deviendront un jour les protecteurs de la fortune des peuples, etc."

M. l'abbé Delille a terminé la séance par la lecture de plusieurs morceaux de son poëme *sur l'Imagination*, qui ont été applaudis avec enthousiasme.

Mai, 1789.

C'était sans doute un assez beau spectacle que celui qu'on vit à Versailles le Mardi 5 Mai, et quel-

que différent qu'il soit de tous ceux dont nous avons l'honneur de vous entretenir habituellement, l'impuissance où nous nous sentons de faire un tableau digne de la majesté du modèle ne nous fera point renoncer au désir de vous en présenter une légère esquisse, sûrs au moins qu'elle aura le mérite de la plus exacte vérité.

Commençons par donner une idée du local. C'est une grande et belle salle de cent vingt pieds de longueur sur cinquante-sept de largeur en dedans des colonnes : ces colonnes sont canelées, d'ordre ionique, sans piédestaux, à la manière grecque ; l'entablement est enrichi d'oves, et au-dessus s'élève un plafond percé en ovale dans le milieu. Le jour principal qui vient par cet ovale était adouci par une espèce de tente en taffetas blanc. Dans les deux extrémités de la salle on a ménagé deux jours pareils qui suivent la direction de l'entablement et la courbe du plafond : cette manière d'éclairer la salle y répandait partout une lumière douce et parfaitement égale, qui faisait distinguer jusqu'aux moindres objets, en donnant aux yeux le moins de fatigue possible. Dans les bas côtés on avait disposé pour les spectateurs des gradins, et à une certaine hauteur des travées ornées de balustrades. L'extrémité de la salle destinée à former l'estrade pour le Roi et pour la Cour était surmontée d'un magnifique dais, dont les retroussis étaient attachés aux colonnes. Cette enceinte, élevée de quelques pieds en forme de demi-cercle, était tapissée toute

entière de velours violet, semé de fleurs de lis d'or. Au fond, sous un superbe baldaquin, garni de longues franges d'or, était placé le trône. Au côté gauche du trône, un grand fauteuil pour la Reine et des tabourets pour les Princesses ; au côté droit, des plians pour les Princes ; au pied du trône, à gauche, une chaise à bras pour le Garde des Sceaux ; à droite, un pliant pour le Grand-Chambellan ; au bas de l'estrade était adossé un banc pour les Secrétaires d'état, et devant eux, une grande table couverte d'un tapis de velours violet ; à droite et à gauche de cette table il y avait des banquettes recouvertes de velours violet, semé de fleurs de lis d'or : celles de la droite étaient destinées aux quinze Conseillers d'état et aux vingt Maîtres des requêtes invités à la séance ; celles de la gauche aux Gouverneurs et Lieutenans-Généraux des provinces. Dans la longueur de la salle, à droite, étaient d'autres banquettes pour les Députés du Clergé ; à gauche, pour ceux de la Noblesse, et dans le fond, en face du trône, pour ceux des Communes. Tous les planchers de la salle étaient couverts des plus beaux tapis de la Savonnerie.

Dès le matin avant neuf heures il n'y avait plus de gradins, plus de tribunes qui ne fussent occupés. On ne croit pas se tromper beaucoup en estimant que ces places pouvaient contenir plus de deux mille spectateurs. Excepté l'entre-colonne, réservé aux Ministres étrangers, tous les bancs de devant avaient été gardés pour les Dames, et cette attention ne

contribuait pas peu à augmenter la pompe du spectacle, par l'élégance et la richesse de leurs parures.

C'est dans cette salle qu'entre neuf et dix heures M. le marquis de Brézé et deux Maîtres des cérémonies commencèrent à placer les députations suivant l'ordre de leurs bailliages : chacun des membres fut conduit à sa place par un des officiers des cérémonies ; cet arrangement employa plus de deux heures. En attendant, les Conseillers d'état, les Gouverneurs, les Lieutenans-Généraux des provinces, les Ministres et Secrétaires d'état vinrent prendre aussi leurs places au milieu de l'enceinte du parquet. Lorsque M. Necker parut, il fut vivement applaudi ; M. le duc d'Orléans le fut deux fois, et lorsqu'on le vit arriver avec les députés de Crépi en Valois, et lorsqu'il insista pour faire passer devant lui le Curé de sa députation. On applaudit aussi d'une manière très-distinguée les députés du Dauphiné. Quelques mains se disposaient à rendre le même hommage à la députation de Provence ; mais elles furent arrêtées par un murmure désapprobateur, dont l'application personnelle ne put échapper à la sagacité de M. le comte de Mirabeau.

Les Nobles étaient en manteau noir relevé d'un parement d'étoffe d'or, la veste analogue au parement, les bas blancs, la cravate de dentelle, et le chapeau à plumes blanches retroussé à la Henri IV ; les Cardinaux en chape rouge, les Archevêques et Evêques, placés sur la première banquette du Clergé, en rochet camail, soutane violette et bon-

net carré ; les députés du Tiers-État en habit noir, manteau court, cravate de mousseline, chapeau retroussé de trois côtés, sans ganses ni bouton. Les Ministres d'épée avaient le même habit que les députés de la Noblesse, les Ministres de robe leur costume ordinaire. M. Necker était le seul acteur de ce grand spectacle qui fût en habit de ville ordinaire, pluie d'or sur un fond canelle, avec une riche broderie en paillettes.*

Après que tout le monde fut placé, on alla avertir le Roi et la Reine, qui arrivèrent aussitôt précédés et suivis des Princes et Princesses de leur cortège. Le Roi se plaça sur son trône, la Reine à sa gauche, les Princes et Princesses formèrent un demi-cercle autour de Sa Majesté, les Dames de la Cour occupaient en grande parure les gradins placés en amphithéâtre aux deux côtés de l'estrade. Au moment où le Roi entra, toute l'Assemblée se leva, la salle retentit d'applaudissemens, de battemens de mains, de cris de *vive le Roi*, marqués par l'effusion de cœur la plus touchante et l'attendrissement le plus respectueux. A cette bruyante explosion succéda le plus profond silence, et ce silence auguste et majestueux dura tant que le Roi se tint debout pour donner à la Cour le temps de se placer. Le Roi, revêtu du grand manteau royal, couvert d'un

* Le roi d'armes avec quatre hérauts revêtus de leurs cottes d'armes se tinrent debout à l'entrée de la salle pendant toute la cérémonie. Il y avait un garde-du-corps, l'arme au bras, dans chaque tribune et dans chaque entre-colonne.

chapeau à plumes dont la ganse était enrichie de diamans et dont le bouton était le Pitt, ne tarda pas à remplir l'attente qui dans ce moment tenait tous les regards, tous les esprits en suspens, et pour ainsi dire immobiles. Après avoir levé son chapeau et s'être recouvert, il lut avec beaucoup de dignité un discours également sage et paternel ; ce discours fut interrompu à deux ou trois reprises par des acclamations qui semblaient involontaires et dont une émotion tendre et respectueuse faisait oublier l'inconvenance. L'accent avec lequel Sa Majesté en prononça les dernières phrases prouve qu'elle partageait elle-même le sentiment dont l'expression de ses bontés venait de remplir tous les cœurs. Il me semble que si les mânes de Louis XIV avaient été témoins de ce touchant et magnifique spectacle, cette âme si grande et si fière eût senti dans ce moment qu'il y avait une manière d'être Roi dont tout le faste, toute la pompe d'une Cour idolâtre ne peut égaler la gloire et le bonheur.

Sa Majesté termina son discours en annonçant que son Garde des Sceaux allait expliquer plus amplement ses intentions, et qu'elle avait ordonné au Directeur général des finances d'en exposer l'état à l'Assemblée. M. le Garde des Sceaux s'étant approché du trône et ayant pris les ordres du Roi, revint à sa place et dit à haute voix : Le Roi permet qu'on s'asseye et qu'on se couvre. Les trois Ordres s'assirent et se couvrirent. Le nuage de plumes blanches qui parut s'élever dans ce moment

sur une grande partie de la salle offrit encore un coup-d'œil assez extraordinaire pour ne pas être oublié.

Le discours de M. le Garde des Sceaux, qui malheureusement ne put être entendu que du petit nombre des auditeurs placés près de lui, rappelle avec intérêt tous les sacrifices que Sa Majesté a faits et qu'elle est encore disposée à faire pour établir la félicité générale sur la base sacrée de la liberté publique.

Ce rapport de M. le Directeur général des finances a tenu près de trois heures. Il n'en a pu lire lui-même que la première partie; sentant que sa voix ne pouvait plus se faire entendre, il a demandé au Roi la permission d'en faire achever la lecture, et c'est M. Broussonet, secrétaire de la société royale d'agriculture, qui s'en est acquitté avec un organe très-sonore. Je ne pense pas que jamais discours aussi long et, par la nature même des objets qui devaient y être traités, aussi ennuyeux, du moins pour une grande partie des auditeurs, ait été cependant écouté avec une attention plus vive et plus soutenue.

Après un préambule très-propre à capter la bienveillance de la Nation et à lui inspirer pour elle-même ce sentiment d'estime qui peut seul disposer aux plus généreux efforts, aux plus sublimes vertus, l'orateur pour indiquer les moyens de rétablir l'ordre des finances, et pour assurer la stabilité de cet ordre, a commencé d'abord par mettre sous les

yeux de l'Assemblée le tableau des revenus et des dépenses fixes de l'État. Il résulte de ce tableau que le déficit actuel se trouve réduit de soixante-quinze à cinquante-six millions ; mais comme il ne s'agit dans ce compte que des revenus et des dépenses fixes, on n'a dû y comprendre ni les remboursemens, ni les dépenses extraordinaires, ni les anticipations. Pour couvrir la différence qui existe entre les revenus et les dépenses fixes, M. Necker détaille ensuite les différens aperçus que le Roi lui a ordonné de soumettre à la considération de l'Assemblée ; ils consistent en seize articles, après l'énumération desquels on ne peut s'empêcher de s'écrier comme lui : Quel pays que celui où, sans impôts et avec de simples objets inaperçus, on peut faire disparaître un déficit qui a fait tant de bruit en Europe !

“ Il ne faut pas, ajoute M. Necker, que les délibérations de la plus auguste des Assemblées soient marquées à d'autre empreinte que celle de la justice et de la plus parfaite raison. Voilà le sceau perpétuel des Empires ; tout peut y changer, tout peut y essuyer des révolutions ; mais tant que les hommes voudront se rallier autour de ces grands principes, il n'y aura jamais rien de désespéré, il n'y aura jamais rien de perdu. Ce sera un jour, Messieurs, un grand monument du caractère moral de Sa Majesté, que cette protection accordée aux créanciers de l'État, que cette longue et constante fidélité ; car, en y renonçant, le Roi n'aurait eu besoin d'aucun

secours extraordinaire, et il n'aurait pas été soumis aux diverses conséquences qui en sont résultées. C'est là peut-être un des premiers conseils que les aveugles amis de l'autorité, que les Machiavel modernes, n'auraient pas manqué de lui donner.

“ Qu'il me soit permis encore de joindre aux motifs qui embrassent le bonheur général d'une Nation considérée collectivement et dans toute sa durée, le motif plus touchant peut-être encore du bonheur des individus dont l'existence passagère n'est que plus digne de soin et de compassion. Je parle surtout de ces hommes du peuple que la crainte de l'indigence a rendus laborieux, et qui, dans l'abandon d'une douce confiance, ont déposé entre les mains de leur Roi, à l'abri de sa probité et de son amour, le fruit des travaux pénibles de toute leur vie, et l'espoir long-temps acheté de quelque repos dans les jours de la vieillesse et des infirmités qui l'accompagnent ; car tel est un grand nombre des créanciers de l'Etat. Je n'essaierai pas de peindre le désordre et la douleur qui résulteraient de leur attente si cruellement trompée ; il est des maux assez grands, même en perspective, pour qu'on n'ose les fixer par la pensée, et la crainte qu'ils inspirent semble être le garant de leur impossibilité.”

M. le Directeur général des finances traite ensuite des besoins particuliers de l'année courante, des anticipations, des remboursemens, des dettes en arrière ; et l'équilibre des finances une fois rétabli, il invite au nom du Roi les Représentans de la

Nation à s'occuper du soin de maintenir cet ordre, et de le mettre à l'abri des erreurs et des fautes de tous les Ministres et de tous les agens auxquels le Souverain d'un grand Empire est dans la nécessité de se confier. Réunissons-nous, Messieurs, le Roi le permet, réunissons-nous pour arranger les choses de telle manière, que l'homme le plus ordinaire soit en état à l'avenir de gouverner le trésor royal, et que l'homme le plus habile ne soit jamais dangereux.

“ Enfin, Messieurs, et il est bon de vous le faire observer, ce n'est pas à la nécessité absolue d'un secours d'argent que vous devez le précieux avantage d'être rassemblés par Sa Majesté en Etats-Généraux. En effet, le plus grand nombre des moyens qui vous ont été présentés comme propres à combler le déficit a toujours été dans la main du Souverain.....(Il en est encore d'autres dans la libération de différentes charges, dont on fait un calcul détaillé) ; ainsi, tandis que la France, tandis que l'Europe entière attribue la convocation des Etats-Généraux à la nécessité absolue, au besoin inévitable d'augmenter les impositions, l'on voit par ce résumé précis qu'un Roi, jaloux uniquement de son autorité, aurait trouvé dans les retranchemens soumis à sa puissance ou à sa volonté un moyen de suffire aux circonstances, et de se passer de nouveaux tributs.”

Après la lecture de ce discours, le Roi s'est levé et s'est tenu debout pendant quelques minutes ;

ensuite Sa Majesté est sortie suivie et précédée de la Cour, de son cortége, aux acclamations de toute l'Assemblée. Les cris de *vive la Reine* se sont mêlés aux cris de *vive le Roi!* et les applaudissemens d'une foule immense ont accompagné Leurs Majestés jusqu'au château.

Il était impossible d'assister à ce grand spectacle, à cette scène sublime, dont les suites vont peut-être décider à jamais du sort de la France, sans éprouver les plus vives émotions de crainte, d'espérance et de respect. Si les détails que nous nous sommes permis de rappeler avec une attention si scrupuleuse n'ont pas tous le même intérêt, on voudra bien nous le pardonner ; tout frappe, tout paraît remarquable dans une circonstance où l'âme est vivement émue.

A une jeune personne nommée Rose.

Tes yeux annoncent de l'esprit,
 Rose, et ta bouche tient parole.
 Chez toi la volupté sourit,
 Mais la décence la contrôle.
 Ton œil dit oui, ta bouche non ;
 Sois donc d'accord avec toi-même,
 Et fais mieux honneur à ton nom.
 Flatter et piquer ce qu'on aime
 Tient de la rose et du chardon.

Nous nous sommes empressés de vous annoncer le *Voyage d'Anacharsis* au moment où l'ouvrage a paru ; nous avons mis moins d'empressement à vous

rendre compte de la sensation qu'il avait faite et du jugement que nous avons osé en porter. Aujourd'hui que l'opinion qu'on peut avoir du mérite de cet ouvrage paraît plus généralement arrêtée, nous nous permettrons d'en parler avec plus de confiance. Peu de livres avaient joui, même avant d'être publiés, d'une aussi grande faveur ; la réputation de l'auteur, l'estime personnelle qu'il a méritée à plus d'un titre, l'attente où l'on était depuis long-temps d'un travail qui avait occupé, pour ainsi dire sa vie entière, tout justifiait une prévention si favorable ; aussi la première édition du livre a-t-elle été enlevée en moins de deux mois. C'est en effet un des plus riches monumens qu'on ait encore élevés à la gloire du peuple le plus intéressant de l'univers ; il n'existe, je crois, en aucune langue, rien de si exact, rien de si complet sur les arts, les sciences, la religion, la politique, les usages et les mœurs de la Grèce, et dans notre langue, il est au moins peu d'ouvrages dont le style soit d'une correction aussi pure, d'une élégance aussi continue. Que lui manque-t-il donc ? rien que du talent et de l'imagination. Il n'y en a point dans le plan ; il n'y en a guère plus dans les détails de l'exécution.

M. l'abbé Barthelemy nous a révélé lui-même dans un avertissement tout le secret de sa composition. Il suppose qu'un jeune Scythe nommé Anacharsis vient en Grèce quelques années avant la naissance d'Alexandre, et que d'Athènes, son séjour ordinaire, il fait plusieurs voyages dans les pro-

vinces voisines, observant partout les mœurs et les usages des peuples, assistant à leurs fêtes, étudiant la nature de leur gouvernement, quelquefois consacrant ses loisirs à des recherches sur les progrès de l'esprit humain, d'autres fois conversant avec les grands hommes qui florissaient alors, etc. C'est à cette supposition que se sont bornés tous les efforts de son génie, et il n'en a pas tiré plus de parti dans tout le cours de l'ouvrage que dans l'avertissement qu'on vient de citer ; ainsi la fiction qu'il s'est permise n'est qu'un vain cadre dans lequel il a tâché d'enchâsser de son mieux les résultats plus ou moins importants de ses savantes et laborieuses recherches. Il n'en résulte aucune sorte de mouvement ni d'intérêt ; son jeune Anacharsis n'est qu'un prête-nom, il n'anime rien, il n'est animé par rien, ce n'est jamais qu'un froid témoin de tout ce qu'il voit, de tout ce qu'il entend, de tout ce qu'il raconte ; ce ne serait qu'un vieux abbé, un membre de l'Académie des Belles-Lettres et des Inscriptions qu'il n'en aurait fait, qu'il n'en aurait dit ni plus ni moins. Est-ce la peine d'imaginer le rôle d'un jeune Scythe lorsqu'on ne veut pas en faire autre chose ? Cette espèce de fiction, loin de varier l'intérêt des tableaux que présentait l'immense richesse du sujet, ne sert qu'à y répandre une sorte de monotonie ; c'est le journal d'un voyageur qui écrit fort bien, à la vérité, qui rend un compte fort net de tout ce qu'il observe, mais qui ne prend jamais aucun intérêt personnel à ce qui l'entoure ; il est toujours étranger

à tout. Il ne lui arrive jamais rien qui puisse ralentir ou hâter sa marche ; l'analyse d'un souper d'Athènes, celle d'une système de philosophie ou d'une pièce de théâtre, tout se fait, tout est amené de la même manière ; il n'y a même aucun art, aucune intention heureuse dans le choix avec lequel on fait succéder un objet à l'autre ; aussi quelque content que vous soyez du chapitre que vous venez de lire, vous ne vous sentez jamais pressé de lire celui qui va le suivre : et si l'auteur a été trente ans à faire son livre, qui ne chercherait dans ses lectures que de l'amusement et de l'intérêt pourrait bien être tenté de demander aussi trente ans pour le lire.

Le dernier ouvrage de M. de Paw sur les Grecs n'est pas d'une érudition aussi sage, aussi exacte que le *Voyage d'Anacharsis* ; il s'en faut bien que le style en soit aussi pur, aussi soigné ; il ne promet que des recherches philosophiques ; l'autre devait avoir l'intérêt d'un roman ; il n'en est pas moins vrai que la lecture du livre de M. de Paw est beaucoup plus attachante, et la raison en est fort simple, c'est qu'elle réveille plus souvent l'attention par des vues originales, par des rapprochemens piquans ; c'est qu'une simple discussion, pourvu qu'elle soit vive et animée, a toujours plus de mouvement que de longs récits purement récits, dépourvus de tout intérêt, de toute action dramatique.

Les défauts qu'on n'a pu s'empêcher de remarquer dans l'ouvrage de M. l'abbé Barthelemy sont rachetés, autant qu'ils peuvent l'être, par tous les

autres genres de mérite dont il était susceptible, par l'extrême bonheur du sujet, par l'exactitude des recherches, par le soin précieux de tous les détails de l'exécution ; il ne manque à la perfection du style que cette vie, cette fleur qu'une imagination plus vive pouvait seule lui donner. On y trouve rassemblé plus ou moins heureusement, mais on y trouve toujours tout ce que l'on peut savoir de plus vrai, de plus intéressant sur ce peuple aimable à qui nous devons les premiers modèles dans tous les genres d'arts et de sciences, les premières leçons de tous les plaisirs dont le goût et l'imagination peuvent embellir la vie. Ce n'est, si vous voulez, qu'une compilation, mais la compilation la mieux faite des plus précieux matériaux qui nous restent de l'histoire et des antiquités de la Grèce. Il est aisé de concevoir le plan d'un ouvrage plus intéressant, mais tel qu'il est on doit le trouver fort supérieur au Voyage de Pausanias, peut-être même à tous les ouvrages modernes du même genre.

Une singularité dont on ne peut manquer d'être frappé en lisant le *Voyage d'Anacharsis*, c'est le prodigieux rapport qu'il y a entre les mœurs de Paris et celles d'Athènes ; il est tel dans de certains détails que l'on pourrait croire que l'auteur les a imaginés, si d'un côté l'on n'était pas sûr qu'il n'imagine rien, et de l'autre, si l'on ne voyait pas jusqu'aux moindres traits qu'il rapporte justifiés par les témoignages les plus authentiques ; ce rapport est d'autant plus remarquable qu'il y a d'ailleurs si

peu d'analogie entre le climat qu'habitent les deux peuples, leur gouvernement, leurs lois, leurs coutumes, leur religion. On nous permettra d'en citer quelques traits.

“ Autour de la place publique sont des boutiques de parfumeurs, d'orfèvres, de barbiers, etc. ouvertes à tout le monde, où l'on discute avec bruit les intérêts de l'Etat, les anecdotes des familles, les vices et les ridicules des particuliers. Du sein de ces assemblées qu'un mouvement confus sépare et renouvelle sans cesse, partent mille traits ingénieux ou sanglans contre ceux qui paraissent à la promenade avec un extérieur négligé ou qui ne craignent pas d'y étaler un faste révoltant, car ce peuple railleur à l'excès emploie une espèce de plaisanterie d'autant plus redoutable qu'elle cache avec soin sa malignité....On trouve quelquefois une compagnie choisie et des conversations instructives aux différens portiques distribués dans la ville; ces sortes de rendez-vous ont dû se multiplier parmi les Athéniens, leur goût insatiable pour les nouvelles, suite de l'activité de leur esprit et de l'oisiveté de leur vie, les force à se rapprocher les uns des autres....Ce goût si vif qui leur a fait donner le nom de Bayeurs ou de Badauds* se ranime avec fureur pendant la guerre; c'est alors qu'en public, en particulier, leurs conversations roulent sur des expéditions militaires; qu'ils ne s'abordent point sans se demander avec

* Aristoph. *in Equit.* v. 1260.

empressement s'il y a quelque chose de nouveau ;* qu'on voit de tous côtés des essaims de nouvellistes tracer sur le terrain ou sur le mur la carte des pays où se trouve l'armée, annoncer des succès à haute voix, des revers en secret, † recueillir et grossir des bruits qui plongent la ville dans la joie la plus immodérée ou dans le plus affreux désespoir....

“ Quoique les Athéniens aient l'insupportable défaut d'ajouter foi à la calomnie avant que de l'éclaircir, ils ne sont méchants que par légèreté, et l'on dit communément que quand ils sont bons, ils le sont plus que les autres Grecs, parce que leur bonté n'est pas une vertu d'éducation.

“ Le peuple est ici plus bruyant qu'ailleurs. Dans la première classe des citoyens règne cette bienséance qui fait croire qu'un homme s'estime lui-même, et cette politesse qui fait croire qu'il estime les autres. La bonne compagnie exige de la décence dans les expressions et dans l'extérieur ; elle fait proportionner aux temps et aux personnes les égards par lesquels on se prévient mutuellement.... Elle exige une certaine facilité de mœurs, également éloignée de cette complaisance qui approuve tout et de cette austérité chagrine qui n'approuve rien : mais ce qui la caractérise le plus est une plaisanterie fine et légère qui réunit la décence à la liberté, qu'il faut savoir pardonner aux autres et se faire pardonner à soi-même ; que peu de gens

* Demosth. *Philip.* 1, p. 49.

† Theoph. c. 8.

savent employer, que peu de gens même savent entendre.”...

Tout cela est prouvé dans les notes, par des passages d'Aristote, de Théophraste et d'Aristophane.

Anacharsis a dédié son ouvrage à deux illustres époux, qu'il eut, dit-il, l'avantage de connaître dans son voyage de Perse, Arsame et Phédime ; c'est M. et madame de Choiseul. “ Vous avez des droits sur cet ouvrage ; je le composai en partie dans ce beau séjour (Chanteloup) dont vous faisiez le plus bel ornement ; je l'ai achevé loin de la Perse et toujours sous vos yeux ; car le souvenir des momens passés auprès de vous ne s'efface jamais. Il fera le bonheur du reste de mes jours, et tout ce que je désire après ma mort, c'est que sur la pierre qui couvrira ma cendre on grave profondément ces mots : *Il obtint les bontés d'Arsame et de Phédime.*”

Considérations sur le Gouvernement d'Athènes, après une lecture du Voyage d'Anacharsis.

La grande célébrité où tant de chefs-d'œuvre du génie et des arts avaient si justement élevé la République d'Athènes, n'a pu manquer d'introduire plus d'une erreur dangereuse dans nos théories politiques ; elle semble avoir ébloui, du moins en leur faveur, des esprits très-distingués, et plus particulièrement ceux qui, nourris de la lecture des anciens, en étaient plus portés aux idées libérales, plus susceptibles d'enthousiasme pour la liberté. On a trop oublié qu'aucun autre peuple du monde, pas même

parmi ses voisins, parmi ses plus proches alliés, ne ressembla jamais au peuple d'Athènes ; on n'a pas moins oublié sans doute que, quelque brillante que fût sa destinée, quelque admirables et quelque immortels qu'en soient les souvenirs, il est permis de douter si le peuple le plus spirituel de toute l'histoire ancienne et de toute l'histoire moderne fut aussi le plus sage et le plus heureux, ou sut l'être assez longtemps pour nous faire envier son sort.

J'ignore si l'on a jamais essayé de découvrir à quel enchaînement singulier de causes physiques et morales, à quel rare concours de circonstances, le peuple d'Athènes fut redevable, non-seulement de l'étonnant degré de culture auquel il était parvenu, mais encore de la rapidité non moins étonnante avec laquelle il avait passé d'un état presque sauvage à celui d'une civilisation aussi perfectionnée. Tous les monumens qui nous restent et des premiers et des derniers temps d'une si longue époque de talens et de gloire n'attestent-ils pas qu'il n'y eut jamais de peuple doué par la nature d'une organisation plus parfaite, plus heureuse, d'une oreille plus sensible, d'un tact plus délicat, d'un esprit plus subtil et plus ingénieux, d'une imagination plus vive et plus mobile, d'un goût plus susceptible et plus sûr ? Quand il n'en existerait point d'autre preuve, ne seraient-elles pas suffisantes celles qu'offrent la richesse et la précision, l'harmonie et la flexibilité, tout le mécanisme et tout l'incomparable génie de

la langue de Démosthène et de Platon, d'Aristophane et de Sophocle ?

Les précieux avantages qu'une destinée unique semble avoir réservés au peuple d'Athènes n'appartenaient pas exclusivement aux classes les plus distinguées ; il paraît que les plus communes en avaient obtenu leur part. Les tragédies d'Euripide et de Sophocle, les harangues d'Eschine et de Démosthène, les comédies de Ménandre et d'Aristophane, avaient ordinairement pour auditeurs et pour juges des hommes de tout état et de toute condition. Les plaisanteries même qu'Aristophane ne se permit sans doute que pour charmer et pour divertir la populace la plus populace d'Athènes, en blessant trop souvent le bon goût et les bonnes mœurs, ne prouvent-elles pas encore combien l'on osait compter sur la prestesse d'intelligence, sur la finesse d'esprit de la classe la plus nombreuse des spectateurs ?

Quel autre peuple de la terre peut se comparer à celui-là ! et comment imaginer que ce qui ne dut convenir qu'à un peuple aussi singulièrement distingué sous tous les rapports, puisse jamais s'appliquer avec succès à la constitution d'aucun autre !

Parce qu'une fois, depuis cinq ou six mille ans, à l'extrémité d'une petite péninsule, sous un des climats les plus fortunés de l'Europe, on vit durant quelques siècles un gouvernement démocratique allier aux élémens du système de liberté le plus

orageux le plus haut degré de culture, beaucoup de richesses et de puissance, avec tous les genres d'ambition et de gloire, croira-t-on qu'il soit facile de voir reproduire ailleurs le prodige d'un pareil phénomène moral et politique ?

Il faut bien se garder encore de confondre la démocratie d'Athènes avec celle de quelques-unes de nos Républiques modernes. Ne devait-il pas encore être fort loin des grands principes d'égalité proclamés par nos philanthropes du jour, le pays où il n'y avait qu'un petit nombre d'hommes libres et un très-grand nombre d'esclaves, où parmi ces hommes libres il n'y avait qu'un petit nombre de citoyens et un très-grand nombre qui ne l'étaient pas, de simples colons, des alliés plus ou moins dépendans, ou des tributaires chargés souvent d'obligations fort pénibles, d'impôts très-onéreux ?

En comparant le nombre des habitans qui jouissaient du droit de citoyen au nombre infiniment plus considérable de ceux qui par leur condition ou par leur naissance en étaient exclus, on pourrait plutôt regarder Athènes comme une nombreuse aristocratie que comme une véritable démocratie. Ce qu'on appelait le peuple d'Athènes était bien réellement le souverain d'un assez grand Empire, et les sujets, les tributaires, les alliés de ce souverain, dans plus d'une circonstance, durent même en trouver le sceptre fort dur et fort pesant. Il n'en est pas moins vrai que cette espèce de polycratie, relativement à son régime intérieur, reposait toute

entière sur des principes très-démocratiques, et qu'il n'y eut peut-être jamais dans aucun pays de la terre une démocratie plus démocratique que celle du peuple souverain d'Athènes, ni qui le fut d'une manière plus active, avec plus d'orgueil et de jalousie.

Ce qui n'est pas moins certain, c'est qu'il n'est guère possible de concevoir un gouvernement dont l'organisation fût tout-à-la-fois plus étendue et plus compliquée. Tout fier, tout enivré que fût ce peuple de l'amour de la liberté, son ingénieuse imagination n'avait cru pouvoir trop multiplier ni le nombre de ses Dieux ni celui de ses magistrats ; ce fut apparemment pour empêcher qu'aucun de ces pouvoirs réels ou imaginaires ne pût devenir trop redoutable, trop exclusif ou trop exigeant.

Eschine réduit à trois classes toutes les différentes magistratures qui composaient le gouvernement d'Athènes. Il nous apprend en même temps que toutes les trois étaient obligées à rendre des comptes. La première classe était les *αιρῆται*, les magistrats choisis par une tribu d'Athènes ou par un bourg de l'Attique, à qui la République enjoignait dans certaines occasions de les choisir pour les charger de quelque emploi ; ils composaient la classe inférieure de la magistrature. La seconde classe ; *κληρωται*, étaient les magistrats tirés au sort par les Thesmothètes dans le temple de Thésée. Le peuple désignait les candidats entre lesquels le sort devait décider. La troisième classe enfin, *χειροτονηται*, étaient les magistrats que, sur la proposition des Thesmo-

thètes, le peuple assemblé élisait à la pluralité des voix dans le Pnyer, lieu destiné pour cette élection près de la citadelle.

Tous les citoyens de l'Attique avaient été distribués par Solon en quatre classes. On était inscrit dans la première, dans la seconde, dans la troisième, suivant qu'on percevait de son héritage cinq cents, trois cents, deux cents mesures de blé ou d'huile. Les autres citoyens, la plupart pauvres et ignorans, furent compris dans la quatrième, et éloignés des emplois. Voilà donc d'abord une classe nombreuse de citoyens adroitement écartés de toute part au gouvernement, dont les droits politiques se trouvaient au moins suspendus, tant qu'un changement de fortune ne leur donnait pas le moyen de passer dans une des trois classes privilégiées.

C'est à la vérité dans l'assemblée générale de la Nation, composée d'environ cinq à six mille individus, que résidait la puissance suprême, puisque c'est là qu'on statuait sur la paix, sur la guerre, sur les alliances, sur les lois, sur les impositions, sur tous les grands intérêts de l'État. Mais on n'y pouvait proposer aucune affaire qui n'eût été examinée et discutée à loisir par le Sénat, d'abord de quatre cents, ensuite de cinq cents.

Les sénateurs, les députés, et les représentans de la Nation étaient tirés au sort des quatre tribus qui, depuis Cécrops, comprenaient les habitans de l'Attique ; elles furent portées au nombre de dix après l'expulsion des Pisistratides. Mais avant que ces

sénateurs entrassent en charge, ils subissaient un examen rigoureux sur toute leur vie passée, *δογμασισμὸν*; lorsqu'il en mourait quelques-uns ou qu'on en excluait du Sénat pour des raisons particulières (exclusion qui ne diffamait pas toujours), on en nommait d'autres à leur place.

Les Archontes, au nombre de neuf, exerçaient des autorités de plus d'un genre. Le premier de ces magistrats s'appelait proprement l'Archonte; il était quelquefois nommé Eponyme, parce que l'armée était désignée par son nom. La vanité des historiens grecs ne marquait jamais de le rappeler pour faire l'époque des plus grands événemens de l'Asie et de l'Europe.

Ce premier Archonte connaissait des querelles survenues entre maris et femmes; on déférait à son tribunal ce qui concernait les testamens, les dots, les legs, etc. Il siégeait dans l'Odée, un des grands édifices d'Athènes. Le second des neuf Archontes s'appelait le Roi, *Βασιλεύς*, parce qu'il avait l'intendance des sacrifices qu'avaient eue les Rois à qui les Archontes avaient succédé. Il siégeait dans le portique royal et jugeait principalement les causes des prêtres et des familles sacerdotales. Sa femme s'appelait Reine; il devait l'avoir épousée vierge et d'une réputation intacte; elle était chargée de quelques sacrifices secrets et recevait le serment des prêtres de Bacchus. Le troisième des Archontes était nommé Polémarque; le nom qu'il portait annonce qu'il était chargé de la guerre et que les causes militaires res-

sortissaient à son tribunal. Il paraît néanmoins, comme l'observe M. Auger, qu'il n'avait en général conservé que le nom de ses premières fonctions, et que c'étaient les Statèges, ou dix généraux qu'on élisait tous les ans, qui étaient les véritables ministres de la guerre. L'autorité du Polémarque s'étendait principalement sur les étrangers. On donnait ordinairement à ces trois premiers Archontes des assessseurs, *παρηγοροι*, pour les éclairer et les aider dans l'exercice de leur charge.

Les six autres Archontes étaient appelés Thesmothètes. Comme l'indique ce nom, gardiens et conservateurs des lois, ils étaient chargés du soin de les revoir et d'empêcher qu'il ne s'y glissât des abus. (C'était, sous plus d'un rapport, le Sénat conservateur de la République d'Athènes.)

Outre les magistratures que l'on vient d'indiquer, il y en avait encore beaucoup d'autres ; les logistes ou juges des comptes, les questeurs ou les trésoriers, les exdécemvirs, qui avaient l'intendance des prisons. Ils avaient le droit de faire arrêter les brigands, les voleurs, les filous, et de leur faire subir la mort, s'ils la méritaient et s'ils avouaient leur crime ; sinon ils les dénonçaient aux juges.

L'ordre judiciaire était composé à Athènes de dix tribunaux, sans compter l'Aréopage, qui, par la haute considération dont il jouissait, planait en quelque sorte sur tous les autres *. De ces dix tribu-

* Solon, dit M. l'abbé Barthelemy, l'ayant chargé de veiller au maintien des lois et des mœurs, l'établit comme une puis-

naux, il y en avait quatre qui jugeaient les causes criminelles, les causes pour meurtre ; on les appelait Ephètes. Les six autres, sous différentes dénominations, jugeaient les causes civiles.

Le premier et le plus important de ces tribunaux était l'Hélizé, ainsi appelé parce que ceux qui le composait jugeaient en plein air, dans un lieu exposé au soleil ; il était composé de cinq cents juges. Il paraît que d'autres tribunaux renfermaient un pareil nombre de juges, car nous voyons par les harangues d'Eschine et de Démosthène qu'on réunissait quelquefois deux ou trois des principaux tribunaux et qu'alors on avait un tribunal composé de mille ou quinze cents juges...

Il eût été facile d'entrer encore à ce sujet dans plus de détails ; mais peut-être n'en avons-nous déjà rappelé que trop pour prouver qu'il n'y eut jamais une polycratie plus polycratie que celle d'Athènes, une démocratie dont l'organisation fut tout-à-la-fois plus faiblement et plus ingénieusement combinée. Ne semble-t-elle pas plutôt avoir été conçue pour satisfaire l'active vanité d'une foule de gouvernans que pour assurer le repos et le bonheur d'aucune

sance supérieure qui devait ramener sans cesse le peuple aux principes de la constitution, et les particuliers aux règles de la bienséance et du devoir.

Cette institution, dont les premiers fondemens avaient été jetés par Cécrops, après avoir été consolidée et perfectionnée par Solon, trop belle pour subsister long-temps, ne dura qu'environ un siècle. Périclès entreprit d'affaiblir une autorité qui contraignait la sienne. . . il eut le malheur de réussir.

classe de gouvernés, tout considérable ou tout borné qu'on veuille en supposer le nombre ? Ne dirait-on pas qu'on a bien moins songé à diviser les pouvoirs pour établir entre eux un équilibre convenable, que pour être à même d'en distribuer à chaque individu qui voudrait y prétendre une part quelconque, dans l'espérance de contenter son amour-propre ou de prévenir du moins sa mauvaise humeur à force d'amuser ses loisirs ? Encore fallut-il, pour atteindre un but aussi frivole, changer et modifier à tout moment l'ordre établi.

La classe des non propriétaires, sagement exclue par Solon des assemblées publiques, où son influence ne pouvait qu'être dangereuse, s'y vit appelée par Aristide, qui, quelque éminentes qualités qu'il pût avoir d'ailleurs, ne justifia guère, ce semble, par une mesure aussi populairement imprudente, le beau surnom de Juste que lui donna son siècle, et qu'il conserve encore de nos jours. On sait qu'il ne tarda pas à se voir convaincu lui-même à ses propres dépens que cette mesure n'était pas plus juste qu'elle n'était raisonnable.

Quel est aussi le monarque absolu, quel est le tyran dont le caprice osa punir avec plus de légèreté, d'injustice et d'ingratitude ceux qui le servirent avec le plus de dévouement et de gloire, que ce même peuple d'Athènes, si vanté, si gâté, par ses orateurs, et (ne faut-il pas encore en convenir) par plus d'une raison si bien fait pour l'être !

Ce qui put maintenir aussi long-temps, si ce

n'est le bonheur réel, du moins l'éclat et la gloire d'une République comme Athènes, même au milieu des plus grands dangers, des plus folles entreprises et des plus cruels revers, ce fût d'abord, comme nous l'avons déjà remarqué, le caractère même de ce peuple vraiment unique parmi tous les peuples dont l'histoire nous a transmis le souvenir. Il est prouvé par plusieurs traits incontestables que ce qu'on peut appeler avec raison la populace d'Athènes y partageait cependant, à certains égards, les avantages de ce degré de culture, d'ambition, de vanité, de point d'honneur, qui chez d'autres peuples ne paraissent appartenir qu'aux classes les plus privilégiées. On ne peut nier encore qu'avec tous ses défauts et tous ses inconvéniens, le génie de leur constitution politique ne fût très-propre à développer, à entretenir, à exalter ce genre de dispositions et de penchans.

La position géographique du pays, l'heureuse température de son climat, la facilité des rapports que lui assurait sa situation péninsulaire avec toutes les îles de l'Archipel et les riches côtes de l'Égypte et de l'Asie mineure ; toutes ces circonstances furent singulièrement favorables aux progrès de son industrie, de son commerce, et par-là même à l'accroissement de ses richesses et de sa puissance maritime.

Pour s'expliquer comment avec tant de germes de désordre et d'anarchie cette République put subsister et s'élever même à un si haut degré de considération et de pouvoir, il ne faut pas oublier

premièrement que le caractère imprimé aux lois par une législation aussi sévère, aussi terrible que le fut celle de Dracon, dut conserver long-temps du moins une partie de son influence sur l'imagination du peuple, même après que cette législation eut été modifiée, adoucie par la sagesse et la modération des lois de Solon.

Il ne faut pas oublier encore à quel point cette merveilleuse démocratie fut neutralisée successivement par la tyrannie des Pisistratides, par l'imposante autorité du génie de Miltiade, de Thémistocle, de Périclès, par celle de l'éloquence d'un Phocion, d'un Démosthène. A l'époque la plus brillante des destinées d'Athènes, la puissance qu'avait su conquérir l'adroite sagesse de Périclès ne le cédait guère à celle du monarque le plus absolu.

Il est donc permis de dire que la démocratie la plus démocratique qu'il y ait eu peut-être au monde n'eut point de moyen plus sûr de se soutenir que de cesser souvent de l'être, et que c'est toutes les fois qu'elle fut le moins démocratique de fait qu'elle jouit aussi du sort le plus brillant, le plus véritablement digne d'envie.

Pour avoir essayé de dévoiler aux philanthropes de nos jours les vices et les inconvéniens d'une constitution politique sur laquelle on s'est fait de si fausses et de si brillantes illusions, je n'en conçois pas moins vivement l'extrême charme que dut avoir le séjour de l'immortelle patrie de tous les arts du génie et de l'imagination ; où l'on vit réunis tant de

grands philosophes, tant d'illustres poètes, tant d'excellens orateurs, tant d'habiles artistes, les hommes de guerre et les hommes d'état les plus distinguées, un Socrate, un Périclès, un Phidias, une Aspasié. Est-il de plus forte preuve de l'irrésistible attrait de ce séjour d'enchantemens que la faiblesse touchante avec laquelle le plus sage des hommes, au moment même où il se voyait en butte à la plus injuste des persécutions, avoue à ses amis qu'il lui en coûte moins de quitter la vie, qu'il ne lui en coûterait de s'éloigner d'Athènes ?

*Voyage en Crimée et à Constantinople en 1786 par mylady Craven ; traduit de l'Anglais par M. Guedon de Berchère, notaire à Londres.**

Ce Voyage est un des plus agréables que nous ayons jamais lus. Ce n'est ni un roman comme celui de mylady Montague, ni un recueil d'observations pédantesques, ni une suite de descriptions emphatiques ou recherchées, ni un journal pénible et minutieux ; c'est véritablement un voyage : l'imagination y parcourt rapidement un espace immense, et se plaît à suivre sans cesse les traces de son guide, parce qu'au milieu d'une foule d'objets toujours nouveaux, toujours variés, elle se sent toujours entraînée vers ceux qui méritent plus particulièrement de fixer l'attention ou par leur importance

* Un vol. in-8vo. de 443 pages, enrichi de plusieurs cartes et gravures.

ou par leur singularité. La forme épistolaire de l'ouvrage ajoute infiniment à l'intérêt qu'il inspire ; on croit voyager avec l'auteur, et cet auteur est une femme et une femme charmante. Sans la connaître, on est sûr, après la lecture de son livre, que les grâces de sa personne doivent être d'accord avec celles de son style. Comme il est impossible que l'auteur des *Voyages d'Anacharsis* ne fût un vieux savant de l'Académie des Inscriptions, celui des *Lettres sur l'Italie* un robin de province bien maniéré, quoiqu'avec infiniment de connaissances et d'esprit, on ne peut douter que l'auteur du nouveau Voyage ne soit une Anglaise du rang le plus distingué, douée de tous les goûts, de tous les talens agréables, d'un esprit juste et fin, d'un caractère ferme et facile, de la gaieté la plus naturelle et la plus séduisante, sans autre prévention que celles qui, dans une Pairesse d'Angleterre, tiennent indispensablement à l'amour de son pays ; ce qu'on est bien tenté de prendre encore pour une vertu de plus.

My lady Craven, en partant de Paris, dirige sa route par l'Orléanais, le Blaisois, la Touraine, la Provence ; elle s'embarque à Antibes, séjourne à Gênes, à Pise, à Florence, à Bologne, à Venise ; elle s'arrête à Vienne, et donne de cette dernière Cour plusieurs détails intéressans ; de Vienne elle se rend à Varsovie, à Pétersbourg, à Moscou, Cherson, Karasbayer, Batchesary, Sévastopole, et dans les autres postes de Crimée. Cette contrée,

devenue aujourd'hui le théâtre de la guerre, fixe plus long-temps ses regards et ses observations. Le précis que donne Mylady des révolutions de cette province, habitée long-temps avant Homère par les Cimériens, nation puissante et belliqueuse descendue des Thraces, est un excellent morceau d'histoire. De Sévastopole, notre aimable voyageuse va se reposer à Constantinople, où elle trouve dans le palais de l'ambassadeur de France toutes les ressources dignes de son instruction et de son goût pour les beaux-arts. C'est, accompagnée des artistes que M. le comte de Choiseul-Gouffier a rassemblés autour de lui, qu'elle visite les monumens les plus curieux de Constantinople, d'Athènes, de Smyrne, de Terrapia, de Varna, etc. Sans trop s'appesantir sur aucun de ces objets, il n'en est point qu'elle n'indique ou ne rappelle de la manière la plus propre à en donner une idée vive et intéressante. C'est par Bucharest, Hermanstadt et Vienne qu'elle retourne dans sa patrie.

Il manquerait, ce me semble, quelque chose à l'intérêt de ces lettres, s'il n'était aisé de reconnaître dans l'ami à qui elles sont adressées un Prince * digne, par son caractère et par toutes ses qualités personnelles, de trouver dans l'attachement de la plus aimable des femmes le prix le plus doux de ses vertus et de sa noble sensibilité. Je ne sais cependant si je veux pardonner à Mylady ce qu'elle lui

* Monseigneur le margrave d'Anspach.

dit après avoir vu le Roi de Pologne. “ Stanislas Po-
“ niatowski est la seconde personne à qui j’aie sou-
“ haité le bonheur de n’être pas au nombre des
“ Souverains, car je regarde comme impossible que
“ la multitude de personnes et d’affaires désagréables
“ dont ils sont assaillis ne les arrache trop souvent
“ à la société des gens de lettres et autres sectateurs
“ des Muses, bien plus intéressante pour le phi-
“ losophe instruit que les courtisans serviles qui ne
“ dévouent qu’à l’ambition les instans qu’ils ont
“ l’air de donner au Monarque.....” Sans doute
tout l’appareil de la puissance et des grandeurs n’est
qu’un fardeau pénible pour l’être qui pense ; mais
la plus sublime ou la plus ravissante de toutes les
méditations vaut-elle la plus simple disposition
faite pour augmenter ou pour assurer la félicité de
tout un peuple ? et cette disposition ne dépend-elle
pas souvent de la seule volonté du Souverain ? Ah !
Mylady, ne dégoûtons pas les honnêtes gens d’un
métier qu’il est si rare de voir faire en conscience.

L’idée que nous donne Mylady des mœurs et des
habitudes de la Nation Turque paraît assez d’accord
avec les *Mémoires du baron de Tott* et ceux de M.
Volney. Qu’ajouter au naturel de la peinture que
voici ?

“ Je vis l’autre jour un Turc couché sur des
coussins, lequel battait lentement un fer qu’il voulait
former en fer à cheval ; il avait pendant tout ce
temps-là la pipe à la bouche. Il y a plus : dans un
rang plus élevé, les Turcs ont une invention qui

leur épargne jusqu'à la peine de tenir leur pipe, qui est portée sur un petit affût à deux roues, et de cette manière le fumeur n'a rien à faire que d'aspirer et exhaler la fumée, ou même il laisse reposer la pipe sur la lèvre inférieure, tandis qu'il tourne la tête à droite et à gauche. Peut-être est-ce une circonstance heureuse pour l'Europe que les Turcs soient paresseux et ignorans ; si cet Empire si vaste était peuplé d'hommes adroits et ambitieux, la force étonnante qu'il aurait bientôt, son influence dans la balance politique le rendraient infailliblement le maître du monde. Dans l'état présent des choses, ce n'est qu'une barrière inanimée qui sert à intercepter le commerce et à prévenir des guerres entre d'autres Puissances."

Quoiqu'à l'exemple de tant de voyageurs, Mylady n'affecte point de mêler à ses observations beaucoup d'anecdotes plus ou moins hasardées, il en est quelques-unes qui lui ont paru trop remarquables pour être négligées, comme celle-ci sur le Sultan qui règne aujourd'hui.

" Selim (dit-elle en 1786), neveu d'Achmet, qui doit lui succéder, a environ vingt-six ans. On m'a dit que son entendement perce à travers les nuages de l'éducation efféminée qu'il a reçue. Entre autres preuves qui annoncent un caractère ferme, aussitôt qu'il a été instruit de la coutume barbare d'étrangler tous les enfans qui naissent dans le sérail, et qui ne sont pas du Sultan régnant, il a déclaré qu'il ne serait jamais cause de la mort d'une créature hu-

maine, et il a évité constamment toutes les occasions de devenir père."

Au tableau fantastique que fait mylady Montague des beautés du Harem, opposons encore la manière simple et vraie dont les a peintes mylady Craven.

"Je ne doute point que la nature avait destiné quelques-unes de ces femmes à être très-belles; mais le blanc et le rouge grossièrement appliqués, leurs sourcils cachés sous une ou deux barres noires, leurs dents noircies par la fumée de la pipe, des épaules arrondies, les font paraître plutôt mal que bien. Le dernier défaut provient de ce qu'elles sont dès leur enfance accoutumées à s'asseoir à la manière des tailleurs. La poudre noire dont elles font des lignes au-dessus de leurs paupières donne aussi à leur œil une expression de dureté. Leurs questions sont aussi sottes que leur parure est recherchée : Etes-vous mariée ? Avez-vous des enfans ? N'avez-vous point de maladie ? Aimez-vous Constantinople ? Voilà leur conversation. Les femmes turques emploient la plus grande partie du jour au bain ou à leur toilette, singuliers passe-temps en vérité : le premier flétrit leurs charmes, le second en détruit l'effet ; l'usage fréquent du bain chaud relâche les solides, et ces femmes paraissent à dix-neuf ans plus âgées que je ne le suis. Elles tâchent en vain de réparer à force d'art le tort que le bain chaud fait à leur beauté ; mais jusqu'à ce qu'il s'en trouve une qui découvre la cause qui fait périr avant

le temps ce présent inestimable du Ciel, et qui enseigne à la génération naissante une meilleure conduite à cet égard, elles se faneront toujours aussi promptement que les roses qu'elles idôlatrent avec tant de raison."

C'est parce que nous aurions trop à citer que nous nous refusons au plaisir de citer davantage. Des détails agréables le sont toujours; mais ce n'est que dans l'ensemble qui les lie et qui les anime qu'on juge de tout leur effet.

Jun, 1789.

De l'Autorité de Montesquieu dans la Révolution présente. Brochure in-8^o avec cette épigraphe tirée de la *Vie d'Agricola* par Tacite :

Vir magnus quantum licebat.

(Par M. Grouvelle, secrétaire des commandemens de Monseigneur le Prince de Condé, l'auteur de l'*Epreuve délicate*, comédie en trois actes, d'une *Ode sur la Mort du Prince Léopold de Brunswick*, etc.)

L'objet de cet ouvrage est de discuter le système de Montesquieu sur la Constitution française. L'auteur commence par rendre à ce grand homme l'hommage dû à son génie. " Montesquieu, dit-il, trouva l'étude des lois au même point où Descartes avait trouvé toute la philosophie; il osa comme lui oublier tous ses maîtres, et percer de nouvelles avenues vers la vérité....Son influence sur l'esprit humain sera aussi durable que son influence sur l'esprit de son siècle fut rapide; sa méthode fit

l'éducation de tous ses successeurs.... Il est donc vrai, et c'est sa plus grande gloire, que Montesquieu est la cause première des changemens heureux qui sont promis à la France ; mais, par une contradiction singulière, son génie lutte aujourd'hui contre lui-même, et paraît suspendre la révolution qu'il a préparée."....

Pour développer ces idées, l'auteur compare d'abord Montesquieu avec l'esprit dominant à l'époque à laquelle il écrivit, ensuite avec les philosophes qui l'avaient précédé dans la même carrière. Après ce parallèle tracé fort rapidement, M. Grouvelle se permet de discuter avec beaucoup de liberté les premières bases du système de *l'Esprit des lois* ; il trouve fausse la distinction de la monarchie et du despotisme, il observe très-bien que sous le nom de monarchie Montesquieu n'eut presque jamais que la France en vue, qu'en conséquence il s'attache à charger les nuances qui distinguent la monarchie du despotisme ; mais il ne saurait concevoir comment, après avoir montré dans la France le modèle des Monarchies, il peut placer le gouvernement d'Angleterre au nombre des gouvernemens monarchiques... " Tel est, ajoute-t-il, l'esprit général de ce grand ouvrage : il présente des résultats divers, suivant les différens points de vue d'où il est observé. Une prudence craintive, en éteignant l'éclat des vérités, altère leurs véritables traits. Une modération scrupuleuse, en voulant corriger, adoucir, ébranle, atténue. Une sorte de

scepticisme politique y favorise tous les intérêts, et laisse dans les nuages les abus, les droits, les biens et les maux." En général l'opinion de Montesquieu lui paraît trop favorable au pouvoir absolu.

L'examen que fait ensuite l'auteur et des lois fondamentales qui existent en France, et des pouvoirs intermédiaires destinés à les maintenir, ne tend qu'à prouver l'insuffisance de toutes ces barrières politiques. " L'instruction générale et le crédit public rétrécissent de jour en jour le cercle de l'autorité arbitraire. L'énergie morale de ces principes est l'instinct conservateur des peuples : répandus et multipliés sous mille formes diverses, ils sont pour ainsi dire un aliment impalpable qui sans cesse fortifiait nos âmes languissantes sous l'atmosphère du despotisme ; ils nous ont seuls soutenus, ils vont nous régénérer. Voilà les uniques, les vraies puissances intermédiaires dont la répulsion universelle supplée à la constitution quand elle manque, et la maintient quand elle existe."

Après avoir rassemblé dans un seul chapitre avec beaucoup de précision ce qu'on trouve, ce qui manque et ce qu'on reproche à *l'Esprit des lois*, l'auteur ne craint pas de décider que ce grand ouvrage, tout admirable qu'il est, fait trop sentir l'absence d'une double inspiration nécessaire au vrai Législateur, l'amour du peuple et le sentiment de l'égalité. Il peint lui-même ce dernier sentiment avec l'éloquence la plus touchante ; c'est assurément le morceau le mieux écrit de tout le livre : je doute cependant qu'on veuille en conclure que le génie de

M. Grouvelle est plus législateur que celui de Montesquieu.

Le principe qui domine dans ce petit ouvrage, où nous avons trouvé d'ailleurs une foule de réflexions également justes et profondes, est celui de tous nos grands hommes du jour ; s'il est encore permis de le révoquer en doute, ce n'est qu'avec une extrême réserve ; M. Grouvelle et tous ces Messieurs pensent que la liberté est la fin nécessaire de tous les gouvernemens. Cette idée ne serait-elle pas susceptible de plusieurs modifications essentielles ? Point de bonheur sans une liberté raisonnable sans doute ; mais si les hommes n'avaient eu pour premier but que la liberté, n'eussent-ils pas fait le plus sot calcul du monde en se soumettant aux conditions de quelque pacte que ce puisse être ? Ce n'est donc pas là le principal objet du système social. Ce qu'on a dû se proposer d'abord en se réunissant avec ses semblables, c'est d'assurer son repos et sa propriété, en sacrifiant au besoin de la réunion de toutes les forces en commun pour garantir ce repos et cette propriété, le moins possible de sa liberté personnelle. De cette première idée, ainsi déterminée, je vois dériver, ce me semble, tous les principes d'une constitution heureuse et durable, je ne vois dans tout le reste que désordre et instabilité. Si M. Grouvelle s'était placé sous ce point de vue, après avoir médité davantage l'ensemble de *l'Esprit des lois*, il n'eût pas, je crois, prononcé si durement que Montesquieu éclaira les Nations, mais qu'il aveugla les Français.

Sans être toujours de son avis, sa brochure nous a fait un grand plaisir. Le style en est inégal, un peu néologique, un peu maniéré, mais souvent plein d'esprit, et quelquefois même d'une énergie très-ingénieuse.

Des Propriétés et des Priviléges. Extrait d'un ouvrage manuscrit.

Propriété.

Si l'homme n'eût jamais désiré de pouvoir dire : Ce champ est à moi, j'y veux attacher une partie de mon existence, le produit de mon temps, de mes forces, de mon travail ; cette portion de mon être que j'y dépose pourra me survivre : il me sera doux d'en disposer après moi.....Si l'homme n'eût jamais conçu l'idée ou la fantaisie de cette espèce de bonheur, par quel motif l'aurait-on porté à subir volontairement le joug d'une convention permanente, éternelle ?

On conçoit que les hommes ont pu former d'abord beaucoup d'associations passagères, sans autre objet que celui de défendre leur vie et leur repos, tantôt contre les bêtes féroces, tantôt contre une troupe de leurs semblables, que le hasard ou la nécessité poussait à venir enlever leur proie : mais il n'y eut sans doute que le désir de s'assurer la possession libre et tranquille d'un bien dont ils avaient connu la douceur et l'utilité qui ait pu les déterminer à cette aliénation de la liberté personnelle, sans laquelle il n'est point de convention durable, point de force publique, point de pacte social.

Le maintien du droit de propriété est donc le premier objet de toute constitution politique ; c'est là leur véritable berceau qu'il importe de ne jamais perdre de vue, car c'est à cette origine que ce rapportent tous les inconvéniens et tous les avantages de l'ordre social.

Ne voulez-vous que la liberté ? fuyez les hommes rassemblés, cachez-vous dans les forêts. Ce n'est qu'au fond d'un antre solitaire ou dans le vaste silence des bois que l'homme jouit librement de la nature et de lui-même : là, sa destinée ne s'élève guère au-dessus de celle des animaux qui servent à nos besoins et à nos plaisirs ; mais végétant sans peine et sans inquiétude, si quelque douleur imprévue vient l'atteindre, il n'est pas long temps malheureux ; ne tenant à la vie que par un seul lien, la chaîne en est bientôt rompue ; las de son existence, il a déjà cessé d'être.

Cette liberté, dont on parle avec tant de bonne foi dans tous nos Codes civils et politiques, la seule liberté qui puisse exister réellement dans l'ordre social, n'est, à proprement parler, que cette propriété déterminée de nous-mêmes qui nous est garantie par la loi. Cette liberté, plus ou moins modifiée par l'intérêt commun de la société, est la véritable propriété de ceux qui n'en ont point d'autre.

Il y a long-temps qu'il dure, et sans doute il durera long-temps encore ce grand procès des propriétaires et des non propriétaires, des riches et des pauvres. J'admire l'éloquence des Gracques,

j'adore le sentiment qui les inspira ; mais ne faut-il pas être raisonnable avant d'être éloquent ? L'homme le plus sensible a-t-il jamais le droit de cesser d'être juste ?

Il n'existe aucune propriété qui, dans l'origine, n'ait été acquise plus ou moins injustement aux dépens des autres, puisqu'on ne peut rien posséder exclusivement qui ne fût antérieurement à toute convention le bien de tous,

Mais est-il vrai que les propriétés possédées par un petit nombre d'hommes, soit que la reconnaissance les ait décernées à la vertu, soit que la force, la ruse ou le travail les ait acquises, est-il bien vrai, dis-je, que ces propriétés exclusives diminuent réellement la portion de tous ? Le contraire me paraît démontré par une réflexion fort simple, c'est qu'il n'est point de propriétés intéressantes auxquelles ne soit attaché nécessairement le désir de les conserver, de les accroître, d'en jouir : or, comment les conserver, comment les accroître, sans qu'elles augmentent, sans qu'elles s'accumulent ? Comment multiplier encore les moyens d'en jouir sans en partager les fruits, sans en faire hausser par-là même le produit et la valeur ? Qu'est-ce qu'un champ à moi, si je ne le cultive ? Que me servirait tout l'or du Pérou, si je ne pouvois l'échanger contre le travail et l'industrie de ce qui m'entoure ? Si, de l'usage même du droit de propriété, l'on voit naître le plus vif intérêt de conserver, d'accroître, de jouir, l'inégale distribution des pro-

priétés nécessite plus sûrement encore ceux qui n'ont point toutes celles que l'on peut croire indispensables au bonheur, à se les procurer à force de peine et d'industrie, à s'associer en quelque manière aux puissances des plus riches propriétaires, en se chargeant d'une partie des soins et des travaux qu'exigent l'échange, la conversation ou l'amélioration de leurs propriétés.....Travaillé de vos mains, votre champ ne produit que vingt gerbes : je joindrai mes efforts aux vôtres, il en produira trente, quarante, davantage ; cet accroissement de produit, il est juste qu'il m'appartienné en tout ou en partieVoilà la base de tous les traités entre le pauvre et le riche, et c'est ce traité qui devient évidemment une source intarissable de richesses et même de bonheur, pourvu que les conditions en soient dictées par la raison, par la prudence, par l'équité. Ainsi donc le droit de propriété, qui semble au premier aperçu devoir appauvrir la masse générale, tend par sa nature même à l'augmenter, et c'est une vérité que les faits prouveront encore mieux que le raisonnement.

A ces vastes domaines de la liberté que parcourent des peuplades errantes sans aucune possession qui les attache plutôt à un lieu qu'à un autre, comparez les pays même les plus mal gouvernés, mais où les intérêts de la propriété sont encore protégés par la Loi ; où trouverez-vous le plus de culture, le plus de richesses, le plus de population ? Multipliez les comparaisons de ce genre, et vous verrez

que c'est toujours en raison du respect pour la propriété que s'accroissent, et dans la progression la plus étonnante, ces trois grandes sources de la prospérité publique.

Les propriétaires sont donc originairement les premiers soutiens, les premiers bienfaiteurs de la société, ils le sont trop souvent sans avoir le bonheur de s'en douter, mais cela n'empêche pas qu'ils ne le soient; en augmentant leur richesse particulière ils augmentent la richesse publique, et leur propre intérêt les force à en être des gardiens fidèles ou des distributeurs équitables. C'est sous ce rapport du moins que devrait les considérer la Loi, c'est vers ce but qu'elle devrait diriger leur conduite et leurs vœux.

Il n'y aurait point de riches s'il n'y avait point de pauvres, cela est incontestable; mais ce qui n'est pas moins certain, quoiqu'on ne l'ait pas répété si souvent, c'est que s'il n'y avait point de riches il n'y en aurait que plus de pauvres, et les pauvres seraient plus pauvres encore. Quoique le sort de nos journaliers ne soit pas à beaucoup près aussi heureux qu'il pourrait l'être, il n'en est presque point qui, sobre et laborieux, ne puisse bientôt se procurer plus de jouissances, plus de faste même que n'en ont de très-grands Souverains condamnés à régner sur des contrées sauvages ou barbares.

Quelle triste égalité que celle dont il ne résulte d'autre avantage que celui d'être tous également misérables ?

La loi la plus juste, la plus favorable aux pauvres comme aux riches est celle qui protégera le mieux toute espèce de propriété ; mais cette loi juste n'aura pas oublié que, de toutes les propriétés la plus respectable, la plus sacrée, est cette portion de liberté, cette propriété déterminée de nous-mêmes que doivent garantir à tous les premiers intérêts de l'ordre social les premières dispositions de la puissance publique.

Cette propriété bien établie pourra balancer seule avec succès l'ascendant de toutes les autres. A l'abri de cette égide, le travail et la bonne foi pourront procurer à tous une subsistance aisée ; les talens et l'industrie, des richesses et de la considération, le génie, la valeur, la supériorité des lumières, en se dévouant au bien public, des honneurs et la gloire.

Ce ne sont pas des lois contre les riches qu'il s'agit d'établir, ce sont des lois en faveur des pauvres, des lois qui les empêchent d'être toujours pauvres, ou du moins de se trouver malheureux de l'être encore.

Privilèges.

Les abus qui ont rendu ce mot odieux ne doivent pas en imposer à l'écrivain qui ne cherche que la vérité ; il n'y voit qu'un motif de plus pour se montrer impartial.

Un privilège est le droit de jour exclusivement d'un avantage quelconque. Il y a des privilèges attachés à la personne, au corps dont on est mem-

bre, à la Nation entière; il est des privilèges purement honorifiques; il en est d'une utilité réelle; les uns sont personnels, les autres sont héréditaires. Sous tous ces rapports les privilèges sont de véritables propriétés. Sous ces mêmes rapports il n'y a point de propriété qui ne soit un privilège, et la société entière n'est fondée que sur des privilèges.

Ce principe nous paraît d'autant plus juste que la conséquence qui en résulte nécessairement porte à nos yeux le même caractère d'évidence, c'est que tout ce que l'on vient de dire sur les propriétés en général s'applique avec la même justesse à ce qu'on appelle plus particulièrement des privilèges, c'est-à-dire, ces droits exclusifs qui n'appartiennent qu'à une certaine classe de la société, à un certain nombre d'individus plus ou moins considérable.

Comme il n'est pas vrai que les propriétés possédées par un petit nombre d'hommes diminuent en effet la portion de tous, il n'est pas vrai non plus que les privilèges attribués à un petit nombre d'hommes altèrent essentiellement le droit que d'autres y peuvent prétendre. Partout où il y a des distinctions, il y a différens moyens de les partager ou de les atteindre. Si vous en exceptez quelques contrées livrées encore à des préjugés barbares, ces distinctions sont même une des premières richesses de l'État, car elles sont autant de prix proposés à tous les genres de mérite, d'industrie et de talent.

L'honneur des premières classes rejaillit par de-

grés jusque sur les dernières. Quelque grande que paraisse ici la distance d'un Duc et Pair à un simple artisan, le point d'honneur de ce dernier est sans contredit, relativement à son état, beaucoup plus susceptible à Paris qu'il ne le serait à Boston ou à Constantinople.

Je sais bien qu'il est plus d'un moyen de gouverner les hommes, et que celui de la raison est préférable à tous les autres, mais peut-être n'y en a-t-il pas trop de tous. Ceux qui frappent les sens et l'imagination seront du moins long-temps encore les seuls qui soient à l'usage de la multitude.

Aux yeux du Législateur, le droit des privilèges comme celui des propriétés ne paraît si respectable qu'à tant qu'il est une application bien entendue de l'intérêt personnel à l'avancement et au maintien de la chose publique. Ce n'est que pour encourager les particuliers à augmenter par leurs soins et par leurs travaux la masse des richesses existantes qu'il importe à l'Etat de protéger de toute sa puissance le droit de propriété. Ce n'est que pour inspirer à chacun l'émulation dont sa destinée et ses talens le rendent susceptible qu'il peut convenir à l'Etat de fonder des distinctions, des privilèges, ou de maintenir ceux qui, consacrés par d'antiques usages, ont acquis une influence plus imposante, et par là même plus utile.

Ce n'est donc ni par attachement, ni par respect pour l'intérêt personnel des privilégiés, c'est uniquement par égard pour l'avantage public qui me paraît

en résulter. Je ne vois pas qu'en les soumettant à l'épreuve de ce principe on risque beaucoup de s'en dissimuler les abus.

Qu'est-ce que la vanité d'un grand nom ? Rien par elle-même sans doute, mais beaucoup, mais tout, lorsqu'il suffit de ce vain prestige pour entraîner à une mort glorieuse une foule empressée à suivre celui qui le porte.

Le but principal des distinctions, des prérogatives dont le génie du législateur a pu légitimer les titres, est de contenir de proche en proche tous les individus de la société dans une juste subordination par l'ascendant habituel des égards qu'inspire une supériorité reconnue. Cette espèce de dépendance mutuelle, pourvu qu'elle ne puisse jamais autoriser aucune injustice particulière, loin d'abattre les esprits, est aussi propre à exciter une heureuse émulation qu'à modérer les écarts d'une liberté qui, trop absolue, ne tarde pas à dégénérer en licence.

Voyez cette pyramide dont la base solide, étendue, s'élève en se rétrécissant par degrés, et qui, par l'effet de cette structure imposante, malgré la hardiesse de son élévation, reste inébranlable au milieu des outrages du temps et des révolutions qui bouleversent tout ce qui l'entoure. Ainsi par la seule subordination juste et possible des travaux et des récompenses, du nombre et des rangs, sont maintenus tout-à-la-fois dans la société l'ordre, la puissance et le repos.

Aux abus du droit de propriété nous avons opposé,

comme l'égide la plus sûre, le respect de cette liberté individuelle, de cette propriété déterminée de nous-mêmes, qui, garantie par la Loi, justement protégée par elle, peut balancer seule l'ascendant de toutes les autres propriétés. Aux abus de l'inégalité des conditions nous opposerons encore, comme l'égide la plus sûre, le saint respect qu'on doit à l'humanité. Partout où l'homme, le simple citoyen conserveront à la faveur des lois cette première dignité dont les droits sont imprescriptibles, les distinctions particulières accordées à quelques-uns d'entre eux n'auront que peu d'inconvéniens ; dirigées vers le but qu'on vient d'indiquer, elles ne pourront qu'ajouter au bonheur de tous.

La plupart des privilèges pour lesquels on dispute aujourd'hui si vivement en France ne sont en réalité que des marchés plus ou moins adroits, plus ou moins onéreux de l'esprit fiscal. En considérant la discussion sous ce point de vue, on désintéresserait, j'espère, un grand nombre de ceux qui l'ont embrassée avec trop de chaleur. L'impéritie ou la cupidité des Ministres a fait contracter au Monarque des charges qui sont devenues écrasantes pour le peuple. Il s'agit d'examiner si l'on en peut revenir et à quelles conditions ; mais il est bien évident que des privilèges qui n'ont servi qu'à tirer le Ministre d'un moment d'embarras, en privant le revenu public d'une ressource habituelle, souvent même en grevant la classe la plus pauvre d'un surcroît de charge fort au-dessus de ses facultés, il est bien évident,

dis-je, que ces privilèges-là n'ont rien de commun avec ceux dont nous avons essayé de faire l'apologie.

Le comble de la sottise et de la déraison est d'avoir attaché une sorte de honte et d'humiliation au paiement de certaines charges publiques, comme si le devoir de contribuer de quelque manière que ce puisse être au maintien et à la conservation de la chose publique n'était pas une des plus honorables fonctions de l'état de citoyen. Loin d'avilir par des dénominations absurdes les contributions des dernières classes de la Nation, apprenez-leur à voir dans ces mêmes contributions le premier degré par lequel ils pourront s'élever un jour aux distinctions dont il doit leur être permis de concevoir l'orgueil et l'espérance.

Une Nation ne pouvant subsister que par le produit des travaux du grand nombre, il faut nécessairement que ce grand nombre soit chargé de ces travaux ou par la nécessité même de la Loi, ou par celle des circonstances ; aussi n'existe-t-il et n'exista-t-il jamais aucune Nation, aucune société que l'on puisse appeler de ce nom, qui ne soit ou n'ait été composée d'un certain nombre de riches et d'un plus grand nombre de pauvres, d'un certain nombre d'hommes libres et d'un plus grand nombre de serfs ou d'esclaves. Cette triste vérité serait trop affligeante si l'inégalité des conditions était la seule mesure des biens et des maux dont cette vie peut être susceptible ; mais l'indigent, forcé de travailler pour vivre, n'est-il pas souvent mille fois plus heureux que

le riche, destiné à jouir au sein de l'oisiveté du fruit des peines et des sueurs de ceux qui l'entourent ?

Les travaux à supporter pour fournir à la subsistance ainsi qu'à la défense commune étant de nature à occuper le plus grand nombre de bras, il paraît sans doute impossible de ne pas en borner le salaire à un prix modique, tel cependant qu'il puisse garantir sûrement quiconque voudra travailler, non-seulement des suites les plus prochaines de la misère, mais encore de trop justes appréhensions pour l'avenir*.

Quelle est donc la meilleure condition possible de la classe la plus nombreuse de la société ? Une indigence qui, pour l'intérêt commun, l'oblige au travail, mais avec toute la liberté nécessaire pour résister, sous la protection des lois, à l'ascendant des riches, si leur injuste avarice osait vouloir en abuser. C'est sous ce rapport que la plus extrême pauvreté sera toujours préférable à l'esclavage même le plus doux ; car il n'est pas plus difficile de faire de bonnes lois en faveur des pauvres qu'en faveur des esclaves, et l'on a tout lieu de présumer que l'exécution des unes sera beaucoup plus assurée que celle des autres.

Nous sommes forcés de répéter ici ce que personne ne peut ignorer, mais ce que peut-être jamais

* "Le vrai moyen, dit M. du Bucq, d'affermir la prospérité d'un grand Empire, c'est d'encourager la population par l'agriculture, l'agriculture par les manufactures, les manufactures par les colonies, les colonies par le commerce..." Ce peu de mots ne renferme-t-il pas la substance d'un grand traité d'administration ?

on n'a énoncé avec assez de franchise, parce que c'est une vérité dure, et que le sentiment se plaît à repousser, quelque démontrée qu'elle soit par l'expérience ; ce n'est qu'avec les bras du pauvre que peuvent s'exécuter tous les grands travaux qui rendent une Nation heureuse et florissante. Pour avoir beaucoup de pauvres, il faut bien qu'il y ait quelques richesses. Ce qui console, c'est qu'en établissant de justes rapports entre le grand nombre des pauvres et le petit nombre des riches, les pauvres sont moins pauvres, comme nous l'avons déjà dit, et les riches tout-à-la-fois plus riches et moins malheureux de l'être, car leur richesse peut s'échanger alors contre des jouissances plus douces et plus réelles que la possession exclusive de quelque trésor que ce puisse être.

Les lois qui protègent la liberté personnelle sont également favorables aux pauvres comme aux riches. Elles laissent au travail, à l'industrie, aux talens la faculté de s'enrichir ; elles prêtent à l'indigence des forces nécessaires pour se défendre contre les entreprises de la richesse, contre les vexations de l'avarice et de la cupidité. Quelque grande que soit l'inégalité des conditions relativement à la richesse, aux honneurs, cette inégalité ne deviendra jamais oppressive s'il existe un titre commun à tous, celui d'être également libres ou plutôt également soumis à la Loi. Ce principe important semble avoir été méconnu dans la plupart de nos constitutions ; on ne saurait assez en presser toutes les conséquences. Il ne suffit

pas sans doute que la Loi déclare sous ce rapport tous les hommes égaux ; il faut qu'elle leur assure les moyens de l'être : il faut donc que le plus faible et le plus pauvre puisse obtenir justice et protection tout aussi facilement que le plus riche et le plus puissant : et je le demande, quelle est la constitution au monde où l'on trouve cet avantage bien établi par le droit et par le fait ? Je doute qu'on en trouve un exemple plus digne d'être cité que l'aristocratie de Berne ; mais l'éloge appartient encore plus à la conduite personnelle des magistrats de cette République qu'à la sagesse de sa législation.

Est-il donc si difficile d'établir l'égalité de droit, qui peut seule réprimer les désordres et les abus qu'entraîne après elle cette inégalité des conditions, que nous avons reconnue d'ailleurs être aussi avantageuse qu'elle est nécessaire et naturelle ? Non, il paraît également juste et simple de déclarer que tous les hommes soumis à la même loi doivent en obtenir la même protection, par conséquent ne subir que les mêmes peines, et contribuer aux charges publiques dans la même proportion, c'est-à-dire en raison composée de leurs facilités et des besoins de l'Etat. La plus grande difficulté que présente, ce me semble, l'exécution d'un ordre si raisonnable, c'est le moyen de rapprocher tellement le Pouvoir de la Loi de tous ceux qui ont à l'implorer, que le plus faible et le plus pauvre puisse l'atteindre aussi facilement que le plus riche et le plus puissant.

C'est vers cette partie essentielle de la réforme, ou

plutôt l'entière régénération de notre jurisprudence, que doivent se diriger les efforts de tous les bons esprits.

Que servent, en effet, les meilleures lois, si elles ne servent qu'à l'usage de ceux qui ont assez de pouvoir, de richesse ou d'esprit pour se les rendre favorables ou s'en passer ?

Si la facilité d'acquérir de grandes propriétés ouvre tous les jours de nouvelles sources à la richesse, et par-là même à la prospérité publique, on voit cependant l'influence des grandes fortunes avoir des suites funestes aux droits et aux jouissances des autres citoyens, corrompre les mœurs, etc. Je ne sais s'il existe quelque moyen plus heureux de balancer l'ascendant des richesses que celui de l'ambition et de la vanité. Dans tout pays où l'intérêt de la puissance publique doit favoriser le progrès du commerce et de l'industrie, de l'avarice et de la cupidité, il convient donc plus qu'on ne pense de maintenir aussi la faveur des privilèges et des distinctions honorifiques. Moralistes austères, l'amour de l'argent, celui des honneurs ne sont sans doute à vos yeux que des poisons ; mais après avoir reconnu que nos constitutions politiques ne peuvent s'en passer, il doit vous en coûter moins de sentir que le mélange de ces poisons est le seul moyen de les rendre l'un et l'autre moins dangereux.

L'égalité commune y gagnera très-infailliblement, si l'on sait bien que les richesses ne sont pas tout ; que les honneurs, qui ressemblent toujours plus ou

moins à la considération, sont en effet plus désirables ; que la reconnaissance et l'admiration qu'inspirent de grands talens out quelque chose de plus flatteur encore pour l'amour-propre : que tous ces avantages enfin, fussent-ils réunis, ne sont rien sans cette estime qu'on ne doit qu'à la vertu, qu'on ne rend aux qualités même les plus éminentes que lorsqu'elles sont employées à l'utilité publique.

On peut considérer l'amour de l'argent, l'ambition, la mollesse ou le goût des plaisirs comme de grandes puissances qu'il est impossible de détruire, mais dont il faut toujours entretenir la concurrence et les rivalités pour assurer la paix et le bonheur du genre humain. C'est sur leur heureuse mésintelligence que reposa bien souvent l'auguste empire de la gloire et de la vertu.

La Loi, l'Autorité même n'est qu'une idée abstraite, une puissance vaine et sans effet, lorsqu'elle n'est pas entourée d'un cortège propre à la rendre imposante et sensible aux yeux de la multitude. Le Monarque, sans un corps intermédiaire particulièrement dévoué à sa personne, se trouve comme isolé au milieu de la multitude ; il se trouve trop faible alors pour résister aux impulsions irrégulières de la puissance nationale, qui, ne pouvant résider que dans une assemblée nombreuse, risque toujours d'être trop agitée, trop instable. Si le corps qui environne le Monarque est l'armée, il devient nécessairement despote ; si c'est un ordre de magistrature, cet ordre se change en une véritable aris-

tocratie également funeste au Monarque et à la Nation ; ce doit donc être un ordre susceptible de prérogatives et de distinctions particulières dans tous les exercices du Pouvoir suprême, et dont l'intérêt se trouve essentiellement uni à ceux du Trône, moins pour en partager les droits que pour en maintenir la faveur. C'est sous ce rapport, ce me semble, que la Noblesse devient un des appuis nécessaires de toute Monarchie tempérée ; elle est dans la constitution monarchique ce qu'est, ce que fut presque dans toutes les Républiques l'ordre des Patriciens. Les maximes du Sénat de Rome se corrompirent à mesure que la dignité patricienne perdit de son influence.

*

L'opinion publique est peut-être comme toutes les autres puissances du ciel et de la terre ; on les respecte bien plus sûrement tant qu'elles restent enveloppées d'ombres et de nuages. Je vois que le public abstrait est beaucoup plus imposant que le public assemblé. Le public dont on parle sans cesse ne se trompe presque jamais ; celui qu'on est à portée de voir et d'entendre est un Roi comme les autres, car, comme les autres, on le flatte, on le séduit, on le trompe, et l'on dirait souvent que, pour avoir tant d'yeux et tant d'oreilles, il n'en est que plus exposé à tous les pièges de ses courtisans et de ses ministres.

*

La puissance législative appartient toute entière

à la Nation : oui ; mais dans ce sens le Roi n'est-il pas lui-même une partie intégrante de la Nation ? Et quel est l'individu, quel est le corps qui puisse avoir autant d'intérêt que le Monarque au maintien de la chose publique ? Sous ce rapport, son vœu est sans doute essentiel au sanctionnement de la Loi. En distinguant l'autorité de la Nation de l'autorité du Roi, cette dernière ne doit-elle pas concourir à l'exercice de la puissance législative pour en modérer les mouvemens, pour en prévenir surtout l'instabilité ? Il est à désirer, ce me semble, que le Pouvoir Législatif soit divisé, soit contenu par la nécessité de ce concours, comme il est à désirer que le Pouvoir Exécutif le soit à son tour par l'influence nécessaire du droit de consentir ou de refuser l'impôt.

Le Fleuve et les Ruisseaux. Fable.

On dit que le monde est bien vieux ;
 Qui pourrait nous dire son âge ?
 Mais quand Dieu fit ce grand ouvrage,
 Croyez-vous qu'il fut tel qu'il se montre à nos yeux ?
 Que l'on y vit d'abord ces riantes campagnes,
 Ces près fleuris, ces forêts, ces vallons,
 Ces champs dorés par les moissons,
 Ces fleuves descendus du sommet des montagnes,
 Contenus dans leur lit et réglés dans leur cours,
 Ces paisibles ruisseaux fecondant leurs entours ?
 Non ; l'univers avait alors une autre face :
 Il fut long-temps encor dans le chaos.
 Le temps, qui toujours marche et jamais ne se lasse,
 Agissant sur le feu, l'air, la terre et les eaux,

Mit insensiblement chaque chose à sa place ;
Le temps amène seul la règle et le repos.
Or, dans ces époques anciennes,
Quand la nature se réglait,
On dit qu'ici-bas tout parlait :
Animaux, végétaux, ruisseaux, fleuves, fontaines
Prenaient notre langage et nos formes humaines ;
Et de la vérité les premiers élémens
Nous sont venus de ces vieux monumens,
Avant qu'on écrivît l'histoire véritable.
La vérité naquit peut-être de la fable.
Il était donc jadis un Fleuve dont les eaux,
Venant des régions lointaines,
Recevaient le tribut de cent mille fontaines
Et celui de mille Ruisseaux,
Qu'il appelait à bon droit ses vassaux :
De cent peuples divers il voyait les contrées
Soumises à la fois à son cours souverain ;
Ses limites n'étaient nulle part arrêtées ;
Il ne reconnaissait enfin
D'autre maître ni d'autre frein
Que le vaste Océan où tout se précipite.
Un fleuve cependant, s'il n'a point de limite,
Est sujet à bien des écarts ;
Celui dont nous parlons, dans les champs, dans les villes,
Portait avec ses eaux l'abondance et les arts,
Lorsqu'en son lit elles coulaient tranquilles :
Mais quand il excédait ses trop faciles bords,
Il allait inondant tous ses vastes domaines,
Ravageant les cités, les hameaux et les plaines ;
Rien ne pouvait arrêter ses efforts.
Les Ruisseaux, retenant leur onde tributaire,
Devenaient fleuves à leur tour,
Et ravageaient aussi la terre.
Le Fleuve s'aperçut un jour,
Tandis que ses eaux étaient basses,

Que les habitans d'alentour
Sur la rive apportaient par brasses
Des pieux, des moellons, des poteaux,
Et du ciment et de la chaux.
Aussitôt des Ruisseaux la cohorte s'intrigue,
S'empresse, accourt chez le Fleuve, et soudain :
Seigneur, lui disent-ils, vous voyez leur dessein :
Ils veulent construire une digue.
Laissez-nous arrêter leurs bras ;
Ordonnez, et ne souffrez pas
Que de ces peuples la licence
Ose borner votre puissance :
Elle vous vient du ciel, elle est de tous les temps.
Le Fleuve à longue barbe avait à ses dépens
Appris à démêler le but et le langage
Des flatteurs et des courtisans ;
Ne prenant donc alors que les conseils d'un sage,
Dont il s'aidait dans les cas importans :
Amis, dit-il, laissez les faire ;
Ne voyez-vous pas qu'en mettant
Sur les bords de mon cours une forte barrière,
S'ils préservent leurs champs d'un écart malfaisant,
Ils font aussi pour moi chose très-salutaire ?
La barrière sera pour moi comme pour eux,
Je ne pourrai plus nuire, eh ! ce sont là mes vœux ;
Mais aussi de mon lit l'enceinte limitée
Sera par les humains à toujours respectée,
Et mes eaux désormais à ces peuples nombreux
Portant par des routes certaines
Le commerce, les arts et leurs trésors divers,
Du globe deviendront les veines
D'où le bonheur, libre de chaînes,
Circulera dans l'univers.

Jun, 1789.

*Lettres de la Comtesse de *** au Chevalier de
***.* Brochure in-8°

“ On présume, dit-on dans un petit avertissement, que ces lettres ont été écrites pendant les élections de Paris ; il paraît qu’il en manque plusieurs, c’est véritablement une perte.”

Ces lettres que l’on a d’abord attribuées à M. le comte de Lameth, ensuite à M. de Vaines, peignent avec autant de malice que de légèreté la nouvelle espèce de ridicules que l’effervescence actuelle des esprits vient de mettre à la mode. Il y a dans ce petit écrit de la gaieté, de la grâce et surtout un excellent ton. Ce n’est que par des citations qu’on peut donner quelque idée d’un ouvrage de ce genre.

“ Savez-vous que depuis que vous êtes dans le parti du Tiers, je ne gronde plus mes gens ?”

“ Madame de *** arrive chez moi ce matin, et de la porte elle me crie : Je n’ai qu’un instant pour vous faire mon compliment. C’est un héros. Il a déclaré formellement qu’il renonçait à tout privilège pécuniaire. Il a été applaudi avec transport ; il a entraîné l’Assemblée”...et elle s’enfuit. Que signifie ce discours ? Il m’a jetée dans une inquiétude mortelle. Quels sont donc ces privilèges auxquels vous avez renoncé ? Je ne vous en connais d’autre que d’emprunter et de ne pas payer. J’avoue qu’il est grand, mais c’est par cette raison qu’il faut le garder. Vous ne recevez de votre famille qu’une pension modique ; votre frère

aîné aura tout, et il n'y a que vos créanciers qui puissent vous donner. Prenez-y garde, Chevalier, vous avez dans l'âme une noblesse que vous poussez quelquefois trop loin. La générosité est très-louable, mais il ne faut pas se ruiner, et c'est une bienfaisance exagérée que se priver de tout pour soulager le peuple."

Voici un portrait dont on n'a pas manqué de reconnaître le modèle, madame la comtesse de T.*

" Cette femme est réellement extraordinaire. Imaginez que depuis vingt ans elle s'occupe de constitution, qu'elle a prédit tout ce qui arrive, qu'elle verserait jusqu'à la dernière goutte de son sang pour que son plan fût exécuté. Son corps est faible, sa poitrine est allumée, ses nerfs sont misérables, son âme remédie à tout, suffit à tout. Si l'on m'en croyait on lui érigerait une statue; mais ayant tout c'est la vôtre qu'il faut élever : en attendant, votre buste est chez moi à côté de celui de Masselin,† et vous avez un autel dans mon cœur."

" C'est une idée très-grande et qui doit faire un éternel honneur que celle que vous avez fait adopter à votre Assemblée de donner l'armée aux Etats-Généraux. Ce sera vraiment un spectacle patriotique lorsque les curés et les avocats feront la revue des

* En parlant du voyage que cette dame fit il y a quelques années en Italie pour voir le mont Vésuve, M. le chevalier de Boufflers disait : *C'est une politesse de volcan à volcan.*

† Un des plus vigoureux défenseurs de la liberté publique dans les Etats de 1484, sous Charles VIII.

troupes. Je crois qu'il y a quelque chose de cela dans *Candide*."

" Je vous en conjure, n'oubliez pas d'insister dans vos cahiers sur le divorce. Je n'ai jamais aimé mon mari. Il n'a qu'un bon sens très-ordinaire, cet assujettissement à l'ordre qui rend un intérieur fort insipide, et une crainte de toute nouveauté qui atteste la médiocrité. D'ailleurs il n'admet point le principe de l'égalité, ce qui gêne ma dépense, et il m'a toujours contesté ma liberté individuelle, etc."

Tablettes d'un curieux, ou Variétés historiques, littéraires et morales. Deux volumes in 8°

On ignore le rédacteur de ces nouveaux mélanges. Le plus grand nombre des morceaux qu'on y a recueillis avaient déjà paru dans différens ouvrages périodiques, mais il en est quelques-uns cependant qui n'étaient guère connus et qui méritaient de l'être, tels que l'éloquent *Discours* de feu l'abbé Arnaud sur *Homère*, le *Dialogue sur les femmes* de feu l'abbé Galiani, où l'on retrouve toute la folie et toute l'originalité de son imagination ; l'intéressant *Mémoire de Louis XIV à Monseigneur le Dauphin*, rédigé par Pelisson ; une *lettre* assez curieuse sur le comte de Hodiz, cet homme singulier qui avait fait de la terre qu'il habitait en Moravie une espèce d'Opéra perpétuel. Tout dans le lieu de sa résidence était disposé pour des représentations théâtrales et pastorales ; il avait fait de ses domestiques et de ces vassaux des acteurs, des musiciens, des

danseurs ; et à soixante-dix ans, avec la goutte et la pierre, il ne paraissait encore occupé que des divertissemens dont il s'était formé une si douce habitude.

Juillet, 1789.

Observations faites dans les Pyrénées, pour servir de suite à des Observations sur les Alpes, insérées dans une traduction des lettres de W. Coxe sur la Suisse. Deux volumes in 8°. par M. Ramond de Carbonières, le même dont il est souvent question dans les Mémoires du malheureux procès de M. le cardinal de Rohan ; il était alors secrétaire de son Eminence, qui l'avait fait entrer dans le corps des Gendarmes de la garde du prince de Soubise. Il s'est brouillé depuis avec son protecteur ; a-t-il eu tort ou raison, je l'ignore ; mais à qui peut juger de ses sentimens par ses ouvrages, il est impossible de suspecter la délicatesse de sa conduite et de ses procédés, il n'a rien écrit qui ne porte l'empreinte d'une âme très-élevée et très-sensible.

Plusieurs végétaux, tels que le sapin, la lauréole odorante, la gentiana-verna, l'aconit-nappel, etc., ont fourni à l'auteur des indications sur le degré de hauteur des montagnes où il les a trouvés, les uns par la diversité de leur taille, par le temps de leur floraison, d'autres encore par leur seule présence, et il en déduit cette conséquence générale que la disposition des végétaux sur le penchant des montagnes obéit principalement à la température de leurs différentes zones.

M. Ramond a trouvé l'isard un peu plus petit

et d'une couleur moins claire que le chamois des Alpes, il le croit aussi moins fort et moins agile.

L'ours, commun dans les cantons des Pyrénées où les forêts ne sont pas détruites, est moins féroce que celui de la Suisse, les troupeaux y sont moins fiers.

Les cagots ou capots, les goîtreux ou les cretins des Pyrénées, que l'auteur fait descendre des Goths, tiennent selon lui leur imbécillité du sort de leur race et non des vallées qu'ils habitent; cette race, réputée infâme et maudite, et partout désarmée, ne peut exercer que de certaines professions, la misère et les maladies en sont le constant apanage; elle est connue en Bretagne sous le nom de Cacous, dans l'Aunis sous celui de Coliberto, Cahetz en Guienne, enfin Caffos dans les deux Navarres.

“ Je comprendrai fort bien, dit M. Ramond, que les Visigoths, tous Ariens, ayant été pour les Gaulois et les Francs un objet de scandale et d'aversion, ont pu dès le temps de Childéric I être nommés Cagots, Cahetz, Caffos, c'est-à-dire, selon M. de Gebelin, ladres et infects, car on n'a pas attribué le parfum à la sainteté, sans réserver l'infection à l'hérésie. Je comprendrai également que les Francs, qui servaient par un motif religieux l'ambition de Clovis, et jurèrent sur leur barbe d'exterminer cette race d'Ariens qui opposait un trône à son trône, ont cruellement traité les Cagots que la bataille de Vouglé dispersa, et que les habitants des bords de la Loire et de la Seure repoussèrent avec autant de mépris que de ressentiment vers

les désertes embouchures de ces rivières. Je comprendrai de même que, lorsque le Royaume des Visigoths s'anéantit devant les enfans de Clovis, tout ce qui dans cette Nation s'était déjà avili par des alliances avec des filles de la glèbe, hors d'état de suivre les Goths guerriers et nobles qui passèrent en Espagne, descendit à l'état des vaincus de Vouglé, et que nonobstant la faveur que Clovis et ses successeurs firent aux Visigoths comme aux Gaulois Romains, de les laisser vivre sous leurs lois, le même mépris confondit bientôt avec ces vaincus des hommes abandonnés par leur Nation, comme par leurs vainqueurs, et détestés des Gaulois dont ils avaient persécuté les évêques... Le refus des sacrements de l'Eglise et de la sépulture des Chrétiens fut la suite naturelle du ressentiment du clergé longtemps persécuté. On éloigna ces Ariens des communautés, parce qu'ils étaient schismatiques, non parce qu'ils étaient lépreux. Ils devinrent lépreux quand une dégénération successive, apanage naturel d'une race vouée à la pauvreté, y eut naturalisé des maladies héréditaires. Peu à peu, sans doute, ils acquiescèrent à la foi de l'Eglise, mais ils ne purent se régénérer ; ils cessèrent d'être Ariens sans cesser d'être lépreux, et cessèrent d'être lépreux sans cesser d'être livrés à tous les maux qu'engendre la viciation du sang et de la lymphe. Le gouvernement féodal, qui devint celui des barbares quand ils renchérent de barbarie, ne se contentait plus de partager la terre avec le cultivateur, et s'appropriait

les personnes avec les possessions, et le Cagot devint dans la race des esclaves un esclave de plus basse condition. En vain les communes rentrèrent dans les droits de l'homme, il n'eut pour sa part que l'ombre de la liberté, et demeura dans une dépendance d'autant plus misérable, que dans le nombre de ses tyrans il n'avait plus un maître qui pourvût à ses besoins...Telle est la destinée de cette Nation, qui renversa et fonda des Empires, et sur les derniers rejetons de laquelle l'arianisme attira plus de vengeances que le souvenir même de son usurpation. Le peuple entier des Goths exterminé par les combats, ou fondu dans les habitans du pays, a disparu de la France et de l'Espagne ; cette caste proscrite est tout ce qui en reste, et ce sang corrompu est le seul qui ne soit pas mélangé. C'est sous des traits avilis par douze cents ans de misères que les derniers restes de la fierté gothique sont ensevelis ; un teint livide, des difformités, les stygmates de ces maladies que produit l'altération héréditaire des humeurs, voilà ce qui seul distingue la postérité d'un peuple de conquérans, etc."

D'après les observations de M. Ramond, le canton le plus élevé des Pyrénées paraît être celui qui sépare la Bigorre, le pays des quatre Vallées et une partie du comté de Comminges de l'Aragon et d'une partie de la Catalogne. Selon M. Flamichon, le pic de Gabisos a 1255 toises au-dessus du niveau de la mer...Le nivellement de MM. Reboul et Vidal donne aux sommets calcaires de Marboré et du

Mont-Perdu 1636, 1740 et 1763 toises. La plus grande élévation des Pyrénées se soutient l'espace d'environ 40,000 toises, à compter de Vignemale jusqu'à la Maladetta ; elles ne sont inférieures aux Alpes que de 600 toises au plus, en faisant entrer dans la comparaison les hauteurs presque disproportionnées du Schreckhorn et du Mont-Blanc.

C'est dans l'ouvrage même qu'il faut lire la belle description du Cirque de Marboré, de sa Cascade de 1266 pieds de hauteur et de son Pont de neige. C'est, après une chute d'eau qui se trouve en Amérique, la plus haute qui ait été mesurée, elle excède de plus de 300 pieds celle de Lauterbronnen ; mais brisée au milieu de sa hauteur par un rocher qui en recueille les eaux, elle ne présente point les singuliers phénomènes qu'on devrait attendre de son élévation, et celle de Lauterbronnen conserve l'avantage d'offrir l'étrange spectacle d'un torrent considérable qui se dissipe dans les airs.

Les considérations de l'auteur sur l'étendue des glaciers des Pyrénées comparée à celle des Alpes offrent un grand nombre d'idées neuves et intéressantes. La zone des glaces des Pyrénées n'est large que de 300 toises, celle des Alpes en occupe 1300. Cette différence est prodigieuse si l'on fait attention que les pics les plus élevés de ces montagnes ne diffèrent dans leur hauteur que de 600 toises, et dans leur latitude que de trois degrés et demi... M. Ramond s'attache à prouver ensuite que les glaciers des Alpes comme ceux des Pyrénées ne sauraient

prendre d'accroissement durable... Il observe que l'air des montagnes du premier ordre est aussi destructif de l'économie animale que celui des montagnes inférieures lui est favorable. . . " La hauteur, dit-il, où l'homme cesse d'exister commodément est celle où finit l'empire des saisons, où commence celui du froid constant, et les hauteurs accidentelles sont variées à-la-fois par les accidens simples et faciles à examiner que subit la zone glaciale, par les accidens plus composés et plus nombreux que subit la zone végétale, et enfin par les accidens infiniment plus compliqués et presque innombrables que la vie animale apporte dans l'univers avec son aptitude à en modifier les effets . . . Sublime unité du plan de l'univers ! à peine on t'aperçoit que, saisi de respect et presque d'épouvante, te décrire semble une profanation, et que t'admirer est le seul pouvoir qui nous reste !"

Nous pourrions citer encore plusieurs autres différens morceaux du même genre qui prouvent qu'à l'exactitude, à la sagacité de l'esprit observateur d'un de Luc, d'un Saussure, M. Ramond a su joindre quelquefois le style enchanteur des Bailly, des Buffon, des Rousseau. Son ouvrage est rempli de connaissances profondes et variées ; on y trouve tour-à-tour des descriptions faites avec beaucoup de justesse et de précision, des peintures vives et animées, des recherches abstraites, des discussions infiniment curieuses sur quelques époques fort obscures de notre histoire, et à ces différens mérites se mêle encore souvent l'expression d'une âme pro-

fondément pénétrée de tous les bienfaits de la nature et de tous les droits de l'humanité. Si cet intéressant ouvrage laisse quelque chose à désirer, ce serait, quant au fond, une méthode plus claire; quant au style, moins d'abondance et quelquefois une simplicité plus sévère.

*Prologue de la comédie du Joueur ; par le Père
Porée.**

Un jeu sage et réglé ne fut jamais un crime ;
Pour délasser l'esprit on peut jouer un peu ;
Mais ce plaisir permis devient illégitime
Dès que le jeu n'est plus un jeu.

Les choses, dira-t-on, changent-elles d'essence ?
Le jeu n'est-il pas jeu dès qu'il en a le nom ?
Le jeu n'est bien souvent rien moins que ce qu'on pense,
Le mot demeure, le jeu non.

Quand du jeu, par exemple, on se fait une étude,
Qu'on en garde chez soi le frivole attirail,
Qu'on le prend, qu'on le quitte avec inquiétude,
Est-ce un jeu ? Non : c'est un travail,

Quand on fait un comptoir d'une table bizarre,
Où, voulant s'enrichir aux dépens du public,
Plus on prodigue l'or, plus on se montre avare,
Est-ce un jeu ? Non : c'est un trafic.

Quand on change un cornet en une urne fatale,
Où roulant ses destins et ceux de sa maison,
On les livre aux revers que la fortune étale,
Est-ce jeu ? Non, c'est trahison.

Honteux d'avoir perdu quelque somme légère,
Quand l'esprit s'obstinant à son propre malheur,
Après le superflu risque le nécessaire,
Est-ce un jeu ? Non. Quoi donc ? Fureur.

* On nous assure que cette pièce n'a jamais été imprimée.

Enfin sur une mer cent fois plus orageuse,
 Plus perfide cent fois que l'humide élément ;
 Quand on ose compter sur une course heureuse,
 Est-ce jeu ? Non, aveuglement.

Nous allons sur la scène aujourd'hui reproduire
 Les funestes excès d'un joueur emporté ;
 En vous divertissant nous voulons vous instruire ;
 Ce n'est point jeu, c'est vérité.

Comme avant nous la France, avant nous l'Italie
 A donné son *Joueur* sous masque différent,
 Nous ne prétendons point disputer la partie,
 Notre jeu n'est qu'un jeu d'enfant.

Savez-vous bien, Mylord, disait M. le vicomte de Noailles à M. le duc de Dorset en lui parlant de la révolution du mois de Juillet : *Savez-vous bien, Mylord, que de cette affaire-ci, votre pays pourrait bien devenir libre aussi ?*

Août, 1789.

Je n'ai vu M. le baron d'Holbach que les dernières années de sa vie, mais pour le connaître, pour partager les sentimens d'estime et de vénération que lui avaient voués tous ses amis et que ne pouvait manquer d'inspirer le caractère de son âme et de son esprit, il n'était pas nécessaire d'avoir avec lui des liaisons fort intimes ou fort anciennes. J'essaierai donc de le peindre tel qu'il s'est montré à mes yeux, et j'ose m'assurer que si ses mânes pouvaient m'entendre, la franchise et la simplicité de mon hommage ne sauraient leur déplaire.

Je n'ai guère rencontré d'homme plus savant et

plus universellement savant que M. d'Holbach, je n'en ai jamais vu qui le fût avec si peu d'ambition, même avec si peu de désir de le paraître. Sans le sincère intérêt qu'il prenait au progrès de toutes les lumières, de toutes les connaissances ; sans le besoin véritable qu'il avait de communiquer aux autres tout ce qu'il croyait pouvoir leur être utile, on aurait pu toujours ignorer le secret de sa vaste érudition. Il en était de sa science comme de sa fortune, elle était pour les autres comme pour lui, mais jamais pour l'opinion...on ne lui eût soupçonné ni l'une ni l'autre, s'il avait pu se dispenser de les montrer sans nuire à ses propres jouissances et surtout à celles de ses amis.

On doit en grande partie au baron d'Holbach les progrès rapides que l'histoire naturelle et la chimie ont faites parmi nous il y a environ trente ans ; c'est lui qui traduisit les meilleurs ouvrages que les Allemands avaient publiés sur ces sciences, presque inconnues alors en France, ou du moins fort négligées ; ces traductions sont enrichies d'excellentes notes, on en profita dans le temps sans savoir à qui l'on en était redevable ; à peine le sait-on aujourd'hui.

Il n'y a plus d'indiscrétion à dire qu'il est l'auteur du livre qui fit tant de bruit en Europe, il y a dix-huit ou vingt ans, du fameux *Système de la Nature*. Tout l'éclat dont jouit cet ouvrage ne put séduire un instant son amour-propre, et s'il eut long-temps le bonheur d'être à l'abri même du soupçon, sa modestie le servit encore mieux à cet égard

que toute la prudence de ses amis. Je ne puis aimer la doctrine enseignée dans cet ouvrage avec tant de fanatisme, tant d'audace, tant de prolixité ; mais tous ceux qui ont connu l'auteur lui doivent la justice d'avouer qu'aucune considération, qu'aucune vue personnelle n'avait pu l'attacher à ce triste système. Il s'en était fait l'apôtre avec une pureté d'intention, avec une abnégation de soi-même qui eût honoré aux yeux de la foi les apôtres de la plus sainte de toutes les religions.

Son *Système social* et sa *Morale universelle* firent beaucoup moins de sensation que le *Système de la Nature* ;* mais ces deux ouvrages démontrent également qu'après avoir voulu renverser l'antique barrière que la faiblesse humaine avait cru devoir opposer jusqu'alors aux vices et aux passions qui la déshonorent, l'auteur n'en sentait que plus vivement la nécessité d'en élever de nouvelles ; c'est dans les progrès d'une raison éclairée par une bonne éducation, et par de bonnes lois, qu'il se flatte de trouver toutes les ressources qui peuvent affermir l'empire de la vertu, et, grâce à son heureuse influence, nous procurer tout le repos et tout le bien-être dont notre nature est susceptible.

La différence si remarquable du succès de ces deux derniers ouvrages au succès du premier ne serait-elle pas une des meilleures objections à faire

* On sait que M. d'Holbach a fourni encore aux éditeurs de la première *Encyclopédie* un grand nombre d'articles d'histoire naturelle, de politique et de philosophie.

contre l'ensemble et surtout contre l'effet moral de ce système ? Tant que l'on se borne à détruire les principes qui servirent long-temps à contraindre les habitudes et les passions des hommes, on réussit facilement à leur plaire ; mais lorsqu'à ces principes, dont sans doute on a souvent abusé, l'on veut essayer d'en substituer d'autres, la tâche devient incomparablement plus difficile, et l'on risque de perdre bientôt toute la faveur qu'on s'était acquise d'abord.

Nous conviendrons d'ailleurs que si ces derniers ouvrages diffèrent beaucoup du premier relativement à l'intérêt du sujet, ils n'en diffèrent pas moins par le talent. Le *Système de la Nature* est fort inégalement écrit, chargé de redites ennuyeuses et de vaines déclamations, mais il y règne en général un ton d'enthousiasme, de philosophie et d'éloquence assez imposant ; il y a des pages entières, et il y en a un grand nombre, où l'on reconnaît aisément la plume d'un écrivain supérieur, et cela est fort simple, car ces pages sont de Diderot. Il a eu beaucoup moins de part au *Système Social* et à la *Morale Universelle*, où l'on trouve la même prolixité que dans le *Système de la Nature*, beaucoup d'excellens principes, mais aussi beaucoup de lieux communs, une méthode pesante, peu de mouvement dans le style et peu de variété dans les idées comme dans l'expression.

Concitoyen, ami dès l'enfance du célèbre Lavater, on voudra bien me pardonner de partager un peu sa physiognomanie : j'ai toujours été frappé du rap-

port qu'il y avait entre le caractère de la figure de M. d'Holbach et celui de son esprit. Il avait tous les traits assez réguliers, assez beaux, et ce n'était pourtant pas un bel homme. Son front large et découvert, comme celui de Diderot, portait l'empreinte d'un esprit vaste, étendu; mais moins sinueux, moins arrondi, il n'annonçait ni la même chaleur, ni la même énergie, ni la même fécondité; son regard ne peignait point la douceur, la sérénité habituelle de son âme.

M. le baron d'Holbach devait croire sans peine à l'empire de la raison, car ses passions (et les nôtres sont toujours celles d'après lesquelles nous jugeons celles de nos semblables), ses passions étaient précisément telles qu'il les faut pour faire valoir l'ascendant des bons principes. Il aimait les femmes, il était fort sensible aux plaisirs de la table, mais sans être l'esclave d'aucun de ses goûts. Il ne pouvait haïr personne; cependant ce n'était pas sans effort qu'il dissimulait son horreur naturelle pour les prêtres, pour tous les suppôts du despotisme et de la superstition; en parlant d'eux, sa douceur s'irritait malgré lui, sa bonhomie devenait souvent amère et provoquante. Une des plus violentes passions peut-être qui l'ait occupé toute sa vie, mais surtout dans ses dernières années, c'était la curiosité; il aimait les nouvelles comme l'enfant aime les joujoux, et par cette espèce d'aveuglement si naturel à toute habitude passionnée, il y mettait même fort peu de choix; bonnes ou mauvaises,

fausses ou vraies, il n'y en avait point qui n'eût quelque attrait pour lui, il n'y en avait même point qu'il ne fût fort disposé à croire. Il semblait véritablement que toute la crédulité qu'il avait refusée aux nouvelles de l'autre monde, il l'eut réservée toute entière pour celles de la Gazette et des cafés. Il se plaisait à se faire raconter dans le plus grand détail le fait même dont toutes les circonstances démontraient la fausseté. Vous savez l'histoire qu'on a faite hier?—Non.—Elle n'est pas croyable.—Ah! dites toujours...—Combien de fois il s'est fâché contre M. de Grimm qui d'un mot à dîner bouleversait toute une histoire dont il s'était délecté le matin sous les arcades du Palais-Royal! Voilà comme vous êtes, lui disait-il avec l'humeur de l'amitié, jamais vous ne dites rien, et jamais vous ne voulez rien croire.

M. d'Holbach eut pour amis les hommes les plus célèbres de ce pays-ci, tels que MM. Helvétius, Diderot, d'Alembert, Condillac, Turgot, Buffon, Rousseau, et plusieurs étrangers dignes de leur être associés, tels que MM. Hume, Garrick, l'abbé Galiani, etc.* Si le charme d'une société si distinguée fut bien propre à donner à son esprit plus de force et plus d'étendue, on a remarqué, avec la

* Sa maison fut long-temps un des plus doux hospices des initiés de l'*Encyclopédie* et leur plus célèbre synagogue. Il est trop vrai qu'elle perdit un peu la faveur dont elle avait joui lorsque l'établissement de ses enfans eut forcé M. d'Holbach à restreindre la dépense de son cuisinier.

même vérité qu'il n'y avait pas un seul de ces hommes illustres à qui il n'ait pu apprendre beaucoup de choses utiles et curieuses. Il possédait une fort belle bibliothèque, et l'étendue de sa mémoire suffisait à toutes les connaissances dont ses études l'avaient enrichie ; il se rappelait sans effort et tout ce qui méritait et tout ce qui ne méritait guère d'être retenu. Quelque système que forge mon imagination, m'a dit plus d'une fois M. Diderot, je suis sûr que mon ami d'Holbach me trouve des faits et des autorités pour le justifier.

C'est de lui que madame Geoffrin disait avec cette originalité de bon sens qui caractérisait souvent ses jugemens : *Je n'ai jamais vu d'homme plus simplement simple.*

Un des traits les plus estimables du caractère de M. d'Holbach était sa bienfaisance ; on ne peut rien ajouter à l'exemple touchant qu'en a rapporté M. Naigeon, dans le *Journal de Paris* ; et nous nous bornons à le transcrire ici.

“ Il y avait dans sa société un homme de lettres (M. S.) qui lui paraissait depuis quelque temps rêveur, silencieux et profondément mélancolique. Affligé de l'état où il voyait son ami, M. d'Holbach court chez lui : “ Je ne veux point, lui dit-il, aller
“ au devant d'une confiance que vous ne croyez
“ pas devoir me faire, je respecte votre secret, mais
“ je vous vois triste et souffrant, et votre situation
“ m'inquiète et me tourmente. Je connais votre
“ peu de fortune, vous pouvez avoir des besoins que

“ j’ignore ; je vous apporte dix mille francs dont je
“ ne fais rien, que vous ne refuserez pas d’accepter
“ si vous avez de l’amitié pour moi, et que vous me
“ rendrez un peu plus tôt, un peu plus tard, quand
“ la fortune vous viendra”..... Cet ami touché, ému
comme il devait l’être, l’assure qu’il n’a aucun be-
soin d’argent, que son chagrin a une autre cause, et
il n’accepte point le service qui lui était offert, mais
il ne l’a point oublié, et c’est de lui-même que je
tiens le fait.”

Paul Thiry, baron d’Holbach, membre des Aca-
démies de Pétersbourg, de Manheim, de Berlin,
était né dans le Palatinat. Elevé dès sa plus tendre
jeunesse en France, il y a passé la plus grande
partie de sa vie ; il est mort à Paris, le 21 Janvier
1789, âgé de soixante-six ans. Ayant perdu fort
jeune sa première femme, mademoiselle d’Aine, il
obtint de la Cour de Rome la permission d’en épou-
ser la sœur, qui lui a survécu. Il laisse deux fils et
deux filles, dont l’une a épousé le marquis de Châ-
tenay, et l’autre le comte de Nolivos.

*Chanson d’un Suisse à sa Maîtresse sous les armes.**

Que vois-je ? Est-ce toi, belle Éricie ? Quel éclat

* Lorsque l’empereur Albert vint faire le siège de la ville de Zurich il y restait peu de guerriers, mais les femmes, revêtues de cuirasses, s’étant mêlées à leurs faibles bataillons, présentèrent bientôt tout l’appareil d’une résistance redoutable. L’empereur, qui comptait surprendre la ville, étonné d’y voir une garnison si nombreuse, crut devoir renoncer à ses projets et se retira.

éblouit mon œil incertain ! De quels feux brillans il étincelle ce luisant bouclier ! Comme avec grâce ce panache pourpre et blanc s'élève sur ta tête et fait frémir les airs ! Qu'ils sont beaux ces cheveux d'ébène qui, s'échappant du casque, voltigent avec la plume au gré des zéphirs !

Quoi ! le dur acier ose presser cette taille si souple ; ce sein d'albâtre et de rose, hélas ! je ne le vois plus palpiter :... sous l'envieuse armure.

Heureux encore, je vois ce genou mollement arrondi, je le vois ce pied mignon qu'une robe traînante dérobaît à mes regards.

L'ange qui jadis veillait aux portes du paradis, voilà ton image, jeune Éricie, sous ce vêtement belliqueux.

L'ange menaçait le coupable et souriait à l'innocence. Ton bel œil ne menace que les tyrans et sourit à mon hommage.

Ah ! que la flèche acérée des ennemis siffle vainement autour de ta tête ! Que ce cœur ne soit jamais atteint que des plus douces flèches du dieu d'amour !

Anecdote sur le Masque de fer.

M. de La Borde, ancien valet de chambre du Roi, a trouvé dans les papiers de M. le maréchal de Richelieu une lettre originale de la duchesse de Modène, fille du Régent, au Maréchal qui était alors son amant. Cette lettre commence par ces mots qui sont en chiffres :

“ Voici enfin la fameuse histoire. J'ai arraché le secret. Il m'a horriblement coûté.....”

Vient à la suite l'histoire du Masque de fer, d'après la déclaration faite par son gouverneur au lit de la mort, telle qu'elle suit :

“ Pendant la grossesse de la Reine, deux pâtres se présentèrent et demandèrent à parler au Roi, et lui dirent qu'ils avaient eu une révélation par laquelle ils avaient appris que la Reine était grosse de *deux Dauphins*, dont la naissance occasionnerait une guerre civile qui bouleverserait tout le royaume. Le Roi *écrivit* sur-le-champ au cardinal de Richelieu, qui lui répondit *de ne point s'alarmer*, et de lui envoyer les deux hommes, qu'il s'assurerait de leurs personnes et les enverrait à Saint-Lazare.

La Reine accoucha à l'issue du dîner du Roi d'un fils (Louis XIV) en présence de toutes les personnes qui, par état, sont présentes aux couches de la Reine, et l'on dressa le procès-verbal d'usage.

Quatre heures après, Madame Perronet, sage-femme de la Reine, vint dire au Roi, qui *goûtait*, que la Reine sentait de nouvelles douleurs pour accoucher. Il envoya chercher le Chancelier et se rendit avec lui chez la Reine, qui accoucha d'un second fils *plus beau et plus gaillard que le premier*. La naissance fut constatée par un procès-verbal qui fut signé par le Roi, le Chancelier, Madame Perronet, le médecin et un seigneur de la Cour, qui devint par la suite le gouverneur du Masque de fer, et fut enfermé en même temps que lui, comme on le verra incessamment.

Le Roi dressa lui-même, à *trois fois différentes*

avec le Chancelier, la formule du serment qu'il fit prêter à tous ceux qui avaient été présens à ce second accouchement de ne révéler ce secret important que dans le cas où le Dauphin viendrait à mourir, et il leur fit jurer de n'en jamais parler *même entre eux*. On remit l'enfant à Madame Perronet, qui eut ordre de dire que c'était un enfant qui lui avait été confié par une dame de la Cour.

Lorsque l'enfant parvint à l'âge de passer aux hommes, on le confia à ce même homme qui avait été présent à sa naissance, et il se rendit avec son élève à Dijon, et de là entretenait une correspondance suivie avec la Reine mère, le cardinal Mazarin et le Roi. Il ne cessa pas d'être courtisan dans sa retraite; il eut pour le jeune Prince le respect qu'un homme de Cour conserve pour celui qui peut devenir son maître. Ces égards, que le Prince ne pouvait expliquer dans un homme qu'il regardait comme son père, donnaient lieu à de fréquentes questions sur sa naissance, sur son état. Les réponses n'étaient point satisfaisantes. Un jour le jeune Prince demanda à son gouverneur le portrait du Roi (Louis XIV); le gouverneur déconcerté répondit par des lieux communs; il usa des mêmes ressources toutes les fois que son élève cherchait à découvrir un mystère auquel il paraissait mettre chaque jour plus d'importance. *Le jeune homme n'était point étranger à l'amour*; ses premiers vœux s'étaient adressés à une femme de chambre de la maison; il la conjura de lui procurer un

portrait du Roi ; elle s'y refusa d'abord en alléguant l'ordre qu'avaient reçu tous les gens de la maison de ne lui rien donner hors de la présence de leur maître. Il insista, et elle promit de lui en procurer un. A la vue du portrait il fut frappé de sa ressemblance avec le Roi, et se rendit auprès de son gouverneur, lui réitéra ses questions ordinaires, mais d'une manière plus pressante et plus assurée ; il lui demanda de nouveau le portrait du Roi. Le gouverneur voulut encore éluder : vous me trompez, lui dit-il, voilà le portrait du Roi et une lettre qui vous est adressée me dévoile un mystère que vous voudriez en vain me cacher plus long-temps. Je suis frère du Roi, et je veux partir à l'instant, aller me faire reconnaître à la Cour, et jouir de mon état. (Le gouverneur dit dans sa déclaration de mort qu'il n'a jamais pu s'assurer par quel moyen le jeune Prince s'était procuré la lettre qu'il lui montra ; il dit seulement qu'il ignore s'il avait ouvert une cassette dans laquelle il mettait toutes les lettres du Roi, de la Reine et du cardinal Mazarin, ou s'il avait intercepté la lettre qu'il lui montra.) Il renferma le Prince et envoya sur-le-champ un courrier à Saint-Jean-de-Luz, où était la Cour pour traiter de la paix des Pyrénées et le mariage du Roi. La réponse fut un ordre du Roi pour enlever le Prince et le gouverneur, qui furent conduits aux îles Sainte-Marguerite et ensuite transférés à la Bastille, où le gouverneur des îles Sainte-Marguerite les suivit."

M. de La Borde, qui a été long-temps dans la familiarité de Louis XV, a rapproché ce récit des conversations qu'il avait eues avec le Roi sur ce Masque de fer, et elles s'y rapportent assez.

Sur la curiosité qu'il a souvent montrée à Louis XV sur cette histoire vraiment extraordinaire, le Roi lui répondait toujours : " Je le plains, mais sa détention n'a fait de tort qu'à lui et a prévenu de grands malheurs ; tu ne peux pas la savoir." Et à ce sujet, il lui rappelait qu'il avait témoigné, dans son enfance la plus grande curiosité d'apprendre l'histoire du Masque de fer, et qu'on lui avait toujours répondu qu'il ne pouvait la savoir qu'à sa majorité ; que le jour de sa majorité il l'avait demandée, que les courtisans qui assiégeaient la porte de sa chambre se pressèrent autour de lui en l'interrogeant, et qu'il leur avait répondu : " Vous ne pouvez pas la savoir."

M. de La Borde a compulsé les registres du Saint-Lazare, mais ils ne remontent point à l'époque de la naissance de Louis XIV.

La première représentation d'*Ericie*, tragédie de M. de Fontanelle, en trois actes, qui n'a pas eu de succès, a été suivie d'une scène assez remarquable. Au moment où l'on a levé la toile pour commencer la petite pièce il s'est élevé plusieurs voix du parterre qui ont demandé *Charles IX* ou *la Saint-Barthélemy*. Le cri étant devenu assez tumultueux pour obliger les acteurs qui étaient sur la scène de se re-

tirer, le sieur Fleuri a reparu seul ; alors un orateur du parterre s'est chargé d'expliquer plus clairement le vœu de son parti : Nous demandons, a-t-il dit, pourquoi l'on ne donne pas *Charles IX*, tragédie de M. Chénier, qui doit être à l'étude depuis très-long-temps. Monsieur, a répondu fort respectueusement l'acteur, cette pièce n'est point encore à l'étude, parce que jusqu'ici nous n'avons pas encore obtenu la permission de la donner. . Plus de permission, a répliqué l'anonyme, il est temps que le despotisme qu'exerçait la censure des Théâtres cesse. Nous voulons pouvoir entendre ce qu'il nous plaît de penser...Me dispenseriez-vous, Monsieur, ainsi que mes camarades, d'obéir aux lois que nous sommes accoutumés à respecter depuis cent ans ? . Ces lois sont abusives et par-là même elles sont nulles. . Le dialogue allait devenir plus vif, il s'y mêlait déjà beaucoup de cris et de brouhaha, lorsqu'une voix dominant enfin sur les autres, fit entendre le mot de Municipalité : adressez-vous à la Municipalité. Eh bien oui...Et vous nous rapporterez sa réponse demain...La réponse a été qu'on examinerait la pièce, et après l'avoir examinée, on l'a permise.

Il a paru quelques jours après dans le *Journal de Paris* une excellente lettre sur la censure des Théâtres ; elle est de M. Suard, et renferme des vues si justes et si modérées, que nous ne pouvons nous refuser au plaisir d'en transcrire au moins une partie.

“ Il serait étrange, dit-il, que la liberté civile consistât dans le droit illimité de rassembler dans de

vastes théâtres les citoyens d'une grande ville pour y exposer à leurs yeux des scènes licencieuses ou atroces, pour y tourner en ridicule la religion, la morale et les lois, pour y insulter le Souverain, les Magistrats, les Prêtres, les particuliers, pour y prêcher la sédition, et dénoncer aux vengeances du Peuple des citoyens innocens qu'un méchant voudrait perdre. Ces excès sont exagérés, dites-vous, et la licence n'ira pas jusque-là. Je l'espère, mais si la liberté ne peut pas aller jusque-là, il y a donc une borne où elle doit s'arrêter ; là commence la censure....

“ Dans les démocraties les plus libres de l'antiquité la police des Théâtres était surveillée par des Magistrats particuliers. Dans le seul Gouvernement moderne où existe la liberté de la presse, les pièces de Théâtre sont souvent soumises à une censure. Il est vrai que nous commençons à croire que les Grecs, les Romains, et surtout les Anglais, n'entendaient pas grand'chose aux principes de la liberté. Un de nos législateurs patriotes disait il y a quelques jours à un Anglais : *J'espère que vous allez enfin apprendre de nous à être libres....* Lorsque Solon vit des théâtres publics s'élever dans Athènes, il s'écria : *Ces amusemens parleront bientôt plus haut que les lois.* Eh bien, faisons parler sur nos théâtres l'esprit même qui va examiner nos lois, l'amour de l'ordre et de la liberté, etc.”

Septembre, 1789:

*Epitaphe de M. le premier président d'Ormesson
Par madame la marquise de La Feronière.*

Pleurez ce magistrat éclairé, vertueux,

Qui servit à-la-fois Dieu, les lois et son maître ;

Et qui jamais n'a fait de malheureux

Que le jour qu'il a cessé d'être.

La séance publique de l'Académie française le jour de la fête de la Saint Louis n'a été remarquable que par la réception de M. l'abbé Barthélemy, élu à la place de M. Beauzée. L'illustre récipiendaire, après avoir parlé de lui-même avec beaucoup de modestie, s'est borné à faire un grand éloge de son prédécesseur, qui, après avoir cultivé dans sa jeunesse les sciences exactes, s'est livré dans la suite à l'étude des langues anciennes et modernes, et s'y est distingué en effet par d'utiles travaux. On lui doit une nouvelle *Grammaire générale*, une traduction de *Saluste* assez estimée, une nouvelle édition fort augmentée des *Synonymes* de l'abbé Girard, et la plus grande partie des articles de grammaire de la nouvelle *Encyclopédie*. De l'éloge de M. Beauzée l'orateur a passé plus ou moins adroitement à celui de l'Académie française et de celle des Inscriptions, des corps littéraires en général, des bienfaits de l'imprimerie, du siècle enfin où s'est levé un jour éternel dont l'éclat toujours plus vif pénétrera successivement dans tous les climats.... " La France, ajouta-t-il, va sans doute se ressentir de cet heureux effet. Elle voit ses Représentans rangés autour de ce

Trône d'où sont descendues des paroles de consolation *qui n'étaient jamais tombées de si haut* (la singularité de cette phrase a été fort applaudie), et qui ont laissé dans les cœurs une impression profonde. Ils sont venus poser les fondemens inébranlables de la félicité publique."... *O utinam !*

Si le discours de M. l'abbé Barthélemy n'a pas paru d'un grand effet, la réponse de M. le chevalier de Boufflers, chargé des fonctions de Directeur de l'Académie, a fini par réunir tous les suffrages de la manière la plus éclatante. On a trouvé d'abord ce qu'il a dit à la suite de l'éloge de M. Beauzée, sur la métaphysique des langues, d'une discussion trop subtile, trop obscure, au moins trop longue pour un discours oratoire ; mais le morceau où il a peint la Grèce détruite par la main du temps, et tous ses monumens relevés, tous ses grands personnages ressuscités par le génie de M. l'abbé Barthélemy, a excité des applaudissemens universels. Il est impossible de louer avec plus d'esprit, de grâce et d'imagination. Nous ne nous refuserons point au plaisir d'en transcrire au moins une partie.

“ La Grèce, dit M. de Boufflers, est le pays qui atteste le moins ce que fut autrefois la Grèce ; le voyageur qu'une curiosité audacieuse a conduit loin de sa patrie vers ces rivages désolés n'y retrouve pas même la nature, et pour unique fruit de tant de fatigues et de dangers, il ne remporte qu'une grande leçon, c'est que pour les pays comme pour les peuples la liberté est un principe de vie, et le despo-

tisme un principe de mort... Mais quel autre Orphée, quelle voix harmonieuse a rappelé sur ces côtes dépeuplées les arbres majestueux qui les couronnaient et rendu à ces lieux incultes l'ornement de leurs bocages frais, de leurs vertes prairies et de leurs ondoyantes moissons ? Quels puissans accords ont de nouveau rassemblé les pierres éparses de ces murs autrefois bâtis par les Dieux ? Tous les édifices sont relevés sur leurs fondemens, toutes les colonnes sur leurs bases, toutes les statues sur leurs piédestaux ; chaque chose a repris sa forme, son lustre et sa place, et dans cette création récente, le plus aimable des peuples a retrouvé ses cités, ses demeures, ses lois, ses usages, ses intérêts, ses travaux, ses occupations et ses fêtes. C'est vous, Monsieur, qui opérez tous ces prodiges ; vous parlez, aussitôt la nuit de vingt siècles fait place à une lumière soudaine et laisse éclore à nos yeux le magnifique spectacle de la Grèce entière au plus haut degré de son antique splendeur. Argos, Corinthe, Sparte, Athènes et mille autres villes disparues sont repeuplées. Vous nous montrez, vous nous ouvrez les temples, les théâtres, les gymnases, les académies, les édifices publics, les maisons particulières, les réduits les plus intérieurs... et jamais les Grecs n'ont aussi bien connu la Grèce, jamais ils ne se sont si bien connus entre eux, que votre Anacharsis nous les a fait connaître, etc."

Beaucoup d'auditeurs se sont permis de croire que dans tout l'ouvrage si délicieusement loué l'on aurait peut-être de la peine à trouver autant de

poésie, autant d'imagination qu'il y en a dans ce seul morceau.

Après les deux discours, M. Marmontel a annoncé que M. de Fontanes avait remporté le prix de poésie, et qu'une Epître de M. l'abbé Noël sur le même sujet avait obtenu une mention honorable. L'auteur a désiré de lire lui-même la pièce couronnée. On a remarqué dans le *Poëme sur l'Edit en faveur des non Catholiques*, les portraits de Bossuet et de Fénelon, surtout le dernier où se trouve ce vers charmant :

Son goût fut aussi pur que son âme était belle.

Mais ce qu'on a le plus applaudi, c'est l'éloge de ce Ministre citoyen,

Que les complots des Cours ont trois fois exilé,

Et que le vœu public a trois fois rappelé.

Le prix d'Eloquence, dont le sujet était l'*Eloge de Vauban*, a été réservé pour l'année prochaine, ainsi que celui fondé par l'abbé Raynal, et pour sujet duquel on avait proposé un *Discours historique sur le caractère et la politique de Louis XI.* Le prix d'utilité a été accordé à M. Gudin de La Brenellerie pour son ouvrage *sur les Comices de Rome, les Etats-Généraux de France et le Parlement d'Angleterre*; cette distinction pourra faire connaître l'ouvrage, assez ignoré jusqu'ici. Le prix d'encouragement a été donné à M. l'abbé Noël, et celui de vertu à une domestique du sieur Réveillon, qui est à son service depuis plus de quarante ans, et qui a déployé un courage surnaturel pour son

sexe et pour son âge au milieu de l'horrible pillage de la maison de son maître dans la dernière émeute du Faubourg Saint-Antoine.

Ce qui a étonné du moins quelques personnes, c'est d'entendre que le sujet du nouveau prix d'Eloquence proposé par l'Académie pour l'année prochaine était l'*Eloge de Jean-Jacques Rousseau*. Qu'en diront les mânes de d'Alembert et de Voltaire ? Mais on ne gagnera que six cents livres à louer Rousseau, et deux mille quatre cents à déchirer Louis XI.

Quelques réflexions qui ne sont pas du moment.

Il est possible qu'il se soit fait depuis quelque temps une grande révolution dans le monde moral, et que cette révolution merveilleuse en ait bouleversé tout-à-coup l'ordre et les principes. Mais avant cette époque mémorable, si l'on pouvait prendre un peu de confiance dans les résultats qu'offrent le plus évidemment l'histoire et l'expérience du cœur humain, n'aurait-on pas reconnu sans peine que ce qui agit le plus fortement sur la volonté de l'homme, c'est l'empire des choses et des circonstances ; que ce pouvoir suprême n'est balancé que par celui des passions, et ne l'est encore qu'un certain temps ; que les passions ont plus de force que les habitudes, les habitudes plus que les préjugés, les préjugés plus que les intérêts ordinaires de la vie, ces intérêts habituels plus que de simples idées de justice ou de

convenances, qu'enfin de tous les ressorts qui déterminent nos actions et notre conduite, le plus faible sans doute est celui du raisonnement, quelque admirable qu'en soit la logique ?

Si l'influence secrète d'une puissance surnaturelle n'avait pas changé tous ces rapports, penserait-on de bonne foi qu'il ne faut opposer d'autres barrières au mouvement inconstant des volontés et des passions humaines que les limites d'une idée métaphysique tracées plus ou moins heureusement ? Est-ce dans ces limites imaginaires qu'on croirait pouvoir circonscrire le mouvement impétueux d'une assemblée, d'une foule, d'une cohue de volontés ?

Serait-il encore permis de douter si le seul gouvernement qui n'a jamais existé nulle part est infailliblement le plus parfait comme le plus admirable ? s'il n'est aucun inconvénient attaché à l'unité du corps représentatif ? si, pour être fort nombreux, tout corps politique est nécessairement ami de l'ordre et de la liberté ? s'il n'est aucun danger de rassembler dans un corps unique, quelle qu'en soit la dénomination, toutes les sources du pouvoir, à lui laisser une force illimitée pour enchaîner ou briser toutes les autres ? s'il est enfin quelque règlement au monde qui, tenant de ce même corps toute l'autorité dont il est revêtu, paraisse suffisant pour contenir le despotisme de son inconstance ou de son ambition ?

En morale comme en physique on n'a guère vu, ce me semble, des forces très-actives s'arrêter d'elles-

mêmes ; ce qui modère leur action, c'est toujours une force étrangère qui leur est supérieure ou du moins égale. D'après ce principe, on était disposé à croire qu'en politique la division et le balancement des pouvoirs étaient également le moyen le plus simple d'en prévenir les abus et de les tenir tous dans les limites respectives. La France paraît disposée à tenter une grande et sublime expérience pour nous prouver le contraire. Si le succès trompait malheureusement son attente, ne risquerait-elle pas de le payer fort cher ?

On a cru long-temps que le corps dépositaire de la Puissance Législative de laquelle émanent tous les autres pouvoirs, et qui, par conséquent, tient de sa nature même le principe d'une force immense, avait besoin d'être contenu, non par de faibles liens qu'il s'imposerait lui-même et qu'il pourrait changer à son gré, mais par l'effet constant, invariable d'un partage d'intérêts et de pouvoirs qui, se balançant mutuellement, en modéreraient le mouvement et préviendraient ainsi les suites funestes qu'entraîne toujours une action trop violente ou trop précipitée.* Il me paraît évident qu'on est loin de le penser encore, car je n'imaginerai jamais qu'on ait cru sérieusement que la seule con-

* N'est-ce pas une chose infiniment remarquable que la conduite actuelle de l'Assemblée nationale comparée à celle qu'elle a montrée tant que son autorité paraissait encore balancée par celle du Monarque ? Laquelle l'Europe tranquille jugera-t-elle la plus auguste, la plus mesurée, la plus imposante ?

dition du consentement royal, telle qu'on a daigné l'admettre, serait une barrière suffisante contre les usurpations que voudrait tenter le Corps Législatif. Quelle est la résistance que lui pourrait opposer le Monarque isolé de tout ordre particulièrement attaché aux prérogatives du Trône, sans noblesse, sans armée, assis sur les débris du Pouvoir Exécutif, comme Marius sur les ruines de Carthage?

Combien l'on s'est éclairé depuis peu de mois. On avait cru long-temps que la Puissance Législative, une fois bien constituée, l'espèce de force qu'il convenait de lui laisser était plutôt une force d'inertie et de résistance, qu'une force de mouvement et d'activité. On a calculé profondément que le contraire serait bien plus neuf, bien plus hardi; en conséquence, on a proscrit tantôt avec mépris, tantôt avec fureur, toute division du Corps représentatif qui aurait pu servir à fixer l'incertitude de ses vues, la mobilité de ses projets; et plus on a senti combien il importait à la puissance du Corps représentatif de demeurer indivisible, plus on a cherché tous les moyens imaginables de diviser et de subdiviser à l'infini le Pouvoir Exécutif. On est parvenu à le réduire à des fractions si minimales, qu'il peut paraître aujourd'hui fort douteux s'il reste assez d'énergie au Pouvoir Exécutif, non pas pour se défendre lui-même, ce qui menacerait la Liberté, mais pour empêcher seulement que l'inviolabilité des Représentans de la Nation ne soit plus qu'une qualité métaphysique peu respectée de la classe la plus imposante de Messieurs leurs commettans.

Des hommes légèrement initiés dans les secrets de nos Lycurgues modernes ont osé dire qu'ils avaient fait précisément pour la Puissance Législative ce qu'il convenait de faire pour le Pouvoir Exécutif, et pour le Pouvoir Exécutif ce qu'il convenait de faire pour la Puissance Législative.

Ils ont osé dire encore que si la Liberté l'avait emporté sur le Despotisme, cela n'était pas étonnant, parce que la Liberté s'était servie de toutes les armes du Despotisme, et que l'autorité que l'on appelle aujourd'hui le Despotisme n'avait guère employé que celles de la justice et de la bonne foi; que les avantages qui appartiennent communément au petit nombre, l'accord et le secret, par une fatalité singulière dans la circonstance actuelle, semblaient avoir été le partage du plus grand nombre, etc.*

J'ai le plus profond respect pour des révolutions de brochures et de la philosophie, surtout lorsqu'elles sont appuyées par une coalition aussi terrible que celle de la populace et de l'armée, mais quelque décisifs qu'en soient les effets, je crains toujours un peu le retour de cet empire qu'il ne faut jamais oublier, celui des choses et des circonstances.

Tant de longues habitudes contrariées en même

* L'établissement de la Milice nationale a peut-être sauvé le Royaume, et surtout la Capitale, des plus grands malheurs; mais que dirait le chevalier des *Dialogues* de l'abbé Galiani, du projet de mettre habituellement toute la France en régimens? Ne le trouverait-il pas presque aussi étrange que celui de mettre toute la France en ports de mer?

temps, tant d'abus imaginaires ou réels* réformés sans égards et sans mesure, tant de pouvoirs, tant de droits, tant de prétentions de tout genre qu'on a vu sacrifier avec une si grande violence, ont amoncelé à mes yeux une masse de mécontentemens et de vengeance qui m'afflige et m'épouvante.

Si la classe la plus nombreuse des habitans de ce vaste Empire paraît animée dans ce moment de la même pensée, du même vœu, le sera-t-elle encore lorsqu'elle verra trompées, je ne dis pas les espérances que son imagination s'exagère, mais celles même qui ne seraient que justes, si les suites de la révolution qui l'enivre aujourd'hui de joie ne risquaient pas d'en rendre l'accomplissement plus difficile?

Le grand nombre ne sera-t-il pas toujours le grand nombre? Pourra-t-il acquérir les mêmes lumières, jouir des mêmes avantages que le petit nombre des privilégiés de la nature et du sort? Ceux de la Loi proscrits, les autres n'en existeront pas moins, n'en abuseront pas moins, n'en seront pas moins exposés à l'envie et à toutes les passions qu'elle inspire.

Séduit, acheté par un parti, ce grand nombre ne peut-il pas l'être demain par un autre? Ne fût-ce pas là dans tous les temps son patrimoine et sa destinée?

Dans la réunion des circonstances les plus favorables, ne pouvait-on concevoir une manière de ré-

* De ce nombre sont sans doute certains privilèges exclusifs qui, pour paraître au premier aperçu n'être profitables qu'à cinq ou six personnes et nuisibles à cent autres, n'en font pas moins le bonheur, l'agrément ou la sûreté de dix mille.

former les abus, de rétablir l'ordre qui eût épargné à la Nation des mouvemens si convulsifs, des dangers si menaçans, des scènes d'horreur si atroces ? Pour régénérer l'Empire fallait-il en croire des conseils perfides, imiter la crédulité barbare des filles de Pélias, et sur les fausses promesses d'un Génie plus cruel que Médée, déchirer la Patrie, comme elles déchirèrent l'auteur infortuné de leurs jours, dans le fol espoir de lui rendre ainsi la vie et la jeunesse ?

Une constitution sage et raisonnable ne peut manquer d'influer sur le caractère d'une Nation, en assurer le bonheur, la puissance et la liberté ; sous ce point de vue elle intéresse sans doute toutes les classes, toutes les conditions, tous les individus ; mais que de rapports politiques plus ou moins habilement combinés dont la détermination sera toujours indifférente au grand nombre ! et c'est aujourd'hui pour de semblables discussions qu'on agite la Nation entière, qu'on cherche à la soulever contre elle-même.

Nos sublimes Législateurs ont-ils calculé tous les dangers qu'il y avait à faire passer subitement une population immense de la servitude de l'autorité, d'une autorité respectée depuis tant de siècles, à la servitude de la loi, d'une loi établie d'hier, dont les dix-neuf vingtièmes de la Nation ne peuvent avoir une juste idée, et qui blesse sensiblement la classe jusqu'ici la plus intéressée à maintenir l'ordre public ? Est-ce impunément qu'ils ont cru pouvoir appeler au milieu des vices et des habitudes d'une Nation

corrompue tous les transports, toutes les agitations, tout le délire de la Liberté naissante ? Est-ce sans frémir enfin qu'ils ont pu voir les plus grands intérêts, les passions les plus violentes s'avancer jusqu'au bord du précipice, et lutter là dans les ténèbres pour décider à qui resterait l'Empire ?

Les périls et les malheurs attachés aux grandes révolutions politiques m'affectent d'autant plus vivement que j'y vois toujours la certitude d'un grand mal, et que l'espèce de bien qui peut en résulter me paraît toujours dépendre beaucoup plus du sort aveugle des événemens, que des lumières et de la volonté de ceux qui les dirigent ou croient les diriger.

Etudiez l'histoire, parcourez les annales de tous les peuples, vous verrez que les vraies sources du bonheur des individus et de la prospérité nationale, dépendantes du sol, du caractère, des mœurs, des lumières, de l'industrie d'une Nation, tiennent encore plus aux principes d'une bonne administration qu'à ceux d'une constitution plus ou moins parfaite.

Avec une bonne armée bien disciplinée on a de la force ; avec un commerce florissant, des richesses ; avec des talens, des lumières, des arts, de l'industrie, toutes les jouissances du riche, toutes les ressources du pauvre. Ces biens, les seuls peut-être qui ne soient pas imaginaires, ont existé sous toutes les formes du gouvernement, et il n'en est aucune qui puisse les garantir sans une administration sage, vigilante, éclairée. La constitution qui en serait la moins susceptible est celle qui, par sa

nature même, trop faible, trop incertaine, trop mobile, aurait une tendance habituelle vers le désordre et l'anarchie.

Voyez à la tête d'un pays libre des Séjan, des Verrès, des Catilina ; ce pays sera tout aussi malheureux que s'il était soumis à un despote. Placez sur le Trône le plus absolu des Phocion, des Aristide, des Marc-Aurèle, quelle est la République dont une pareille Monarchie pût envier le bonheur ?

Il faut toujours en revenir aux deux vers de Pope :

For forms of government, let fools contest,
Whate'er is best administered is best.

A une Dame, en lui envoyant des jarretières en échange d'un serre-tête. Par l'abbé Girod.

Jour et nuit mes liens sont doux,
Vous me serrez et me tournez la tête ;
Moi je vous serre les genoux.
En un si beau chemin faut-il que je m'arrête ?

Octobre, 1789.

Correspondance particulière et historique du Maréchal Duc de Richelieu en 1756, 1757 et 1758, avec M. Paris Duverney, Conseiller d'Etat, suivie de Mémoires relatifs à l'expédition de Minorque, et précédée d'une Notice historique sur la vie du Maréchal. Deux volumes in-8°.

Les lettres du Maréchal sont si pitoyablement écrites qu'il n'est pas aisé d'en soutenir la lecture, mais il faut pourtant les consulter comme des matériaux d'histoire assez curieux. Le Journal de

l'expédition de Minorque occupe presque tout le second volume. Pour prouver que l'auteur de la notice historique ne peut être soupçonné d'avoir présenté son héros sous un aspect trop favorable, on ne citera que l'anecdote suivante ; elle pourra donner en même temps l'idée du style et bon goût de notre panégyriste. " Il survint, dit-il, au Maréchal une maladie de peau ; on lui conseilla d'appliquer sur les parties affectées des tranches de veau, ce qui fit dire aux plaisans que *ce n'était plus qu'un vieux bouquin relié en veau.*"*

Novembre, 1789.

Elle vient de paraître enfin la seconde partie des *Confessions de J. J. Rousseau*, en deux volumes in-8°, et c'est sur une copie déposée à Genève que paraît avoir été fait l'édition. Cette seconde partie, quant au talent de l'écrivain, est assurément au dessous de la première ; elle est plus méprisable encore quant au fonds ; c'est un tissu de bassesses, de folies, souvent même de *platises*, le mot est de l'invention de Rousseau, et semble fait tout exprès pour caractériser une grande partie des détails contenus dans ce singulier ouvrage. Il y a cependant une sorte de charme attaché à cette lecture dont on ne saurait se défendre ; on se fâche, on s'indigne souvent contre l'auteur, on est tenté plus d'une fois de jeter le livre, mais on le reprend toujours, et quelque humeur que puissent donner ses injustices, ses préventions, ses extravagances, on finit par

* Ce mot est attribué au duc de Fronsac, fils du maréchal de Richelieu.

admirer le talent qui a pu jeter tant d'intérêt sur des inepties aussi bizarres, quelquefois même aussi odieuses.* Indépendamment de cette magie de style qui n'appartient qu'à Rousseau, l'on sent que tout homme capable d'impressions vives et qui se permettrait d'exprimer toutes celles qu'il a éprouvées dans le cours de sa vie, sans aucun ménagement ni pour lui-même ni pour les autres, offrirait toujours à la curiosité de ses lecteurs un attrait assez piquant; mais comment un homme qui a quelque moralité dans le cœur peut-il se déterminer à laisser un pareil ouvrage après lui? Les *Confessions* de Jean-Jacques décèlent un motif qui le rend plus coupable; il paraît évident qu'il ne s'est déterminé à se peindre lui-même avec tant de franchise que pour acquérir le droit de consacrer ainsi la mémoire de tous ses ressentimens personnels, et dans l'espérance de faire croire le mal qu'il dirait des autres comme celui qu'il jugerait à propos de dire de lui-même. Mais Rousseau, dit-on, voulait que cet ouvrage ne parût que vingt-cinq ans après sa mort, lorsqu'il serait à présumer que toutes les personnes compromises par ses aveux ou par ses préventions ne seraient plus. . . . Ah ! c'est en cela même que l'idée m'en paraît mille fois plus révoltante; se retrancher dans sa tombe pour déchirer, pour assassiner plus

* Que penser par exemple d'un homme qui, après avoir annoncé qu'il envoya ses trois enfans à l'hôpital des Enfans-Trouvés, ajoute: " Si je disais mes raisons, j'en dirais trop; puisqu'elles ont pu me séduire elles en séduiraient bien d'autres."

sûrement les objets de ses liaisons les plus intimes, n'est-ce pas ajouter à la plus noire perfidie la plus odieuse lâcheté ? Si votre âme a besoin de haine et de vengeance, laissez du moins à ceux que vous voulez poursuivre le moyen de se défendre. “ Ne voyez-vous pas, dit M. Cérutti, combien il est horrible qu'un homme, fût-il un demi-Dieu, immobile en mourant sur sa tombe les amis de sa vie, et force leurs mânes plaintifs à suivre avec opprobre les siens jusqu'à la dernière postérité ? Des confessions de ce genre sont un héritage de fureur et des legs d'infamie.”

Ce qui peut consoler infiniment les personnes calomniées dans cet ouvrage, c'est que l'ouvrage même, tout séduisant qu'il est, n'en renferme pas moins toutes les preuves de la folie de l'auteur et de l'absurde injustice de la plupart de ses visions. Un des hommes qu'il paraît avoir aimés le plus tendrement pour le haïr ensuite avec la violence la plus extravagante est M. de Grimm, mais lorsque les plaintes qu'il se permet de répandre contre lui avec tant de fiel et d'amertume cessent d'être vagues, lorsqu'il cherche à se justifier en quelque manière des torts dont il l'accuse, il ne trouve à citer que les actions en elles-mêmes les plus indifférentes, des tracasseries, de véritables misères de société sur lesquelles son imagination, offusquée de sombres vapeurs, élève les complots les plus criminels, les conspirations les plus monstrueuses ; cette démence va jusqu'à lui persuader que M. de Grimm, du fond de

son cabinet, s'était ligué avec les Puissances pour faire entreprendre à M. de Choiseul la conquête de la Corse, uniquement afin d'empêcher Jean-Jacques d'en être le législateur.

S'il y a quelque chose de clair dans l'origine de ces terribles querelles de Rousseau avec l'Encyclopédie, c'est que toutes les têtes de nos philosophes et surtout la sienne avaient été étrangement brouillées par la coquetterie de madame d'Épinay et de madame la comtesse d'Houdetot, sa belle-sœur. La première avait donné à Rousseau les preuves les plus touchantes de la plus tendre amitié, et n'en fut récompensée que par des procédés d'une ingratitude atroce. L'autre lui inspira un amour dont les transports sont peints comme il les avait sentis, en traits de feu. L'histoire de cette passion si brûlante et si malheureuse forme la partie la plus intéressante des nouvelles Confessions; en voici un détail exprimé tout-à-la-fois avec tant d'énergie et tant de décence qu'on nous pardonnera de la citer.

“ Il y avait une lieue de l'Hermitage à Eaubonne (où demeurait alors madame d'Houdetot). Je passais par les coteaux d'Andilly qui sont charmans. Je rêvais en marchant à celle que j'allais voir, à l'accueil caressant qu'elle me ferait, au baiser qui m'attendait à mon arrivée. Ce seul baiser, ce baiser funeste, avant même de le recevoir, m'embrasait le sang à un tel point que ma tête se troublait, un éblouissement m'aveuglait, mes genoux tremblans ne pouvaient me soutenir, j'étais forcé de m'arrêter,

de m'asseoir ; toute ma machine était dans un désordre inconcevable ; j'étais prêt à m'évanouir. Instruit du danger, je tâchais en parlant de me distraire et de penser à autre chose. Je n'avais pas fait vingt pas que les mêmes souvenirs et tous les accidens qui en étaient la suite revenaient m'assaillir sans qu'il fût possible de m'en délivrer, et de quelque façon que je m'y sois pu prendre, je ne crois pas qu'il me soit jamais arrivé de faire seul ce trajet impunément. J'arrivais à Eaubonne faible, épuisé, rendu, me soutenant à peine. A l'instant que je la voyais tout était réparé, je ne sentais plus auprès d'elle que l'importunité d'une vigueur inépuisable et toujours inutile, etc."

Le Nuage, apologue imité du Hollandais, par M. Mallet de Genève.

Au temps où le soleil va dorer les moissons,
Un jour que dans le ciel les vents étaient en guerre,
Un nuage de neige abattu sur la terre
Blanchit en un instant et coteaux et vallons.

“ Nous avons changé les saisons,”

Disait le nuage superbe,

“ On ne voit plus la terre, on n'aperçoit plus d'herbe,

“ Tout est couvert de nos flocons.”

Tout changement subit ne peut être durable.

Le soleil darde ses rayons,

La neige disparaît, la terre est habitable.

L'intrigant rit en vain du sage qu'il accable,

Il ne lui peut ôter nos cœurs et ses vertus.

Le Ciel parle, tout change à sa voix formidable ;

L'homme de bien triomphe, et le méchant n'est plus.

Vers pour le Vieillard âgé de cent vingt ans,
présenté au Roi et à l'Assemblée nationale.*

A l'œil des curieux ma vieillesse se livre,

Elle présente à l'homme un agréable espoir.

Je ne me fais pas voir pour vivre,

Mais je vis pour me faire voir.

*Extrait du Manuscrit d'une Femme célèbre, intitulé
Conseils à ma jeune Amie.*

Vous êtes encore loin, ma chère Pauline, du temps funeste où nous sommes forcées de nous avouer que tout passe, mais votre fille en grandissant, en attirant les regards, sera le terme de vos prétensions et le baptistère où l'on ira chercher votre âge. Par ce que vous entendez dire des autres femmes vous devez vous attendre à ce qu'on dira de vous. Pour vous mieux prémunir contre ce moment critique, il faut que je vous conte de quelle manière je l'ai passé moi-même.

J'étais parvenue à l'âge de quarante ans sans m'être aperçue d'aucune dégradation dans ma figure; soit que l'extrême parure nécessaire à mes rôles favorisât l'illusion des autres, soit qu'elle fût soutenue par la variété des personnages que je représentais, soit qu'on fût maîtrisé par les passions que je m'efforçais de bien peindre, ou par l'optique du théâtre, tous mes amis me trouvaient charmante, et mon amant m'aimait à la folie; bref je ne me doutais de rien. Un jour plus vivement pressée

* Né à Sarsie, au Mont-Jura, le 10 Novembre 1669.

du désir de plaire, je voulus ajouter à mes charmes le secours de ces parures élégantes que nous avons toujours en réserve, et qui font faire Ah. . . quand on nous voit. Me regardant continûment au miroir pour voir si mes cheveux allaient bien, il me sembla que ma femme de chambre se négligeait, qu'elle oubliait l'air de mon visage, qu'elle avait l'intention de me rendre moins jolie ce jour-là que de coutume. Cependant je demandai avec confiance le charmant bonnet qui devait tout surmonter, mais de quelque façon que je le tournasse j'en fus mécontente, je le jetai, j'en demandai vingt autres, et, confondue de n'en trouver aucun qui m'allât comme je voulais, je m'examinai scrupuleusement moi-même. Le nez sur la glace éclairée par le jour le plus pur je vis plusieurs sillons de rides sur mon front ! dans les deux coins de mes yeux ! dans le tour de mon cou ! la blancheur de mes dents n'avait plus le même éclat ! mes lèvres étaient moins fraîches, mes yeux moins vifs, et malheureusement je me portais bien dans ce moment-là ! Forcée de m'avouer que ce n'était pas la faute de ma femme de chambre et de mes bonnets, que c'était moi qui n'était plus la même, je fondis en larmes. Quelle faiblesse ! direz-vous. Hélas ! j'aimais, mon bonheur dépendait de plaire, ma raison m'ordonnait de n'y plus prétendre ! Ce moment fut affreux, ma douleur dura près de six mois ; elle était d'autant plus pénible qu'il fallait la cacher pour n'en pas avouer la cause ; mais dès le

premier moment de cette cruelle découverte je me vouai à la plus grande simplicité ; en n'attirant plus les yeux sur ma parure je me flattai d'échapper plus aisément aux coups d'œil de détail ; la critique et l'envie doivent au moins se taire devant celles qui se font justice ; je n'exigeai plus rien ; en redoublant tous les soins de l'arnour je n'en parlai plus le langage, insensiblement j'en réprimai tous les désirs. Ma conduite frappa, l'on m'en demanda compte, on fut touché de celui que je rendis, j'obtins par là de jouir encore cinq ans d'un cœur que beaucoup de femmes me disputaient, et que la jouissance d'une grande fortune me fit perdre sans retour.

Faites vos réflexions là-dessus, ma chère amie. Arrivées à l'âge de trente ans, les hommes ont la sottise de nous constituer vieilles et de blâmer en nous ce qu'ils osent prétendre pour eux dans la plus dégoûtante caducité ; cette injustice est plus digne de pitié que de colère, ne vous en offensez point et n'y sacrifiez jamais rien ; c'est votre vanité, votre délicatesse, votre raison qu'il faut consulter pour savoir ce que vous avez encore à prétendre. Vous ne pouvez alors dissimuler que chaque jour va vous enlever une grâce, mais votre âme exercée par le temps et l'expérience voudra sûrement les remplacer par des vertus ; elles vous assureront un empire bien plus doux, bien plus durable que celui de la beauté.

Décembre, 1789.

Lettre de M. Pitra, Conseiller Administrateur au département des domaines de la ville de Paris.

Ce n'est pas un éloge de Vernet que j'ai l'honneur de vous adresser, ce sont seulement quelques faits épars de la vie de cet homme célèbre, recueillis dans l'intimité de sa société, seul hommage que je puisse rendre à l'amitié dont il m'honorait. Je regrette bien de n'avoir pas prévu qu'un jour j'aurais à vous entretenir de ce grand peintre ; il aimait à parler de son enfance, de ses études, de ses voyages ; on pouvait le questionner sur tous les instans de sa vie, il se plaisait à raconter, et j'aurais pu l'engager sans indiscretion à me communiquer beaucoup d'anecdotes plus intéressantes peut-être que celles dont j'ai conservé le souvenir. Au reste, l'histoire de Vernet*, comme celle de tous les grands talens, est dans leurs ouvrages : c'est à un homme de l'art à écrire la vie de ce grand peintre. Je vais seulement vous en rappeler quelques traits qui vous feront peut-être aimer son caractère autant que vous admirerez son génie.

Vernet fut de ce petit nombre d'hommes qui annoncent presque en naissant ce qu'ils doivent être un jour. Son père était peintre à Avignon ; son talent et sa fortune étaient médiocres. Sa

* Claude Joseph Vernet, peintre du Roi, conseiller de son Académie royale de peinture et de sculpture, membre de plusieurs autres Académies, né à Avignon le 14 Août 1714, d'Antoine Vernet et de Thérèse Garnier, mort à Paris le 3 Décembre 1789.

mère lui a souvent raconté que le hochet qui lui plaisait davantage et avec lequel elle était sûre de le faire taire lorsqu'il criait, était un des pinceaux de son père. Ce fait, qui ressemble un peu à un conte de bonne femme, paraîtra mériter plus d'attention lorsqu'on saura que cet enfant s'amusa, dès l'âge de trois ans, avec les crayons de son père ; on était obligé de les cacher soigneusement, parce qu'il s'emparait de tous ceux qu'il trouvait, et ne manquait pas, comme on peut croire, de gâter les dessins qu'il s'avisait de retoucher. Ce qu'il y a de sûr, c'est que Vernet, à l'âge de cinq ans, commençait à dessiner la figure, et sa mère, à son retour d'Italie, lui montra plusieurs têtes qu'il avait dessinées à cet âge, et qu'elle avait conservées. A sept ou huit ans son père lui donna une petite palette et un chevalet. Il lui accordait, pour récompense de ses études de dessin, la permission de peindre les esquisses dont il était le plus satisfait. Il le destinait à peindre l'Histoire, et les dispositions du jeune Vernet faisaient espérer qu'il réussirait dans ce genre. Ses progrès furent même si rapides et si marqués, que les amis de son père le déterminèrent à l'envoyer de bonne heure à Rome perfectionner son talent naissant par l'étude des grands modèles. Vernet avait quinze ans et demi lorsqu'il partit d'Avignon. Son père lui remit une douzaine de louis et le recommanda à un voiturier qui se chargea de le conduire à Marseille. Vernet m'a souvent raconté que c'est de ce voyage que date

la première impression du sentiment qui déterminait son choix pour le genre dans lequel il s'est rendu si célèbre. La Provence, qui touche presque aux portes d'Avignon, offre aux voyageurs des sites et des paysages qui tranchent d'une manière très-sensible avec ceux du Comtat. Le conducteur du jeune Vernet pouvait à peine l'empêcher de s'arrêter à chaque pas pour dessiner ce groupe de montagnes dont la forme et la stérilité annoncent le voisinage de la mer, tandis que les plaines qui les bordent offrent une végétation accélérée par la chaleur du plus beau soleil, et des routes bordées de grenadiers et d'autres arbustes odoriférans. Vernet n'a jamais oublié l'impression que lui fit éprouver la vue de la mer, lorsqu'il la découvrit pour la première fois de la *Viste*, montagne située à deux lieues de Marseille. Cet immense bassin qui se prolonge à perte de vue, les îles d'If, de Pomèguai, de Ratoneau, placées en face à trois lieues de distance de la terre, comme des fabriques mises au milieu de ce lac immense pour en briser l'uniformité; la tour du Bouc qui se termine en se perdant dans l'horizon; Marseille et cette foule de bastides qui couronnent la droite de ce tableau; le petit port et la péninsule des Martigues, placée sur la gauche de cette grande rade à laquelle une multitude de vaisseaux donnent une sorte de vie et de mouvement; tout l'ensemble de ce superbe spectacle enflamma le génie de notre jeune peintre, et ce moment décida qu'il ferait tous les chefs-d'œuvre de marine dont il a enrichi l'Europe.

Vernet s'élança de sa voiture, saisit ses crayons, s'assit au pied d'un rocher qui l'abritait du soleil, et ni les instances, ni les prières de son conducteur ne purent parvenir à l'en arracher et à l'engager à le suivre. Il ne quitta ses crayons que lorsque le soleil cessa de l'éclairer ; ce ne fut qu'alors qu'il rejoignit, mourant de faim, le voiturier à l'auberge où celui-ci l'attendait. Le lendemain Vernet se procura de la toile et des couleurs, et se tint renfermé sept jours pour peindre le plus détestable tableau de marine qu'il ait fait, dit-il, de sa vie, mais qu'il aurait bien voulu retrouver, lorsque dix ans après il revint de Rome à Marseille composer cette fameuse *Tempête* qu'il fit pour M. Poulhariès, négociant de cette ville, tableau qui rendit si célèbre le burin de Baléchou, compatriote de Vernet, établi depuis en Angleterre.

C'est au port de Marseille que Vernet s'embarqua pour aller à Rome. Le vaisseau sur lequel il était essuya une tempête terrible à la hauteur de l'île de Sardaigne. Déjà le vent qui s'élevait annonçait à l'équipage le danger qui le menaçait, mais ce danger était une bonne fortune pour notre jeune peintre. Il demanda, il obtint d'être attaché sur le pont au grand mât, et là, ballotté en tout sens, couvert à chaque instant de lames d'eau, s'il ne put dessiner aucun des effets de la mer en courroux, il les vit, les grava dans sa mémoire, qui n'oublia jamais rien de ce qu'il avait vu ; et c'est peut-être à la vue de cette tempête que nous devons les tableaux si multi-

pliés et si variés qu'il a faits de ces sublimes accidens de la nature.

Vernet, arrivé à Rome, faisait des dessins qu'il vendait fort mal. Des dessins de marine ne peuvent en général être bien appréciés que par des connaisseurs ; ce genre, plus qu'aucun autre, a besoin des couleurs pour parler aux yeux qui ne sont pas bien exercés, et l'effet de son application ne se devine pas comme dans les dessins d'histoire. Vernet essaya de peindre de petites marines ; long-temps il se crut très-heureux de trouver à les placer pour un sequin ou deux. Son père ne lui envoyait plus d'argent, et Vernet, gagnant à peine de quoi vivre, allait rejoindre sa patrie, lorsqu'on lui conseilla de se présenter avec deux jolies petites marines chez un Cardinal qui aimait les arts. Vernet, repoussé par le suisse du cardinal, se retirait tristement sans avoir pu parvenir à le voir, lorsqu'un ami qui le rencontra lui apprit que l'on ne parvenait à parler à un Prince de l'Eglise que comme aux autres. Il retourna chez Son Eminence, donna la *bona mana* à ses gens, et fut introduit. Le Cardinal regarda les tableaux, lui en donna le prix, et notre jeune peintre fut fort étonné lorsqu'il l'entendit ordonner de lui compter quatre louis. Le Cardinal encouragea Vernet par tout ce qu'il ajouta d'éloges à sa munificence, et fit sa réputation. Je regrette, surtout à ce titre, de n'avoir pas retenu le nom d'un homme sans lequel peut-être Vernet eût été obligé de quitter un art qu'il a tant illustré. Vernet, encouragé, employé,

ne négligea rien pour perfectionner son talent. La partie de son art qu'il étudia davantage fut celle des tons si différens du ciel ou de l'atmosphère dont l'effet est si important sur les objets qu'il environne. Il m'a raconté qu'il n'apprit si bien à connaître la différence des teintes du ciel le plus pur que par les études suivies qu'il en avait faites dans les différentes campagnes dont Rome est entourée. Un jour il avait peint le ciel le plus pur, et ses reflets sur tous les objets de son tableau lui avaient paru de la plus grande vérité. Il revint le lendemain à la même place, le ciel était sans nuage comme la veille, l'air aussi pur, et son tableau ne lui offrait pas cette vérité de ton et de lumière qui l'avait rendu si heureux la veille ; tous les objets de son tableau lui offraient une teinte différente de celle qu'il croyait avoir si bien saisie. C'est alors que, convaincu de cette variété des couleurs de l'atmosphère si fugitive et si dépendante de celle des vents, il imagina des tablettes qu'il portait continuellement avec lui, sur lesquels il peignait non-seulement les teintes différentes de l'azur du ciel, mais les tons divers et les accidens de lumières que la différence de couleur du ciel reportait sur les objets. C'est dans ce *souvenir**

* C'était, dit l'auteur d'un article inséré dans le *Moniteur universel*, c'était un alphabet de tons qu'il portait toujours sur lui dans un livre garni de plusieurs feuilles blanches. Les caractères divers de son alphabet étaient accolés à autant de teintes différentes, S'il voyait au milieu des plus brillantes couleurs se lever ou se coucher le soleil, un orage s'approcher ou s'enfuir, il ouvrait ses tablettes, et aussi promptement que l'on jette dix ou douze lettres sur le papier, il indiquait toute la gradation des tons du ciel qu'il admirait.

si précieux que Vernet puisait pour ainsi dire l'air de ses tableaux et cette grande entente des effets de la lumière dont la vérité distingue particulièrement ses chefs-d'œuvre.

Des études semblables, trop souvent négligées par les peintres, hâtèrent la réputation de Vernet. Il n'avait que vingt ans, et ses tableaux étaient déjà fort estimés; mais Vernet aimait les plaisirs, ne travaillait point assez et dépensait son argent. Il logeait chez un perruquier qui, comme presque tous les Romains, aimait la peinture, et se trouvait glorieux de loger chez lui un artiste célèbre. Le perruquier avait laissé accumuler plusieurs mois de loyer que Vernet ne s'empressait pas de payer. Son hôte montait souvent chez lui et le voyait peindre en silence; enfin Vernet, qui imputait cette assiduité à l'argent qu'il devait au perruquier, lui parla de sa dette. Il fut bien étonné de s'entendre dire par son hôte que, voyant qu'il ne pouvait pas satisfaire aux demandes de tableaux que lui faisaient tant de grands personnages, et mourrant d'envie d'avoir un des siens, il avait cru que le moyen le plus sûr de l'obtenir, était de laisser accumuler la somme qu'il lui devait, persuadé qu'il aimerait mieux s'acquitter en lui faisant un tableau qu'en tirant à la-fois tout cet argent de sa poche. Flatté de cette espèce de ruse, Vernet promit au perruquier de le satisfaire à son gré; mais celui-ci lui témoigna un si grand désir d'avoir le tableau qu'il venait d'achever et qu'il avait vu faire sous ses yeux,

que, pressé par ses instances, Vernet consentit à le lui donner. Il avait oublié que ce tableau était promis au Cardinal son protecteur. Son Eminence arrive, elle est enchantée, elle annonce au jeune peintre qu'elle regarde ce tableau comme son chef-d'œuvre, et ordonne à ses gens de le porter dans sa voiture, lorsque le perruquier tombe à ses pieds en la priant d'avoir pitié de lui, et lui annonce en fondant en larmes qu'il ne survivra pas à la perte de ce tableau. Vernet interdit, mais interpellé par le Cardinal, lui avoua la cause d'une scène si singulière ; le Cardinal lui-même, touché de l'amour de ce perruquier pour l'art, justifia l'indiscrétion de Vernet en permettant que le tableau restât au perruquier. C'est un *Point du jour*, un des meilleurs tableaux que Vernet ait laissés à Rome.

Notre jeune peintre aimait passionnément la musique. Il était lié de la plus étroite amitié avec le célèbre Pergolèse ; cette amitié fut si tendre, qu'on ne prononçait presque jamais devant Vernet le nom de Pergolèse sans que les souvenirs que ce nom lui rappelait ne lui fissent répandre des larmes : ils vivaient presque continuellement ensemble. Le peintre avait chez lui un forte-piano pour amuser son ami, et de même le musicien avait chez lui un chevalet et des palettes : l'un faisait de la musique pendant que l'autre peignait, et Vernet m'a souvent dit que ces momens ont été les plus heureux pour son génie et pour son cœur ; les chants de Pergolèse lui donnaient le sentiment de la plus belle nature : et

souvent, disait-il, j'ai dû les teintes les plus suaves et leur accord à l'impression que me faisaient éprouver le charme de l'harmonie et la douce voix de mon ami. C'est ainsi que Vernet vit créer le *Stabat* et la *Serva Padrona* : cet intermède eut le plus grand succès ; mais le *Stabat*, fait pour un petit couvent de religieuses, dans lequel Pergolèse avait une sœur tourière, n'en eut presque point. Pergolèse, qui, en composant rapidement ce chef-d'œuvre, n'avait cru ou voulu faire qu'un acte de complaisance, se moquait de son ami, affligé d'un succès qui démentait l'opinion qu'il avait conçue de cette composition. Ce fut Vernet qui fit entendre une seconde fois ce sublime *Stabat* à des *Dilettanti* ; sans Vernet cet ouvrage fût resté enfoui dans le cloître pour lequel il avait été fait. Il eut le plus grand succès ; on regarda dès-lors cette composition comme le chef-d'œuvre de Pergolèse, et la postérité confirmera ce jugement, parce que, dans les arts, ce qui est vraiment beau ne dépend jamais des caprices de la mode.

Le sentiment musical de Vernet et l'amour qu'il avait pour cet art lui firent accueillir avec intérêt Grétry quand il vint à Paris : il devina son talent, il prédit ses succès, et je lui ai souvent entendu dire que quelques traits de la figure de Grétry, sa constitution délicate et surtout plusieurs de ses chants simples et expressifs, lui rappelaient douloureusement l'homme immortel à qui la musique a dû sa plus grande puissance, puisque c'est à Pergolèse qu'elle

doit cette attention à l'expression des paroles, et cette intention dans les accompagnemens dont ce grand homme a donné à l'Italie les premiers modèles.

Vernet a démenti constamment la fausse tradition que Pergolèse était mort empoisonné. Les grands talens sont comme les princes dont le règne ou les actions ont eu de l'éclat; on se plait à ne pas vouloir qu'ils meurent d'une mort naturelle, et on croit ajouter à l'intérêt qu'ils ont inspiré pendant leur vie, en la leur faisant perdre par des circonstances extraordinaires. Pergolèse mourut dans les bras de son ami, d'une maladie qui l'avait fait languir plusieurs mois.

Vernet nous a été enlevé rapidement par une fluxion de poitrine. Bon mari, bon père, excellent ami: si ce grand peintre emporte les regrets de ceux même qui ne le connaissaient que par ses ouvrages, il en a laissé de bien plus douloureux à ses amis: il pouvait compter dans ce nombre tous ceux qui jouissaient habituellement de sa société, qu'il savait rendre intéressante, sous des rapports même qui ne tenaient en rien à l'art qu'il a tant illustré. Il y a eu, disait-il lui-même, des hommes au-dessus de moi dans presque toutes les parties du genre auquel je me suis appliqué; mais je puis me flatter, je crois, qu'aucun ne les a réunies toutes au même degré, et c'est qui peut bien me donner sur eux quelque avantage.

Le Don patriotique.

Un quidam bon mari, mais meilleur citoyen,
 Rêvant patriotisme et songeant au moyen
 Que Necker a trouvé de sauver la Patrie,
 Lui dit : Voyez ma femme, elle est jeune et jolie,
 Elle inspire à-la-fois l'amour et l'amitié.
 Je vous devais mon quart, je donne ma moitié.

*Gallicæ Felicitatis publicæ
 Monumentum.*

Anno MDCCLXXXIX.

Principibus fugatis ;
 Fide Militum mutatâ ;
 Plebe armatâ, fæce imperante ;
 Vectigalibus negatis ;
 Vacuo Ærario :
 Incertâ et impeditâ Annonâ ;
 Castellis Nobilium incensis ;
 Sacerdotibus miserrimo ludibrio traditis ;
 Donariis Templorum ablatis ;
 Confusis ordinibus ;
 Juribus adæquatis ;
 Permixtis Provinciis ;
 Legibus eversis ;
 Versaliis captis ;
 Custodiâ Regis à sicariis exturbatâ ;
 Ipso Rege innoxio, inermi, in Urbem adducto,
 Incarcerato,
 Decreta quævis sanciente,
 Suadente Mirabeau ;
 Philippo Aurelianensi machinante,
 Spectante, largiente,
 Demum profugo ;
 Administrante Neckro ;

Stupente ac detestante Europâ ;
Inter suspendia, incendia, cædes,
Galliâ deliberante et lætabundâ,
Felicitas publica.

*Copie d'une Lettre de madame la marquise de
Champcenetz à un Député démagogue.*

De Naples, le 16 Novembre 1789.

Voyez où vos beaux principes ont précipité une malheureuse créature ! Sur les bords d'une mer furibonde d'un côté, et de l'autre, au pied d'un volcan, qui ressemble comme deux gouttes d'eau à votre Assemblée nationale ; car, comme elle, tout ce qui en sort détruit tout, ravage tout, et fait fuir tous ceux qui aiment à dormir en paix.

Vous m'aviez promis de me donner des nouvelles ; mais cette fameuse Constitution à faire ou à défaire, et un Royaume, le plus beau Royaume de l'univers, à détruire, vous occupent trop pour vous laisser le loisir de penser aux pauvres victimes de vos fureurs. J'ai donc fait 400 lieues pour ne pas me trouver sous la lave. J'ai cru que je serais dédommée de l'éloignement de ma Patrie par un beau ciel, par un beau sol et de belles villes, et je n'ai encore rien vu qui puisse être comparé à Paris, la *Lanterne* ôtée. Quant au ciel, il est ici cent fois plus vilain qu'en France. L'Italie ressemble au Paradis terrestre avant la création de l'homme ; il n'y manque plus qu'un peuple digne de l'habiter et de le cultiver. Je vous proteste que je n'ai rien trouvé au bout de ma course qui puisse

me faire oublier un instant, je ne dis pas mes chers Français, mais ma chère France. Ah ! quelle mauvaise idée a passé par la tête des Français de vouloir se faire législateurs ! Et la vôtre, de quoi se mêle-t-elle ! Mon Dieu, que je vous hais depuis que je suis ici ! Car c'est vous et vos dignes complices qui m'y ont excitée. La Liberté fait peur quand elle vient au monde, et j'en suis dégoûtée pour la vie.

Mais dites-le-moi, quel bien avez-vous fait ? Vous avez tout détruit. Je ne vous dirai pas qu'on vous blâme partout, qu'on vous déteste partout, mais je vous dirai quelque chose de bien plus fort, c'est que partout on se moque de vous.

Vous avez fait plus que Dieu, car vous avez créé le chaos dont est sorti un peuple de Cannibales ; voilà le produit net de vos travaux. Au demeurant, dans tous les pays où j'ai passé on déplaît au Gouvernement quant on veut parler des affaires de France, et ici même il est défendu à tous sujets de *parler* de la France, de la Reine, ni de l'Assemblée nationale, sous peine d'être enfermés, et aux étrangers sous peine d'être chassés du Royaume ; si bien que moi qui ai besoin de dire beaucoup de ces maudits Etats-Généraux, je suis obligée de me faire entendre de 400 lieues pour m'en passer la fantaisie. Mais dites-le-moi donc, quand pourrai-je retourner chez moi en sûreté ? Quel infernal pays que toute cette Italie ! Pendant mon séjour à Rome on y reçut la nouvelle qu'à quinze lieues de là deux villages venaient d'être engloutis par un tremblement

de terre ; ce petit accident ne fit pas plus d'effet que la promenade des têtes coupées n'en fit sur vous autres Messieurs les Législateurs.

Enfin, où en sont les choses ? Etes-vous au bout de toutes vos extravagances ? Combien de vos victimes dont vous avez précipité les jours et empoisonné la fin ! Un jour viendra où la Nation entière verra combien elle a été trompée par des charlatans, s'apercevra que vous n'avez fait de votre effrayant pouvoir que l'instrument de vos haines et de votre ambition. Recevez ces tristes vérités, et ne doutez pas que je ne fasse tous les jours des vœux contre vous.

Regrets d'un Sybarite.

Temps heureux où régnaient Louis et Pompadour !
 Temps heureux où chacun ne s'occupait en France
 Que de vers, de romans, de musique, de danse,
 Des prestiges des arts, des douceurs de l'amour !
 Le seul soin qu'on connût était celui de plaire ;
 On dormait deux la nuit, on riait tout le jour ;
 Varier ses plaisirs était l'unique affaire ;
 A midi, dès qu'on s'éveillait,
 Pour nouvelle on se demandait
 Quel enfant de Thalie ou bien de Melpomène
 D'un chef-d'œuvre nouveau devait orner la scène ;
 Quel tableau paraîtrait cette année au Salon ;
 Quel marbre s'animait sous l'art de Bouchardon ;
 Ou quelle fille de Cythère,
 Astre encore inconnu, levé sur l'horison,
 Commençait du plaisir l'attrayante carrière.
 On courait applaudir Dumesnil ou Clairon,
 Profiter des leçons que nous donnait Voltaire,
 Voir peindre la Nature à grands traits par Buffon.

Du profond Diderot l'éloquence hardie
Traçait le vaste plan de l'Encyclopédie ;
Montesquieu nous donnait l'esprit de chaque loi ;
Nos savans mesurant la terre et les planètes,
Eclairant, calculant le retour des comètes,
Des peuples ignorans calmaient le vain effroi.
La renommée alors annonçait nos conquêtes ;
Les Dames couronnaient au milieu de nos fêtes
Les vainqueurs de Lawfeld et ceux de Fontenoi.
Sur le vaisseau public les passagers tranquilles
Coulaient leurs jours gaîment dans un heureux repos,
Et sans se tourmenter de soucis inutiles,
Sans interroger l'air et les vents et les flots,
Sans vouloir diriger la flotte,
Ils laissaient la manœuvre aux mains des matelots,
Et le gouvernail au pilote.

*La Journée des Dupes, pièce tragi-politi-comique,
représentée sur le Théâtre national par les grands
Comédiens de la Patrie. Brochure in-8^o de 86 p.*

Ce n'est qu'une caricature, une ébauche au premier trait, mais dont l'idée est comique et l'exécution facile et gaie. L'auteur fait revenir M. de La Peyrouse en France dans les premiers jours d'Octobre avec un jeune Indien, prévenu le plus favorablement du monde sur les délices de ce beau pays. Tu vas surtout admirer, lui dit ce brave marin, l'urbanité, la douceur de ce peuple aimable, son idolâtrie pour son Roi, cet esprit piquant et ingénieux qui fait de la Capitale le temple des Arts, des spectacles enchanteurs, une police plus étonnante encore, les plaisirs et la sûreté attirant de

toutes parts des voyageurs curieux. Tu seras touché surtout de l'accueil flatteur dont ce peuple généreux va récompenser mes travaux et mes dangers..... Un homme du peuple qui a saisi quelques mots de cette conversation ne manque pas de le prendre pour un aristocrate et court vite chercher du monde pour l'arrêter. Le peuple s'attroupe autour du voyageur et lui crie : *A bas la cocarde blanche !* on la lui arrache, on lui prend ses boucles, sa montre ; on dépouille de même le jeune Indien en lui disant : *Il faut que tu fasses un don patriotique.* La patrouille survient, c'est M. Garde-Rue qui la commande. Ah ! Monsieur, lui dit M. de La Peyrouse, que vous venez à propos pour me tirer des mains de ces brigands !.....Modérez-vous, Monsieur, répond l'officier de la Garde nationale, ces brigands sont des hommes. Les Droits de l'Homme sont en vigueur, je n'ai que la voie de la représentation jusqu'à ce que la Loi Martiale ait été publiée.Le peuple cependant ne cesse de crier : *C'est un aristocrate, à la Lanterne !*.....Patience, Messieurs, dit M. Garde-Rue, je ne viens pas ici m'opposer à la volonté souveraine de la Nation, mais vous ne refuserez pas sans doute d'entendre cet homme. Il l'interroge. Qui êtes-vous, Monsieur ?—Monsieur, je suis un voyageur.—Vous avez donc un passeport de votre District ?—Que voulez-vous dire, Monsieur ?—Vous savez bien, depuis que nous sommes libres, que l'on ne voyage pas sans permission de sa Paroisse ?.....Les réponses de

M. de La Peyrouse ne paraissent nullement satisfaisantes, M. Garde-Rue dit à la troupe : *Messieurs les soldats, attention, je vous prie, au commandement : Faites-moi l'honneur d'envelopper cet homme.*

.. Un grenadier traduit le commandement en style plus clair ; et pour consoler M. de la Peyrouse fort étonné de se voir emmené comme un criminel : Que voulez-vous, dit M. Garde-Rue, vous êtes venu dans un mauvais moment, et vous voilà justement entre les Droits de l'Homme et la Loi Martiale.—Expliquez-moi ces énigmes.—Voici ce dont il s'agit. Nous avons obtenu les Droits de l'Homme ; dès ce moment tout ce que vous appelez en votre langage aristocratique brigands, canaille, règne et fait tout ce qui lui plaît : quand cela devient trop fort on publie la Loi Martiale ; c'est une finesse des aristocrates, parcequ'alors on tue tout le monde, ce qui établit l'équilibre et fait une compensation, etc.

Cette facétie a été faite, dit-on, dans une soirée à Petit-Bourg, chez madame la duchesse de Bourbon, par messieurs de Puységur et Bergasse.

Janvier, 1790.

Anecdote oubliée dans les Confessions de J. J. Rousseau et recueillie par M. Cérutti dans une conversation avec M. le Baron d'Holbach.

On n'imaginerait jamais la scène qui décida notre rupture. (C'est M. le Baron d'Holbach qui parle.) Il dînait chez moi avec plusieurs gens de lettres, Diderot, Saint-Lambert, Marmontel, l'abbé Raynal

et un curé qui après le dîner nous lut une tragédie de sa façon. Elle était précédée d'un discours sur les compositions théâtrales dont voici la substance. Il distinguait la comédie et la tragédie de cette manière : dans la comédie, disait-il, il s'agit d'un mariage, et dans la tragédie d'un meurtre. Toute l'intrigue dans l'une et dans l'autre roule sur cette péripétie : Epousera-t-on, n'épousera-t-on pas ? Tuera-t-on, ne tuera-t-on pas ? On épousera, on tuera, voilà le premier acte. On n'épousera pas, on ne tuera pas, voilà le second acte. Un nouveau moyen d'épouser et de tuer se présente, et voilà le troisième acte. Une difficulté nouvelle survient à ce qu'on épouse et qu'on tue, et voilà le quatrième acte. Enfin, de guerre lasse, on épouse et l'on tue, c'est le dernier acte.....Nous trouvâmes cette poétique si originale qu'il nous fut impossible de répondre sérieusement aux demandes de l'auteur, j'avouerai même que moitié riant, moitié gravement, je persiflai le pauvre curé. Jean-Jacques n'avait pas dit le mot, n'avait pas souri un instant, n'avait pas remué de son fauteuil; tout-à-coup il se lève comme un furieux, et s'élançant vers le curé, il prend son manuscrit, le jette à terre, et dit à l'auteur effrayé : Votre pièce ne vaut rien, votre discours est une extravagance, tous ces Messieurs se moquent de vous ; sortez d'ici, et retournez vicarier dans votre village...Le curé se lève alors non moins furieux, vomit toutes les injures possibles contre son trop sincère avertisseur, et des injures il aurait passé aux

coups et au meurtre tragique si nous ne les avions séparés. Rousseau sortit dans une rage que je crus momentanée, mais qui n'a pas fini, et qui même n'a fait que croître depuis. Diderot, Grimm et moi nous avons tenté vainement de le ramener, il fuyait devant nous. Ensuite sont arrivées toutes ses infortunes auxquelles nous n'avions de part que celle de l'affliction. Il regardait notre affliction comme un jeu, et ses infortunes comme notre ouvrage. Il s'imagina que nous armions le Parlement, Versailles, Genève, la Suisse, l'Angleterre, l'Europe entière contre lui. Il fallut renoncer non à l'admirer ni à le plaindre, mais à l'aimer ou à le lui dire.

Février, 1790.

*Doris, églogue; * par M. le prince Baris de Galitzin.*

Le soleil a déjà terminé sa carrière,
Et l'horizon au loin voit pâlir sa lumière ;
Vesper de son noir crêpe enveloppe les cieux,
La Lune va monter sur son char radieux.
Secouant ses pavots, cette nuit bienfaisante
Répand sur les mortels une nuit imposante,
Au gazon si long-temps brûlé par la chaleur
La rosée a rendu sa première fraîcheur.

Viens, Doris, viens, suis-moi dans ce lieu solitaire
Où rien ne trouble plus le calme de la terre ;
Là nous respirerons le doux parfum des airs.
Tandis qu'autour de nous tout dort dans l'univers,
Zéphire ici vient seul dans sa course volage
De son souffle léger balancer le branchage.
Doris, ne vois-tu pas ? Il t'invite à venir.
Goûter dans ce bosquet un tranquille loisir.

* Ces vers, d'un Prince russe, dans une langue qui n'est pas la sienne, ont paru mériter d'être conservés. (Note de l'Editeur.)

Regarde l'épaisseur de ce sombre feuillage
Aux rayons de Phébé disputant le passage.
Entends de ces oiseaux les nocturnes accens,
Le rossignol surtout, il s'adresse aux amans.
Vois cette onde languir en sa course plus lente,
Elle se plaint aussi de ma bergère absente ;
Tout ici dès long-temps demandait son retour,
Le ruisseau, les zéphirs, les bois...et mon amour.

Ainsi parlait Tircis à sa jeune bergère ;
Tircis depuis trois ans s'efforçait de lui plaire,
Mais il n'avait encore osé peindre ses feux ;
On parle mal d'amour quand on est amoureux.
Cependant de la nuit le calme et le silence
Au timide berger donnent plus d'assurance,
Et pressé par l'ardeur de son tendre souci,
A sa bergère enfin il le déclare ainsi :
Quoi ! Doris, tu pourrais dans l'âge heureux de plaire
Au charmant dieu d'amour montrer un front sévère !
Tu fus toujours cruelle à ma constante ardeur.
Ta raison peut jouir des chagrins de ton cœur.
Mais non, ne rougis point d'une flamme si belle,
Contemple l'univers, tout s'anime par elle.
Ce sentiment divin doit-il craindre le jour ?
La honte est pour le vice et non pas pour l'amour.
Ah ! si tu connaissais cette volupté pure
De deux jeunes amans, enfans de la Nature,
Que l'amour a liés de ses chaînes de fleurs,
Et qui sont déjà prêts à goûter ses douceurs,
Tu redemanderais à la bonté suprême
Ces momens écoulés loin de celui qui t'aime.
Mais l'espérance encor soutient ma vive ardeur :
L'espérance de l'homme est la plus longue erreur.
Sitôt que d'un berger les accens plus sensibles
D'une belle ont troublé les sentimens paisibles.
Qu'elle sent de l'amour l'aimable émotion,
Que son cœur s'est rendu quand sa bouche a dit non,

Quand les tendres larcins, la douce violence
Rendent l'amant vainqueur de tant de résistance,
Quand tous ces jeux divers, inventés par l'amour,
Ont embrasé leurs sens plus épris chaque jour,
Alors un nouvel astre à leur âme enivrée
Fait goûter sa douceur trop long-temps ignorée,
Sur leurs yeux se répand un prestige enchanteur,
Tout s'embellit pour eux de leur propre bonheur.
Ensemble ils se plaindraient même à verser des larmes ;
Pour les cœurs amoureux le chagrin a ses charmes.
Ainsi de ces amans on voit couler les jours
Comme un ruisseau tranquille en son paisible cours.
Doris, ne sens-tu pas s'élever dans ton âme
Ces mouvemens confus d'une naissante flamme,
Ces chagrins inquiets, plus doux que les plaisirs,
Cette douce langueur qui suivent les désirs ?
Dans tes regards se peint un sentiment plus tendre,
Avec plus d'intérêt tu consens à m'entendre ;
Je le vois, des soupirs s'échappent de ton sein,
Ils m'annoncent sans doute un plus heureux destin.
Cependant tous les deux approchaient du bocage.
Tircis fut plus pressant, plus tendre en son langage,
Il peignit avec feu ce que son cœur sentait.
Doris ne disait rien, mais Doris l'écoutait.
Mille amans, poursuit-il, sont jaloux de te plaire.
Les plus riches bergers aiment tous ma bergère.
Tityre et Licidas, dont les nombreux troupeaux
Couvrent au loin les prés voisins de ces hameaux,
Tityre et Licidas t'adressent leur hommage.
Mon trésor, c'est mon cœur, je n'ai rien d'avantage ;
Mais crois-en ce cœur tendre, il parle sans détour,
S'ils ont plus de richesse, ils ont bien moins d'amour.
Ce feu que je nourris, que ta présence augmente,
Qui consume mon cœur, le charme et le tourmente,
N'est point un sentiment volage et passager
Que fait naître un instant, qu'un instant peut changer.

Profondément empreint dans mon cœur tout de flamme,
 Ce sentiment en moi n'est, hélas ! que mon âme,
 Et souvent dans le trouble où s'égarant mes sens
 Ce n'est plus pour les dieux que brûle mon encens.
 Quand tu fuis loin d'ici, par un sort trop funeste,
 Le plaisir suit tes pas, mon chagrin seul me reste ;
 L'aurore ne vient plus répandre sa fraîcheur,
 Le gazon est flétri, la rose est sans odeur ;
 Tout semble prendre part à ma douleur mortelle,
 Et ce sont mes ennuis que chante Philomèle.
 Tircis se tut...Doris interdite et sans voix
 Lui tend la main, soupire et le suit dans le bois.
 Témoin de leurs désirs, ô nuit tranquille et sombre,
 Protège leurs amours, couvre-les de ton ombre !
 Vous, oiseaux, redoublez vos concerts amoureux ;
 Dans ce bocage épais deux amans sont heureux.

*Le Cerf-Volant, Fable ; par M. le marquis de
 Bonnavy, député de Nevers.*

Le plus noble hochet de notre adolescence,
 Un cerf-volant audacieux,
 Echappant un beau jour à la main qui le lance,
 Quitte la terre et dans les cieux
 Avec majesté se lance ;
 Mais bientôt oubliant sa fragile substance,
 Comme les parvenus il est présomptueux.
 Admirez tous mon vol sublime,
 Dit-il aux habitans des airs :
 Cessez, cessez d'être si fiers
 Lorsque des pins vous dépassez la cime,
 Mon orgueil est plus légitime,
 C'est moi qui vais régner dans ces vastes déserts ;
 Qui de vous osera me suivre dans la nue ?
 Là je veux fixer mon séjour,
 Là je veux des mortels échapper à la vue,
 Affronter l'aigle même et dépeupler sa cour...

Des mots ambitieux le pompeux étalage
 En impose toujours aux sots ;
 Le sage seul en rit, mais où trouver ce sage ?
 Il est rare partout, même chez les oiseaux.
 Tandis que de l'intrus l'impertinent langage
 Commande le respect à ses légers rivaux,
 Un d'eux s'approche et l'examine.
 Cet imposteur, dit-il, ne m'est pas inconnu ;
 A-t-il donc oublié son obscure origine ?
 Naguère sur la terre il était détenu ;
 Vain jouet des autans, il croit qu'il les domine !
 Animal amphibie et partout rénié,
 Veut-il donc de son vol nous déguiser la source ?
 Voyez le cordeau vil auquel il est lié,
 Voyez les mirmidons qui dirigent sa course.
 Un vent officieux l'éleva jusqu'à nous,
 D'un autre vent le caprice jaloux
 Va châtier son arrogance ;
 Prenez soin de notre vengeance,
 Vrais souverains des airs, nous l'attendons de vous...
 L'effet suit de près la menace :
 Le vent change, la corde casse,
 Le cerf-volant ne plane plus,
 Et du sein des éclairs froissé, meurtri, confus,
 Sur la terre humblement vient reprendre sa place,
 En livrant aux regrets ses guides éperdus. —
 France qu'hier encor l'Europe a vue esclave,
 Ne t'enorgueillis pas de ton sublime élan,
 Garde-toi d'insulter à l'Anglais, au Batave,
 Et crains le sort du cerf-volant.

*Couplet impromptu à Madame de Lingrée, en
 jouant au volant.*

Sur l'air : *Du haut en bas.*

Comme un volant
 Qui tombe sur votre raquette,

Comme un volant,
 Mon cœur vers vous s'en va volant.
 Il brûle de flamme discrète.
 Ne le repoussez pas, Lisette,
 Comme un volant.

Réponse sur le même air.

Comme un volant
 Qui fuit d'un seul coup de raquette,
 Comme un volant
 Je rejette un cœur voltigeant.
 S'il brûlait de flamme discrète,
 Viendrait-il s'offrir à Lisette
 Comme un volant ?

Mars, 1790.

L'Amante abandonnée, romance ; par M. Carrière.

Païsez, moutons, l'herbe nouvelle,
 Vos bêlemens sont superflus,
 L'ingrat que j'avais cru fidèle
 Vous méprise et ne m'aime plus.
 Avec quel art, pour me surprendre,
 Il vantait votre bonheur !
 Je l'écoutais, je le crus tendre ;
 Mais ce n'était qu'un séducteur.
 Souvent pour moi du pâturage
 Il vous ramenait sur le soir,
 Mais le perfide, le volage,
 Aujourd'hui ne veut plus vous voir.
 Toi-même, hélas ! pauvre Lisette,
 Aurais-tu pensé qu'en amour
 Il te fallut être discrète
 Au dernier comme au premier jour ?
 Vous seuls m'êtes restés fidèles,
 Et si je n'eusse aimé que vous,

J'aurais des nuits bien moins cruelles,
 Je passerais des jours plus doux.
 Adieu, ruisseaux, adieu, bocage,
 Lisette un jour vous reverra ;
 Mais revenant sous votre ombrage
 Lisette alors plus n'aimera.

Apologue du moment.

Guillot conduisant sa charrette,
 Par trop négligeait d'aller droit.
 Dans une ornière elle s'arrête,
 Et s'embourbe au fatal endroit.
 De manans un troupeau novice
 Veut relever le char crotté,
 Mais loin de rendre un bon service,
 Le versent de l'autre côté.

Avril, 1790.

*Motion en faveur de la gaieté Française, par M.
 Valade.*

Sur l'air : *Le petit mot pour rire.*

Ne plus boire, ne plus chanter,
 Toujours gémir et s'attrister,
 Ma foi c'est un martyr.
 La politique et ses débats
 Ont remplacé dans nos repas
 Le petit mot pour rire.
 Le charme de la liberté,
 Loin d'animer notre gaîté,
 Est venu la proscrire.
 C'est trop imiter les Anglais ;
 Soyons libres et bons Français ;
 Disons le mot pour rire.
 Rappelons les jeux et les ris ;
 Que les plaisirs, mes chers amis,

Reprennent leur empire !
 Que Momus, ce Dieu des Français,
 Nous ramène ici pour jamais
 Le petit mot pour rire !
 Nos ancêtres nous ont doté
 D'un remède pour la santé,
 Je vais vous le transcrire :
 Veut-on vivre heureux et long-temps ?
 Il faut boire et de temps en temps
 Dire le mot pour rire.
 Ne démentons pas nos aïeux,
 Et suivons sur le ton joyeux
 Leur aimable délire :
 Buons le petit coup de vin,
 Et puis disons soir et matin
 Le petit mot pour rire.

*Dialogue champêtre d'après T. Chatterton. Par
 M. de La Baume, l'auteur de la traduction de
 Mathilde ou le Souterrain.*

LEWIN, ALICE.

LEWIN.

Viens, chère Alice. Au nom de tes quinze ans
 Ne t'enfuis pas. Est-tu donc si pressée ?
 Attends du moins pour traverser les champs
 Qu'ils ne soient plus humides de rosée.

ALICE.

Non, séducteur, je veux m'enfuir,
 J'ai vu courir le fan timide ;
 Pareille au fan, je vais courir
 Sans toucher la verdure humide.

LEWIN.

Asseyons-nous dans ce joli bosquet
 Tendu de mousse, embaumé de mélisse.
 O que de fois on y jase en secret !
 Qu'il serait doux d'y jaser près d'Alice !

ALICE.

“ C'est grand méfait, au renouveau,
Dit la chanson de la veillée,
“ Que bergerette et pastoureau
“ S'entretiennent sous la feuillée.”

LEWIN.

Ferme l'oreille à ces tristes chansons,
Consulte mieux et ton cœur et ton âge.
Viens écouter les aimables leçons
Que les oiseaux mêlent à leur ramage.

ALICE.

Je les entends, mon bel ami,
Sur tous les arbres du bocage,
Je les entends dire à l'envi :
Bergère, rester n'est pas sage.

LEWIN.

Non, non, crois-moi, ton esprit est déçu.
Ils vont disant : Reste avec confiance.
On peut d'ici tout voir sans être vu ;
Ici l'amour brave la médisance.

ALICE.

Voilà tous mes atours froissés,
Laissez-moi, berger téméraire.
Lewin, si vous ne finissez,
J'irai me plaindre à votre mère.

LEWIN.

Asseyons-nous au pied de cet ormeau,
De cet ormeau qu'un jeune lierre embrasse.
L'arbre a souffert l'amour de l'arbrisseau,
Et maintenant il en a plus de grâce.
Sois douce à son exemple, unissons-nous comme eux,
Mêlons nos ris, nos chants, tout, jusqu'à nos haleines ;
Regarde au fond des eaux, dans les airs, dans les plaines
Tous les enfans du ciel assemblés deux à deux.
Des amoureuses tourterelles
S'entre-baiser est tout l'emploi,
Et les sauvages hirondelles
Cessent bientôt d'être cruelles.

ALICE.

Les oiseaux deviennent époux
Aussitôt qu'il leur plaît de l'être.
Il n'en est pas ainsi de nous,
Et nous avons besoin du prêtre.

LEWIN.

Il est si loin ! Le bocage est si près !

ALICE.

Tu m'obtiendras à l'autel, ou jamais.

LEWIN.

Qu'importe un oui, pourvu qu'on soit aimée ?

ALICE.

Je veux garder ma bonne renommée ;
Et toi, méchant, tu souffrirais
Que ton Alice méprisée
A ses compagnes désormais
Servît de fable et de risée !

LEWIN.

Peut-tu me croire un semblable dessein ?
Foi d'amoureux qui n'est pas un volage,
Foi de berger, je mettrai dès demain
A notre amour le sceau du mariage.

ALICE.

Que n'allons-nous dès ce matin
Puisqu'à tous deux c'est notre envie,
Nous tenant ainsi par la main,
Dire au prêtre qu'il nous marie ?

LEWIN.

Ah ! j'y consens. Je mets sous ton pouvoir
Ma main, mon cœur, tout mon humble héritage.
Adieu, bosquet, nous reviendrons te voir,
Moi plus ardent, Alice moins sauvage.

ENSEMBLE.

Que d'autres soient jaloux des trésors et des rangs !
Un coin de terre est un royaume
Lorsqu'il rassemble deux amans.
Nous serons heureux sous le chaume ;
Les heureux valent bien les grands.

Lettres de madame la Princesse de Gonzague *,
écrites à ses amis pendant le cours de ses voyages
d'Italie en 1779 et années suivantes. Deux vo-
lumes in-12.

Après tant de Voyages d'Italie, que dire encore sur des pays déjà si connus ? Ce qu'on a vu, ce qu'on a senti ? ce sont toujours les mêmes objets, mais la manière de les voir et d'en être affecté peut varier à l'infini. Les lettres de madame de Gonzague nous ont paru avoir sous ce rapport un intérêt assez piquant. Quoiqu'on n'y trouve guère cet abandon, cette négligence qui dans le genre épistolaire est quelquefois une grâce de plus, on y reconnaît souvent l'impression d'une âme vive cédant au besoin de répandre les idées et les sentimens qui l'ont fortement émue, et les exprimant avec une facilité remplie d'esprit et d'imagination. Pour le prouver nous nous contenterons de citer quelques traits de la description qu'elle fait de Venise.

“ J'habite les ondes, et c'est dans un palais magnifique. Je ne vois plus dans la nature que le ciel et l'élément majestueux qui m'environne ; tout a disparu. Je n'aperçois partout que l'ouvrage des hommes ; ils règnent seuls ici. Les animaux les plus gais, le papillon et la fauvette, fuient dans les airs ; ils ne s'arrêtent ni sur les fleurs, ni sur le feuil-

* Epouse d'un prince de Gonzague que M. de Voltaire prenait la liberté d'appeler le prince *Zigzague*. On connaît de lui un discours plein d'esprit et de savoir sur les découvertes qui ont contribué le plus aux progrès de l'esprit humain.

lage, et l'onde a pris la place de la verte prairie. L'homme lui-même, privé des couleurs de la Nature, semble l'avoir oubliée ; il n'est plus sensible à ses beautés, et voulant aussi s'oublier lui-même, il cache les traits qu'elle lui donna sous un masque qui devient sa figure pendant six mois de l'année. On dirait qu'il est honteux d'être homme..."

Madame de Gonzague fait un grand éloge du caractère des Dames d'Italie et du bonheur dont elles jouissent. Elle ne traite pas aussi favorablement l'esprit de nos sociétés de Paris. " Pourquoi, dit-elle, cette Nation françoise si aimable et si brillante a-t-elle changé de caractère ? Que je regrette sa franchise, sa loyauté, sa gaieté et même sa frivolité qu'elle a abandonnée pour une philosophie adolescente,* qui ne va point au bonheur et qui les empêche de rire ! On devient gauche lorsque l'on quitte son naturel, et leur esprit à présent n'est plus qu'une raison ornée."

Mai, 1790.

Quelques Lettres à mon ami, sur mon voyage d'Angleterre.

Vous voulez, mon ami, que je vous rende compte de la course que je viens de faire en Angleterre, et moi je ne demande pas mieux. Ne vous attendez cependant pas à lire ni de grands détails, ni de belles descriptions, ni de profondes remarques. J'ai beaucoup vu, beaucoup regardé, mais avec tant d'empres-

* Expression vraiment heureuse !

sement et de rapidité, qu'il n'y a point de mauvais livre à l'usage des voyageurs qui sous ce rapport ne puisse satisfaire votre curiosité beaucoup mieux que moi ; c'est donc bien moins de ce que j'ai vu que de ce que j'ai pensé que je vais vous entretenir.

La première impression que j'ai reçue au sortir de l'agonie où j'avais été pendant les dix ou douze heures que dura la traversée est cette espèce de surprise dont il est impossible de se défendre en voyant combien un pays placé à si peu de distance de notre continent offre d'aspects tout-à fait divers, relativement à la nature même du sol, à celle de l'atmosphère qui l'entoure, aux formes de l'architecture, aux coutumes, au langage, au maintien des hommes qui l'habitent. On est porté d'abord à croire qu'il s'est écoulé une longue suite de siècles pendant lesquels il dut n'exister aucune relation entre les deux peuples dont les intérêts et les goûts paraissent aujourd'hui si disposés à se rapprocher.

Je n'ai vu de l'Angleterre que la route de Douvres à Londres et quelques campagnes aux environs de la capitale ; mais ce qui m'avait frappé d'abord en arrivant, je ne sais quel air de propreté, de propriété, de sécurité que je n'avais encore vu nulle part, m'a frappé également dans toutes les lieux que j'ai parcourus ; c'est là vraiment le charme qui distingue et qui embellit cette heureuse contrée à qui d'ailleurs la nature a refusé bien des avantages qu'elle s'est plu à prodiguer à d'autres climats.

Il me semble qu'en attachant au mot de liberté

ces idées superficielles dont le vulgaire des hommes, et quelquefois même celui des philosophes, s'enivre si facilement, l'étranger qui n'en eût jugé que sur le premier coup-d'œil aurait fort bien pu présumer qu'il existait en France et long-temps avant la Révolution plus de liberté qu'il n'en existe en Angleterre ; on ne retrouve point chez les Anglais cette légèreté, cette facilité de maintien, d'habitude, de mouvement qui semble éloigner toute apparence de gêne et de contrainte. En France le peuple conservait sous les haillons même de la misère je ne sais quel air de confiance et de courage prêt à tout affronter. Quelque pesante que fût sa chaîne, il la soulevait si gaiement que sa démarche n'en paraissait ni plus timide ni plus embarrassée. Abandonné à lui-même, on ne voit pas ce qui pouvait l'arrêter ou le contenir ; placé entre son insouciance et sa vanité, heureux esclave, il avait l'air d'être plus libre que tous les Sages et tous les Rois de la terre.

Si j'ose en croire ce premier aperçu, sur lequel on juge quelquefois mieux que sur de lentes observations la physionomie d'un peuple comme celle d'un individu, les Anglais me paraissent plutôt porter dans leur extérieur le caractère d'une assurance réfléchie que celui de cette aisance naturelle qui ne doute de rien, qui se met au-dessus de tout, et qu'on est fort tenté de prendre pour de la liberté lorsqu'on ne s'est pas encore fait une juste idée de la seule espèce de liberté dont une société bien ordonnée puisse être susceptible.

Un Français sous l'ancien régime, par son air, par ses manières, semblait dire à l'univers : Je suis le maître de faire tout ce qui me plaît.

Un Anglais annonce un sentiment de son être moins vague et moins métaphysique. Il est un empire auquel il a l'habitude d'être soumis, mais cet empire il l'aime, il le respecte, c'est celui de la Loi ; il sait tout ce que cette Loi lui permet ; ce qu'il sait mieux encore, c'est tout ce qu'elle lui assure ; et là-dessus reposent la douce confiance et la noble sécurité de sa pensée et de son maintien. Il ne croit pas pouvoir tout oser, mais, satisfait de ses droits, il est bien sûr de ce qu'il est, de ce qu'il a, de ce qu'il peut, de ce que les autres lui doivent, de ce qu'il leur doit lui-même.

C'est une remarque dont je fus frappé d'abord dans une circonstance assez peu importante, et c'est par cette raison peut-être qu'elle me frappa davantage : au premier pour-boire que me demandèrent les porteurs du paquebot je ne reconnus point cette importunité tour-à-tour indiscrete et polie à laquelle on est si accoutumé en France ; c'était un compte précis, détaillé pour chaque objet, dont on exigeait le paiement, sans rudesse à la vérité, mais aussi sans aucun de ces artifices avec lesquels on tâche de séduire, au hazard d'obtenir quelquefois beaucoup plus, quelquefois beaucoup moins qu'il n'est dû ; chacun dans ce pays, depuis le premier lord jusqu'au dernier *coachman*, paraît savoir plus

précisément que partout ailleurs *what is fair*. (Ce qui est juste.)

Je ne crois pas vous tromper en vous assurant que si les hommes de travail en Angleterre sont communément mieux vêtus, mieux nourris, mieux logés qu'en France, ils se fatiguent aussi beaucoup moins, et vous en serez peu surpris, si vous considérez d'abord que le prix de leur journée est un peu plus considérable, que leur nourriture étant plus substantielle, leur donne plus de force ; ensuite que, s'occupant avec plus d'assiduité, ils sont moins souvent dans le cas où se trouvent si fréquemment nos ouvriers français, d'être obligés de réparer, par des efforts de travail extraordinaire, des journées entières perdues par caprice, par paresse ou par débauche.

Si l'industrie en France paraît plus ingénieuse, plus facile, plus variée, plus active, tous ces avantages semblent céder à celui que donne aux ouvriers anglais plus d'application, plus de patience, plus de tenue.

La route de Douvres à Londres est, comme vous pouvez croire, une des plus fréquentées ; c'est dans la plus belle saison et par une des plus belles journées que j'ai fait cette route sans rencontrer plus de deux voyageurs à pied ; c'étaient des garçons de métiers étrangers ; on me l'a dit du moins, et tous deux en avaient l'air et le costume. En revanche, on voyage beaucoup sur l'impériale des voitures ; j'ai vu jusqu'à huit et neuf personnes juchées sur le même carosse, et dans le nombre quelques femmes, dont

l'habillement annonçait l'aisance la plus honnête : cet usage cependant a donné lieu à tant d'accidens fâcheux, qu'il est question de le supprimer entièrement ou d'en restreindre au moins les abus.

Peut-être m'avait-on trop prévenu de l'impression que me ferait la beauté de la verdure en Angleterre ; ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle ne m'a point étonné ; je crois en avoir vu de plus belle dans quelques contrées de la Suisse, et sans sortir de la France, il me semble qu'il est des cantons en Normandie et dans le Boulonais qui m'avaient offert des aspects tout aussi frais, tout aussi rians. Ce que je n'ai pu me lasser d'admirer, c'est cette multitude d'enclos de haie vive bien soignés, bien entretenus : c'est la grande propreté qui décore les habitations les plus simples, qui donne même dans les villages aux plus minces boutiques un air d'abondance et de richesse, je n'ai pas été aussi flatté de l'usage où l'on est de vous présenter à chaque poste une jatte de punch ou de *brandy*, que l'on a souvent la politesse de faire circuler de bouche en bouche ; je n'ai pas aimé non plus, aux meilleures tables d'hôte, ces grandes nappes avec lesquelles on se croit dispensé de vous donner une serviette, ni ce linge qui sent le charbon, ni ce *porter* si fort, si lourd, ni ce *small beer* qui a presque toujours un goût de tisane, ni ce vin de Porto, si épais et si liquoreux. Je m'arrangerais, je crois, d'ailleurs à merveille de la cuisine anglaise ; je ne connais rien dont on se nourrisse mieux et dont on se lasse moins que du bon *beefsteak*, des *potatoes*, du royal *plumpudding* et de l'excellent fromage de Chester, etc.

Je l'ai vu enfin ce Londres que j'avais tant désiré de voir. En vous disant qu'à l'approche de cette superbe capitale j'ai vivement éprouvé ce sentiment de joie, de bonheur et de sécurité que m'inspira toujours la vue d'une grande ville après quelques jours de voyage ou d'éloignement, je sais fort bien qu'une pareille émotion n'a rien de romanesque, rien de poétique, rien de champêtre surtout ; je dois craindre même que, sur un pareil aveu, beaucoup de gens ne prennent une assez mauvaise opinion ou de ma philosophie ou de ma sensibilité, mais je ne veux point paraître meilleur que je ne suis. Je me trouve heureusement ou malheureusement beaucoup plus cosmopolite que citoyen, et les grandes villes me paraissent la patrie commune de tous les hommes indépendans et civilisés ; c'est le centre où viennent se réunir tous les talens, tous les arts, toutes les connaissances, toute l'industrie, toutes les ressources d'une Nation ; c'est de ces grands foyers de lumière et d'activité que se répandent sans cesse toutes les faveurs que le génie de la civilisation se plaît à verser sur l'espèce humaine. . . Mais ne quittons point Londres avant d'y être arrivés.

Si la plus belle ville est celle où l'on voit le plus grand nombre de vastes bâtimens, de maisons somptueuses, de riches palais, assurément Paris l'emporte de beaucoup sur Londres ; mais si l'on faisait plus d'attention à l'étendue du terrain qu'occupe une ville, à la régularité de ses rues, à la multiplicité de ses places, au spectacle plus ou moins

animé de l'industrie, de l'aisance, de l'activité du peuple qui l'habite, Londres, sous tous ces rapports, paraîtrait, je crois, fort au-dessus de Paris. Excepté l'église de Saint-Paul, belle et noble imitation de Saint-Pierre de Rome ; Westminster, monument remarquable dans le genre gothique ; le palais de Somerset, la Banque, la Bourse, la maison du Lord-Maire, je n'ai pas vu un seul édifice qui mérite d'être distingué. Saint-James ressemble à une vieille abbaye, ou, si vous l'aimez mieux, à de vieilles casernes. Les prétendus palais, nouvellement bâtis pour le prince de Galles et le duc d'York, sont des modèles de mesquinerie et de mauvais goût. Les salles de spectacle, assez commodes quant à l'intérieur, ne présentent au dehors que l'aspect de misérables jeux de paume. Le Ranelagh, le Wauxhall, le Panthéon, dont la décoration intérieure est assez riche, ne peuvent être cités comme ouvrages d'architecture.

Hé bien, en convenant de tout cela sans aucune prévention, je ne puis vous exprimer à quel point le premier aspect de la ville de Londres m'a paru singulier, remarquable, imposant. L'espèce d'uniformité qui règne dans les bâtimens les embellissant, pour ainsi dire, l'un par l'autre, semble suppléer à tout ce qui leur manque d'ornement et de magnificence. La largeur de la plupart des rues, l'extrême commodité des trottoirs, la variété, la propreté, l'arrangement, le luxe ingénieux de cette multitude innombrable de boutiques de toute espèce for-

ment un coup-d'œil vraiment magique, et dont il n'est guère possible de se faire une idée sans l'avoir vu. Tant d'objets à-la-fois étalés avec tant de recherche et tant de coquetterie attirent tellement vos regards de tout côté, qu'il faut que les yeux aient eu le temps de s'habituer aux illusions de ce spectacle éblouissant pour ne plus en être fatigués.

Vous savez que Londres seul fait plus des deux tiers du commerce des trois Royaumes; ainsi la richesse et l'activité de ce commerce de détail ne vous étonneront guère; mais voulez-vous voir une plus noble représentation des succès et des travaux de la première des Nations commerçantes de l'Univers? suivez-moi le long du Strand; et après avoir percé la foule agissante qui remplit toutes les avenues de la Douane, venez vous embarquer avec moi sur la Tamise au-dessous du pont de Londres, et voguant sur ce beau fleuve à travers les mille et mille vaisseaux qui le couvrent de toute part, dont les uns arrivent à pleines voiles de toutes les mers du monde, dont les autres ne trouvent qu'avec peine l'espace qui leur est nécessaire parmi les cinq ou six rangs de bâtimens déjà serrés dans le plus bel ordre contre l'une ou l'autre rive, vous conviendrez sans doute n'avoir rien vu qui puisse donner une plus haute idée de toute l'audace, de toute la puissance, de tout le bonheur de l'industrie humaine.

Mon esprit, je l'avoue, ne se plaît pas moins aux grands spectacles qu'offrent les heureux prodiges de la civilisation qu'aux tableaux plus touchans de

la simple nature. Celui-ci m'a transporté de respect et d'admiration. Comment voir rassemblés sous ses yeux tous les trésors, tous les avantages que ce beau fleuve assure à l'Angleterre, sans se rappeler la fameuse réponse que firent les citoyens de Londres à je ne sais plus quel Roi qui, mécontent de leur conduite à son égard, les menaçait d'établir sa Cour ailleurs : *Sire, en nous retirant la faveur de votre présence, nous laisserez vous au moins la Tamise ?*

Cette réponse, dont le sens est aussi profond que la tournure en est originale et piquante, me confirme dans l'opinion où j'ai toujours été que le bonheur et la puissance d'un peuple ne dépendent pas moins des avantages de sa position que de la sagesse de son Gouvernement, comme le bonheur et la considération d'un particulier ne tiennent pas moins au caractère qu'il a reçu de la nature, aux circonstances où l'ont placé les destinées, qu'à la philosophie de ses principes et de sa conduite. Ainsi, croyons bien que tout admirable que nous paraît leur Constitution, les Anglais ne lui doivent pas tous les biens dont ils jouissent ; qu'ils en doivent beaucoup à la nécessité d'étendre leur industrie et leur marine, à la situation géographique de leur île, à la faveur de ces côtes, à celle de ce vaste fleuve dont les flots s'enorgueillissent d'apporter jusqu'au sein des murs de leur capitale le tribut de toutes les productions, de tous les trésors de l'univers.

A cette réflexion en ajouterai-je une autre, que

les avantages résultans du sol et de la position étant les plus sûrs, les plus réels, une constitution dans laquelle ces avantages se trouveraient négligés, ou même, ce qui pourrait arriver encore, contrariés très-grièvement, serait sans doute de toutes les constitutions la plus absurde, la plus funeste? Non, dans ce moment vous seriez tenté d'attribuer de pareilles remarques à je ne sais quel esprit de parti dont on ne saurait trop se défendre ; je me garderai donc bien de leur donner plus d'étendue ou plus d'importance.

Après avoir vu de Londres tout ce qu'on en peut voir en courant les rues, les promenades, les marchés, les tavernes, les cafés, je n'ai pas oublié, comme vous pouvez croire, les spectacles, les églises, les prisons, les hôpitaux, *the House of Commons, and the House of Lords* ; mais c'est une autre fois que je me propose de vous entretenir de l'impression que m'ont faite en particulier tous ces différens objets.

Ce que je ne veux pas oublier de vous dire encore aujourd'hui, c'est mon étonnement de voir régner au milieu d'une population immense, et vouée pour ainsi dire à des agitations perpétuelles, tant d'ordre et tant de tranquillité. Durant les quinze jours que j'ai demeuré à Londres, je n'ai cessé de courir du matin au soir ; et dans les lieux de la ville les plus fréquentés, j'ai rencontré moins de bruit, moins d'accidens, moins de querelles que je n'en vois trop souvent à Paris dans une seule matinée ; et cette police est maintenue avec huit à douze cents

hommes. Il y a pourtant loin de cette force publique à celle de trente mille gardes nationales, tant soldées que non soldées ; mais il est vrai que le simple bâton blanc d'un *constable* en impose peut-être plus à Londres que ne le feraient encore à Paris, dans ce moment, tous les drapeaux rouges de nos augustes Municipalités. Combien il faut de temps à la loi pour obtenir ce respect, cette autorité qui en assurent la force et l'empire !

Je vis, pourtant un jour deux hommes se boxer vigoureusement ; l'un d'eux était un valet de place, l'autre un garçon ouvrier ; ils étaient entourés d'un cercle de spectateurs qui, tranquilles témoins, n'entreprirent point de les séparer que le vaincu n'eût demandé merci. Je ne crois pas qu'aucun de nos duels au bois de Boulogne, même entre législateurs, puisse avoir été marqué de plus de sang-froid, de plus de loyauté que ce noble combat à coups de poing au milieu des embarras de Pall-Mall.

Votre démocratie serait sans doute un peu scandalisée de trouver si souvent à Londres l'épithète de *royal* sur l'affiche de toutes sortes de boutiques. Pour vous consoler, je m'empresse de vous apprendre qu'à mon retour à Paris j'ai vu presque partout cette vieille épithète remplacée par celle de *national* ; et ce qui m'a paru, je vous l'avoue, assez gai, même sur l'enseigne d'une des ménageries du boulevard, au lieu du *Grand Tigre royal*, j'ai lu de mes yeux : *C'est ici qu'on voit le Grand Tigre national*, etc. Il n'est pas besoin de vous avertir que cette inscription n'a pas subsisté long-temps ; on

a craint apparemment qu'elle ne pût prêter à quelque commentaire aristocratique ; mais celui qui l'avait inventée n'y voyait de très-bonne foi que l'avantage ou le plaisir de faire sa cour à la Nation.

La première fois que je fus au Théâtre du Hay-Market (c'est pendant l'été le premier Théâtre de Londres) mon patriotisme ne put voir sans une agréable surprise que la plupart des femmes qui remplissaient les loges imitaient assez fidèlement dans leur coiffure et dans tout le reste de leur costume, nos usages et nos modes de Paris. Comme il y en avait un grand nombre de très-jolies,* il me fallut un certain temps d'examen et de réflexion pour m'apercevoir que cette imitation n'était pas toujours fort heureuse ; peut-être même n'en aurais-je pas fait la remarque, si la présence de deux ou trois femmes de Paris, qu'il était impossible de ne pas distinguer dans l'assemblée la plus nombreuse, ne m'eût engagé plus particulièrement à comparer la copie et l'original. On donnait ce jour-là une traduction du *Barbier de Séville* (*the Spanish Barber*), avec des airs parodiés de Paésiello : vous voyez que je

* Les Anglaises m'ont en général paru avoir des traits assez réguliers, la peau fort douce et fort blanche, mais la physionomie peu animée. Comme dans l'ancienne Grèce, s'il faut en croire M. Paw, l'on trouve, ce me semble, en Angleterre, plus de beaux hommes que de belles femmes, surtout parmi la jeunesse de dix-huit à vingt ans. J'admirai d'abord singulièrement la beauté des cheveux de presque toutes les femmes, et je fus encore étonné d'y remarquer tant de cheveux ou tout noirs ou d'un châtain très-foncé ; on m'a dit que la mode en faisait souvent les frais, ou, pour m'énoncer plus simplement, qu'il y en avait beaucoup de faux c'est la folie du moment.

me retrouvai tout-à-fait en pays de connaissance. La pièce, autant qu'on peut juger une représentation dramatique dans une langue qui vous est peu familière et dont l'accent vous est tout-à-fait étranger, me parut bien jouée; mais la musique, quoique vivement applaudie, me fit un singulier effet: il me fut bien difficile de reconnaître à travers ce nouveau ramage la délicieuse mélodie du chant de Paésiello; tous ces airs me semblaient rentrer toujours dans le ton d'une contredanse anglaise, variée plus ou moins heureusement. Si notre langue, si lourde et si lente, est peu propre à la musique, celle de nos voisins l'est, je pense, encore beaucoup moins; les articulations n'en sont-elles pas tout-à-la-fois trop rudes, trop brèves, trop peu accentuées? Sur douze ou quinze pièces que j'ai vu représenter pendant mon séjour à Londres, plus de la moitié étaient traduites ou du moins imitées de notre Théâtre: sous ce rapport et sous beaucoup d'autres plus importants, ne dirait-on pas que les deux Nations, qui furent si long-temps en rivalité de gloire et d'intérêt, se sont donné aujourd'hui le mot pour se singer à l'envi l'une de l'autre? Hélas! si par malheur notre nouvelle Constitution ressemblait à celle des Anglais, comme leurs modes nouvelles ressemblaient aux nôtres, que faudrait-il penser d'une pareille imitation? Les gaucheries de ce genre ne se corrigent pas facilement, et le plus léger écart en fait de législation a de tout autres conséquences sans doute que l'erreur, même la plus grossière, en fait de mode et de goût.

Plus la France semble méconnaître les avantages attachés au gouvernement monarchique, plus l'Angleterre paraît sentir aujourd'hui combien l'influence de ce pouvoir intéresse le maintien de son bonheur, de sa puissance et de son repos. Il n'est point de témoignages d'amour, de tendresse et de respect que le Roi n'ait reçus pendant le cours de sa dernière maladie et de sa longue convalescence ; il y avait déjà quelques semaines que Sa Majesté était parfaitement rétablie, qu'à l'ouverture de tous les spectacles on ne cessait encore de demander le fameux motet de *God save the King*. Ceci me rappelle une petite scène dont je fus témoin à Sadlers Wells ; après y avoir entendu crier, comme de coutume, avec des accens très-peu mélodieux, *musick ! musick !* j'entendis demander avec plus de bruit encore *God save the King !* Importunée sans doute de ces cris si souvent répétés, une voix très-perçante y mit fin en s'écriant, avec une sorte d'humeur et d'impatience qui fit rire tout le monde : *God save the King, God save us all !*

Quoique pendant l'été les meilleurs acteurs de Covent-Garden et de Drury-Lane ne dédaignent point de jouer sur le Théâtre du Hay-Market, il est rare d'y voir représenter des tragédies. Je n'ai donc pas eu le bonheur de voir mistriss Siddons, la Clairon ou la Dumesnil de l'Angleterre ; mais j'ai vu souvent avec un grand intérêt mistriss Kemble, mistriss Brooke et mistriss Hannister : la première surtout m'a paru remplie de naturel et de

sensibilité, je lui trouvai quelques rapports avec mademoiselle Doligny. Il faut que M. Edwin possède un talent bien rare ; car, quoiqu'une grande partie des finesses de son jeu dût être perdue pour un étranger comme moi, il me semblait toujours l'entendre ou du moins le deviner : il y a dans le jeu de sa physionomie, dans l'accent de sa voix, une force comique à laquelle on ne saurait résister. En le comparant aux premiers talens que j'ai connus dans ce genre, Prévile et Raffanelli, j'oserai dire qu'à la finesse si piquante de l'acteur Français, à la vérité si originale de l'Italien, M. Edwin me semble réunir une gaieté plus franche et plus naturelle. Ne serait-ce pas encore une singularité assez digne de remarque qu'aujourd'hui le comédien le plus gai ne se trouve ni en France ni en Italie, mais sous le ciel nébuleux de Londres ?

A la représentation des pièces que je pouvais suivre le livre à la main, il ne m'échappait aucune intention de scène ; je saisisais même assez passablement les nuances les plus saillantes du dialogue ; je dois en excepter pourtant certaines petites farces, comme *the Minor*, etc., dont les caricatures sont tellement locales ou tellement exagérées, qu'il m'était impossible, même après les avoir lues, d'y rien comprendre ; ce qui n'empêche pas sans doute qu'elles ne soient très-divertissantes, car je voyais tout le monde en rire aux éclats. Le ton des comédies, même les plus régulières, étant fort libre, on juge bien que la décence est encore moins res-

pectée dans celles-ci. Je m'informai de qui dépendait la censure des Théâtres ; on m'assura que toute la police des spectacles était confiée uniquement au lord Chambellan, qui n'en répondait qu'au Roi. Gardez-vous de le dire à MM. de La Harpe et Chamfort ; comme ils s'indigneraient d'un pareil abus ! comme ils se croiraient plus que jamais en droit de soutenir que l'Angleterre a toujours été loin des vrais principes de la Liberté !

Quand je me trouvai à Londres on était encore dans le premier enthousiasme de la Révolution Française. J'eus la satisfaction d'y voir représenter *la Prise de la Bastille* sur trois Théâtres différens, chez Astley, à Sadlers-Wells et au Royal-Circus ; c'est des circonstances les plus atroces, recueillies avec autant de sagesse que de modération, avec autant de fidélité que de goût, dans les fameuses *Révolutions de Paris* de M. Loustalot,* qu'on avait composé ces espèces de pantomimes dialoguées. Ainsi vous croyez bien qu'on n'avait pas oublié d'y faire paraître le squelette dans la cage de fer, qu'on voyait retirer tout-à-coup avec le plus horrible fracas de l'un des cachots de la prison : ce qui ne pouvait manquer de produire un effet merveilleux ; mais pour adoucir l'impression d'un spectacle si funeste, on l'avait terminé par une belle décoration

* Cet écrivain patriote vient de mourir presque subitement ; c'était un avocat au Parlement de Bordeaux, âgé de vingt-huit ans. Messieurs du club des Jacobins ont arrêté de porter son deuil pendant trois jours.

d'opéra, représentant la Grande-Bretagne sur un char de triomphe, offrant aux hommages des spectateurs deux grands *Transparent Portraits of the King and the Queen of Great Britain*, accompagnés de beaucoup de chant et de musique.

A cette époque toutes les boutiques des marchands d'images étaient remplies de caricatures relatives aux événemens qui se passaient en France ; dans l'une on voyait la Liberté assise sur les ruines de la Bastille, et le grand Monarque à genoux, recevant une couronne des mains de la Déesse, qui lui disait : *C'est celle-ci que le temps ne saurait détruire* ; dans d'autres, l'allégorie était beaucoup moins noble ; on y voyait le malheureux Prince forcé d'avalier la Constitution que lui présentaient peu civilement Philippe Capet et Riquetti l'aîné : tourmenté d'un débordement de despotisme désigné par l'image la plus sale, on lui faisait dire ; *Pensez-vous donc que ça se mange comme une aile de volaille ?*

Les séances de la Chambre des Communes auxquelles je pus assister ne furent ni fort nombreuses ni fort intéressantes ; il en est pourtant une où je vis décider une assez grande affaire, la nouvelle taxe sur le tabac : il y avait eu d'assez vives discussions la veille, il n'y en eut aucune ce jour-là. Mais je jouis du bonheur de contempler à mon aise le vertueux jeune homme * qui, dans l'âge bouillant

* Les traits de M. Pitt, sans avoir rien de fort distingué, portent cependant l'empreinte d'une attention profonde, celle du calme et de la dignité de l'âme ; son maintien est fort négligé, même un peu lourd. Il ne paraît avoir conservé de la jeunesse

des passions, sut déployer toute la maturité d'une expérience et d'une sagesse consommées ; qui, dès son entrée dans la carrière politique, s'étant montré digne de soutenir l'immense héritage de gloire que lui avait laissé son père, au milieu des agitations les plus violentes, mérita la confiance ou du moins l'estime de tous les partis ; dans les circonstances aussi pénibles que périlleuses, attacha plus que jamais la Nation au Trône, et lorsqu'un événement funeste ne laissait plus voir pour ainsi dire qu'un vain fantôme de la Royauté, le sut défendre encore avec autant d'adresse que de fermeté, avec autant de succès que de courage.

Accoutumé comme je l'étais au bruit tumultueux de notre Assemblée nationale, vous ne serez pas surpris si je le fus beaucoup la première fois que j'assistai à une séance de la Chambre des Communes d'y trouver tant de décence, d'ordre et de tranquillité. Quel ne fut pas encore mon étonnement lorsque j'entendis l'Orateur de la Chambre ouvrir la séance par une assez longue prière, qui me parut écoutée par toute l'assemblée avec le recueillement du respect ! Je n'y voyais pourtant ni archevêque, ni curé, ni moine, ni vicaire. Il est aussi très-vrai que la Nation qui occupait les tribunes de cette salle ne ressemblait guère à la Nation qui remplit avec tant de majesté celles de notre auguste Manège : je n'y remarquai personne qui ne fût fort honnêtement vêtu, ce qui seul vous montre que ce caractère de sérénité qui n'appartient qu'à cet âge heureux : on le voit souvent briller dans ses regards.

assez combien l'aristocratie conserve encore d'influence chez ce peuple prétendu libre. On m'assura que, pour peu que l'auditoire se rendît important, il suffisait de la réquisition d'un seul Membre de la Chambre pour en être débarrassé. Les réglemens de discipline intérieure sont aussi d'une grande sévérité ; un honorable Membre qui, par ses actions ou par ses discours, aurait osé les enfreindre, est fort bien envoyé sur-le-champ sous bonne escorte à la Tour, et si la faute est plus grave, condamné même à demander pardon à genoux à la barre de la Chambre. On me montra un de ces Messieurs à qui des discours fort inconsiderés firent éprouver, il y a quelques années, une pareille humiliation : c'était un mauvais plaisant, il s'y soumit ; mais en se levant il s'essuya les genoux avec son coude, et dit assez haut pour être entendu : *I never saw so dirty a house in my life ; (de mes jours je ne vis une chambre si sale).*

La Volupté. Par M. Demoustier.

Aimer pour le plaisir d'aimer,
 Epancher librement son âme toute entière
 Dans un cœur qu'on sait estimer ;
 D'un adorable caractère
 Éprouver chaque jour la douce égalité.
 N'y trouver de variété
 Que dans mille moyens de plaire ;
 Entre les bras de la pudeur
 S'abandonner à la tendresse ;
 Goûter avec délicatesse
 Le prix de la moindre faveur ;

Au sein du plus tendre délire
Jouir de tout, ne perdre rien,
Heureux du peu que l'on obtient,
Plus heureux de ce qu'on désire ;
Par la résistance irrité
Et retenu par la décence.

En l'économisant doubler la jouissance ;
N'est-ce pas là la volupté ?

Mémoires ou Essais sur la Musique, par M. Grétry.

Un vol. in-8°

Un ouvrage sur la musique par un compositeur qui a obtenu des succès aussi multipliés que M. Grétry semble promettre une instruction assez piquante ; on aime à suivre un artiste célèbre dans la route qu'il a parcourue, on attend de lui la révélation des secrets de son art. Le livre que nous avons l'honneur de vous annoncer est cependant moins un traité de l'art musical que l'histoire de la vie de l'auteur, de ses ouvrages et de leurs succès. L'intérêt qu'il a su répandre sur le tableau des premières années de sa jeunesse nous a paru assez attachant.

Né à Liège de parens nobles mais pauvres, il naquit avec le sentiment de la musique, avec cette espèce d'instinct auquel il est si doux et si naturel de céder. Les dispositions qu'il annonça dès l'âge le plus tendre déterminèrent son père, qui était premier violon de la cathédrale de Liège, à le faire recevoir enfant de chœur dans l'église à laquelle il était attaché. M. Grétry raconte avec une naïveté intéressante ses premières études, ses premières peines,

et tous les succès que lui valut une voix sonore, flexible, et qu'il perdit parce qu'on ne l'empêcha pas de chanter au moment où il atteignit le premier période de la puberté. La perte de sa voix qu'il regretta tant alors est peut-être ce qui nous a valu son talent de compositeur. Une messe en musique faite à l'âge de quatorze ans lui fit obtenir une place dans un collège de Rome fondé par un Liégeois. Le bonheur de la vie de M. Grétry et sa gloire datent de l'époque de son départ pour ce séminaire de tous les arts. Son voyage de Liège à Rome avec un marchand de reliques n'est pas la partie la moins piquante de ces Mémoires. Cazali fut son maître à Rome, et malgré l'éloge que M. Grétry fait de son maître, nous en ignorerions le nom sans la célébrité de son élève. Nous ne suivrons pas M. Grétry dans les procédés de ses études ; ces détails se font lire avec plaisir ; et pour ne pas fatiguer de leur sécheresse, il y mêle adroitement les aventures qui lui arrivèrent à Rome. Quelques essais de musique vocale et instrumentale lui procurèrent bientôt l'honneur d'être chargé de deux intermèdes au Théâtre d'Aliberti ; le premier eut du succès, le second tomba ; M. Grétry oublie de le dire, mais il se souvient fort bien qu'il fut reçu peut-être un peu trop froidement par l'auteur de *la Bonne Fille*, auquel on le présenta. Le temps qu'il avait à rester au collège liégeois touchait à sa fin, sa famille ne pouvait lui donner aucun secours ; un Anglais lui offrait une pension pour le suivre à Londres ; il allait partir avec lui,

lorsque M. Mellon, attaché à l'ambassade de France, lui fit voir la partition de *Rose et Colas*. Cette lecture lui fit naître l'envie d'aller à Paris ; ainsi c'est à la lecture d'un des premiers ouvrages de notre Théâtre italien que nous devons le compositeur qui l'a tant enrichi, et c'est un poëme de M. Sedaine qui a donné Grétry à la France. Il partit de Rome laissant à ses camarades liégeois plusieurs Psaumes et quelques Messes ; il dirigea sa route par Genève où on lui avait fait espérer qu'il gagnerait bientôt de l'argent à faire des écoliers. Ce besoin et la société de Voltaire, qui lui promettait de le voir souvent, le retinrent quelque temps dans cette ville. M. de Voltaire n'aimait pas la musique, il ne pardonnait pas à l'Opéra comique d'avoir fait désertter *Zaïre* et *Mahomet*, mais il n'en pressa pas moins Grétry de quitter Genève pour se rendre à Paris.

En arrivant dans cette capitale, il fut d'abord aux Italiens ; mais en homme de génie élevé à Rome, il vit bientôt qu'il n'apprendrait rien en musique à ce spectacle, et ne fréquenta plus que le Théâtre français. Il sentait que la déclamation d'une langue est le premier élément, la première base du genre de musique propre à cette langue, que c'était en l'étudiant qu'il saisirait la juste acception de ses accents et leurs différentes nuances, et c'est à l'étude particulière qu'il en fit que l'on doit peut-être cette vérité spirituelle qui distingue tous les bons ouvrages de M. Grétry. En attendant, l'argent qu'il avait gagné à Genève se dépensait, et il ne pouvait ob-

tenir qu'un auteur voulût lui confier un poëme. Epuisé de moyens et sans ressources, il allait quitter Paris, lorsque M. le comte de Creutz, ambassadeur de Suède, qui avait distingué son talent, l'invita à dîner avec M. Marmontel ; ce poëte consent enfin à lui donner *le Huron*. La musique en fut faite avec une grande rapidité, elle eut le succès le plus éclatant, et décida dès-lors sa réputation et sa fortune. Le reste des Mémoires de M. Grétry offre l'histoire et l'examen critique de ses autres ouvrages. Sans le suivre dans ces discussions, l'on observera seulement qu'il n'est pas aussi sévère pour celles de ses compositions qui n'ont eu qu'un effet médiocre qu'il est juste dans les louanges qu'il donne à celles qui ont parfaitement réussi ; mais un père dissimule toujours les défauts de ses enfans, et ceux que la nature a traités le moins favorablement sont quelquefois ceux qu'il chérit de préférence.

Parmi les anecdotes étrangères semées dans cet ouvrage, on nous permettra de citer ce qui concerne feu M. d'Hèle, l'auteur de *l'Amour jaloux*, et du *Jugement de Midas* ; ce sont des traits qui nous ont paru d'une assez grande originalité pour ne pas être oubliés.

“ Cet Anglais, dit-il, que la perte de sa fortune avait engagé à venir cacher son indigence à Paris, s'appelait Hales, que les Anglais prononcent comme hélas. Il vivait très-sobrement à Paris ; toutes les passions semblaient s'être anéanties chez lui pour ranimer celle de l'amour. Une femme de Paris lui

dissipa le reste de sa fortune ; c'est alors qu'il s'occupait du Théâtre, et qu'il fréquenta assidûment le café du Caveau du Palais Royal. D'Hèle parlait peu, mais toujours bien ; il ne se donnait pas la peine de dire ce que l'on doit savoir, et il interrompait les bavards en disant d'un ton sec : *C'est imprimé.* Lorsqu'il approuvait, c'était d'un léger coup de tête ; si on l'impatientait par des bêtises, il croisait les jambes en les serrant de toutes ses forces, il humait du tabac qu'il avait toujours dans ses doigts, et regardait ailleurs.

“ Forcé de se battre avec un homme qui l'insulte après lui avoir prêté de l'argent qu'il ne peut rendre, d'Hèle lui fait sauter son épée, et lui dit avec tout le flegme anglais : Si je n'étais votre débiteur, je vous tuerais ; si nous avions des témoins, je vous blesserais ; nous sommes seuls, je vous pardonne.

“ Un jour étant chez un de ses amis, il se revêtit d'une nippe dont il avait besoin et sortit. Son ami rentre, et en s'habillant ne trouve point tout ce qu'il lui fallait. M. d'Hèle seul était entré dans l'appartement, mais on n'osait le soupçonner ; cependant le soir au Caveau, le Monsieur, en portant la main sur la cuisse de d'Hèle, lui dit : Ne sont-ce pas là mes culottes ?—Oui, dit-il, je n'en avais point.

“ Je l'ai vu long-temps presque nu, il n'inspirait pas la pitié ; sa noble contenance, sa tranquillité semblaient dire : Je suis homme, que peut-il me manquer ?”

Juin, 1790.

Une malheureuse querelle d'intérêt vient de révéler au public que le *Voyage en Afrique* de M. Le Vaillant n'a pas été écrit par lui-même, mais par un certain M. Varon qui a bien voulu lui prêter sa plume, et qui n'a pas jugé à propos d'en garder long-temps le secret, parce qu'il a cru avoir à se plaindre de la manière dont on avait payé son travail. Ce n'est pas sans regret que nous rendons témoignage à la vérité, car le style de ce Voyage y perd une grande partie du charme qu'on lui avait trouvé en le prenant pour l'expression vive et originale des impressions et des sentimens de l'intrépide voyageur.

*La Rose enlevée, Romance tirée du Philosophe moderne, comédie en trois actes de Mylady Craven.**

Hier assis auprès d'un ormeau,
 Je vis un objet plein de charmes,
 Qui retournait vers le hameau
 Et disait en versant des larmes :
 Non, non, non, je n'irai plus au bois,
 Non, non, je n'irai plus sans ma mère,
 On a bien pu m'y prendre une fois,
 Mais ce sera bien la dernière.
 Je voyais paître mes moutons.
 Assise près d'eux sur l'herbette,
 Je m'amusais par mes chansons ;
 Que faire quand on est seulette ?
 Non, non, non, etc.

* Cet ingénieux ouvrage, où le ridicule de notre politique moderne est peinte avec autant d'esprit que de grâce et de gaîté, n'a paru que sur le Théâtre particulier de S. A. S. Monseigneur le margrave de Brandebourg-Anspach, à Triesdorf.

Un berger s'assied près de moi,
 Moi je veux lui céder la place.
 Vous me fuyez, dit-il, pourquoi ?
 Ne craignez rien de mon audace.
 Non, non, non, etc.

Hélas ! je crus à ses sermens.
 On croit tout quand on est novice,
 Et l'on ne sait pas à quinze ans
 Combien un homme a de malice.
 Non, non, non, etc.

Je le vis bien qui regardait
 Du côté de ma collerette,
 Et ce regard-là nous rendait
 Lui plus gai, moi plus inquiète.
 Non, non, non, etc.

Voyant alors son noir projet,
 Je crus devoir être en colère,
 Mais le mal était déjà fait,
 Et je n'avais plus...qu'à me taire.
 Non, non, non, etc.

Maman, je crains votre courroux
 Après cette perte cruelle.
 Cette rose venait de vous,
 Et vous m'allez revoir sans elle.
 Non, non, non, etc.

Adresse pour l'Amour, à l'Assemblée nationale.

L'Amour a d'antiques aïeux,
 Il est issu d'une Déesse ;
 Quoiqu'enfant, l'Amour est bien vieux,
 Et vous ne doutez pas, je crois, de sa noblesse.
 Apprenez donc tous ses secrets :
 On ne peut rien contre ses charmes,
 Il gardera toujours ses armes,
 Et se rit de tous les décrets.

Souvent on prit son nom pour séduire et pour plaire,
 Et l'on nous trompe chaque jour.
 Messieurs les Députés, ne pourriez-vous pas faire
 Un décret contre ceux qui profanent l'Amour ?
 Ses titres sont anciens. Ses grâces sont nouvelles,
 Sa livrée offre aux yeux les plus tendres couleurs ;
 Ce sont des guirlandes de fleurs,
 Ajoutons-y des immortelles.
 Laissons-lui son arc, son flambeau ;
 Puisqu'il faut réformer, réformons-lui les ailes ;
 Empruntons seulement un moment son bandeau
 Pour de ce siècle affreux nous cacher les querelles.
 Que ce maître jeune et charmant
 Nous console par sa présence ;
 Laissons-nous gouverner très-despotiquement,
 Rien n'est si doux que sa puissance.
 Contre lui n'innovez donc rien
 Dans votre sagesse profonde,
 Et n'oubliez pas que du monde
 Il est le premier citoyen.

Conseil à la jeune Ophélie.

Crois-moi, jeune et douce Ophélie,
 Quoi qu'en dise le monde et malgré ton miroir,
 Heureuse d'être belle et de n'en rien savoir,
 Garde toujours ta modestie.
 Sur le pouvoir de tes appas
 Demeure toujours alarmée,
 Tu n'en seras que mieux aimée
 Si tu crains de ne l'être pas.

Macbeth, tragédie en cinq actes de M. Ducis,
 donnée pour la première fois en 1784, vient d'être
 reprise au Théâtre de la Nation, le mercredi 9 juin,
 avec beaucoup de changemens, et n'a pas eu plus

de succès que dans sa nouveauté. L'auteur a bouleversé toute l'ordonnance de sa pièce. Au premier acte le Roi Duncan paraît lui-même, et c'est dans une scène de ce malheureux Prince avec son confident que se fait l'exposition du sujet. Le couronnement de Macbeth qui occupait presque tout le quatrième acte est entièrement retranché, ainsi l'on ne voit plus le trône ni le fantôme du Roi qui en écarte son assassin. Il a essayé de remplir les vides de ce nouveau plan par le rôle de la Sibylle Erichthone qu'il a chargée, pour ainsi dire, de faire l'office des anciens chœurs de la tragédie grecque. Les longs discours de cette Sibylle pleins de morale et d'épouvante n'ont pas eu le bonheur de réussir. De toutes les scènes nouvelles ajoutées à cette tragédie, celle qui nous a paru produire le plus d'effet est la scène où la femme de Macbeth arrive sur le théâtre en somnambule, une lampe dans une main, un poignard dans l'autre, tout occupée de ses remords et ne pouvant effacer les taches de sang qu'elle croit voir sur ses mains ; madame Vestris a rendu cette situation avec la vérité la plus terrible et la plus imposante ; sa noble figure, le caractère de son regard et surtout l'immobilité habituelle de ses yeux l'ont également bien servie dans ce moment. La pièce n'a été donnée que trois fois et toujours avec des changemens assez considérables ; il faut donc attendre que l'auteur ait arrêté entièrement ses idées pour essayer d'en rendre un compte plus détaillé, mais, quelque parti que prenne M. Ducis, il est

permis de douter qu'il puisse jamais parvenir à rendre l'ordonnance de cette pièce intéressante et raisonnable. Ce tableau de remords prolongés durant l'espace de trois actes, quelque abondante et quelque variée qu'en soit l'expression, tourmente l'âme, au lieu de l'attendrir et de l'intéresser. *Macbeth*, je crois, est un de ces sujets qu'on ne peut bien traiter qu'à la manière anglaise ; en employant avec art ce que Shakespeare y a répandu de spectacle et de merveilleux, peut-être sesait-il plus aisé d'en faire un bon opéra qu'une bonne tragédie. Si M. Ducis ordonne mal ses ouvrages, il n'en est aucun qui n'offre de grandes beautés de détail ; il fait aussi bien une scène qu'il fait mal une pièce entière. Son style n'est pas toujours pur, mais il est souvent plein d'imagination, de force et de sensibilité ; la couleur est vraiment tragique, et *Macbeth* est rempli de beaux vers qui ont été fort applaudis, quelque froidement qu'on ait reçu d'ailleurs l'ensemble de la pièce.

Juillet, 1790.

Traduction d'une ode de M. Klopstock, par M. le chevalier de Bourgoïn, Ministre du Roi à Hambourg.*

France ! un beau jour s'annonce à mon cœur transporté,
C'est celui de ta gloire et de ta liberté.

* L'auteur du *Nouveau Voyage d'Espagne*, en trois volumes in-8°, qui parut il y a quelques années, et qui a été traduit depuis en plusieurs langues.

Parais, soleil nouveau, viens consoler le monde.
 Qui l'eût pensé ? Ma verve en beaux songes féconde
 Est encore au-dessous de la réalité.

En vain soixante hivers ont fait blanchir ma tête,
 Ma tête en dépit d'eux conserve sa vigueur.
 Rare bienfait du ciel, je lui dois le bonheur
 D'être contemporain de cette auguste fête.

Francs ! (agréez ce titre et noble et fraternel)

Pardonnez si jadis au Germain trop docile,
 De ses légers voisins imitateur servile,
 Ma muse patriote a prodigué son fiel.

Elle crie à présent en changeant de langage :
 Des Francs régénérés par leur aréopage
 Imitiez désormais l'exemple solennel.

Lorsque ce Roi, du Nord la terreur et le lustre,
 De l'univers ligué bravait les potentats,
 Seul avec sa valeur défendait ses Etats,
 J'ai dit : C'est de mon temps le fait plus illustre.

Je me trompais ; la France au sein de ses foyers
 A l'Europe attentive offre un plus grand modèle :
 Voyez-la s'imposer la couronne immortelle
 Dont le patriotisme a tressé les lauriers.

O couronne cent fois plus brillante et plus belle
 Que ces lauriers sanglans, l'ornement des guerriers,
 Conserve-toi toujours sur l'Europe et sur elle !

*Lettre de M. de Voigt à M. le Chevalier de
 Bourgoïn.*

De Hambourg, le 18 Juillet, 1790.

Je ne peux vous exprimer, mon ami, à quel point je partage cet enthousiasme qui a porté cent mille personnes de tout état et de tout sexe à travailler au Champ-de-Mars, dès qu'on a craint que la lenteur des travaux ne nuisît à la célébration de

la plus belle des fêtes ; nous en attendons des nouvelles avec la plus vive impatience. O combien cela sera intéressant ! Nous avons aussi célébré ce grand jour à Hervestade, joli village à peu de distance de cette ville. Nous étions quatre-vingts personnes ; les dames étaient vêtues en blanc avec des ceintures et des cocardes aux couleurs de la Nation. A midi 32 minutes, moment où nous avons calculé que le soleil passait sur votre méridien, un coup de canon a été tiré, et les dames ont chanté un chœur dont les paroles analogues à la circonstance étaient de M. S***, mon confrère. M. Klopstock, qu'on nomme avec raison le Milton de l'Allemagne, a lu à l'assemblée deux odes, dont l'une surtout a obtenu les plus vifs applaudissemens. Ce bon vieillard pleurait de joie en les récitant, le feu de la jeunesse animait ses vers et lui-même. Le docteur Reimarus a prononcé un discours plein d'énergie, quoique simple. Nous avons ensuite dansé, dîné, chanté, et puis encore dansé ; notre joie était pure et sans mélange, les sentimens de patriotisme et de liberté étaient universels parmi nos convives.

Nous avons formé un *club*, nous nous rassemblerons le 14 de chaque mois ; dans ces séances le président fera l'historique des progrès de la philosophie pendant le mois précédent, nous réunirons les journaux et les ouvrages nécessaires pour cet objet. Ce sera peut-être encore quelques années *vox clamantis in deserto*, mais le temps de l'Alle-

magne arrivera, et peut-être est-il à désirer qu'il n'arrive pas avant que les lumières aient rendu ces contrées dignes de la liberté, car nous sommes encore un peu arriérés ; quand je dis *nous*, j'excepte les Hambourgeois. *Fortunatos nimium si sua bona norint.* Je suis, etc.

Copie d'une Lettre de M. Prévost, membre de l'Académie de Berlin, à un ami de l'auteur des Premiers Principes du Système social appliqués à la Révolution présente.

J'ai lu dernièrement, Monsieur, un écrit profond et ingénieux qui m'a suggéré quelques remarques dont j'ai cru devoir faire part à l'auteur. Comme c'est un sujet intéressant, je vous envoie la copie de ma lettre.

*A Monsieur ***.*

La dernière partie de votre ouvrage, qui est toute en applications, est certainement d'un bon observateur, et il faut que vous ayez fait un voyage à Paris pour avoir si bien analysé les ressorts de la Révolution. Je ne me range pas tout-à-fait sous vos étendards, mais je ne puis m'empêcher de reconnaître la justesse de vos réflexions ; je trouve seulement que le dernier résultat auquel elles aboutissent, qui est celui qu'annonce votre épigraphe,* sent un peu trop le découragement. Quant au Gou-

* For forms of government, let fools contest,
Whate'er is best administered is best.

vernement présent, c'est sans doute une expérience hardie; mais si la Nation s'y attache, il pourra subsister, car de tous les principes le plus vrai peut-être, c'est que l'amour de la Constitution en fait le mérite. Par cette raison, je pense que les bons esprits doivent plutôt réformer que détruire dès qu'une fois la Révolution est exécutée, et je vois avec admiration le Ministre dont la réputation intéresse tous les honnêtes gens embrasser avec chaleur et franchise les principes actuellement consacrés : c'est ceux-là désormais qui doivent servir de base, et c'est en s'élevant sur ces appuis, devenus plus fermes de jour en jour, qu'on doit réparer l'édifice. La première opération qui serait le fruit d'une Révolution contraire serait incontestablement une destruction ; et au milieu de tant de ruines on aurait peine à reconnaître les traces d'un édifice. J'ai toujours pensé et je penserai toujours précisément ce qu'énonce cette période, page 129, *les périls et les malheurs...croient les diriger* ; mais il est des esprits téméraires, soit par intérêt, soit par ignorance, qui se jettent sans hésiter dans tous les hasards des Révolutions, et qui forcent les esprits sages à suivre l'impétuosité de leurs mouvemens. Il est aussi des génies supérieurs qui, mus par ambition ou par des sentimens nobles et désintéressés, s'élèvent au-dessus de toutes les terreurs vulgaires, et ne craignent point de traverser des mers orageuses pour gagner un port assuré. Quel que soit le principe qui a produit une Révolution, il faut

désirer qu'elle soit promptement décidée. Une Révolution étant un passage d'un gouvernement à un autre, il y a nécessairement un instant d'anarchie, et pour des êtres dont la vie est de plusieurs siècles, un instant peut être de quelques mois ou même de quelques années. C'est cette malheureuse période qu'il faut accourcir par toutes sortes de moyens, et lorsqu'après quelques instans de résistance la fortune s'est déclarée, on doit mettre son patriotisme, son courage, sa vertu, à faire le sacrifice de ses anciennes habitudes, et s'unir du cœur à la nouvelle Constitution : ce n'est pas changer de principes, c'est tenir constamment au grand principe de l'ordre social dont vous avez si bien développé le système. Si M. Mounier, si M. de Lally-Tolendal n'eussent point suivi un système de découragement, ils auraient repris quelque influence, et le nombre des excellens esprits n'eût pas été diminué dans le corps revêtu de la plus grande puissance ; c'est en s'unissant au Gouvernement et non en s'en séparant, c'est en affichant l'attachement aux principes avoués, et non en exprimant sans cesse son humeur et son mécontentement, qu'on peut se flatter d'inspirer des vues modérées, de corriger les erreurs, de ramener enfin ou de maintenir cette constante influence des honnêtes gens de *la Nation* (pour parler comme nous) ou, pour parler comme Platon, des *Citoyens bons et beaux*, (en donnant au mot *καλος* toute son emphase) qui seule peut sauver la République ; c'est là ce que nous avons bien reconnu dans les

dissensions qui ont eu lieu si souvent entre *les Citoyens et le petit conseil de notre petite Cité*. Que serions-nous devenus et que deviendrions-nous encore, si, dans les passages si rapides de l'aristocratie à la démocratie, ou de celle-ci à la première, on n'avait avoué le Gouvernement établi et qu'on eût constamment protesté contre ses opérations ? . . . A ceux qui se plaignent avec trop d'amertume des excès de la Liberté, je réponds intérieurement : Etes-vous bien assurés que, pour obtenir ce juste milieu qui fait l'objet de vos désirs, il n'ait pas fallu passer par quelques oscillations et traverser un peu le but ? L'histoire semble justifier cette réponse. Ce n'a pas été sans de violens excès que l'Angleterre est arrivée à cette belle combinaison où brille tant de sagesse.... Ainsi, en s'attachant à une Constitution, on la rend meilleure, 1^o parce que cela même supplée à ses défauts ; 2^o parce qu'on tempère par une activité continuelle les vices que ne feraient qu'aggraver le découragement et la résistance.

Sur la première partie de l'ouvrage, qui est toute de principes, je ne me permettrai qu'une remarque, c'est qu'en divers endroits vous me paraissez imbu des principes du système que Smith appelle mercantile, et cela me paraît vous entraîner dans quelques conséquences qui ne peuvent se soutenir. Par exemple, je ne crois point, p. 19, que le luxe alimente le pauvre ; le luxe n'est qu'une consommation du produit d'un travail : la richesse n'est que le produit du travail : ainsi le luxe ne produit que

pauvreté ; voilà pour la Nation. Pour l'individu, si le luxe était contenu par les mœurs dans de justes bornes, le riche aurait un excédant considérable de revenu annuel qui mettrait en activité un grand nombre de bras : ces bras s'emploieraient premièrement à l'agriculture, secondement aux manufactures d'utilité. Il en résulterait une grande abondance des denrées nécessaires, un superflu de productions utiles à échanger contre celles des étrangers, auxquelles des circonstances relatives au sol, au climat ou à d'autres causes, ne permettraient pas de s'appliquer : mais le luxe augmente sans mesure l'inégalité inévitable, et la rend plus sensible. Le luxe qui conviendrait à tous serait celui que tous partageraient jusqu'à un certain point, ou du moins qui ne serait pas borné à un très-petit nombre d'individus ; c'est celui qui règne chez les peuples dévoués à l'agriculture et qui jouissent d'une constitution libre, et il ne consiste pas dans l'ostentation ni dans les jouissances raffinées. Le faste de la représentation, le luxe dont l'objet est le moins frivole, est ensuite le moins nuisible, quoiqu'il le soit beaucoup, et celui qui n'occupe que des manufactures éphémères, dont les jouissances ne sont fondées que sur la mode et sur des ouvrages très-fragiles et de courte durée, appauvrit plus que tous les autres la Nation qui s'y livre : c'est aussi cette dernière espèce de luxe qui fait courir le plus de risque aux ouvriers qu'elle occupe, et qui rend plus précaires leurs ressources et leur existence.... Je ne suis pas non plus

du tout de l'avis de M. Dubucq, page 31. Le moyen d'affermir la prospérité n'est pas d'encourager, c'est seulement de ne pas décourager : toutes les fois qu'on se mêle d'encourager on décourage ; c'est ce qui résulte bien clairement de la théorie et de l'expérience. Par celle-ci, on voit combien partout et surtout en France, sous ce vain nom d'encouragement, on a entravé l'industrielle activité qui naît assez toute seule de l'intérêt des particuliers ; et la théorie la plus saine, la plus claire, la plus simple, dit assez que toute espèce d'encouragement qui ne naît pas de la nature des choses fait dériver les capitaux et l'activité vers des objets moins productifs que ceux vers lesquels ils se seraient portés par leur cours naturel. La théorie et l'expérience font comprendre également les motifs qui suggèrent aux marchands et aux manufacturiers ces idées d'encouragement, par lesquelles ils offusquent les Gouvernemens, et les engagent à diriger leurs vues et leurs réglemens vers l'intérêt d'un petit nombre, et à sacrifier les campagnes à l'avantage souvent mal entendu des villes....A la page 82, je crois qu'il serait plus vrai de dire que les peuples qui s'enrichissent le plus payent le plus, et cela parce qu'on demande à celui qui a. Si, par exemple, la Savoie pouvait payer quatre fois plus, il n'est pas douteux qu'elle le ferait ; elle paye tout ce qu'elle peut payer, et cela l'appauvrit très-sensiblement...Et à la page 83, *ces frais de perception n'étant point enlevés à la richesse nationale....Et*

comment ne lui sont-ils pas enlevés ? Si la richesse nationale n'est que le produit du travail de la Nation, tout ce que vous dissipez en frais de perception n'est-il pas une partie de cette richesse ? Les bras et l'argent que vous y appliquez n'auraient-ils pas été productifs ailleurs ?

Pour finir, je prendrai la liberté de faire deux remarques de style, l'une tout-à-fait particulière, et l'autre un peu plus générale : page 98, *en ressortent*, ne faut-il pas *y ressortissent* ? page 116, *et si l'esprit public pouvait perfectionner*. Toute cette phrase ne me paraît pas tout-à-fait claire, et il m'est arrivé plus d'une fois d'en rencontrer qui m'ont arrêté par la même raison, ce qui m'a d'autant plus surpris que c'est un des mérites du style de cet ouvrage de réunir la parfaite clarté à la profondeur de la pensée.

J'ai usé, comme vous voyez, d'une extrême liberté dans ma critique, et (pour abréger) j'y ai pris le ton affirmatif. Vous voudrez bien le corriger par des réserves sous-entendues, et croire que je sous-entends un plus grand nombre d'éloges et de remerciemens.

Discours sur l'Education de M. le Dauphin et sur l'Adoption, par madame de Brulart, ci-devant madame de Sillery, ci-devant madame de Genlis, gouvernante des Enfans de la Maison d'Orléans.
Brochure in-8°

L'objet de ce discours est de prouver qu'une Nation libre a le droit de surveiller l'éducation du

Prince qui doit la gouverner, qu'elle en doit connaître tous les détails, que les moyens de lui donner journallement cette connaissance sont simples et d'une facile exécution, et que sans cette condition équitable et nécessaire toute législation contraire au despotisme sera privée de la seule base qui puisse la rendre inébranlable.

Comment dans une pareille discussion ne pas se rappeler d'abord l'exemple donné par la Suède ? On s'est bien gardé d'y manquer ; mais en louant la diète de 1746 d'avoir cru avec raison qu'elle ne pouvait affermir sa liberté qu'en s'occupant des moyens de donner au Prince royal et aux autres Princes héréditaires une excellente éducation, l'on se permet d'observer que si l'idée était juste, les moyens furent mal choisis ; s'arroger le droit de nommer les instituteurs, tracer elle-même un plan d'éducation, c'était sans nécessité usurper des droits sacrés, et avilir à-la-fois la Majesté royale et la dignité paternelle.

On examine avec beaucoup de sévérité différens articles du plan d'éducation donné par les États, et après avoir reconnu qu'il contenait quelques excellens principes, on finit cependant par s'écrier d'une manière très pathétique : “ Mais quel a été le résultat de cette éducation ?...Le renversement total de la constitution nouvelle. L'élève de ce gouverneur nommé par les États est aujourd'hui un Monarque absolu. Ah ! j'oserai le dire, ce Prince qui dans toute sa conduite a montré une si profonde

connaissance des hommes, tant d'humanité, des talens si distingués, une âme si sensible et si généreuse, n'était pas fait pour devenir un despote, et pour préférer une renommée passagère à cette gloire inébranlable et pure qui n'est fondée que sur la justice et la vertu. L'histoire de ce Prince prouve combien étaient vaines et insuffisantes les précautions prises par les États relativement à son éducation."

Voici celles que propose aujourd'hui très-sérieusement madame de Brulart pour empêcher M. le Dauphin de suivre un jour l'exemple trop dangereux et trop séduisant de Gustave III.

1^o Qu'avant tout, le plan d'éducation fait avec le plus grand détail soit imprimé et rendu public, ce qui déjà donnera à la Nation une connaissance préliminaire et générale qu'elle n'a jamais eue sur cet objet.

2^o Que le Gouverneur (ou la Gouvernante), aussitôt que le Prince sera remis entre ses mains, fasse un journal intitulé *Journal de l'Education de M. le Dauphin*. Ce journal imprimé publiquement paraîtrait tous les mois, et serait conçu de cette manière : Le premier numéro présenterait le tableau ou le plan d'études des journées, l'emploi de toutes les heures, occupations, récréations, promenades, etc. plan fixé invariablement pour tous les jours, et détaillé de telle sorte que chaque citoyen en consultant ce tableau pût savoir à toute heure ce que ferait un enfant si précieux... En outre il faudrait au bout de chaque année que le Gouverneur fît paraître un autre volume de quatre ou cinq cents

pages quicontiendrait tous les extraits faits pour M. le Dauphin dans le cours de cette année passée, avec les réflexions critiques et morales sur ces ouvrages ; secondement des descriptions et un compte détaillé des manufactures, monumens, etc., qu'aurait pu voir M. le Dauphin durant cet espace de temps. On joindrait à ce volume un autre volume renfermant les extraits faits par M. le Dauphin, ainsi que ses compositions, ayant en note ou en marge les critiques, remarques et observations du Gouverneur. Voilà pour le public. Mais il serait à désirer que le Gouverneur fit encore un autre journal particulier qui contiendrait toutes les fautes et toutes les bonnes actions de son élève, avec les réprimandes et les réflexions du Gouverneur ; et cet ouvrage, qu'on ne ferait point imprimer, après avoir passé sous les yeux du Roi et de la Reine, serait déposé entre les mains d'un tribunal nommé à cet effet, de sorte que ces ouvrages tant publics que particuliers réunis ensemble compléteraient le compte le plus exact de l'éducation, etc. S'il échappait au Gouverneur une phrase équivoque, un principe susceptible d'une interprétation dangereuse, grâce à la liberté de la presse, on ne manquerait pas de le relever et d'obliger l'auteur à s'expliquer mieux. On dira peut-être qu'on exposerait ainsi le Gouverneur à des *désagrémens*, à des *outrages qui aviliraient sa personne et son emploi*. Cette objection aurait été d'une grande force dans l'opinion générale il y a dix-huit mois, mais nous avons vu finir, le 14 Juillet 1789, le

siècle des préjugés nuisibles et ridicules. On veut bien excepter dans une note celui qui autorise les duels, mais, en attendant qu'il soit anéanti comme les autres, on soutient que la Nation devrait une couronne civique à M. Grouvelle, qui vient de préparer ce triomphe de la raison et de l'humanité par son excellent ouvrage qui a pour titre, *Adresse du Baillage de *** à M. de ***, Député à l'Assemblée nationale, sur son duel.*

Le morceau sur l'Adoption offre des idées moins nouvelles, on y considère la loi de l'Adoption comme la plus utile que l'on puisse rétablir pour épurer les mœurs et perfectionner l'éducation. Introduite dans les Gaules avec les Romains, la loi de l'Adoption y subsista long-temps, on en retrouve encore quelques traces dans plusieurs provinces du Royaume. La condition qu'il paraît le plus essentiel d'imposer à l'adopté est celle de prouver juridiquement sa naissance, c'est-à-dire, qu'il est issu de parens unis par des nœuds légitimes. On sent assez combien ce règlement est nécessaire pour prévenir des abus et des désordres qui seraient également funestes à la société et aux mœurs.

Août, 1790.

Madame la baronne de Staël a fait l'éloge de son ami M. le comte de Guibert. Quelque digne de l'impression que soit cet ouvrage, il n'est pas encore publié et ne le sera peut-être pas de long-temps. Le manuscrit ne nous ayant été confié que pour

quelques heures, nous n'avons pu en extraire que les morceaux suivans, mais qui suffiront pour donner une idée de la manière dont il est pensé et de la manière dont il est écrit. En voici le début :

“ Pendant le délire qui a précédé de vingt-quatre heures la mort de M. Guibert, il n'a cessé de répéter : *Ils me rendront justice, ma conscience est pure, ils me rendront justice!* Cette pensée habituelle de son âme, trahie par la puissance de la mort, ce vœu si involontairement exprimé imposent à tout ce qui l'a aimé le devoir de le faire connaître. Il sera plus facile maintenant peut-être d'y parvenir : l'envie est satisfaite, et l'éternelle barrière que la mort oppose, en préservant de l'avenir, permet de contempler le passé avec plus de calme et de justice. Je vais parler de M. de Guibert, et quoique chaque trait de son éloge soit un souvenir déchirant pour moi, je me condamne à cet effort pour en donner l'exemple à ceux dont les talens seront plus utiles à sa mémoire.

“ M. de Guibert naquit en 1743. Son père, extrêmement recommandable par ses travaux et ses vertus militaires, le destinant à suivre sa carrière, le fit à treize ans et demi rejoindre l'armée dans laquelle il servait pendant les trois dernières campagnes de la guerre de 1756. M. de Guibert se trouva à toutes les actions d'éclat ; il eut deux chevaux tués sous lui, et, dans un âge où l'on ne peut connaître que la valeur, il se fit remarquer par des dispositions extraordinaires pour l'art militaire et par la justesse de ses observations qui furent de-

puis le fondement de sa théorie.... Il n'avait que vingt-trois ans lorsqu'il composa son *Essai sur la Tactique*. La manière dont il s'était distingué au combat de Pontenuovo, qui décida de la prise de l'île de Corse sous M. le comte de Vaux, lui valut à vingt-quatre ans la croix de Saint-Louis."

Après avoir retracé d'une main rapide les premières époques de la vie de M. de Guibert, son panégyriste s'attache essentiellement à l'analyse de ses différens écrits. Ce qui l'a le plus frappé dans le discours préliminaire de sa *Tactique*, c'est une prédiction bien remarquable de la Révolution actuelle. N'est-ce pas une chose remarquable en effet que toute la sagesse d'une nombreuse Assemblée de législateurs n'ait rien trouvé de mieux à faire que de réaliser les rêves d'un jeune homme ?

" L'auteur prévoit la Révolution actuelle par toutes les idées qui l'ont fait désirer ; le besoin de son âme est devenu l'impulsion de tous, et les lumières de son esprit la volonté générale. Mais quel courage il fallait alors pour braver un Gouvernement qui, pouvant seul ouvrir toutes les carrières, semblait maître de la gloire même ! Quel élan dans l'esprit de M. de Guibert ! Quelle force en même temps lui fait devancer l'avenir sans s'égarer jamais dans les chimères ! Ses vœux sont des projets, ses espérances sont des plans. La permanence d'une Assemblée nationale, la milice citoyenne, le système pacifique et conservateur d'une grande puissance, le patriotisme d'un Roi qui veut lui-

même donner une Constitution à son Peuple, tout s'y trouve et rien de plus. Ce qu'on appelait les rêves de sa jeunesse, ce qu'on traitait d'exaltation, prend un caractère bien imposant quand une Nation entière y donne sa sanction suprême. La seconde partie, parcourant les progrès de l'art militaire chez les anciens et chez les modernes, est plus particulièrement la préface de la Tactique. C'est au Roi de Prusse, dont il a depuis fait l'Eloge, que M. de Guibert attribue la perfection de l'art militaire. Personne n'admirait avec plus de plaisir ; il manquait peut-être de cette bienveillance qui encourage la médiocrité, de cet art de louer ce qui nous est inférieur, plus utile à soi qu'aux autres, et qui ne les élève jamais qu'à la hauteur de notre point d'appui : mais s'il rencontrait son digne rival ou son véritable supérieur, c'est alors qu'il les vantait avec transport. Il savait gré de l'enthousiasme qu'on lui inspirait, il aimait l'homme qui reculait à ses yeux les bornes du génie de l'homme, et soit qu'il espérât dans ses forces, soit qu'il se livrât à la pureté de son cœur, jamais on ne s'est montré plus ardent enthousiaste de la gloire dont il recueillit la trace, ou dont il fut le témoin."

Des trois Eloges qu'a faits M. de Guibert, du maréchal de Catinat, du roi de Prusse et du chancelier de l'Hospital, c'est le dernier auquel madame de Staël paraît donner la préférence, c'est du moins celui dont elle s'occupe le plus long-temps, et ce morceau est terminé par un mouvement que la jus-

tice de la postérité ne désavouera point, pour avoir été dicté par l'enthousiasme de la piété filiale.

“ Qu'il fut heureux, dit-elle, qu'il fut heureux l'Hospital d'être ainsi connu, d'être ainsi loué au milieu des factions qui déchiraient son siècle ! De combien de manières sa sagesse ne pouvait-elle pas être calomniée ! Son génie qui tour-à-tour devança et retint l'antique ignorance d'un parti et l'esprit d'innovation de l'autre pouvait-il être jugé de son temps ? et la haine ne pouvait-elle pas trouver l'art d'obscurcir à jamais la vérité ? Ministre et Citoyen, négociateur entre la Nation et le Trône, forcé de taire les difficultés qu'on lui opposait et de donner comme l'ouvrage de sa pensée celui que les circonstances et les hommes avaient modifié, contraint par sa conscience à rester dans une place où il ne pouvait qu'éviter des malheurs, tandis qu'il n'y a de gloire éclatante ou du moins contemporaine que pour ceux qui font de grands biens, n'avait-il pas besoin qu'il s'élevât un homme qui devinât son âme, qui interprêtât son génie, retrouvât la chaîne de ses actions et de ses pensées, de ce qu'il put, de ce qu'il voulait faire, de ses vertus privées et de sa morale publique, en le montrant à la postérité comme le plus grand caractère qui ait précédé notre siècle ? L'exemple des vertus et du génie de l'Hospital sera-t-il de nos jours aussi dignement jugé ? ”

La manière dont madame de Staël parle du Mémoire de M. de Guibert sur l'Ordre profond et sur l'Ordre mince, l'idée qu'elle nous donne ensuite

des trois tragédies qu'il a laissées en manuscrit, *le Connétable de Bourbon*, représenté deux fois sur le Théâtre de la Cour, *les Gracques** et *Anne de Boulen* ; le compte qu'elle rend de ses deux derniers écrits, la *Lettre* publiée sous le nom de l'abbé Raynal, et le *Traité de la Force publique*, tout cela prouve une étendue de lumières et de connaissances bien extraordinaire dans une femme de vingt ans ; mais ces différens morceaux ne sont pourtant guère susceptibles d'extrait. Nous nous hâtons d'arriver au portrait qu'elle a fait de sa personne et de son caractère.

“ M. de Guibert était violent de caractère et impétueux d'esprit, mais l'un et l'autre de ces mouvemens n'avaient rien de durable, et ses actions ou ses décisions n'en dépendaient jamais. Il avait de la mobilité dans la sensibilité, mais de la constance dans la bonté ; il possédait éminemment cette qualité ; aucun ressentiment, aucun ressouvenir même ne restait dans son âme, sa douceur et sa supériorité en étaient la cause. Il ne remarquait pas, il n'observait pas les torts dont se composent la plupart des inimitiés, il ne recevait pas les coups d'assez

* Les Comédiens français proposèrent à M. de Guibert de donner cette pièce dans les circonstances actuelles, très-propres à en assurer le succès. Il crut devoir se refuser à leurs instances, précisément parce qu'il craignait que l'effet de l'ouvrage ne fût trop favorable à cette impulsion générale des esprits qu'il pensait avec raison avoir été portée déjà beaucoup trop loin.

près pour en sentir une atteinte profonde, il était réservé à l'injustice publique de blesser une âme qui avait pardonné tout ce dont elle aurait pu se venger. Cette disposition à la bienveillance lui inspira trop d'assurance, il se crut certain de n'être point haï parce qu'il ne haïssait point, et pensa qu'il lui suffisait de se connaître. Il avait aussi (pourquoi le dissimuler ?) un extrême amour-propre et dont les formes ostensibles déplaisaient à ses amis presque autant qu'à ses détracteurs, parce qu'il ôtait aux premiers le plaisir qu'ils auraient trouvé à le louer ; mais il n'avait conservé de ce défaut, comme de tous ceux qu'il pouvait avoir, que les inconvéniens qui nuisaient à lui, mais jamais aux autres. Nul dédain, nulle amertume, nulle envie n'accompagnaient son amour-propre, il montrait seulement ce que les autres cachaient, il les associait à sa pensée. C'est à cette manière d'être néanmoins qu'il faut attribuer la plupart de ses ennemis ; une tête haute, un ton tranchant révoltaient la médiocrité ; cependant ceux qui jugeaient plus avant reconnurent dans M. de Guibert la confiance prolongée de la jeunesse dans les autres comme dans soi, mais non l'habitude ou la combinaison de l'orgueil. Sa conversation était la plus variée, la plus animée, la plus féconde que j'aie jamais connue. Il n'avait pas cette finesse d'observation ou de plaisanterie qui tient au calme de l'esprit et pour laquelle il faut atteindre plutôt que devancer les idées ; mais il avait des pensées nouvelles sur chaque objet, un intérêt habituel pour

tous. Dans le monde, ou seul avec vous, dans quelque disposition d'âme qu'il fût ou que vous fussiez, le mouvement de son esprit ne s'arrêtait point, il le communiquait infalliblement, et si l'on ne revenait pas en le citant comme le plus aimable, on parlait toujours de la soirée qu'on avait passée avec lui comme la plus agréable de toutes. Qui me rendra ces longues conversations où je le voyais développer tant d'imagination et tant d'idées ? Ce n'était pas en versant des pleurs avec vous qu'il savait vous consoler, mais personne n'adoucissait mieux la peine en en parlant, ne faisait mieux supporter les réflexions en vous les présentant sous toutes leurs faces. Ce n'était pas un ami de chaque instant ni de chaque jour : il était distrait des autres par sa pensée et peut-être par lui-même, mais sans parler de ces grands services dont tant de gens se disent capables et pour lesquels on a toujours retrouvé M. de Guibert ; lorsqu'il revenait à vous, en une heure on renouait avec lui le fil de tous ses sentimens et de toutes ses pensées ; son âme entière vous appartenait en vous parlant. Je crois bien que l'amour, que l'amitié sont les illusions plutôt que l'occupation habituelle de ces hommes doués d'un génie supérieur ; mais M. de Guibert avait tant de bonté dans le cœur, tant de goût pour toute espèce de distinction, tant de besoin sur la fin de sa vie de s'appuyer sur ceux qui l'aimaient, que ses amis pouvaient se flatter qu'il attachait du prix à leurs sentimens."

*Dévouement du Monachisme à la Patrie. Par le
prieur d'Arobe.*

C'est moi qui fécondai tes vastes marécages ;
J'ouvris aux feux du jour tes antiques forêts ;
Au bœuf, au fier coursier j'offris des pâturages ;
La sueur de mon front arrosa tes guérets.

Dans des siècles grossiers où d'épaisses ténèbres
Egarèrent loin des arts le Français avili,
Et de Rome et d'Athènes aux ombres de l'oubli
C'est moi qui dérobaï les monumens célèbres.

Un monstre insatiable engraisé de ton or
Ouvre sa gueule énorme et menace l'Empire.
Faut-il que dans ses flancs tout mon sang coule encor ?
Ordonne, c'en est fait, je te sauve et j'expire.

Romance. Par madame la comtesse de Beaufort.

J'aimais Silvie et je croyais lui plaire,
Jamais amour ne fit de plus doux nœuds :
Mais, hélas ! je fus sincère
Et malheureux.

Un beau berger à ma jeune maîtresse
Offrit un jour un cœur moins amoureux.
Il n'avait pas ma tendresse,
Il fut heureux.

C'est aujourd'hui qu'avec elle il s'engage.
Moi pour jamais j'abandonne ces lieux,
Répétant : Soyez volage
Ou malheureux.

La dernière séance publique de l'Académie Française, le Mercredi 25, jour de Saint-Louis, n'a pas attiré à beaucoup près le même concours de monde qu'on était depuis long-temps accoutumé d'y

voir ; elle a pourtant été marquée d'une petite insurrection du sieur A..... de M..... Le secrétaire perpétuel a, selon l'usage, ouvert la séance en annonçant que le prix d'éloquence avait été décerné à M. l'abbé Noël ; que celui de poésie était réservé, mais que, dans le petit nombre des pièces qui avaient concouru pour ce dernier prix, l'Académie en avait pourtant distingué deux intitulées, l'une *Dioclétien à Salone*, et l'autre *un Paysage du Poussin*. A peine avait-il fini de parler qu'on a vu le sieur de M. . . . se lever en pied, les besicles sur le nez, pour demander la parole, en se déclarant l'auteur des deux pièces que l'Académie avait jugées dignes d'une mention honorable. Tout l'Aréopage des immortels, au premier instant, a paru fort ému d'une prétention aussi étrange ; mais, reprenant bientôt tout le calme de sa dignité, l'orateur de la Compagnie, après avoir consulté des yeux ses collègues, a représenté à M. de M....., avec beaucoup de douceur, que sa prétention ne pouvait être admise sans de très-fâcheuses conséquences ; qu'il serait peu raisonnable d'exiger que l'Académie accordât à un étranger un droit dont ne jouissait aucun de ses membres, un Académicien même ne pouvant rien lire dans les séances publiques qu'il ne l'eût communiqué auparavant à trois de ses confrères au moins, etc. L'auditoire, peu touché de l'air niais et impertinent du sieur de M....., a fort applaudi la réponse de M. Marmontel, et l'on a passé à l'ordre du jour, c'est-à-dire à la lecture de l'*Eloge du maréchal de Vauban*, par M. Noël, professeur de l'Université de

Paris au collège de Louis-le-Grand. Cet Eloge, quoique assez bien lu par M. Vicq d'Azyr, n'a pas paru d'un grand effet ; il n'a guère d'autre mérite que celui de rappeler avec beaucoup de rapidité les nombreux travaux du premier de nos ingénieurs, comme l'a dit l'auteur lui-même ; sans discuter les titres de son héros à la renommée, il s'est borné à les compter. Après en avoir fait la longue énumération il ajoute : " Voilà ce qu'a fait Vauban, et ce n'est encore là qu'une faible esquisse des services militaires qui lui méritent la gloire et le rang que l'envie lui dispute vainement. Pourquoi cet art vainqueur, si brillant dans les remparts et dans la tranchée, est-il si rebelle à l'éloquence ? Pourquoi ne puis-je parler de toutes ses heureuses innovations et assigner à chacune d'elles le rang qu'elle doit tenir dans la reconnaissance de la postérité ? Vauban, toujours nouveau, toujours fécond, toujours différent de lui-même, donne à chaque siège un caractère particulier d'attaque ou de défense ; et le timide orateur ne peut suivre la rapidité de son héros, ni varier ses louanges comme il varia ses exploits. Contentons-nous d'indiquer dans Vauban ce caractère de combinaisons et d'industrie qu'il sut imprimer à l'art de la guerre, cet esprit de méthode et de calcul qui ne nuit ni à la vigueur ni à la rapidité, ce foyer immense où tout venait se réunir, fortifications, artillerie, tactique, conduite de sièges, et qu'il a fallu après sa mort diversifier à l'infini. Demandons pardon au grand homme que nous

osons louer de rester au-dessous du sujet. Trois cents villes fortifiées et réparées par Vauban sont le plus bel ouvrage qu'il ait composé lui-même en son honneur, et le plus brillant de tous les éloges."

Nous citons ce morceau comme indiquant tout-à-la-fois la difficulté du sujet, le sentiment que l'auteur paraît avoir eu lui-même de l'imperfection de son ouvrage, et sa meilleure excuse.

On a fort applaudi l'apostrophe adressée aux détracteurs * de la gloire de Vauban. " Laissez-nous une erreur qui nous est chère, n'ôtez pas à votre Nation l'objet de son culte et de son amour, les modèles de ses efforts et de sa louable émulation. Ah ! loin de rabaisser à nos yeux, consacrez tout votre talent à les rehausser encore. Respectez un usage pieux qui acquitte la dette de la Nation envers les citoyens qui l'ont illustrée, et, au lieu d'attaquer un héros qui n'est plus, venez avec nous placer sa statue dans le temple des demi-Dieux Français, venez graver sur la base : à *Vauban, conservateur des hommes.*"

M. de Voltaire ne croyait guère plus à la Dîme royale du maréchal de Vauban qu'au Testament politique du cardinal de Richelieu. M. l'abbé Noël a rassemblé dans une note particulière toutes les preuves de l'authenticité de cet ouvrage ; la plus forte sans doute est le témoignage de M. Gaillard qui l'a vu écrit tout entier de la propre main du

* A leur tête est, comme on sait, M. de La Clos, l'auteur des *Liaisons dangereuses.*

Maréchal. On n'a pas manqué d'y ajouter toutes les particularités intéressantes qu'en a rapportées le duc de Saint-Simon dans ses Mémoires.

M. l'abbé Delille a terminé la séance par la lecture de quelques fragmens de son *Poëme sur l'Imagination*, et nommément une superbe description des catacombes de Rome. Si l'on ne craignait pas de s'être laissé éblouir par le charme de la déclamation la plus séduisante, on oserait dire que c'est le plus beau morceau de poésie qui existe dans notre langue.

Le sujet du prix d'éloquence que propose l'Académie pour l'année prochaine est l'*Eloge de Benjamin Franklin*. Le prix fondé par l'abbé Raynal, déjà remis deux fois, sera partagé en deux médailles, dont d'une de 1200 liv. sera donné à un *Discours historique sur le Caractère et la Politique de Louis XI.*; l'autre de cent louis à un *Discours* sur cette question : *Quelle a été l'influence de la découverte de l'Amérique sur les mœurs, la politique et le commerce de l'Europe ?* Le prix proposé l'année dernière pour l'*Eloge de J. J. Rousseau* était de 600 liv : une personne qui ne se nomme point y ajoute une pareille somme ; ainsi la médaille en 1791 sera de 1200 liv.

L'Académie a eu cette année trois prix de vertu à distribuer, celui fondé par M. de Monthion, et deux autres dont les fonds ont été fournis extraordinairement par la Reine et par M. le duc de Penthièvre. Deux de ces prix ont été donnés à un

habitant de Chaillot et à son fils, qui, se dévouant héroïquement au plus grand péril, sont parvenus à sauver sept personnes qui se noyaient dans la Seine ; le troisième à une fille qui a sacrifié toute son existence pour rendre à sa mère dans une maladie affreuse, et qui a duré dix-sept ans, les soins les plus pénibles et les plus assidus.

Septembre, 1790.

“ Le célèbre Cook, dans la relation de son premier voyage autour du monde, raconte qu’il vit représenter à Vlitéa, une des îles de la Société, une espèce de comédie-pantomime où les acteurs, tous hommes, se trouvaient divisés en deux partis sous la dénomination de *noirs* et de *blancs*. Le parti noir représentait un maître et des serviteurs, le parti blanc représentait le peuple. Voici en peu de mots le sujet de la pièce. Le maître charge ses serviteurs de garder un panier rempli de provisions, les blancs viennent exécuter divers pas graves en tâchant d’enlever le panier ; les noirs le défendent en battant des encrechats. Après de vives altercations, les noirs fatigués s’asseyent autour du dépôt, et s’appuyant dessus se livrent au sommeil. Les blancs, profitant de la circonstance, s’approchent à pas doux et mesurés, et, soulevant les noirs de dessus le panier, emportent leur proie. Les noirs se réveillent bientôt, expriment leur douleur par une pantomime très-animée, et finissent par se consoler en dansant.”

Cet apologue n'en est pas un ; nous avons trouvé le passage dans le troisième volume de l'édition in 4to. à quelques légères altérations près. Dans Cook le parti *noir* n'est que le parti *brun*, et le parti *blanc*, au lieu de *représenter le peuple*, représente tout simplement *une troupe de voleurs*.

Les Echecs.

Lorsque le *Cavalier* imprudemment s'avance,
Quand le *Fou* mal conduit s'égare sans retour,
Les *Pions* aisément s'emparent de la *Tour*.
La *Reine* embarrassée aggrave alors la chance,
Et le malheureux *Roi* dans ce moment ingrat,
Cerné de toute part, est fait *Echec et Mat*.

Octobre, 1790.

Jeanne Gray, tragédie en cinq actes et en vers,
composée en 1787. A Paris, 1790.

Cette pièce, dont madame la baronne de Staël n'a fait tirer qu'un très-petit nombre d'exemplaires pour les donner à ses amis, est précédée d'une préface, où elle-même s'explique ainsi sur son propre ouvrage : " Je crois avoir suivi l'histoire avec exactitude dans cette tragédie de *Jeanne Gray*. Le comte de Pembroke est le seul caractère qu'elle ne m'ait pas donné, mais il ne lui est pas contraire, et Rowe dans un ouvrage sur le même sujet l'indique assez pour autoriser un autre à le peindre. Sa tragédie n'a pas eu un grand succès en Angleterre, et cet auteur lui-même l'a tellement effacée par la touchante pièce de *Jeanne Shore*, qu'elle est restée

dans l'obscurité. Le plan que j'ai suivi n'a point de rapport avec celui de Rowe ; ne voulant pas le traduire, j'ai cru qu'il ne fallait pas l'imiter. Le caractère de Jeanne Gray m'a transportée en le lisant dans l'histoire ; j'avais à-peu-près son âge quand j'ai entrepris de la peindre, et sa jeunesse encourageait la mienne. Je voudrais avoir pu faire éprouver l'admiration que j'ai ressentie pour ce rare mélange de force et de sensibilité qui fait braver la mort et connaître le prix de la vie. Je joins à cette tragédie une pièce * composée avant elle, et dont le style par conséquent est encore plus incorrect. Je ne sais si j'aurais dû tenter de le corriger, mais la conception et l'exécution doivent être du même jet et de la même force ; et revenir sur ses pensées, changer à froid l'expression d'un sentiment, est un travail si pénible, que son succès doit se ressentir de son effet. Ces réflexions pouvaient me conduire à jeter ma pièce au feu ; cependant, déterminée à ne la faire connaître qu'à mes amis, quelques vers sensibles qui s'y trouvent m'ont suffi pour avoir du plaisir à la leur donner. C'est à ce bonheur que je me bornerais quand je pourrais obtenir de la gloire ; c'est à lui seul que je puis aspirer aujourd'hui.

Les Mais.

Un jeune époux qu'amour enflamme
A sa moitié jure à jamais

* *Sophie, ou les Sentimens secrets*, pièce en trois actes et en vers, composée en 1786.

De lui rester fidèle. . *mais*
Ariste est l'amant de sa femme,
Ils n'ont qu'un cœur, ils n'ont qu'une âme,
Ariste l'idolâtre. . *mais*
La jeune Annette est sa voisine :
Elle est folle, vive, mutine :
Du reste assez maussade. . *mais*
Madame Ariste a mille attraits,
Des yeux, une taille divine
Que son époux admire. . *mais*
La jeune Annette est sa voisine.

S'il y a eu peu de nouveautés dramatiques au Théâtre de la Nation, il y en a eu d'un autre genre, et peu s'en est fallu qu'il ne soit devenu le théâtre de quelques dissensions assez vives pour donner de justes alarmes à la sagesse de notre auguste Municipalité. Le parterre a plus d'une fois fait frémir l'orchestre et les loges, et il est arrivé au moins deux fois que des citoyens paisibles, ne pouvant se sauver par la porte, ont jugé qu'ils n'avaient point de meilleur parti à prendre que celui d'escalader le théâtre et de s'enfuir par les coulisses. L'origine ou le premier prétexte de toutes ces scènes a été le refus de remettre la tragédie de *Charles IX* lors de la Fédération ; on répondit au public qui demandait la pièce que deux acteurs qui devaient y jouer étaient malades. M. Talma s'avança fort indiscretement sur la scène et fit trop bien entendre que, si tous les Comédiens étaient aussi bons Révolutionnaires que lui, la pièce pouvait être donnée. Un pareil soupçon d'aristocratie jeté publiquement sur

ses camarades leur parut dans les circonstances actuelles un crime de lèse-comédie, et tous, à l'exception de madame Vestris, de M. Dugazon et mademoiselle Desgarcins, arrêtèrent de ne plus communiquer avec le sieur Talma. Le parterre échauffé par les amis de M. Talma, de madame Vestris, de M. Chénier, ne perdit aucune occasion de redemander à grands cris et *Charles IX* et Talma. L'autre parti ne manqua pas d'y envoyer également ses émissaires, et le spectacle fut souvent interrompu par cette grande querelle qui faillit plusieurs fois donner lieu à l'explosion la plus violente ; enfin l'autorité municipale ne crut pas devoir différer plus long-temps de s'en mêler. En attendant que l'on eût examiné le fonds même du procès, l'on ordonna provisoirement aux Comédiens de donner une représentation de *Charles IX*. Ces Messieurs ayant osé résister, on fit fermer un jour leur salle, en les menaçant de toute la sévérité municipale et de toute la colère du Peuple. Ils furent obligés de céder à la force et de donner la représentation qu'on avait exigée de leur obéissance. Elle fut fort tumultueuse, mais il n'y avait point de précautions qu'on n'eût prises pour empêcher le désordre : dans la salle même le chef de la Municipalité, environné des principaux officiers de la ville, occupait la loge du Roi, et toutes les avenues étaient gardées par de nombreux détachemens de la Garde à cheval ; la contre-révolution, dont beaucoup d'honnêtes citoyens se voyaient déjà menacés, fut heureusement

prévenue ou réprimée. Le lendemain plusieurs Comédiens n'en eurent pas moins l'audace de donner leur démission, entre autres mesdemoiselles Raucour et Contat qui n'ont pas reparu depuis. Quant au sieur Désessarts, il abandonne, dit-on, les rôles à manteau pour les rôles à écharpe ; il a reçu son brevet de surnuméraire dans la brave Légion des vétérans, connue sous la dénomination de Régiment *Royal Pituite*. *Les Actes des Apôtres* assurent qu'il a commandé dans l'Inde une nappe de soixante-dix couverts pour lui servir d'écharpe.

Novembre, 1790.

La Politique d'une femme honnête et sensible. A une dame, quelques jours avant son mariage.

Quand vous aurez prononcé le serment
De rendre heureux l'époux qui vous aura choisie,
Semez de fleurs tous les jours de sa vie,
Aimez en lui votre ami, votre amant.
Que dans vos bras paisiblement
Il repose ; soyez son ange tutélaire,
Veillez, loin de son cœur chassez les noirs chagrins ;
Qu'il trouve auprès de vous plus purs et plus sereins
L'air qu'il respire et le jour qui l'éclaire ;
C'est ainsi qu'en vos fers vous saurez l'arrêter.
Si malgré tant de soins il devient infidèle,
En reproches amers gardez-vous d'éclater ;
Mais offrez-lui des mœurs un si parfait modèle
Qu'il soit forcé de l'imiter ;
Et si votre exemple le touche,
S'il revient à vos pieds abjurer son erreur,
Qu'il trouve en arrivant l'amour sur votre bouche
Et le pardon dans votre cœur.

*Fragment de la comédie des Sentimens secrets, par
madame la baronne de Staël.*

C'est la comtesse qui dit à Sophie, sa pupille et sa rivale sans le savoir :

On se désintéresse à la fin de soi-même,
On cesse de s'aimer si quelqu'un ne nous aime,
Et d'insipides jours l'un sur l'autre entassés
Se passent lentement et sont vite effacés,
Ne pensez pas non plus qu'il suffise, Sophie,
De songer au bonheur dans l'hiver de la vie ;
Celui qu'on goûte alors du passé doit venir.
Ceux qui nous ont aimés peuvent seuls nous chérir.
C'est par le don heureux des jours de sa jeunesse
Qu'on mérite l'amour jusque dans la vieillesse.
Le cœur qui fut à nous vit de ses souvenirs,
Et les prend quelquefois pour de nouveaux plaisirs.

Encore quelques réflexions assez inutiles.

N'est-il pas par le monde beaucoup de gens qui proposent de filer des principes comme les cordiers filent leur corde, les yeux tournés du côté d'où ils partent, le dos tourné vers celui où ils vont.

*Lettre de Henri Jessé à quelques Journalistes sur
l'affaire d'Avignon.*

Il y a quinze mois, dites-vous, que je passe ma vie à m'étonner, cela me fatigue. Eh bien, voyons s'il y a vraiment lieu de s'étonner si fort, car je me suis aperçu plus d'une fois que ce qui se passe sous nos yeux ne nous paraît souvent si nouveau que parce que nous ne nous y attendions guère, ou parce que nous avons oublié ce que nous avons lu cent et cent fois dans l'histoire.

On est d'abord dans l'admiration de tous les grands principes que la Révolution a mis en lumière. Aurait-il fallu, en effet, deux ou trois mille siècles d'étude et de réflexion pour découvrir

Que le grand nombre est le grand nombre ?

Que c'est dans le grand nombre que réside la puissance souveraine, tant que sa propre expérience ou bien l'habileté du petit nombre n'ont pas su lui persuader que cette énorme puissance devenait pour lui-même le plus dangereux des fléaux ?

Quels ont été les temps de trouble, de révolution, où le grand nombre ne s'est pas senti le maître, ne s'est pas emparé de tous les pouvoirs, et n'a pas prétendu les exercer ou les faire exercer tous à sa manière ?

Les mécontents de Rome, retirés sur le Mont-Sacré, les Maillotins au quinzième siècle, les partisans de Jean Hus, ceux de Jean de Leyde, les Ligueurs, les Frondeurs ; de nos jours les Camisards des Cévennes, sans avoir lu les profonds écrits du grand-vicaire de Chartres*, n'étaient-ils pas tous imbus de la même doctrine ?

Est-il besoin de beaucoup d'éloquence ou de beaucoup d'instruction pour apprendre aux hommes qu'ils sont tous égaux, et que pour être libres de toute espèce de joug ils n'ont qu'à l'oser, ils n'ont qu'à le vouloir ?

La difficulté fut-elle jamais de donner à la multitude le sentiment de toute l'étendue de ses droits,

* M. l'abbé Siéyès, l'auteur de *Qu'est-ce que le Tiers-Etat ?* etc.

ou plutôt de sa puissance ? Ne faudrait-il pas un peu plus de sens et de génie pour trouver les moyens de contenir cette terrible puissance dans les limites de la justice, de la raison, de toutes les convenances sociales ?

Imaginez le peuple que vous voudrez, douez-le de toutes les lumières et de toutes les vertus ? considéré comme peuple, ce ne sera jamais qu'une masse de pouvoir plus ou moins imposante à la disposition de celui ou de ceux qui auront l'art, le bonheur ou l'audace nécessaire pour s'en emparer. Le peuple ne peut conserver ses droits ou sa puissance qu'en les déposant en des mains plus sûres et plus fidèles que les siennes. Il faut qu'il se donne pour ainsi dire lui-même, afin d'échapper au péril de se voir disputé sans cesse entre tous les talens, tous les intérêts, toutes les passions propres à le séduire ou à le dominer.

Le mot de Lucain, *humanum paucis vivit genus*, est une vérité de fait, c'est pour le petit nombre que vit le genre humain, et cela doit être éternellement ainsi, par la simple raison que le grand nombre ne peut pas n'être pas le grand nombre, comme le petit nombre ne peut pas n'être pas le petit nombre.

Si vous voulez tenter de renverser cet ordre de choses, si vous ne voulez plus qu'il y ait un petit nombre d'hommes distingués par leur naissance, par leur richesse, par leurs lumières, par leur autorité, vous y parviendrez peut-être, mais par un seul moyen, c'est en rendant tout le monde égale-

ment pauvre, également stupide, également faible et misérable.

Ce n'est qu'en consentant de bonne grâce à voir le petit nombre jouir paisiblement des avantages qu'il aura reçus de la nature, ou qu'il aura pu s'acquérir lui-même à force de travail et d'adresse, de courage et de vertu, que vous assurerez non-seulement le bonheur de ce petit nombre de privilégiés, mais encore une existence infiniment plus supportable à tout ce qui les entoure de près ou de loin.

Pourquoi des vérités de ce genre ne sont-elles pas aussi claires qu'elles sont incontestables ?

Comment faire de l'harmonie sans mesure, sans unité ?

Comment établir un foyer sans y faire aboutir tous les rayons dont il se compose ?

Comment vouloir concentrer les forces qu'il importe de réunir, en les faisant diverger en tout sens ?

Quelque forme de gouvernement que vous puissiez admettre, pourvu que vous en adoptiez une, il en résultera toujours que la multitude n'échappera jamais à la nécessité de se laisser conduire par le petit nombre.

La seule différence qu'il y aura d'un gouvernement à l'autre, c'est que dans l'un le pouvoir du petit nombre sera plus ou moins stable, dans l'autre plus ou moins amovible. Partout où son existence sera trop stable, il n'y aura point assez de liberté ; partout où elle sera trop amovible, il n'y aura guère

plus de liberté, mais encore moins de repos, et surtout moins de puissance.

De cette comparaison ne résulterait-il pas évidemment que le plus désirable de tous les gouvernemens est celui où ce petit nombre, qui par la nature des choses doit toujours commander au grand, se trouverait tellement divisé qu'une partie fût pour la puissance et l'autre pour la liberté ; la première héréditaire, inamovible ; l'autre élective, amovible, mais suivant un ordre constant et certain ?

Assurer à tous la libre jouissance de leurs forces et de leurs facultés, à l'exception seulement des cas où les lois ont dû prévoir que l'exercice de ces forces et de ces facultés nuirait évidemment à la chose publique, c'est un de ces principes de justice éternelle sans lesquels le système social n'aurait aucune base solide, aucun but désirable.

Mais penser ou plutôt feindre de penser qu'il est indispensable d'appeler vingt-cinq millions d'hommes à gouverner vingt-cinq millions d'hommes, cela n'a-t-il pas tout l'air d'une mauvaise plaisanterie ?

Qu'on dispose les choses de manière qu'il n'y ait pas un homme dans l'Empire qui, avec de l'intelligence et du travail, ne puisse, s'il en a la fantaisie, gagner cent mille écus de rente, j'entends fort bien l'utilité de pareilles dispositions.

Mais lorsqu'il est démontré que, sur vingt-cinq millions d'habitans en France, il y en a plus des deux tiers qui n'ont pas une subsistance assurée de

trois sous par jour, le décret qui inviterait tous les citoyens à porter désormais leur dépense annuelle à dix mille francs ne serait-il pas une plaisanterie infiniment déplacée ? Serait-il plus sage le décret qui les appellerait à jouir de toute autre faculté qui ne se trouverait pas plus en leur pouvoir que la renté de dix mille livres ? En conscience, est-ce respecter les hommes que de leur prodiguer des titres ou des droits dont ils sont incapables de sentir le prix, et dont ils ne sauraient jouir réellement qu'autant qu'ils en abusent ?

S'il y a beaucoup d'inconvéniens à n'admettre qu'un trop petit nombre de privilégiés au partage des différentes fonctions publiques, il n'y en a pas moins assurément à vouloir que tous les citoyens en soient également susceptibles.

D'abord, tant qu'il existera des riches et des pauvres, ce droit qu'on paraît accorder à tous indistinctement n'est qu'un droit idéal ; au lieu d'être un avantage pour tous, ce ne sera que l'instrument d'une force aveugle dont quelques particuliers plus ou moins adroits, plus ou moins entreprenans, plus ou moins audacieux, feront toujours l'usage le plus funeste.

L'ambition du pouvoir politique, dominant par sa nature tous les autres genres d'ambition, les absorbera tous. L'industrie et les arts y perdront leurs ressources les plus précieuses. Tel qui se serait contenté d'être le premier artisan de son quartier, en voudra être le commissaire ou le capitaine. Tel dont l'ambition eût été d'obtenir une petite place

à côté de Racine, de Fénelon ou de Molière, prétendra désormais aux honneurs de la législature ou de la municipalité, car sa paresse et son intérêt y trouveront beaucoup mieux leur compte. Donner à tous indistinctement le droit de citoyen, les rendre ensuite tous susceptibles des dignités publiques, c'est le moyen d'avilir la liberté même, c'est faire sérieusement ce que Mercier proposait à Louis XVI, de déclarer tous ses sujets ducs et pairs. A ce prix, qui se soucierait encore de l'être ?

Ce fut précisément lorsqu'il n'y eut plus à Rome aucune distinction entre les Patriciens et les Plébéiens que bientôt après il n'y eut plus de citoyens ; on ne vit plus que des clients et des chefs de parti, dans la suite un seul despote et des millions d'esclaves.

On paraît avouer que la puissance publique a besoin d'un chef suprême pour avoir une action plus sûre et plus rapide. On est peut-être encore de meilleure foi lorsqu'on veut bien consentir que ce chef soit héréditaire, afin que la première place de l'Empire ne soit pas au moins l'objet perpétuel des passions les plus orageuses et des rivalités les plus menaçantes.

Mais que sera-ce donc que ce chef suprême s'il ne tient pas en effet toutes les clefs de la force publique dans ces mains, si, après avoir établi la responsabilité la plus sévère pour tous les agens qu'il emploie, on ne lui laisse cependant aucun moyen de les employer d'une manière efficace, si par l'ordre établi ce premier dépositaire de la puissance publi-

que se trouve environné d'une multitude de petites puissances subalternes dont les forces sont toujours en mesure pour arrêter, suspendre et contrarier la sienne ? N'est-ce pas le réduire à n'être qu'un vain fantôme, une décoration brillante à la vérité, mais beaucoup trop chère, si ce précieux ressort de plus ou de moins ne devait pas influencer davantage sur la perfection de la grande machine politique ?

Sans ces corps intermédiaires que le président de Montesquieu regardait comme intimement liés à l'essence de toute monarchie modérée, le Monarque aura toujours ou trop ou trop peu de puissance sur le peuple ; il en est ou trop près ou trop loin. Trop près, il ne lui faut que du caractère, des talens ou de la fortune pour en devenir le despote ; trop loin, il devient étranger à ses destinées, et l'Empire gouverné sous son nom n'est bientôt plus qu'une République mal ordonnée.

Le jour de la première représentation de la reprise de *Brutus* a été encore un grand jour d'angoisse et de sollicitude pour toute la Municipalité. On avait triplé, quadruplé la garde ordinaire, M. le Commandant général avait reçu l'ordre de faire marcher des patrouilles à pied et à cheval dans toutes les avenues du quartier, et M. le Maire crut devoir honorer lui-même le spectacle de sa présence, ainsi que M. de Mirabeau, qui, s'étant laissé apercevoir dans une petite loge aux quatrièmes, reçut bientôt une députation du parterre, décrétée par acclama-

tion, pour le prier de descendre aux premières, ce qu'il fit au bruit des applaudissemens les plus agréables à son oreille civique, ceux de ce bon parterre et de cette bonne troupe soldée. Peut-être était-ce encore par attention pour cet illustre Député qu'on eut si grand soin ce jour-là de faire désarmer tout le monde à la porte du spectacle et d'y consigner notamment toutes les espèces de cannes et de bâtons. Le premier acte, un des plus beaux sans doute, mais un des plus courts qu'il y ait au Théâtre, dura plus d'une heure, parce qu'à chaque applaudissement qui n'était pas dans le sens de la Révolution il s'élevait des cris et des hurlemens si horribles, que ce n'était qu'après un assez long intervalle que les acteurs pouvaient parvenir à se faire entendre. Après cette première lutte, ce que nous appelons l'aristocratie se vit réduite forcément au silence pendant plus de deux actes ; mais à la fin du quatrième, quand Brutus dit à son fils :

Je mourrai comme toi,

Vengeur du nom romain, libre encore et sans Roi,
le *sans Roi* ayant été sifflé, et ce sifflet ayant été hué avec rage, un homme au milieu de l'orchestre, emporté par un élan d'indignation, se lève et crie tout haut : *Quoi ! l'on ne veut donc plus de Monarchie en France ? Qu'est-ce que cela veut dire ? Vive le Roi !*...L'accent avec lequel ces derniers mots furent prononcés parut électriser toute l'assemblée, les loges, l'orchestre, les balcons, le parterre même ; tout le monde se lève, les chapeaux volent

en l'air et la salle retentit pendant quelques minutes du cri de *vive le Roi!* N'est-ce pas une fatalité assez remarquable que ce soit là le plus grand effet qu'ait produit cette première représentation de *Brutus*, préparée avec tant de fracas et si bien appuyée de toutes les puissances de la démagogie ?

A la seconde, les Comédiens ont fait placer d'un côté le buste de Voltaire, de l'autre celui de Brutus, auquel on a adressé ces vers :

O buste respecté de Brutus, d'un grand homme !

Transporté dans Paris tu n'a pas quitté Rome.

Au dénouement on a mis en action le tableau de David ; au moment où l'on annonce à Brutus la mort de son fils, ce père infortuné se place sur un fauteuil antique comme le Brutus du peintre, et de même on voit passer le cortège funèbre qui rapporte ses deux enfans dans sa maison.

A la troisième représentation, M. Charles, ci-devant marquis de Villette, a demandé la parole, il l'a obtenue ; la toile se levait, le public a demandé qu'on la redescendît, et il a prononcé le discours suivant :

“ Messieurs, je demande au nom de la Patrie que le cercueil de Voltaire soit transporté à Paris ; cette translation sera le dernier soupir du fanatisme. Le grand homme qui a buriné le caractère de Brutus serait aujourd'hui le premier défenseur du peuple. Les charlatans d'église et de robe ne lui ont point pardonné de les avoir démasqués, aussi l'ont ils persécuté jusqu'à son dernier soupir. La veille de

sa mort la Cour lui envoya une lettre de cachet, le Parlement un décret de prise de corps, les prêtres le condamnèrent à la voirie. C'est à des Romains, à des Français tels que vous qu'il appartient d'expié tant d'outrages, c'est à vous de demander que la cendre de Voltaire soit déposée dans la basilique de Sainte-Geneviève, en face de Descartes, que l'on alla chercher de même seize ans après sa mort.

“ Si cette pétition souffre la moindre difficulté, le pèlerinage de l'abbaye de Cellières et le monument de Voltaire, j'offre que tout soit à mes frais.”

Ce discours a reçu les plus vifs applaudissemens, et sans doute la Municipalité va s'occuper de satisfaire au vœu public.

En attendant la nouvelle organisation de l'armée nationale (ce soin a été confié à l'expérience d'un jeune prédicant de Nîmes, M. Rabaud de S.-Etienne), nous ne croyons pas devoir oublier un petit trait qui caractérise bien l'organisation actuelle. Un Capitaine de la section des Halles ayant demandé ces jours derniers sa démission, la compagnie fit beaucoup de difficulté pour l'accepter. Nous avons tant de confiance en vous ! pourquoi nous quitter ?—Je ne vous quitte point, Messieurs, je reste fusilier.—En ce cas quel est donc le motif de votre démission ? —*Le motif ? ma foi, c'est que je suis bien aise de commander à mon tour.*

*

Un homme assez malavisé pour croire que M. de Mirabeau pouvait avoir eu quelque influence sur la composition du nouveau Ministère, se permit de lui en témoigner sa surprise. Je n'aurais jamais cru que ce fussent là des hommes de votre choix. *Eh, ne voyez-vous pas*, lui répliqua M. de Mirabeau, *que ce ne sont que des valets qui attendent leurs maîtres ?*

Décembre, 1790.

Parmi le grand nombre d'imitations ou de suites que l'on a données de *la Folle Journée, ou du Mariage de Figaro*, nous croyons devoir distinguer *les Deux Figaro*, comédie en cinq actes, représentée dernièrement au Théâtre du Palais-Royal, ci-devant des Variétés amusantes.* Quoique ce Théâtre ne soit pas de ceux qu'on appelait autrefois Théâtres royaux, nous aurions à craindre d'être soupçonnés de principes anti-constitutionnels, de passer au moins pour de vrais aristocrates en matière de spectacle et de goût, si nous négligions de vous faire connaître les ouvrages qui ont eu quelque

* La nouvelle salle qu'occupe cette troupe a été construite par M. Louis, l'architecte qui a bâti celle de Bordeaux. Elle est toute entière en pierre et en fer, et l'on assure qu'elle a coûté à M. le duc d'Orléans près de deux millions. Ce n'est pourtant pas un monument de grand style, mais le plan en est singulièrement ingénieux, la distribution agréable et commode ; et quant à la décoration de l'intérieur, elle n'est que trop riche, trop recherchée, et forme un contraste presque ridicule avec le genre des ouvrages qu'on y a vu représenter jusqu'ici.

succès sur ce nouveau Théâtre, même sur le dernier des tréteaux de la Foire, d'autant plus qu'il n'en est aucun qui ne soit aujourd'hui dans le sens le plus rigoureux de la Révolution.

Les Deux Figaro sont d'un acteur de la troupe de Bordeaux, du sieur Martelli, ci-devant avocat, et tellement estimé pour sa conduite et ses mœurs, que, malgré la nouvelle profession qu'il avait embrassée, ses anciens confrères ne l'ont point rayé de leur tableau.

Figaro, jaloux et dégoûté de Suzon, est venu à bout de brouiller le comte Almaviva avec sa femme, et la maîtresse et sa suivante ont été reléguées dans un château assez éloigné de celui d'Agua Frescas. Un certain don Alvar, ancien camarade de Figaro, mais qui à la mort de son père a retrouvé des titres qui le constituent gentilhomme, s'est introduit chez le comte Almaviva ; il est amoureux de sa fille qu'il n'a jamais vue, ou plutôt d'une dot immense dont il apprécie parfaitement tout le mérite. Figaro sert ses projets, et dix mille écus doivent être le prix du mariage de don Alvar avec la fille du comte Almaviva. Figaro feint de désapprouver ce mariage pour le faire réussir ; le comte n'attend plus que sa femme et sa fille pour le conclure. Telle est à-peu-près toute l'action des deux premiers actes. Ce qu'on y trouve de plus neuf et de plus gai, c'est une scène où deux pauvres auteurs viennent consulter Figaro sur le plan d'une comédie qu'ils se proposent de faire. Figaro donne à l'un d'eux le fonds même

de l'intrigue qu'il conduit, lui peint les principaux personnages d'une manière peu flatteuse pour le comte Almaviva et pour don Alvar. En attendant la suite des incidens qu'il promet de fournir incessamment à son protégé, il critique d'une manière assez amère le talent et le caractère moral de l'auteur de *la Folle Journée* ; malgré l'irrévérence avec laquelle on y parle du bon homme * qui a couru quelques risques dans la Révolution, quoiqu'il prétende y avoir contribué plus que personne par son opéra de *Tarare* ; cette scène n'est pas une des moins heureuses de la pièce.

La comtesse Almaviva, sa fille et Suzon arrivent au commencement du troisième acte. Le comte presse le mariage qu'il a projeté, mais il y trouve une grande opposition de la part de sa femme et de sa fille ; la jeune personne a un amant qu'elle adore, et cet amant c'est le fameux Chérubin. Ce charmant filleul de la comtesse est aujourd'hui colonel ; depuis dix ans on ne l'avait vu paraître au château d'Agua Frescas, mais il passe ses hivers auprès de celui où le comte a relégué sa femme et sa fille. C'est ainsi que l'auteur justifie l'apparition subite de Chérubin, qui, vêtu comme Figaro, n'est reconnu ni par lui, ni par son maître. Le comte accepte le faux Figaro pour domestique ; celui-ci s'excuse

* Le peuple s'est porté plusieurs fois à la maison de Beaumarchais pour y chercher des blés et des armes qui n'y étaient pas ; il eut même une fois l'intention de le pendre, ce que nous nous glorifions d'avoir heureusement empêché le 28 août 1789.

d'avoir pris ce nom sur la brillante réputation dont il jouit ; au reste, il était libre, dit-il, de le prendre ainsi que son premier titulaire, étant comme lui *un enfant anonyme*, épithète qu'il emploie dans l'acception que Beaumarchais lui a donnée.

Figaro se méfie de son cadet. Ce dernier lui annonce franchement qu'il n'est venu que pour déranger ses projets ; il le persifle sur ses talens pour l'intrigue ; il parcourt ceux qu'il a déployés soit dans *le Barbier de Séville*, soit dans *la Folle Journée*, et n'attribue le succès de tous les moyens qui l'ont fait réussir dans ces deux comédies qu'à l'extrême bêtise du comte d'Almaviva, ou à l'excessive maladresse des ressources qu'on s'est contenté de lui opposer.

Voilà donc la guerre déclarée entre Chérubin et Figaro. Le premier déjoue continuellement les projets et la sagacité du second ; mais l'auteur a trop oublié de justifier tout le mal qu'il s'est permis de dire de l'esprit et des talens du Figaro de Beaumarchais, en nous montrant que le sien en avait réellement davantage. Ce qu'il invente n'est pas très-neuf, quoiqu'il en résulte quelques situations assez piquantes, quelques scènes assez gaies ; telle est celle où le comte Almaviva, caché dans un cabinet, surprend sa femme et sa fille avec Chérubin, et pense tout savoir en découvrant que ce nouveau serviteur est un fourbe qui veut empêcher le mariage qu'il a conclu avec don Alvar. On a vu avec plus de plaisir encore la scène où Figaro, venant de faire congédier son cadet, triomphe et se croit bien vengé ; c'est dans

ce moment que son poëte vient lui demander la suite de l'intrigue qu'il lui a promise ; enivré de ses succès, Figaro lui répond à peine. Le poëte prend la joie et le délire de Figaro pour une inspiration de son génie créateur, il écrit tout ce qu'il lui entend dire, ce qu'il a fait, ce qu'il fera encore, et sort convaincu qu'il ne manque plus à sa pièce qu'un dénouement qu'il se promet bien de venir demander incessamment à son génie protecteur.

Un notaire, attendu pendant toute la pièce, arrive enfin. Le poëte paraît avec sa comédie, il prend le notaire pour un second auteur auquel Figaro a donné le même sujet à traiter. Le comte Almaviva et son gendre futur prennent à leur tour le poëte pour le notaire qu'ils ont mandé, et regardent tout ce qu'il leur dit du caractère des interlocuteurs de sa pièce comme des injures que l'insolent Figaro s'est permis de faire insérer dans le contrat. Le quiproquo s'éclaircit ; le véritable notaire revient, et les parties sont sur le point de signer, lorsque le colonel Chérubin paraît en habit militaire ; il obtient la préférence sur don Alvar, dont il vient démasquer le caractère, l'origine et les indignes manœuvres. Ce chevalier d'industrie va chercher fortune ailleurs, et ne tarde pas à être suivi de Figaro qu'on chasse comme il l'a bien mérité du château d'Agua Frescas.

Telle est à-peu-près la marche d'un ouvrage qui offre souvent des intentions comiques, une intrigue assez bien conçue et liée avec adresse ; mais auquel il manque essentiellement cette rapidité d'action que

demande ce genre de comédie, et surtout un dialogue plus piquant et plus varié.

Il paraît que la première idée de l'auteur était de faire simplement une critique du *Mariage de Figaro*, et qu'entraîné par une conception heureuse il a fait plus et mieux qu'il ne voulait faire d'abord. C'est la suite, dit-on, d'une gageure. M. de Beaumarchais n'ayant pas été content de la manière dont le sieur Martelli avait joué à Bordeaux le rôle d'Almaviva, le lui fit sentir assez durement. Vous avez absolument manqué le rôle, lui dit-il. Eh bien! lui répliqua l'auteur, si j'ai manqué le rôle, je tâcherai de ne pas manquer la pièce. Et il fit *les Deux Figaro*.

*Cartel sérieux, ou Lettre de M. T*** à un de ses amis.*

Monsieur, demain à midi au bois de Boulogne vous me ferez raison du regard que vous lançâtes hier; demain, Monsieur, c'est-à-dire, lorsque le temps vous aura donné à vous le loisir de vous repentir, à moi celui de m'apaiser, et qu'il ne laissera plus ni à vous ni à moi l'excuse du premier mouvement, nous nous égorgerons, s'il vous plaît, de sang-froid. Je vous crois trop brave pour témoigner du regret de la faute que vous avez faite, et je pense, de mon côté, trop *noblement* pour ne pas la laver dans votre sang ou dans le mien; vous pensez bien qu'en me manquant d'égards vous m'avez donné droit sur votre vie, ou vous l'avez acquis sur la mienne. Je

n'aurais garde, si vous me faisiez l'aveu de votre in-
considération, de vous la pardonner pour cela ; je ne
ferais qu'ajouter le mépris au ressentiment. Mais si
vous réussissez à me tuer, je vous en estime d'avance
beaucoup plus, et je vous pardonne, non-seulement
votre offense, mais ma mort ; car je n'ai pour vous
dans le fond ni haine ni dédain, et je ne ferais pas
à beaucoup d'autres l'honneur que je vous fais.
Nos pères nous ont enseigné qu'il y a mille occasions
dans la vie où l'on ne saurait se dispenser d'égorger
son meilleur ami ; j'espère que vous les en croirez
sur leur parole, et que, sans nous haïr, nous ne nous
en tuerons pas moins. Plonger son épée dans le
sein d'un ennemi de la Patrie est une action com-
mune et vulgaire, on a les plus grands motifs pour
s'y exciter : mais tuer un concitoyen, un ami, pour
la plus légère offense : voilà, d'après le *Code féodal
des Germains, nos dignes ancêtres*, voilà le comble
de la grandeur et de la magnanimité. Vous savez
le lieu et l'heure ; soyez ponctuel. T***.

*Réflexions sur la Révolution de France et sur les
procédés de certaines sociétés à Londres relatifs
à cet événement, en forme d'une Lettre, qui avait
dû être envoyée d'abord à un jeune homme à
Paris, par le right honourable Edmund Burke ;
traduit de l'anglais sur la troisième édition. Un
volume de 536 pages in-8°*

On ne doit pas s'attendre sans doute qu'un ou-

vrage qui ne devait avoir d'abord que la forme d'une lettre, et qui n'en est pas moins devenu un très-gros livre, puisse être écrit avec beaucoup de méthode : le style en est souvent diffus, quoiqu'à travers les défauts d'une traduction faite à la hâte on y recon- naisse à chaque instant l'empreinte d'une imagina- tion vive et brillante. On peut reprocher encore à l'auteur d'avoir laissé percer dans la plupart de ses discussions un caractère d'humeur trop prononcé, peut-être même une opiniâtreté de prévention trop forte ; mais après avoir reconnu la justesse de ces critiques fort exagérées par les Révolutionnaires, nous nous permettons de dire que, de tous les écrits qui ont été publiés jusqu'à présent sur la Ré- volution de France, c'est celui qui nous a paru le plus profondément pensé, le plus ingénieusement écrit ; ce sont vraiment les réflexions d'un philo- sophe et d'un homme d'Etat ; ce sont les vues d'un esprit supérieur exercé depuis long-temps à méditer sur les hommes et sur les affaires, sur les premiers principes de l'ordre social et sur les seuls ressorts capables de mouvoir une grande machine politique, sans l'exposer sans cesse à se désorganiser, à se dé- truire elle-même.

Nous n'avons pas été peu flattés de trouver un grand nombre des idées que nous avons hasardées quelquefois dans ces feuilles, confirmées avec tant de lumière et de force par un homme du mérite et de la célébrité de M. Burke : on nous permettra d'en citer au moins quelques preuves.

“ Pour que la représentation, dit-il, soit juste et adéquate dans un Etat, il faut qu'elle représente et ses talens (*ability*) et sa propriété ; mais comme le premier a une espèce de chaleur vitale qui tient à un principe entreprenant et actif, et comme la propriété au contraire est par sa nature paresseuse, inerte et timide, elle ne pourrait jamais être à l'abri des invasions de ce principe actif, si on ne lui accordait pas dans la représentation un avantage au-delà de toute proportion : elle doit être représentée aussi en grandes masses d'accumulation, autrement elle ne serait pas assez bien protégée. L'essence caractéristique de la propriété, essence qui dérive des principes combinés de son acquisition et de sa conservation, est d'être inégale ; c'est pourquoi les grandes masses qui excitent l'envie et qui tentent la rapacité doivent être mises hors de la crainte d'aucun danger. Alors ces grandes masses forment un rempart naturel, qui met à l'abri toutes les propriétés moins grandes, dans quelque proportion qu'elles décroissent : une même masse de propriétés, lorsqu'elle est subdivisée par le cours ordinaire des choses entre un plus grand nombre d'individus, ne produit plus les mêmes avantages ; sa puissance défensive s'affaiblit à mesure qu'elle se subdivise par de tels partages. . . Laissez les grands propriétaires devenir ce qu'ils voudront ; quels qu'ils soient, ils ont leur chance d'être parmi les plus recommandables ; ils n'en seront pas moins pour

leur pis aller le lest du vaisseau de la chose publique.....

*

“ On dit que vingt-quatre millions d'hommes doivent l'emporter sur deux cent mille. Cela est vrai, si la Constitution d'un Royaume est un problème d'arithmétique : cette manière de parler n'est pas impropre lorsqu'elle a le secours de la lanterne pour l'appuyer ; mais elle est ridicule pour des hommes qui peuvent raisonner de sang-froid. La volonté du grand nombre et les intérêts du grand nombre sont rarement la même chose. . .

*

“ Lorsqu'il sera détruit ce vieux, ce féal et ce chevaleresque esprit de loyauté, qui, en affermissant le pouvoir des Rois, affranchissait à-la-fois les Rois et les sujets des précautions de la tyrannie, alors les complots, les assassinats seront prévenus par les meurtres et par des confiscations anticipées, et par l'usage de cet énorme rouleau de maximes atroces et sanguinaires que renferme tout le cercle politique de tout pouvoir qui ne se repose ni sur son propre honneur, ni sur celui de ceux qui doivent obéir. Les Rois deviendront tyrans par politique, lorsque leurs sujets deviendront rebelles par principes....”

*

M. Burke a cru devoir insister fortement sur l'extrême différence qu'il voit entre les principes qui

ont dirigé la Révolution d'Angleterre et ceux qu'on paraît avoir suivis dans celle de France.

“ La simple idée, dit-il, de la formation d'un gouvernement absolument nouveau suffit pour nous inspirer le dégoût et l'horreur. Nous souhaitions à l'époque de la Révolution, et nous souhaitons encore aujourd'hui ne devoir tout ce que nous possédons qu'à l'héritage de nos ancêtres. Nous avons eu grand soin de ne greffer sur ce corps et sur cette souche d'héritage aucun rejet qui ne fût pas de la nature de la plante originaire. Toutes les réformes que nous avons faites jusqu'à ce jour ont été fondées sur le rapport qu'elles avaient avec l'antiquité, et j'espère, je suis même persuadé que tout ce qui pourra être fait par la suite sera soigneusement dirigé d'après les mêmes analogies, les mêmes autorités, les mêmes exemples. . . Cette politique me paraît être l'effet d'une profonde réflexion, ou plutôt l'heureux effet de cette imitation de la nature qui, bien au-dessus de la réflexion, est la sagesse par essence. L'esprit d'innovation est en général le résultat combiné de vues intéressés et de vues bornées. Ceux qui ne tiennent aucun compte de leurs ancêtres en tiendront bien peu de leur postérité. . . Tous les avantages que procure à un état une conduite dirigée par de telles maximes sont regardés comme le serait dans une seule famille une substitution perpétuelle ; c'est par la vertu d'une espèce d'amortissement qu'ils sont ainsi fixés à jamais. Par cette politique constitutionnelle qui

agit d'après le modèle de la nature, nous recevons, nous possédons, nous transmettons notre gouvernement et nos privilèges de la même manière dont nous recevons, dont nous possédons et dont nous transmettons nos propriétés et la vie... Notre système est dans une symétrie et dans un accord parfait avec l'ordre du monde, et avec cette manière d'exister qui convient à un corps permanent composé de parties qui ne le sont cependant pas elles-mêmes, d'un corps où, par la disposition d'une sagesse merveilleuse, cette grande et mystérieuse incorporation de la race humaine est moulée tout ensemble ; de sorte que le tout à-la-fois n'est jamais vieux, n'est jamais jeune, n'est jamais entre deux âges, mais dans la situation d'une constance inchangeable, en sorte que l'existence de ce corps se perpétue la même au milieu des dépérissemens, des chutes, des renouvellemens et des progressions continuelles.

Une des discussions les plus détaillées de cet ouvrage est celle des trois bases du droit de représentation, la population, la territoire et la contribution. Voici quel en est le dernier résultat.

“ Dans l'invention de ces trois bases, sous quelque jour qu'il vous plaise de les considérer, je ne vois pas qu'on ait réuni dans un seul tout une variété d'objets, je vois au contraire différens principes qui se fuient par leur nature et que vos philosophes ont réunis et rapprochés, quoiqu'ils soient contradictoires et inconciliables, exactement comme s'ils avaient renfermé des bêtes sauvages dans une même

cage pour les livrer à leurs fureurs mutuelles jusqu'à leur destruction totale.....Tous ces principes ont beaucoup de métaphysique, mais ce n'est pas de la bonne ; beaucoup de géométrie, mais elle n'est pas rectiligne ; beaucoup d'arithmétique, mais leurs règles de trois ne sont que de fausses positions ; et quand ils auraient toutes ses sciences, toute l'exactitude qu'elles acquièrent, et quand leurs plans seraient parfaitement réguliers dans leurs parties, il en résulterait que ce serait une vision plus belle et mieux ordonnée. Il est à remarquer que, dans un grand arrangement qui a le genre humain pour objet et pour but, ils n'ont rien fait qui soit appuyé sur une base ou sur aucun rapport moral ou politique ; vous ne trouvez là rien qui se rapporte aux dispositions, aux actions, aux passions et aux intérêts des hommes ; *hominem non sapiunt*. Bien loin de suivre les dispositions et les situations morales des hommes, ils ont nivelé et confondu ensemble tous les ordres qu'ils ont trouvés, même sous l'arrangement grossier et maladroit de la Monarchie, genre de gouvernement pour lequel le classement des citoyens (auxquels les anciens Législateurs mettaient tant de prix) n'est pas d'une si grande importance que dans une République. Il faut avouer cependant qu'un tel classement est bon dans toute espèce de gouvernement et qu'il compose une forte barrière contre les excès du despotisme, aussi-bien qu'il est un des moyens nécessaires dans l'action des Républiques et pour assurer leur durée. Faute d'avoir

pourvu à quelque chose de cette espèce, si le projet actuel de République venait à s'écrouler, on perdrait avec lui tout ce qui pourrait servir de caution à une liberté modérée... On ne peut pas jouer un jeu plus désespéré."

La sensibilité de M. Burke paraît avoir été vivement touchée de la situation pénible où se trouve la Reine de France, et le rapprochement qu'il fait du moment actuel avec l'époque où il la vit pour la première fois, il y a seize ou dix-sept ans, nous paraît trop intéressant pour ne pas en recueillir ici les principaux traits.

"Jamais, dit-il, une vision plus céleste n'apparut dans cet orbite qu'elle semblait à peine toucher. Je la vis au moment où elle paraissait sur l'horizon l'ornement et les délices de la sphère dans laquelle elle commençait à se mouvoir; elle était, ainsi que l'étoile du matin, brillante de santé, de bonheur et de gloire. O quelle Révolution! quel cœur serait donc le mien, si le souvenir d'une si juste élévation rapproché du spectacle trop affreux de sa chute ne faisait pas naître en moi les plus fortes émotions! Que j'étais loin d'imaginer, lorsque je la voyais réunir aux titres de la vénération ceux que donne l'enthousiasme d'un amour distant et respectueux, qu'elle dût jamais être obligée de porter et de cacher dans son sein cet antidote aigu que le courage sait employer dans les plus grands maux!... Dans une Nation de galanterie, dans une Nation composée d'hommes d'honneur et de chevaliers, je croyais que

dix mille épées seraient sorties de leurs fourreaux pour la venger même d'un regard qui l'aurait menacée d'une insulte ! Mais le siècle de la chevalerie est passé ; celui des sophistes, des économistes et des calculateurs lui a succédé, et la gloire de l'Europe est à jamais éteinte."

L'espèce de chaleur poétique que respire tout ce morceau ne prend-elle pas un caractère imposant dans une bouche aussi respectable que celle de M. Burke ? Les fragmens qu'on vient de lire suffisent sans doute pour donner l'idée de l'esprit dans lequel son ouvrage est écrit ; nous bornerons donc ici notre extrait, mais nous pourrons bien revenir un autre jour sur la dernière partie des ses réflexions.

Mémoires secrets sur les Règnes de Louis XIV et de Louis XV. Par feu M. Duclos, de l'Académie française, Historiographe de France. Deux volumes in-8.

On ne saurait douter de l'authenticité de cet ouvrage ; il tient un milieu fort intéressant entre le genre des Mémoires particuliers et celui d'une Histoire générale. Quand feu M. Duclos fit paraître son *Histoire de Louis XI*, on dit que l'auteur y laissait trop apercevoir que tout ce qu'il apprenait à ses lectures, lui-même ne l'avait appris que de la veille. On trouvera dans ces nouveaux Mémoires ce qu'il sut pour ainsi dire toute sa vie, ce qu'il sut mieux que personne ; très-répandu dans la société, M. Duclos a connu personnellement la plupart des

personnages qu'il a entrepris de peindre à la postérité. Le morceau le plus neuf et le plus curieux est celui qui termine le second volume, c'est l'histoire des causes secrètes de la guerre de 1756.

M. de Choiseul-Gouffier, notre Ambassadeur à Constantinople, vient d'envoyer à M. l'abbé Barthélemy un monument précieux ; c'est une grande pierre trouvée près d'Athènes, sur laquelle est gravé le compte de la dépense faite du temps de Périclès pour les *Théories*, c'est à dire pour les Fêtes des Dieux. Les caractères sont assez bien conservés, et notre illustre Académicien ne tardera pas à nous en donner l'explication.

FACÉTIES PHILOSOPHIQUES TIRÉES DES MANUSCRITS
DE FEU M. LE BARON D'HOLBACH.

Essai sur l'art de ramper, à l'usage des Courtisans.

L'homme de Cour est sans contredit la production la plus curieuse que montre l'espèce humaine. C'est un animal amphibie dans lequel tous les contrastes se trouvent communément rassemblés. Un philosophe Danois compare le courtisan à la statue composée de matières très-différentes que Nabuchodonosor vit en songe. “ La tête du courtisan
“ est, dit-il, de verre, ses cheveux sont d'or, ses
“ mains sont de poix-résine, son corps est de plâtre,
“ son cœur est moitié de fer et moitié de boue, ses
“ pieds sont de paille, et son sang est un composé
“ d'eau et de vif-argent.”

Il faut avouer qu'un animal si étrange est difficile à définir ; loin d'être connu des autres, il peut à peine se connaître lui-même ; cependant il paraît que, tout bien considéré, on peut le ranger dans la classe des hommes, avec cette différence néanmoins que les hommes ordinaires n'ont qu'une âme, au lieu que l'homme de Cour paraît sensiblement en avoir plusieurs. En effet, un courtisan est tantôt insolent et tantôt bas ; tantôt de l'avarice la plus sordide et de l'avidité la plus insatiable, tantôt de la plus extrême prodigalité, tantôt de l'audace la plus décidée, tantôt de la plus honteuse lâcheté, tantôt de l'arrogance la plus impertinente, et tantôt de la politesse la plus étudiée ; en un mot c'est un Protée, un Janus, ou plutôt un Dieu de l'Inde qu'on représente avec sept faces différentes.

Quoi qu'il en soit, c'est pour ces animaux si rares que les Nations paraissent faites ; la Providence les destine à leurs menus plaisirs ; le Souverain lui-même n'est que leur homme d'affaires ; quand il fait son devoir, il n'a d'autre emploi que de songer à contenter leurs besoins, à satisfaire leurs fantaisies ; trop heureux de travailler pour ces hommes nécessaires dont l'État ne peut se passer. Ce n'est que pour leur intérêt qu'un Monarque doit lever des impôts, faire la paix ou la guerre, imaginer mille inventions ingénieuses pour tourmenter et soutirer ses peuples. En échange de ces soins les courtisans reconnaissans payent le Monarque en complaisances, en assiduités, en flatteries, en bassesses, et le talent

de troquer contre des grâces ces importantes marchandises est celui qui sans doute est le plus utile à la Cour.

Les philosophes, qui communément sont gens de mauvaise humeur, regardent à la vérité le métier de courtisan comme bas, comme infâme, comme celui d'un empoisonneur. Les peuples ingrats ne sentent point toute l'étendue des obligations qu'ils ont à ces grands généreux, qui, pour tenir leur Souverain en belle humeur, se dévouent à l'ennui, se sacrifient à ses caprices, lui immolent continuellement leur honneur, leur probité, leur amour-propre, leur honte et leurs remords ; ces imbécilles ne sentent donc point le prix de tous ces sacrifices ! Ils ne réfléchissent point à ce qu'il en droit coûter pour être un bon courtisan ! Quelque force d'esprit que l'on ait, quelque encuirassée que soit la conscience par l'habitude de mépriser la vertu et de fouler aux pieds la probité, les hommes ordinaires ont toujours infiniment de peine à étouffer dans leur cœur le cri de la raison. Il n'y a guère que le courtisan qui parvienne à réduire cette voix importune au silence ; lui seul est capable d'un aussi noble effort.

Si nous examinons les choses sous ce point de vue, nous verrons que, de tous les arts, le plus difficile est celui de ramper. Cet art sublime est peut-être la plus merveilleuse conquête de l'esprit humain. La nature a mis dans le cœur de tous les hommes un amour-propre, un orgueil, une fierté qui sont, de toutes les dispositions, les plus pénibles à vaincre.

L'âme se révolte contre tout ce qui tend à la déprimer ; elle réagit avec vigueur toutes les fois qu'on la blesse dans cet endroit sensible ; et si de bonne heure on ne contracte l'habitude de combattre, de comprimer, d'écraser ce puissant ressort, il devient impossible de le maîtriser. C'est à quoi le courtisan s'exerce dans l'enfance, étude bien plus utile sans doute que toutes celles qu'on nous vante avec emphase, et qui annonce dans ceux qui ont acquis ainsi la faculté de subjuguier la nature une force dont très-peu d'êtres se trouvent doués. C'est par ces efforts héroïques, ces combats, ces victoires qu'un habile courtisan se distingue et parvient à ce point d'insensibilité qui le mène au crédit, aux honneurs, à ces grandeurs qui font l'objet de l'envie de ses pareils et celui de l'admiration publique.

Que l'on exalte encore après cela les sacrifices que la Religion fait faire à ceux qui veulent gagner le ciel ! Que l'on nous parle de la force d'âme de ces philosophes altiers qui prétendent mépriser tout ce que les hommes estiment ! Les dévots et les sages n'ont pu vaincre l'amour-propre ; l'orgueil semble très-compatible avec la dévotion et la philosophie. C'est au seul courtisan qu'il est réservé de triompher de lui-même et de remporter une victoire complète sur les sentimens de son cœur. Un parfait courtisan est sans contredit le plus étonnant de tous les hommes. Ne nous parlez plus de l'abnégation des dévots pour la Divinité ; l'abnégation véritable est celle d'un courtisan pour son maître ; voyez comme

il s'anéantit en sa présence! il devient une pure machine, ou plutôt il n'est plus rien ; il attend de lui son être, il cherche à démêler dans ses traits ceux qu'il doit avoir lui-même ; il est comme une cire molle prête à recevoir toutes les impressions qu'on voudra lui donner.

Il est quelques mortels qui ont de la roideur dans l'esprit, un défaut de souplesse dans l'échine, un manque de flexibilité dans la nuque du cou ; cette organisation malheureuse les empêche de se perfectionner dans l'art de ramper et les rend incapables de s'avancer à la Cour. Les serpens et les reptiles parviennent au haut des montagnes et des rochers, tandis que le cheval le plus fougueux ne peut jamais s'y guinder. La Cour n'est point faite pour ces personnages altiers, inflexibles, qui ne savent ni se prêter aux caprices, ni céder aux fantaisies, ni même, quand il en est besoin, approuver ou favoriser les crimes que la grandeur juge nécessaires au bien-être de l'Etat.

Un bon courtisan ne doit jamais avoir d'avis, il ne doit avoir que celui de son maître ou du ministre, et sa sagacité doit toujours le lui faire sentir ; ce qui suppose une expérience consommée et une connaissance profonde du cœur humain. Un bon courtisan ne doit jamais avoir raison, il ne lui est point permis d'avoir plus d'esprit que son maître ou que le distributeur de ses grâces, il doit bien savoir que le Souverain et l'homme en place ne peuvent jamais se tromper.

Le courtisan bien élevé doit avoir l'estomac assez fort pour digérer tous les affronts que son maître veut bien lui faire. Il doit dès la plus tendre enfance apprendre à commander à sa physionomie, de peur qu'elle ne trahisse les mouvemens secrets de son cœur ou ne décèle un dépit involontaire qu'une avanie pourrait y faire naître. Il faut pour vivre à la Cour avoir un empire complet sur les muscles de son visage, afin de recevoir sans sourciller les dégoûts les plus sanglans. Un boudeur, un homme qui a de l'humeur ou de la susceptibilité ne saurait réussir.

En effet, tous ceux qui ont le pouvoir en main prennent communément en fort mauvaise part que l'on sente les piqûres qu'ils ont la bonté de faire, ou que l'on s'avise de s'en plaindre. Le courtisan devant son maître doit imiter ce jeune Spartiate que l'on fouettait pour avoir volé un renard ; quoique durant l'opération l'animal caché sous son manteau lui déchirât le ventre, la douleur ne put lui arracher le moindre cri. Quel art, quel empire sur soi-même ne suppose pas cette dissimulation profonde qui forme le premier caractère du vrai courtisan ! Il faut que sans cesse sous les dehors de l'amitié il sache endormir ses rivaux, montrer un visage ouvert, affectueux, à ceux qu'il déteste le plus, embrasser avec tendresse l'ennemi qu'il voudrait étouffer ; il faut enfin que les mensonges les plus impudens ne produisent aucune altération sur son visage.

Le grand art du courtisan, l'objet essentiel de son étude, est de se mettre au fait des passions et des vices de son maître, afin d'être à portée de le saisir par son faible : il est pour lors assuré d'avoir la clef de son cœur. Aime-t-il les femmes ? il faut lui en procurer. Est-il dévot ? il faut le devenir ou se faire hypocrite. Est-il ombrageux ? il faut lui donner des soupçons contre tous ceux qui l'entourent. Est-il paresseux ? il ne faut jamais lui parler d'affaires ; en un mot il faut le servir à sa mode et surtout le flatter continuellement. Si c'est un sot, on ne risque rien à lui prodiguer les flatteries même qu'il est le plus loin de mériter ; mais si par hasard il avait de l'esprit ou du bon sens, ce qui est assez rarement à craindre, il y aurait quelques ménagemens à prendre.

Le courtisan doit s'étudier à être affable, affectueux et poli pour tous ceux qui peuvent lui aider et lui nuire ; il ne doit être haut que pour ceux dont il n'a pas besoin. Il doit savoir par cœur le tarif de tous ceux qu'il rencontre, il doit saluer profondément la femme de chambre d'une Dame en crédit, causer familièrement avec le suisse ou le valet de chambre du ministre, caresser le chien du premier commis ; enfin il ne lui est pas permis d'être distrait un instant ; la vie du courtisan est une étude continuelle.

Un véritable courtisan est tenu comme Arlequin d'être l'ami de tout le monde, mais sans avoir la faiblesse de s'attacher à personne ; obligé même de

trionpher de l'amitié, de la sincérité, ce n'est jamais qu'à l'homme en place que son attachement est dû, et cet attachement doit cesser aussitôt que le pouvoir cesse. Il est indispensable de détester sur-le-champ quiconque a déplu au maître ou au favori en crédit.

Que l'on juge d'après cela si la vie d'un parfait courtisan n'est pas une longue suite de travaux pénibles. Les Nations peuvent-elles payer trop chèrement un corps d'hommes qui se dévoue à ce point pour le service du Prince ? Tous les trésors des peuples suffisent à peine pour payer des héros qui se sacrifient entièrement au bonheur public ; n'est-il pas juste que des hommes qui se damnent de si bonne grâce pour l'avantage de leurs concitoyens soient au moins bien payés en ce monde ?

Quel respect, quelle vénération ne devons-nous pas avoir pour ces êtres privilégiés que leur rang, leur naissance rend naturellement si fiers, en voyant le sacrifice généreux qu'ils font sans cesse de leur fierté, de leur hauteur, de leur amour-propre ? Ne poussent-ils pas tous les jours ce sublime abandon d'eux-mêmes jusqu'à remplir auprès du Prince les mêmes fonctions que le dernier des valets remplit auprès de son maître ? Ils ne trouvent rien de vil dans tout ce qu'ils font pour lui ; que dis-je ? ils se glorifient des emplois les plus bas auprès de sa sacrée personne ; ils briguent nuit et jour le bonheur de lui être utiles, ils le gardent à vue, se rendent les ministres complaisans de ses plaisirs, pren-

nent sur eux ses sottises ou s'empressent de les applaudir ; en un mot, un bon courtisan est tellement absorbé dans l'idée de son devoir, qu'il s'enorgueillit souvent de faire des choses auxquelles un honnête laquais ne voudrait jamais se prêter. L'esprit de l'Évangile est l'humilité ; le Fils de l'Homme nous a dit que celui qui s'exalte serait humilié ; l'inverse n'est pas moins sûr, et les gens de Cour suivent le précepte à la lettre. Ne soyons donc plus surpris si la Providence les récompense sans mesure de leur souplesse, et si leur abjection leur procure les honneurs, la richesse et le respect des Nations bien gouvernées.

F I N.

